OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.



Dessiné d'après Houdon par J. M. Moreau le J.ne et Gravé par E.ne Boisson, 1786.

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

TOME QUATRE-VINGT-DOUZIEME.

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1789.

VIE
DE VOLTAIRE

PAR M. LE MARQUIS

DE CONDORCET;

SUIVIE

DES MEMOIRES DE VOLTAIRE,

ECRITS PAR LUI-MEME;

DES TABLES DES OEUVRES, &c.

VIE
DE VOLTAIRE.

VIE

DE VOLTAIRE.

La vie de *Voltaire* doit être l'hiſtoire des progrès que les arts ont dus à ſon génie, du pouvoir qu'il a exercé ſur les opinions de ſon ſiècle, enfin de cette longue guerre contre les préjugés, déclarée dès ſa jeuneſſe, et ſoutenue juſqu'à ſes derniers momens.

Mais lorſque l'influence d'un philoſophe s'étend juſque ſur le peuple, qu'elle eſt prompte, qu'elle ſe fait ſentir à chaque inſtant, il la doit à ſon caractère, à ſa manière de voir, à ſa conduite, autant qu'à ſes ouvrages. D'ailleurs ces détails ſont encore utiles pour l'étude de l'eſprit humain. Peut-on eſpérer de le connaître, ſi on ne l'a pas obſervé dans ceux en qui la nature a déployé toutes ſes richeſſes et toute ſa puiſſance, ſi même on n'a pas recherché en eux ce qui leur eſt commun avec les autres hommes, auſſi-bien que ce qui les en diſtingue? L'homme ordinaire reçoit d'autrui ſes opinions, ſes paſſions, ſon caractère; il tient tout des lois, des préjugés, des uſages de ſon pays, comme la plante reçoit tout du ſol qui la nourrit, et de l'air qui l'environne. En obſervant l'homme vulgaire,

on apprend à connaître l'empire auquel la nature nous a ſoumis, et non le ſecret de nos forces et les lois de notre intelligence.

François-Marie Arouet, qui a rendu le nom de *Voltaire* ſi célèbre, naquit à Chatenay, le 20 de février 1694, et fut baptiſé à Paris, dans l'égliſe de Saint-André-des-Arcs, le 22 de novembre de la même année. Son exceſſive faibleſſe fut la cauſe de ce retard, qui pendant ſa vie a répandu des nuages ſur le lieu et ſur l'époque de ſa naiſſance. On fut auſſi obligé de baptiſer *Fontenelle* dans la maiſon paternelle, parce qu'on déſeſpérait de la vie d'un enfant ſi débile. Il eſt aſſez ſingulier que les deux hommes célèbres de ce ſiècle, dont la carrière a été la plus longue, et dont l'eſprit s'eſt conſervé tout entier le plus long-temps, ſoient nés tous deux dans un état de faibleſſe et de langueur.

Le père de M. de *Voltaire* exerçait la charge de tréſorier de la chambre des comptes; ſa mère, *Marguerite d'Aumart*, était d'une famille noble du Poitou. On a reproché à leur fils d'avoir pris ce nom de *Voltaire*, c'eſt-à-dire, d'avoir ſuivi l'uſage alors généralement établi dans la bourgeoiſie riche où les cadets, laiſſant à l'aîné le nom de famille, portaient celui d'un fief ou même d'un bien de campagne. Dans une foule de libelles on a cherché à

rabaiſſer ſa naiſſance. Les gens de lettres ſes ennemis ſemblaient craindre que les gens du monde ne ſacrifiaſſent trop aiſément leurs préjugés aux agrémens de ſa ſociété, à leur admiration pour ſes talens, et qu'ils ne traitaſſent un homme de lettres avec trop d'égalité. Ces reproches ſont un hommage : la ſatire n'attaque point la naiſſance d'un homme de lettres, à moins qu'un reſte de conſcience, qu'elle ne peut étouffer, ne lui apprenne qu'elle ne parviendra point à diminuer ſa gloire perſonnelle.

La fortune dont jouiſſait M. *Arouet* procura deux grands avantages à ſon fils ; d'abord celui d'une éducation ſoignée, ſans laquelle le génie n'atteint jamais la hauteur où il aurait pu s'élever. Si on parcourt l'hiſtoire moderne, on verra que tous les hommes du premier ordre, tous ceux dont les ouvrages ont approché de la perfection, n'avaient pas eu à réparer le défaut d'une première éducation.

L'avantage de naître avec une fortune indépendante n'eſt pas moins précieux. Jamais M. de *Voltaire* n'éprouva le malheur d'être obligé ni de renoncer à ſa liberté pour aſſurer ſa ſubſiſtance, ni de ſoumettre ſon génie à un travail commandé par la néceſſité de vivre, ni de ménager les préjugés ou les paſſions d'un protecteur. Ainſi ſon eſprit ne fut point

enchaîné par cette habitude de la crainte, qui non-ſeulement empêche de produire, mais imprime à toutes les productions un caractère d'incertitude et de faibleſſe. Sa jeuneſſe, à l'abri des inquiétudes de la pauvreté, ne l'expoſa point à contracter ou cette timidité ſervile que fait naître dans une ame faible le beſoin habituel des autres hommes, ou cette âpreté et cette inquiéte et ſoupçonneuſe irritabilité, ſuite infaillible pour les ames fortes de l'oppoſition entre la dépendance à laquelle la néceſſité les ſoumet, et la liberté que demandent les grandes penſées qui les occupent.

Le jeune *Arouet* fut mis au collége des jéſuites, où étaient élevés les enfans de la première nobleſſe, excepté ceux des janſéniſtes; et les janſéniſtes, odieux à la cour, étaient rares parmi des hommes qui, alors obligés par l'uſage de choiſir une religion ſans la connaître, adoptaient naturellement la plus utile à leurs intérêts temporels. Il eut pour profeſſeurs de rhétorique le père *Porée* qui, étant à la fois un homme d'eſprit et un bon homme, voyait dans le jeune *Arouet* le germe d'un grand-homme; et le père *le Jay*, qui, frappé de la hardieſſe de ſes idées et de l'indépendance de ſes opinions, lui prédiſait qu'*il ſerait en France le coryphée du déiſme;*

prophéties que l'événement à également juſtifiées.

Au ſortir du collége, il retrouva dans la maiſon paternelle l'abbé de *Châteauneuf* ſon parrain, ancien ami de ſa mère. C'était un de ces hommes qui, s'étant engagés dans l'état eccléſiaſtique par complaiſance, ou par un mouvement d'ambition étrangère à leur ame, ſacrifient enſuite à l'amour d'une vie libre la fortune et la conſidération des dignités ſacerdotales, ne pouvant ſe réſoudre à garder toujours ſur leur viſage le maſque de l'hypocriſie.

L'abbé de *Châteauneuf* était lié avec *Ninon*, à laquelle ſa probité, ſon eſprit, ſa liberté de penſer, avaient fait pardonner depuis longtemps les aventures un peu trop éclatantes de ſa jeuneſſe. La bonne compagnie lui avait ſu gré d'avoir refuſé ſon ancienne amie, madame de *Maintenon*, qui lui avait offert de l'appeler à la cour, à condition qu'elle ſe ferait dévote. L'abbé de *Châteauneuf* avait préſenté à *Ninon Voltaire* enfant, mais déjà poëte, déſolant déjà par de petites épigrammes *ſon janſéniſte de frère*, et récitant avec complaiſance la *Moïſade* de *Rouſſeau*.

Ninon avait goûté l'élève de ſon ami, et lui avait légué, par teſtament, deux mille francs pour acheter des livres. Ainſi, dès ſon

enfance, d'heureuſes circonſtances lui apprenaient, même avant que ſa raiſon fût formée, à regarder l'étude, les travaux de l'eſprit, comme une occupation douce et honorable; et en le rapprochant de quelques êtres ſupérieurs aux opinions vulgaires, lui montraient que l'eſprit de l'homme eſt né libre, et qu'il a droit de juger tout ce qu'il peut connaître; tandis que, par une lâche condeſcendance pour les préjugés, les éducations ordinaires ne laiſſent voir aux enfans que les marques honteuſes de ſa ſervitude.

L'hypocriſie et l'intolérance régnaient à la cour de *Louis XIV*: on s'y occupait à détruire le janſéniſme, beaucoup plus qu'à ſoulager les maux du peuple. La réputation d'incrédulité avait fait perdre à *Catinat* la confiance due à ſes vertus et à ſon talent pour la guerre. On reprochait au duc de *Vendôme* de manquer à la meſſe quelquefois, et on attribuait à ſon indévotion les ſuccès de l'hérétique *Marlboroug* et de l'incrédule *Eugène*. Cette hypocriſie avait révolté ceux qu'elle n'avait pu corrompre; et, par averſion pour la ſévérité de Verſailles, les ſociétés de Paris les plus brillantes affectaient de porter la liberté et le goût du plaiſir juſqu'à la licence.

L'abbé de *Châteauneuf* introduiſit le jeune *Voltaire* dans ces ſociétés, et particulièrement

dans celle du duc de *Sulli*, du marquis de *la Fare*, de l'abbé *Servien*, de l'abbé de *Chaulieu*, de l'abbé *Courtin*. Le prince de *Conti*, le grand prieur de *Vendôme*, s'y joignaient ſouvent.

M. *Arouet* crut ſon fils perdu en apprenant qu'il feſait des vers, et qu'il voyait bonne compagnie. Il voulait en faire un magiſtrat, et il le voyait occupé d'une tragédie. Cette querelle de famille finit par faire envoyer le jeune *Voltaire* chez le marquis de *Châteauneuf*, ambaſſadeur de France en Hollande.

Son exil ne fut pas long. Madame *du Noyer*, qui s'y était réfugiée avec ſes deux filles, pour ſe ſéparer de ſon mari, plus que par zèle pour la religion proteſtante, vivait alors à la Haie d'intrigues et de libelles, et prouvait par ſa conduite que ce n'était pas la liberté de conſcience qu'elle y était allée chercher.

M. de *Voltaire* devint amoureux d'une de ſes filles; la mère trouvant que le ſeul parti qu'elle pût tirer de cette paſſion était d'en faire du bruit, ſe plaignit à l'ambaſſadeur, qui défendit à ſon jeune protégé de conſerver des liaiſons avec mademoiſelle *du Noyer*, et le renvoya dans ſa famille pour n'avoir pas ſuivi ſes ordres.

Madame *du Noyer* ne manqua pas de faire imprimer cette aventure avec les *lettres* du

jeune *Arouet* à ſa fille, eſpérant que ce nom, déjà très-connu, ferait mieux vendre le livre; et elle eut ſoin de vanter ſa ſévérité maternelle et ſa délicateſſe, dans le libelle même où elle déshonorait ſa fille.

On ne reconnaît point dans ces lettres la ſenſibilité de l'auteur de Zaïre et de Tancrède. Un jeune homme paſſionné ſent vivement, mais ne diſtingue pas lui-même les nuances des ſentimens qu'il éprouve; il ne ſait ni choiſir les traits courts et rapides qui caractériſent la paſſion, ni trouver des termes qui peignent à l'imagination des autres le ſentiment qu'il éprouve, et le faſſent paſſer dans leur ame. Exagéré ou commun, il paraît froid lorſqu'il eſt dévoré de l'amour le plus vrai et le plus ardent. Le talent de peindre les paſſions ſur le théâtre eſt même un des derniers qui ſe développe dans les poëtes. *Racine* n'en avait pas même montré le germe dans les Frères ennemis et dans Alexandre, et Brutus a précédé Zaïre: c'eſt que pour peindre les paſſions, il faut non-ſeulement les avoir éprouvées, mais avoir pu les obſerver, en juger les mouvemens et les effets dans un temps où, ceſſant de dominer notre ame, elles n'exiſtent plus que dans nos ſouvenirs. Pour les ſentir, il ſuffit d'avoir un cœur; il faut, pour les exprimer avec énergie et avec juſteſſe,

une ame long-temps exercée par elles, et perfectionnée par la réflexion.

Arrivé à Paris, le jeune homme oublia bientôt ſon amour; mais il n'oublia point de faire tous ſes efforts pour enlever une jeune perſonne eſtimable et née pour la vertu, à une mère intrigante et corrompue. Il employa le zèle du proſélitiſme. Pluſieurs évêques, et même des jéſuites, s'unirent à lui. Ce projet manqua; mais *Voltaire* eut dans la ſuite le bonheur d'être utile à mademoiſelle *du Noyer*, alors mariée au baron de *Vinterfeld*.

Cependant ſon père le voyant toujours obſtiné à faire des vers et à vivre dans le monde, l'avait exclus de ſa maiſon. Les lettres les plus ſoumiſes ne le touchaient point: il lui demandait même la permiſſion de paſſer en Amérique, pourvu qu'avant ſon départ il lui permît d'embraſſer ſes genoux. Il fallut ſe réſoudre, non à partir pour l'Amérique, mais à entrer chez un procureur.

Il n'y reſta pas long-temps. M. de *Caumartin*, ami de M. *Arouet*, fut touché du ſort de ſon fils, et demanda la permiſſion de le mener à Saint-Ange où loin de ces ſociétés alarmantes pour la tendreſſe paternelle, il devait réfléchir ſur le choix d'un état. Il y trouva le vieux *Caumartin*, vieillard reſpectable, paſſionné pour *Henri IV* et pour *Sulli*, alors trop oubliés

de la nation. Il avait été lié avec les hommes les plus inſtruits du règne de *Louis XIV*, ſavait les anecdotes les plus ſecrètes, les ſavait telles qu'elles s'étaient paſſées, et ſe plaiſait à les raconter. *Voltaire* revint de Saint-Ange, occupé de faire un poëme épique dont *Henri IV* ſerait le héros, et plein d'ardeur pour l'étude de l'hiſtoire de France. C'eſt à ce voyage que nous devons la Henriade et le Siècle de *Louis XIV*.

Ce prince venait de mourir. Le peuple, dont il avait été ſi long-temps l'idole, ce même peuple qui lui avait pardonné ſes profuſions, ſes guerres et ſon deſpotiſme, qui avait applaudi à ſes perſécutions contre les proteſtans, inſultait à ſa mémoire par une joie indécente. Une bulle ſollicitée à Rome contre un livre de dévotion, avait fait oublier aux Pariſiens cette gloire dont ils avaient été ſi long-temps idolâtres. On prodigua les ſatires à la mémoire de *Louis le grand*, comme on lui avait prodigué les panégyriques pendant ſa vie. *Voltaire* accuſé d'avoir fait une de ces ſatires, fut mis à la baſtille : elle finiſſait par ce vers :

J'ai vu ces maux, et je n'ai pas vingt ans.

Il en avait un peu plus de vingt-deux; et la police regarda cette eſpèce de conformité d'âge

comme une preuve ſuffiſante pour le priver de ſa liberté.

C'eſt à la baſtille que le jeune poëte ébaucha le poëme de la Ligue, corrigea ſa tragédie d'Oedipe, commencée long-temps auparavant, et fit une pièce de vers fort gaie ſur le malheur d'y être. M. le duc d'*Orléans*, inſtruit de ſon innocence, lui rendit ſa liberté, et lui accorda une gratification.

Monſeigneur, lui dit *Voltaire*, *je remercie votre Alteſſe royale de vouloir bien continuer à ſe charger de ma nourriture, mais je la prie de ne plus ſe charger de mon logement.*

La tragédie d'Oedipe fut jouée en 1718. L'auteur n'était encore connu que par des pièces fugitives, par quelques épîtres où l'on trouve la philoſophie de *Chaulieu*, avec plus d'eſprit et de correction, et par une ode qui avait diſputé vainement le prix de l'académie françaiſe. On lui avait préféré une pièce ridicule de l'abbé *du Jarri*. Il s'agiſſait de la décoration de l'autel de Notre-Dame, car *Louis XIV* s'était ſouvenu, après ſoixante et dix ans de règne, d'accomplir cette promeſſe de *Louis XIII*; et le premier ouvrage en vers ſérieux que *Voltaire* ait publié, fut un ouvrage de dévotion.

Né avec un gout sûr et indépendant, il n'aurait pas voulu mêler l'amour à l'horreur

du ſujet d'Oedipe, et il oſa même préſenter ſa pièce aux comédiens ſans avoir payé ce tribut à l'uſage; mais elle ne fut pas reçue. L'aſſemblée trouva mauvais que l'auteur osât réclamer contre ſon goût. *Ce jeune homme mériterait bien*, diſait *Dufreſne*, *qu'en punition de ſon orgueil, on jouât ſa pièce avec cette grande vilaine ſcène traduite de Sophocle.*

Il fallut céder, et imaginer un amour épiſodique et froid. La pièce réuſſit; mais ce fut malgré cet amour : et la ſcène de *Sophocle* en fit le ſuccès. *La Motte*, alors le premier homme de la littérature, dit, dans ſon approbation, que cette tragédie promettait un digne ſucceſſeur de *Corneille* et de *Racine*; et cet hommage rendu par un rival dont la réputation était déjà faite, et qui pouvait craindre de ſe voir ſurpaſſé, doit à jamais honorer le caractère de *la Motte.*

Mais *Voltaire*, dénoncé comme un homme de génie et comme un philoſophe à la foule des auteurs médiocres, et aux fanatiques de tous les partis, réunit dès-lors les mêmes ennemis dont les générations renouvelées pendant ſoixante ans, ont fatigué et trop ſouvent troublé ſa longue et glorieuſe carrière. Ces vers ſi célèbres :

Nos prêtres ne ſont pas ce qu'un vain peuple penſe;
Notre crédulité fait toute leur ſcience.

furent le premier cri d'une guerre que la mort même de *Voltaire* n'a pu éteindre.

A une repréſentation d'Oedipe, il parut ſur le théâtre, portant la queue du grand-prêtre. La maréchale de *Villars* demanda qui était ce jeune homme qui voulait faire tomber la pièce. On lui dit que c'était l'auteur. Cette étourderie, qui annonçait un homme ſi ſupérieur aux petiteſſes de l'amour propre, lui inſpira le déſir de le connaître. *Voltaire*, admis dans ſa ſociété, eut pour elle une paſſion, la première et la plus ſérieuſe qu'il ait éprouvée. Elle ne fut pas heureuſe, et l'enleva pendant aſſez long-temps à l'étude qui était déjà ſon premier beſoin; il n'en parla jamais depuis qu'avec le ſentiment du regret et preſque du remords.

Délivré de ſon amour, il continua la Henriade, et fit la tragédie d'Artémire. Une actrice formée par lui, et devenue à la fois ſa maîtreſſe et ſon élève, joua le principal rôle. Le public qui avait été juſte pour Oedipe, fut au moins ſévère pour Artémire; effet ordinaire de tout premier ſuccès. Une averſion ſecrète pour une ſupériorité reconnue n'en eſt pas la ſeule cauſe, mais elle fait profiter d'un ſentiment naturel qui nous rend d'autant moins faciles que nous eſpérons davantage.

Cette tragédie ne valut à *Voltaire* que la

permiſſion de revenir à Paris, dont une nouvelle calomnie et ſes liaiſons avec les ennemis du régent, et entre autres avec le duc de *Richelieu* et le fameux baron de *Gortz*, l'avaient fait éloigner. Ainſi cet ambitieux dont les vaſtes projets embraſſaient l'Europe, et menaçaient de la bouleverſer, avait choiſi pour ami, et preſque pour confident, un jeune poëte : c'eſt que les hommes ſupérieurs ſe devinent et ſe cherchent, qu'ils ont une langue commune qu'eux ſeuls peuvent parler et entendre.

En 1722, *Voltaire* accompagna madame de *Rupelmonde* en Hollande. Il voulait voir, à Bruxelles, *Rouſſeau* dont il plaignait les malheurs, et dont il eſtimait le talent poëtique. L'amour de ſon art l'emportait ſur le juſte mépris que le caractère de *Rouſſeau* devait lui inſpirer. *Voltaire* le conſulta ſur ſon poëme de la Ligue, lui lut l'Epître à *Uranie*, faite pour madame de *Rupelmonde*, et premier monument de ſa liberté de penſer, comme de ſon talent pour traiter en vers et rendre populaires les queſtions de métaphyſique ou de morale. De ſon côté, *Rouſſeau* lui récita une *Ode à la poſtérité*, *qui*, comme *Voltaire* le lui dit alors, à ce qu'on prétend, *ne devait pas aller à ſon adreſſe* ; et *le Jugement de Pluton*, allégorie ſatirique, et cependant auſſi promptement oubliée que l'ode. Les deux poëtes

ſe

se séparèrent ennemis irréconciliables. *Rousseau* se déchaîna contre *Voltaire*, qui ne répondit qu'après quinze ans de patience. On est étonné de voir l'auteur de tant d'épigrammes licencieuses, où les ministres de la religion sont continuellement livrés à la risée et à l'opprobre, donner sérieusement, pour cause de sa haine contre *Voltaire*, sa contenance évaporée pendant la messe, et l'Epître à *Uranie*. Mais *Rousseau* avait pris le masque de la dévotion; elle était alors un asile honorable pour ceux que l'opinion mondaine avait flétris, asile sûr et commode que malheureusement la philosophie, qui a fait tant d'autres maux, leur a fermé depuis sans retour.

En 1724, *Voltaire* donna Mariamne. C'était le sujet d'Artémire sous des noms nouveaux, avec une intrigue moins compliquée et moins romanesque; mais c'était surtout le style de *Racine*. La pièce fut jouée quarante fois. L'auteur combattit, dans la préface, l'opinion de *la Motte* qui, né avec beaucoup d'esprit et de raison, mais peu sensible à l'harmonie, ne trouvait dans les vers d'autre mérite que celui de la difficulté vaincue, et ne voyait dans la poësie qu'une forme de convention, imaginée pour soulager la mémoire, et à laquelle l'habitude seule fesait trouver des charmes. Dans ses lettres imprimées à la fin

d'Oedipe, il avait déjà combattu le même poëte qui regardait la règle des trois unités comme un autre préjugé.

On doit ſavoir gré à ceux qui oſent, comme *la Motte*, établir dans les arts des paradoxes contraires aux idées communes. Pour défendre les règles anciennes, on eſt obligé de les examiner ; ſi l'opinion reçue ſe trouve vraie, on a l'avantage de croire par raiſon ce qu'on croyait par habitude ; ſi elle eſt fauſſe, on eſt délivré d'une erreur.

Cependant il n'eſt pas rare de montrer de l'humeur contre ceux qui nous forcent à examiner ce que nous avons admis ſans réflexion. Les eſprits qui, comme *Montagne*, s'endorment tranquillement ſur l'oreiller du doute, ne ſont pas communs ; ceux qui ſont tourmentés du déſir d'atteindre à la vérité, ſont plus rares encore. Le vulgaire aime à croire, même ſans preuve, et chérit ſa ſécurité dans ſon aveugle croyance, comme une partie de ſon repos.

C'eſt vers la même époque que parut la Henriade ſous le nom de la Ligue. Une copie imparfaite, enlevée à l'auteur, fut imprimée furtivement ; et non-ſeulement il y était reſté des lacunes, mais on en avait rempli quelques-unes.

La France eut donc enfin un poëme épique.

On peut regretter ſans doute que *Voltaire*, qui a mis tant d'action dans ſes tragédies, qui y fait parler aux paſſions un langage ſi naturel et ſi vrai, qui a ſu également les peindre, et par l'analyſe des ſentimens qu'elles font éprouver, et par les traits qui leur échappent, n'ait point déployé dans la Henriade ces talens que nul homme n'a encore réunis au même degré ; mais un ſujet ſi connu, ſi près de nous, laiſſait peu de liberté à l'imagination du poëte. La paſſion ſombre et cruelle du fanatiſme, s'exerçant ſur les perſonnages ſubalternes, ne pouvait exciter que l'horreur. Une ambition hypocrite était la ſeule qui animât les chefs de la ligue. Le héros, brave, humain et galant, mais n'éprouvant que les malheurs de la fortune, et les éprouvant ſeul, ne pouvait intéreſſer que par ſa valeur et ſa clémence : enfin il était impoſſible que la converſion un peu forcée d'*Henri IV* formât jamais un dénouement bien héroïque.

Mais ſi, pour l'intérêt des événemens, pour la variété, pour le mouvement, la Henriade eſt inférieure aux poëmes épiques qui étaient alors en poſſeſſion de l'admiration générale, par combien de beautés neuves cette infériorité n'eſt-elle point compenſée ? Jamais une philoſophie ſi profonde et ſi vraie a-t-elle été embellie par des vers plus ſublimes

ou plus touchans ? quel autre poëme offre des caractères deſſinés avec plus de force et de nobleſſe, ſans rien perdre de leur vérité hiſtorique ? quel autre renferme une morale plus pure, un amour de l'humanité plus éclairé, plus libre des préjugés et des paſſions vulgaires ? Que le poëte faſſe agir ou parler ſes perſonnages, qu'il peigne les attentats du fanatiſme ou les charmes et les dangers de l'amour, qu'il tranſporte ſes lecteurs ſur un champ de bataille ou dans le ciel que ſon imagination a créé, par-tout il eſt philoſophe, par-tout il paraît profondément occupé des vrais intérêts du genre-humain. Du milieu même des fictions on voit ſortir de grandes vérités ſous un pinceau toujours brillant et toujours pur.

Parmi tous les poëmes épiques, la Henriade ſeule a un but moral ; non qu'on puiſſe dire qu'elle ſoit le développement d'une ſeule vérité, idée pédanteſque, à laquelle un poëte ne peut aſſujettir ſa marche, mais parce qu'elle reſpire par-tout la haine de la guerre et du fanatiſme, la tolérance et l'amour de l'humanité. Chaque poëme prend néceſſairement la teinte du ſiècle qui l'a vu naître ; et la Henriade eſt née dans le ſiècle de la raiſon. Auſſi plus la raiſon ſera de progrès parmi les hommes, plus ce poëme aura d'admirateurs.

On peut comparer la Henriade à l'Enéide : toutes deux portent l'empreinte du génie dans tout ce qui a dépendu du poëte, et n'ont que les défauts d'un fujet dont le choix a également été dicté par l'efprit national. Mais *Virgile* ne voulait que flatter l'orgueil des Romains, et *Voltaire* eut le motif plus noble de préferver les Français du fanatifme, en leur retraçant les crimes où il avait entraîné leurs ancêtres.

La Henriade, Oedipe et Mariamne avaient placé *Voltaire* bien au-deffus de fes contemporains, et femblaient lui affurer une carrière brillante, lorfqu'un événement fatal vint troubler fa vie. Il avait répondu par des paroles piquantes au mépris que lui avait témoigné un homme de la cour, qui s'en vengea en le fefant infulter par fes gens, fans compromettre fa fureté perfonnelle. Ce fut à la porte de l'hôtel de Sulli, où il dînait, qu'il reçut cet outrage dont le duc de *Sulli* ne daigna témoigner aucun reffentiment, perfuadé fans doute que les defcendans des Francs ont confervé droit de vie et de mort fur ceux des Gaulois. Les lois furent muettes ; le parlement de Paris, qui a puni ou fait punir de moindres outrages, lorfqu'ils ont eu pour objet quelqu'un de fes fubalternes, crut ne rien devoir à un fimple citoyen qui n'était

que le premier homme de lettres de la nation, et garda le ſilence.

Voltaire voulut prendre les moyens de venger l'honneur outragé, moyens autoriſés par les mœurs des nations modernes, et proſcrits par leurs lois : la baſtille, et au bout de ſix mois l'ordre de quitter Paris, furent la punition de ſes premières démarches. Le cardinal de *Fleuri* n'eut pas même la petite politique de donner à l'agreſſeur la plus légère marque de mécontentement. Ainſi lorſque les lois abandonnaient les citoyens, le pouvoir arbitraire les puniſſait de chercher une vengeance que ce ſilence rendait légitime, et que les principes de l'honneur preſcrivaient comme néceſſaire. Nous oſons croire que de notre temps la qualité d'homme ſerait plus reſpectée, que les lois ne ſeraient plus muettes devant le ridicule préjugé de la naiſſance, et que, dans une querelle entre deux citoyens, ce ne ſerait pas à l'offenſé que le miniſtère enlèverait ſa liberté et ſa patrie.

Voltaire fit encore à Paris un voyage ſecret et inutile ; il vit trop qu'un adverſaire, qui diſpoſait à ſon gré de l'autorité miniſtérielle et du pouvoir judiciaire, pourrait également l'éviter et le perdre. Il s'enſevelit dans la retraite, et dédaigna de s'occuper plus longtemps de ſa vengeance, ou plutôt il ne voulut

ſe venger qu'en accablant ſon ennemi du poids de ſa gloire, en le forçant d'entendre répéter, au bruit des acclamations de l'Europe, le nom qu'il avait voulu avilir.

L'Angleterre fut ſon aſile. *Newton* n'était plus, mais ſon eſprit régnait ſur ſes compatriotes qu'il avait inſtruits à ne reconnaître pour guides, dans l'étude de la nature, que l'expérience et le calcul. *Locke*, dont la mort était encore récente, avait donné le premier une théorie de l'ame humaine, fondée ſur l'expérience, et montré la route qu'il faut ſuivre en métaphyſique pour ne point s'égarer. La philoſophie de *Shaftersbury*, commentée par *Bolingbroke*, embellie par les vers de *Pope*, avait fait naître en Angleterre un déiſme qui annonçait une morale fondée ſur des motifs faits pour émouvoir les ames élevées, ſans offenſer la raiſon.

Cependant en France les meilleurs eſprits cherchaient encore à ſubſtituer, dans nos écoles, les hypothèſes de *Deſcartes* aux abſurdités de la phyſique ſcolaſtique : une thèſe où l'on ſoutenait ſoit le ſyſtême de *Copernic*, ſoit les tourbillons, était une victoire ſur les préjugés. Les idées innées étaient devenues preſque un article de foi aux yeux des dévots, qui d'abord les avaient priſes pour une héréſie. *Mallebranche*, qu'on croyait entendre, était

le philoſophe à la mode. On paſſait pour un eſprit fort lorſqu'on ſe permettait de regarder l'exiſtence de *cinq propoſitions* dans le livre illiſible de *Janſénius*, comme un fait indifférent au bonheur de l'eſpèce humaine, ou qu'on oſait lire *Bayle* ſans la permiſſion d'un docteur en théologie.

Ce contraſte devait exciter l'enthouſiaſme d'un homme qui, comme *Voltaire*, avait dès ſon enfance ſecoué tous les préjugés. L'exemple de l'Angleterre lui montrait que la vérité n'eſt pas faite pour reſter un ſecret entre les mains de quelques philoſophes, et d'un petit nombre de gens du monde inſtruits, ou plutôt endoctrinés par les philoſophes; riant avec eux des erreurs dont le peuple eſt la victime, mais s'en rendant eux-mêmes les défenſeurs, lorſque leur état ou leurs places leur y fait trouver un intérêt chimérique ou réel, et prêts à laiſſer proſcrire ou même à perſécuter leurs précepteurs, s'ils oſent dire ce qu'eux-mêmes penſent en ſecret.

Dès ce moment *Voltaire* ſe ſentit appelé à détruire les préjugés de toute eſpèce, dont ſon pays était l'eſclave. Il ſentit la poſſibilité d'y réuſſir par un mélange heureux d'audace et de ſoupleſſe, en ſachant tantôt céder aux temps, tantôt en profiter ou les faire naître; en ſe ſervant tour à tour, avec adreſſe, du

raiſonnement

raiſonnement, de la plaiſanterie, du charme des vers ou des effets du théâtre; en rendant enfin la raiſon aſſez ſimple pour devenir populaire, aſſez aimable pour ne pas effrayer la frivolité, aſſez piquante pour être à la mode. Ce grand projet de ſe rendre, par les ſeules forces de ſon génie, le bienfaiteur de tout un peuple en l'arrachant à ſes erreurs, enflamma l'ame de *Voltaire*, échauffa ſon courage. Il jura d'y conſacrer ſa vie, et il a tenu parole.

La tragédie de Brutus fut le premier fruit de ſon voyage en Angleterre.

Depuis Cinna notre théâtre n'avait point retenti des fiers accens de la liberté; et, dans Cinna, ils étaient étouffés par ceux de la vengeance. On trouva dans Brutus la force de *Corneille* avec plus de pompe et d'éclat, avec un naturel que *Corneille* n'avait pas, et l'élégance ſoutenue de *Racine*. Jamais les droits d'un peuple opprimé n'avaient été expoſés avec plus de force, d'éloquence, de préciſion même, que dans la ſeconde ſcène de Brutus. Le cinquième acte eſt un chef-d'œuvre de pathétique.

On a reproché au poëte d'avoir introduit l'amour dans ce ſujet ſi impoſant et ſi terrible, et ſurtout un amour ſans un grand intérêt; mais *Titus* entraîné par un autre motif que l'amour, eût été avili; la ſévérité de *Brutus*

n'eût plus déchiré l'ame des ſpectateurs ; et ſi cet amour eût trop intéreſſé, il était à craindre que leur cœur n'eût trahi la cauſe de Rome. Ce fut après cette pièce que *Fontenelle* dit à *Voltaire*, *qu'il ne le croyait point propre à la tragédie, que ſon ſtyle était trop fort, trop pompeux, trop brillant. — Je vais donc relire vos paſtorales*, lui répondit *Voltaire*.

Il crut alors pouvoir aſpirer à une place à l'académie françaiſe, et on pouvait le trouver modeſte d'avoir attendu ſi long-temps ; mais il n'eut pas même l'honneur de balancer les ſuffrages. *Le Gros de Boze* prononça, d'un ton doctoral, que *Voltaire* ne ferait jamais un perſonnage académique.

Ce de *Boze*, oublié aujourd'hui, était un de ces hommes qui, avec peu d'eſprit et une ſcience médiocre, ſe gliſſent dans les maiſons des grands et des gens en place, et y réuſſiſſent parce qu'ils ont préciſément ce qu'il faut pour ſatisfaire la vanité d'avoir chez ſoi des gens de lettres, et que leur eſprit ne peut ni inſpirer la crainte ni humilier l'amour propre. De *Boze* était d'ailleurs un perſonnage important ; il exerçait alors à Paris l'emploi d'inſpecteur de la librairie, que depuis la magiſtrature a uſurpé ſur les gens de lettres, à qui l'avidité des hommes riches ou accrédités ne laiſſe que les places dont les fonctions perſonnelles exigent des lumières et des talens.

Après Brutus, *Voltaire* fit la Mort de Céſar, ſujet déjà traité par *Shakeſpeare* dont il imita quelques ſcènes en les embelliſſant. Cette tragédie ne fut jouée qu'au bout de quelques années, et dans un collége. Il n'oſait riſquer ſur le théâtre une pièce ſans amour, ſans femmes, et une tragédie en trois actes ; car les innovations peu importantes ne ſont pas toujours celles qui ſoulèvent le moins les ennemis de la nouveauté. Les petits eſprits doivent être plus frappés des petites choſes. Cependant un ſtyle noble, hardi, figuré, mais toujours naturel et vrai ; un langage digne du vainqueur et des libérateurs du monde ; la force et la grandeur des caractères, le ſens profond qui règne dans les diſcours de ces derniers Romains, occupent et attachent les ſpectateurs faits pour ſentir ce mérite, les hommes qui ont dans le cœur ou dans l'eſprit quelque rapport avec ces grands perſonnages, ceux qui aiment l'hiſtoire, les jeunes gens enfin, encore pleins de ces objets que l'éducation a mis ſous leurs yeux.

Les tragédies hiſtoriques, comme Cinna, la Mort de Pompée, Brutus, Rome ſauvée, le Triumvirat de *Voltaire*, ne peuvent avoir l'intérêt du Cid, d'Iphigénie, de Zaïre, ou de Mérope. Les paſſions douces et tendres du cœur humain ne pourraient s'y développer

ſans diſtraire du tableau hiſtorique qui en eſt le ſujet; les événemens ne peuvent y être diſpoſés avec la même liberté pour les faire ſervir à l'effet théâtral. Le poëte y eſt bien moins maître des caractères. L'intérêt, qui eſt celui d'une nation ou d'une grande révolution, plutôt que celui d'un individu, eſt dès-lors bien plus faible, parce qu'il dépend de ſentimens moins perſonnels et moins énergiques.

Mais, loin de proſcrire ce genre, comme plus froid, comme moins favorable au génie dramatique du poëte, il faudrait l'encourager, parce qu'il ouvre un champ vaſte au génie poëtique, qui peut y développer toutes les grandes vérités de la politique; parce qu'il offre de grands tableaux hiſtoriques, et qu'enfin c'eſt celui qu'on peut employer avec plus de ſuccès à élever l'ame et à la former. On doit, ſans doute, placer au premier rang les poëmes qui, comme Mahomet, comme Alzire, ſont à la fois des tragédies intéreſſantes ou terribles, et de grands tableaux; mais ces ſujets ſont très-rares, et ils exigent des talens que *Voltaire* ſeul a réunis juſqu'ici.

On ne voulut point permettre d'imprimer la Mort de Céſar. On fit un crime à l'auteur des ſentimens républicains répandus dans ſa pièce; imputation d'autant plus ridicule que chacun parle ſon langage, que *Brutus*

n'en eſt pas plus le héros que *Céſar* ; que le poëte, dans un genre purement hiſtorique, en traçant ſes portraits d'après l'hiſtoire, en a conſervé l'impartialité. Mais, ſous le gouvernement à la fois tyrannique et puſillanime du cardinal de *Fleuri*, le langage de la ſervitude était le ſeul qui pût paraître innocent.

Qui croirait aujourd'hui que l'élégie ſur la mort de mademoiſelle *le Couvreur*, ait été pour *Voltaire* le ſujet d'une perſécution ſérieuſe qui l'obligea de quitter la capitale, où il ſavait qu'heureuſement l'abſence fait tout oublier, même la fureur de perſécuter !

Les théâtres ſont une inſtitution vraiment utile : c'eſt par eux qu'une jeuneſſe inappliquée et frivole conſerve encore quelque habitude de ſentir et de penſer, que les idées morales ne lui deviennent point abſolument étrangères, que les plaiſirs de l'eſprit exiſtent pour elle. Les ſentimens qu'excite la repréſentation d'une tragédie, élèvent l'ame, l'épurent, la tirent de cette apathie, de cette perſonnalité, maladies auxquelles l'homme riche et diſſipé eſt condamné par la nature. Les ſpectacles forment en quelque ſorte un lien entre la claſſe des hommes qui penſent et celle des hommes qui ne penſent point. Ils adouciſſent l'auſtérité des uns, et tempèrent dans les autres la dureté qui naît de l'orgueil et de

la légèreté. Mais, par une fatalité singulière, dans le pays où l'art du théâtre a été porté au plus haut degré de perfection, les acteurs, à qui le public doit le plus noble de ses plaisirs, condamnés par la religion, sont flétris par un préjugé ridicule.

Voltaire osa le combattre. Indigné qu'une actrice célèbre, long-temps l'objet de l'enthousiasme, enlevée par une mort prompte et cruelle, fût, en qualité d'excommuniée, privée de la sépulture, il s'éleva et contre la nation frivole qui soumettait lâchement sa tête à un joug honteux, et contre la pusillanimité des gens en place qui laissaient tranquillement flétrir ce qu'ils avaient admiré. Si les nations ne se corrigent guère, elles souffrent du moins les leçons avec patience. Mais les prêtres, à qui les parlemens ne laissaient plus excommunier que les sorciers et les comédiens, furent irrités qu'un poëte osât leur disputer la moitié de leur empire, et les gens en place ne lui pardonnèrent point de leur avoir reproché leur indigne faiblesse.

Voltaire sentit qu'un grand succès au théâtre pouvait seul, en lui assurant la bienveillance publique, le défendre contre le fanatisme. Dans les pays où il n'existe aucun pouvoir populaire, toute classe d'hommes qui a un point de ralliement, devient une sorte de

puiſſance. Un auteur dramatique eſt ſous la ſauvegarde des ſociétés pour leſquelles le ſpectacle eſt un amuſement ou une reſſource. Ce public, en applaudiſſant à des alluſions, bleſſe ou flatte la vanité des gens en place, décourage ou ranime les partis élevés contre eux, et ils n'oſent le braver ouvertement. *Voltaire* donna donc Eryphile qui ne remplit point ſon but; mais, loin de ſe laiſſer abattre par ce revers, il ſaiſit le ſujet de Zaïre, en conçoit le plan, achève l'ouvrage en dix-huit jours, et elle paraît ſur le théâtre quatre mois après Eryphile.

Le ſuccès paſſa ſes eſpérances. Cette pièce eſt la première où, quittant les traces de *Corneille* et de *Racine*, il ait montré un art, un talent et un ſtyle qui n'étaient plus qu'à lui. Jamais un amour plus vrai, plus paſſionné n'avait arraché de ſi douces larmes; jamais aucun poëte n'avait peint les fureurs de la jalouſie dans une ame ſi tendre, ſi naïve, ſi généreuſe. On aime *Oroſmane*, lors même qu'il fait frémir; il immole *Zaïre*, cette *Zaïre* ſi intéreſſante, ſi vertueuſe, et on ne peut le haïr. Et, s'il était poſſible de ſe diſtraire d'*Oroſmane* et de *Zaïre*, combien la religion n'eſt-elle pas impoſante dans le vieux *Luſignan!* quelle nobleſſe le fanatique *Néreſtan* met dans ſes reproches! avec quel art le poëte a ſu

préſenter ces chrétiens qui viennent troubler une union ſi touchante ! Une femme ſenſible et pieuſe pleure ſur *Zaïre* qui a ſacrifié à ſon Dieu, ſon amour et ſa vie, tandis qu'un homme étranger au chriſtianiſme pleure *Zaïre* dont le cœur égaré, par ſa tendreſſe pour ſon père, s'immole au préjugé ſuperſtitieux qui lui défend d'aimer un homme d'une ſecte étrangère : et c'eſt-là le chef-d'œuvre de l'art. Pour quiconque ne croit point aux livres juifs, Athalie n'eſt que l'école du fanatiſme, de l'aſſaſſinat et du menſonge. Zaïre eſt dans toutes les opinions, comme pour tous les pays, la tragédie des cœurs tendres et des ames pures.

Elle fut ſuivie d'Adélaïde du Gueſclin, également fondée ſur l'amour, et où, comme dans Zaïre, des héros français, des événemens de notre hiſtoire, rappelés en beaux vers, ajoutaient encore à l'intérêt : mais c'était le patriotiſme d'un citoyen qui ſe plaît à rappeler des noms reſpectés et de grandes époques, et non ce *patriotiſme d'antichambre*, qui depuis a tant réuſſi ſur la ſcène française.

Adélaïde n'eut point de ſuccès. Un plaiſant du parterre avait empêché de finir Mariamne, en criant : *La reine boit ;* un autre fit tomber Adélaïde, en répondant : *Couſſi*, *couſſi*, à ce mot ſi noble, ſi touchant de *Vendôme : Es-tu content*, *Couci ?*

Cette même pièce reparut ſous le nom du Duc de Foix, corrigée moins d'après le ſentiment de l'auteur que ſur les jugemens des critiques ; elle réuſſit mieux. Mais lorſque, long-temps après, les trois coups de marteau du Philoſophe ſans le ſavoir eurent appris qu'on ne ſifflerait plus le coup de canon d'Adélaïde, lorſqu'elle ſe remontra ſur la ſcène, malgré *Voltaire* qui ſe ſouvenait moins des beautés de ſa pièce que des critiques qu'elle avait eſſuyées ; alors elle enleva tous les ſuffrages, alors on ſentit toute la beauté du rôle de *Vendôme* auſſi amoureux qu'*Oroſmane*; l'un, jaloux par la ſuite d'un caractère impérieux, l'autre par l'excès de ſa paſſion ; l'un tyrannique par l'impétuoſité et la hauteur naturelle de ſon ame, l'autre par un malheur attaché à l'habitude du pouvoir abſolu. *Oroſmane*, tendre, déſintéreſſé dans ſon amour, ſe rend coupable dans un moment de délire où le plonge une erreur excuſable, et s'en punit en s'immolant lui-même ; *Vendôme*, plus perſonnel, appartenant à ſa paſſion plus qu'à ſa maîtreſſe, forme, avec une fureur plus tranquille, le projet de ſon crime, mais l'expie par ſes remords et par le ſacrifice de ſon amour. L'un montre les excès et les malheurs où la violence des paſſions entraîne les ames généreuſes ; l'autre, ce que peuvent le repentir

et le ſentiment de la vertu ſur les ames fortes, mais abandonnées à leurs paſſions.

On prétend que le Temple du Goût nuiſit beaucoup au ſuccès d'Adélaïde. Dans cet ouvrage charmant, *Voltaire* jugeait les écrivains du ſiècle paſſé, et même quelques-uns de ſes contemporains. Le temps a confirmé tous ſes jugemens ; mais alors ils parurent autant de ſacriléges. En obſervant cette intolérance littéraire, cette néceſſité impoſée à tout écrivain qui veut conſerver ſon repos, de reſpecter les opinions établies ſur le mérite d'un orateur ou d'un poëte ; cette fureur avec laquelle le public pourſuit ceux qui oſent, ſur les objets même les plus indifférens, ne penſer que d'après eux-mêmes ; on ſerait tenté de croire que l'homme eſt intolérant par ſa nature. L'eſprit, le génie, la raiſon, ne garantiſſent pas toujours de ce malheur. Il eſt bien peu d'hommes qui n'aient pas en ſecret quelques idoles dont ils ne voient point de ſang froid qu'on oſe affaiblir ou détruire le culte.

Dans le grand nombre, ce ſentiment a pour origine l'orgueil et l'envie. On regarde, comme affectant ſur nous une ſupériorité qui nous bleſſe, l'écrivain qui, en critiquant ceux que nous admirons, a l'air de ſe croire ſupérieur à eux, et dès-lors à nous-mêmes. On craint qu'en abattant la ſtatue de l'homme qui n'eſt

plus, il ne prétende élever à ſa place celle d'un homme vivant dont la gloire eſt toujours un ſpectacle affligeant pour la médiocrité. Mais ſi des eſprits ſupérieurs s'abandonnent à cette eſpèce d'intolérance, cette faibleſſe excuſable et paſſagère, née de la pareſſe et de l'habitude, cède bientôt à la vérité, et ne produit ni l'injuſtice ni la perſécution.

Dans ſa retraite, *Voltaire* avait conçu l'heureux projet de faire connaître à ſa nation la philoſophie, la littérature, les opinions, les ſectes de l'Angleterre; et il fit ſes Lettres ſur les Anglais (*). *Newton*, dont on ne connaiſſait en France ni les opinions philoſophiques, ni le ſyſtème du monde, ni preſque même les expériences ſur la lumière; *Locke*, dont le livre traduit en français, n'avait été lu que par un petit nombre de philoſophes; *Bacon*, qui n'était célèbre que comme chancelier; *Shakeſpeare*, dont le génie et les fautes groſſières ſont un phénomène dans l'hiſtoire de la littérature; *Congrève*, *Wicherley*, *Addiſſon*, *Pope*, dont les noms étaient preſque inconnus même de nos gens de lettres; ces quakers fanatiques, ſans être perſécuteurs, inſenſés dans leur dévotion, mais les plus raiſonnables

(*) La matière de ces lettres eſt répandue, ſous d'autres titres, dans les Oeuvres, et principalement dans le Dictionnaire philoſophique.

des chrétiens dans leur croyance et dans leur morale, ridicules aux yeux du reste des hommes pour avoir outré deux vertus, l'amour de la paix et celui de l'égalité ; les autres sectes qui se partageaient l'Angleterre ; l'influence qu'un esprit général de liberté y exerce sur la littérature, sur la philosophie, sur les arts, sur les opinions, sur les mœurs ; l'histoire de l'insertion de la petite vérole, reçue presque sans obstacle, et examinée sans prévention, malgré la singularité et la nouveauté de cette pratique : tels furent les objets principaux traités dans cet ouvrage.

Fontenelle avait le premier fait parler, à la raison et à la philosophie, un langage agréable et piquant ; il avait su répandre sur les sciences la lumière d'une philosophie toujours sage, souvent fine, quelquefois profonde : dans les Lettres de *Voltaire*, on trouve le mérite de *Fontenelle* avec plus de goût, de naturel, de hardiesse et de gaieté. Un vieil attachement aux erreurs de *Descartes* n'y vient pas répandre sur la vérité des ombres qui la cachent ou la défigurent. C'est la logique et la plaisanterie des *Provinciales*, mais s'exerçant sur de plus grands objets, n'étant jamais corrompues par un vernis de dévotion monacale,

Cet ouvrage fut parmi nous l'époque d'une révolution ; il commença à y faire naître le

goût de la philoſophie et de la littérature anglaiſe ; à nous intéreſſer aux mœurs, à la politique, aux connaiſſances commerciales de ce peuple ; à répandre ſa langue parmi nous. Depuis, un engouement puéril a pris la place de l'ancienne indifférence ; et, par une ſingularité remarquable, *Voltaire* a eu encore la gloire de le combattre et d'en diminuer l'influence.

Il nous avait appris à ſentir le mérite de *Shakeſpeare*, et à regarder ſon théâtre comme une mine d'où nos poëtes pourraient tirer des tréſors ; et lorſqu'un ridicule enthouſiaſme a préſenté comme un modèle à la nation de *Racine* et de *Voltaire*, ce poëte éloquent, mais ſauvage et bizarre, et a voulu nous donner pour des tableaux énergiques et vrais de la nature, ſes toiles chargées de compoſitions abſurdes, et de caricatures dégoûtantes et groſſières, *Voltaire* a défendu la cauſe du goût et de la raiſon. Il nous avait reproché la trop grande timidité de notre théâtre ; il fut obligé de nous reprocher d'y vouloir porter la licence barbare du théâtre anglais.

La publication de ces Lettres excita une perſécution dont, en les liſant aujourd'hui, on aurait peine à concevoir l'acharnement ; mais il y combattait les idées innées ; et les docteurs croyaient alors que, s'ils n'avaient

point d'idées innées, il n'y aurait pas de caractères aſſez ſenſibles pour diſtinguer leur ame de celle des bêtes. D'ailleurs il y ſoutenait avec *Locke*, qu'il n'était pas rigoureuſement prouvé que DIEU n'aurait pas le pouvoir, s'il le voulait abſolument, de donner à un élément de la matière la faculté de penſer; et c'était aller contre le privilége des théologiens qui prétendent ſavoir à point nommé, et ſavoir ſeuls, tout ce que DIEU a penſé, tout ce qu'il a fait ou pu faire, depuis et même avant le commencement du monde.

Enfin il y examinait quelques paſſages des *Penſées de Paſcal*, ouvrage que les jéſuites mêmes étaient obligés de reſpecter malgré eux, comme ceux de S[t] *Auguſtin*; on fut ſcandaliſé de voir un poëte, un laïque, oſer juger *Paſcal*. Il ſemblait qu'attaquer le ſeul des défenſeurs de la religion chrétienne qui eût auprès des gens du monde la réputation d'un grand-homme, c'était attaquer la religion même, et que ſes preuves ſeraient affaiblies ſi le géomètre, qui avait promis de ſe conſacrer à ſa défenſe, était convaincu d'avoir ſouvent mal raiſonné.

Le clergé demanda la ſuppreſſion des Lettres ſur les Anglais, et l'obtint par un arrêt du conſeil. Ces arrêts ſe donnent ſans examen, comme une eſpèce de dédommagement du

ſubſide que le gouvernement obtient des aſſemblées du clergé, et une récompenſe de leur facilité à l'accorder. Les miniſtres oublient que l'intérêt de la puiſſance ſéculière n'eſt pas de maintenir, mais de laiſſer détruire, par les progrès de la raiſon, l'empire dont les prêtres ont ſi long-temps abuſé avec tant de barbarie; et qu'il n'eſt pas d'une bonne politique d'acheter la paix de ſes ennemis, en leur ſacrifiant ſes défenſeurs.

Le parlement brûla le livre, ſuivant un uſage jadis inventé par *Tibère*, et devenu ridicule depuis l'invention de l'imprimerie; mais il eſt des gens auxquels il faut plus de trois ſiècles pour commencer à s'apercevoir d'une abſurdité.

Toute cette perſécution s'exerçait dans le temps même où les miracles du diacre *Pâris* et ceux du père *Girard* couvraient les deux partis de ridicule et d'opprobre. Il était juſte qu'ils ſe réuniſſent contre un homme qui oſait prêcher la raiſon. On alla juſqu'à ordonner des informations contre l'auteur des *Lettres philoſophiques*. Le garde des ſceaux fit exiler *Voltaire* qui, alors abſent, fut averti à temps, évita les gens envoyés pour le conduire au lieu de ſon exil, et aima mieux combattre de loin et d'un lieu sûr. Ses amis prouvèrent qu'il n'avait pas manqué à ſa

promeſſe de ne point publier ſes Lettres en France, et qu'elles n'avaient paru que par l'infidélité d'un relieur. Heureuſement le garde des ſceaux était plus zélé pour ſon autorité que pour la religion, et beaucoup plus miniſtre que dévot. L'orage s'apaiſa, et *Voltaire* eut la permiſſion de reparaître à Paris.

Le calme ne dura qu'un inſtant. L'Epître à *Uranie*, juſqu'alors renfermée dans le ſecret, fut imprimée ; et pour échapper à une perſécution nouvelle, *Voltaire* fut obligé de la déſavouer et de l'attribuer à l'abbé *Chaulieu*, mort depuis pluſieurs années. Cette imputation lui feſait honneur comme poëte, ſans nuire à ſa réputation de chrétien. (*)

La néceſſité de mentir pour déſavouer un ouvrage, eſt une extrémité qui répugne également à la conſcience et à la nobleſſe du caractère ; mais le crime eſt pour les hommes injuſtes qui rendent ce déſaveu néceſſaire à la ſureté de celui qu'ils y forcent. Si vous avez érigé en crime ce qui n'en eſt pas un, ſi vous avez porté atteinte, par des lois abſurdes, ou par des lois arbitraires, au droit naturel qu'ont tous les hommes, non-ſeulement d'avoir une opinion, mais de la rendre publique ; alors vous méritez de perdre celui qu'a chaque homme d'entendre la vérité de la

(*) Voyez les Oeuvres de *Chaulieu*.

bouche

bouche d'un autre, droit qui fonde ſeul l'obligation rigoureuſe de ne pas mentir. S'il n'eſt pas permis de tromper, c'eſt parce que, tromper quelqu'un, c'eſt lui faire un tort, ou s'expoſer à lui en faire un; mais le tort ſuppoſe un droit, et perſonne n'a celui de chercher à s'aſſurer les moyens de commettre une injuſtice.

Nous ne diſculpons point *Voltaire* d'avoir donné ſon ouvrage à l'abbé *Chaulieu;* une telle imputation, indifférente en elle-même, n'eſt, comme on ſait, qu'une plaiſanterie. C'eſt une arme qu'on donne aux gens en place, lorſqu'ils ſont diſpoſés à l'indulgence, ſans oſer en convenir, et dont ils ſe ſervent pour repouſſer les perſécuteurs plus ſérieux et plus acharnés.

L'indiſcrétion avec laquelle les amis de *Voltaire* récitèrent quelques fragmens de la Pucelle, fut la cauſe d'une nouvelle perſécution. Le garde des ſceaux menaça le poëte d'*un cu de baſſe foſſe, ſi jamais il paraiſſait rien de cet ouvrage.* A une longue diſtance du temps où ces tyrans ſubalternes, ſi bouffis d'une puiſſance éphémère, ont oſé tenir un tel langage à des hommes qui ſont la gloire de leur patrie et de leur ſiècle, le ſentiment de mépris qu'on éprouve ne laiſſe plus de place à l'indignation. L'oppreſſeur et l'opprimé ſont égale-

ment dans la tombe, mais le nom de l'opprimé, porté par la gloire aux ſiècles à venir, préſerve ſeul de l'oubli, et dévoue à une honte éternelle celui de ſes lâches perſécuteurs.

Ce fut dans le cours de ces orages que le lieutenant de police *Hérault* dit un jour à *Voltaire : Quoique vous écriviez, vous ne viendrez pas à bout de détruire la religion chrétienne.* — *C'eſt ce que nous verrons*, répondit-il. (*)

Dans un moment où l'on parlait beaucoup d'un homme arrêté ſur une lettre de cachet ſuſpecte de fauſſeté, il demanda au même magiſtrat ce qu'on feſait à ceux qui fabriquaient de fauſſes lettres de cachet. — *On les pend.* — *C'eſt toujours bien fait, en attendant qu'on traite de même ceux qui en ſignent de vraies.*

Fatigué de tant de perſécutions, *Voltaire* crut alors devoir changer ſa manière de vivre. Sa fortune lui en laiſſait la liberté. Les philoſophes anciens vantaient la pauvreté comme la ſauvegarde de l'indépendance ; *Voltaire* voulut devenir riche pour être indépendant ; et il eut également raiſon. On ne connaiſſait point chez les anciens ces richeſſes ſecrètes qu'on peut s'aſſurer à la fois dans différens pays, et mettre à l'abri de tous les orages. L'abus des confiſcations y rendait les richeſſes auſſi dangereuſes par elles-mêmes que la gloire

(*) Voyez la Correſpondance générale.

ou la faveur populaire. L'immenſité de l'empire romain, et la petiteſſe des républiques grecques, empêchaient également de ſouſtraire à ſes ennemis ſes richeſſes et ſa perſonne. La différence des mœurs entre les nations voiſines, l'ignorance preſque générale de toute langue étrangère, une moins grande communication entre les peuples, étaient autant d'obſtacles au changement de patrie.

D'un autre côté, les anciens connaiſſaient moins ces aiſances de la vie, néceſſaires parmi nous à tous ceux qui ne ſont point nés dans la pauvreté. Leur climat les aſſujettiſſait à moins de beſoins réels, et les riches donnaient plus à la magnificence, aux raffinemens de la débauche, aux excès, aux fantaiſies, qu'aux commodités habituelles et journalières. Ainſi, en même temps qu'il leur était à la fois plus facile d'être pauvres, et plus difficile d'être riches ſans danger, les richeſſes n'étaient pas chez eux, comme parmi nous, un moyen de ſe ſouſtraire à une oppreſſion injuſte.

Ne blâmons donc point un philoſophe d'avoir, pour aſſurer ſon indépendance, préféré les reſſources que les mœurs de ſon ſiècle lui préſentaient, à celles qui convenaient à d'autres mœurs et à d'autres temps.

Voltaire avait hérité de ſon père et de ſon frère une fortune honnête; l'édition de la

Henriade, faite à Londres, l'avait augmentée ; des ſpéculations heureuſes dans les fonds publics y ajoutèrent encore : ainſi, à l'avantage d'avoir une fortune qui aſſurait ſon indépendance, il joignit celui de ne la devoir qu'à lui-même. L'uſage qu'il en fit aurait dû la lui faire pardonner.

Des ſecours à des gens de lettres, des encouragemens à des jeunes gens en qui il croyait apercevoir le germe du talent, en abſorbaient une grande partie. C'eſt ſurtout à cet uſage qu'il deſtinait le faible profit qu'il tirait de ſes ouvrages ou de ſes pièces de théâtre ; lorſqu'il ne les abandonnait pas aux comédiens. Jamais auteur ne fut cependant plus cruellement accuſé d'avoir eu des torts avec ſes libraires ; mais ils avaient à leurs ordres toute la canaille littéraire, avide de calomnier la conduite de l'homme dont ils ſavaient trop qu'ils ne pouvaient étouffer les ouvrages. L'orgueilleuſe médiocrité, quelques hommes de mérite bleſſés d'une ſupériorité trop inconteſtable, les gens du monde toujours empreſſés d'avilir des talens et des lumières, objets ſecrets de leur envie, les dévots intéreſſés à décrier *Voltaire* pour avoir moins à le craindre : tous s'empreſſaient d'accueillir les calomnies des libraires et des *Zoïles*. Mais les preuves de la fauſſeté de ces imputations

ſubſiſtent encore avec celles des bienfaits dont *Voltaire* a comblé quelques-uns de ſes calomniateurs ; et nous n'avons pu les voir ſans gémir, et ſur le malheur du génie condamné à la calomnie, triſte compenſation de la gloire, et ſur cette honteuſe facilité à croire tout ce qui peut diſpenſer d'admirer.

Voltaire n'ayant donc beſoin, pour ſa fortune, ni de cultiver des protecteurs, ni de ſolliciter des places, ni de négocier avec des libraires, renonça au ſéjour de la capitale. Juſqu'au miniſtère du cardinal de *Fleuri*, et juſqu'à ſon voyage en Angleterre, il avait vécu dans le plus grand monde. Les princes, les grands, ceux qui étaient à la tête des affaires, les gens à la mode, les femmes les plus brillantes, étaient recherchés par lui et le recherchaient. Par-tout il plaiſait, il était fêté, mais par-tout il inſpirait l'envie et la crainte. Supérieur par ſes talens, il l'était encore par l'eſprit qu'il montrait dans la converſation ; il y portait tout ce qui rend aimables les gens d'un eſprit frivole, et y mêlait les traits d'un eſprit ſupérieur. Né avec le talent de la plaiſanterie, ſes mots étaient ſouvent répétés, et c'en était aſſez pour qu'on donnât le nom de méchanceté à ce qui n'était que l'expreſſion vraie de ſon jugement, rendue piquante par la tournure naturelle de ſon eſprit.

A ſon retour d'Angleterre, il ſentit que, dans les ſociétés où l'amour propre et la vanité raſſemblent les hommes, il trouverait peu d'amis; et il ceſſa de s'y répandre, ſans cependant rompre avec elles. Le goût qu'il y avait pris pour la magnificence, pour la grandeur, pour tout ce qui eſt brillant et recherché, était devenu une habitude; il le conſerva même dans la retraite; ce goût embellit ſouvent ſes ouvrages; il influa quelquefois ſur ſes jugemens. Rendu à ſa patrie, il ſe réduiſit à ne vivre habituellement qu'avec un petit nombre d'amis. Il avait perdu M. de *Génonville* et M. de *Maiſons* dont il a pleuré la mort dans des vers ſi touchans, monumens de cette ſenſibilité vraie et profonde que la nature avait miſe dans ſon cœur, que ſon génie répandit dans ſes ouvrages, et qui fut le germe heureux de ce zèle ardent pour le bonheur des hommes, noble et dernière paſſion de ſa vieilleſſe. Il lui reſtait M. d'*Argental* dont la longue vie n'a été qu'un ſentiment de tendreſſe et d'admiration pour *Voltaire*, et qui en fut récompenſé par ſon amitié et ſa confiance; il lui reſtait MM. de *Formont* et de *Cideville* qui étaient les confidens de ſes ouvrages et de ſes projets.

Mais vers le temps de ces perſécutions, une autre amitié vint lui offrir des conſolations

plus douces, et augmenter ſon amour pour la retraite. C'était celle de la marquiſe *du Châtelet*, paſſionnée comme lui pour l'étude et pour la gloire; philoſophe, mais de cette philoſophie qui prend ſa ſource dans une ame forte et libre ; ayant approfondi la métaphyſique et la géométrie, aſſez pour analyſer *Leibnitz* et pour traduire *Newton ;* cultivant les arts, mais ſachant les juger et leur préférer la connaiſſance de la nature et des hommes ; n'aimant de l'hiſtoire que les grands réſultats qui portent la lumière ſur les ſecrets de la nature humaine; ſupérieure à tous les préjugés par la force de ſon caractère comme par celle de ſa raiſon, et n'ayant pas la faibleſſe de cacher combien elle les dédaignait; ſe livrant aux frivolités de ſon ſexe, de ſon état et de ſon âge, mais les mépriſant et les abandonnant ſans regret pour la retraite, le travail et l'amitié; excitant enfin, par ſa ſupériorité, la jalouſie des femmes, et même de la plupart des hommes avec leſquels ſon rang l'obligeait de vivre, et leur pardonnant ſans effort. Telle était l'amie que choiſit *Voltaire* pour paſſer avec lui des jours remplis par le travail, et embellis par leur amitié commune.

Fatigué de querelles littéraires, révolté de voir la ligue que la médiocrité avait formée contre lui, ſoutenue en ſecret par des hommes

que leur mérite eût dû préſerver de cette indigne aſſociation ; trouvant, depuis qu'il avait oſé dire des vérités, autant de délateurs qu'il avait de critiques, et les voyant armer ſans ceſſe contre lui la religion et le gouvernement, parce qu'il feſait bien des vers, il chercha dans les ſciences une occupation plus tranquille.

Il voulut donner une expoſition élémentaire des découvertes de *Newton* ſur le ſyſtême du monde et ſur la lumière, les mettre à la portée de tous ceux qui avaient une légère teinture des ſciences mathématiques, et faire connaître en même temps les opinions philoſophiques de *Newton*, et ſes idées ſur la chronologie ancienne.

Lorſque ces Elémens parurent, le cartéſianiſme dominait encore, même dans l'académie des ſciences de Paris. Un petit nombre de jeunes géomètres avaient eu ſeuls le courage de l'abandonner, et il n'exiſtait, dans notre langue, aucun ouvrage où l'on pût prendre une idée des grandes découvertes publiées en Angleterre depuis un demi-ſiècle.

Cependant on refuſa un privilége à l'auteur. Le chancelier d'*Agueſſeau* s'était fait cartéſien dans ſa jeuneſſe, parce que c'était alors la mode parmi ceux qui ſe piquaient de s'élever au-deſſus des préjugés vulgaires ; et ſes

ſentimens

ſentimens politiques et religieux s'uniſſaient contre *Newton* à ſes opinions philoſophiques. Il trouvait qu'un chancelier de France ne devait pas ſouffrir qu'un philoſophe anglais, à peine chrétien, l'emportât ſur un français qu'on ſuppoſait orthodoxe. D'*Agueſſeau* avait une mémoire immenſe; une application continue l'avait rendu très-profond dans pluſieurs genres d'érudition; mais ſa tête fatiguée à force de recevoir et de retenir les opinions des autres, n'avait la force ni de combiner ſes propres idées, ni de ſe former des principes fixes et précis. Sa ſuperſtition, ſa timidité, ſon reſpect pour les uſages anciens, ſon indéciſion, rétréciſſaient ſes vues pour la réforme des lois, et arrêtaient ſon activité. Il mourut après un long miniſtère, ne laiſſant à la France que le regret de voir ſes grandes vertus demeurées inutiles, et ſes rares qualités perdues pour la nation.

Sa ſévérité pour les Elémens de la philoſophie de *Newton* n'eſt pas la ſeule petiteſſe qui ait marqué ſon adminiſtration de la librairie : il ne voulait point donner de priviléges pour les romans; et il ne conſentit à laiſſer imprimer *Cléveland* qu'à condition que le héros changerait de religion.

Voltaire ſe livrait en même temps à l'étude de la phyſique, interrogeait les ſavans dans

tous les genres, répétait leurs expériences, ou en imaginait de nouvelles.

Il concourut pour le prix de l'académie des ſciences ſur la nature et la propagation du feu, prit pour deviſe ce diſtique qui, par ſa préciſion et ſon énergie, n'eſt pas indigne de l'auteur de la Henriade :

Ignis ubiquè latet, naturam amplectitur omnem,
Cuncta parit, renovat, dividit, unit, alit.

Le prix fut donné à l'illuſtre *Euler*, par qui, dans la carrière des ſciences, il n'était humiliant pour perſonne d'être vaincu. Madame *du Châtelet* avait concouru en même temps que ſon ami ; et ces deux pièces obtinrent une mention très-honorable.

La diſpute ſur la meſure des forces occupait alors les mathématiciens. *Voltaire*, dans un mémoire préſenté à l'académie, et approuvé par elle, prit le parti de *Deſcartes* et de *Newton* contre *Leibnitz* et les *Bernouilli*, et même contre madame *du Châtelet* qui était devenue leibnitzienne.

Nous ſommes loin de prétendre que ces ouvrages puiſſent ajouter à la gloire de *Voltaire*, ou même qu'ils puiſſent lui mériter une place parmi les ſavans ; mais le mérite d'avoir fait connaître aux Français qui ne ſont pas géomètres, *Newton*, le véritable ſyſtême du

monde, et les principaux phénomènes de l'optique, peut être compté dans la vie d'un philoſophe.

Il eſt utile de répandre dans les eſprits des idées juſtes ſur des objets qui ſemblent n'appartenir qu'aux ſciences, lorſqu'il s'agit ou de faits généraux, importans dans l'ordre du monde, ou de faits communs qui ſe préſentent à tous les yeux. L'ignorance abſolue eſt toujours accompagnée d'erreurs, et les erreurs en phyſique ſervent ſouvent d'appui à des préjugés d'une eſpèce plus dangereuſe. D'ailleurs les connaiſſances phyſiques de *Voltaire* ont ſervi ſon talent pour la poëſie. Nous ne parlons pas ſeulement ici des pièces où il a eu le mérite rare d'exprimer en vers des vérités préciſes ſans les défigurer, ſans ceſſer d'être poëte, de s'adreſſer à l'imagination et de flatter l'oreille; l'étude des ſciences agrandit la ſphère des idées poëtiques, enrichit les vers de nouvelles images: ſans cette reſſource la poëſie, néceſſairement reſſerrée dans un cercle étroit, ne ferait plus que l'art de rajeunir avec adreſſe, et en vers harmonieux, des idées communes et des peintures épuiſées.

Sur quelque genre que l'on s'exerce, celui qui a dans un autre des lumières étendues ou profondes, aura toujours un avantage immenſe. Le génie poëtique de *Voltaire* aurait

été le même; mais il n'aurait pas été un ſi grand poëte, s'il n'eût point cultivé la phyſique, la philoſophie, l'hiſtoire. Ce n'eſt pas ſeulement en augmentant le nombre des idées que ces études étrangères ſont utiles, elles perfectionnent l'eſprit même, parce qu'elles en exercent d'une manière plus égale les diverſes facultés.

Après avoir donné quelques années à la phyſique, *Voltaire* conſulta ſur ſes progrès *Clairaut* qui eut la franchiſe de lui répondre qu'avec un travail opiniâtre il ne parviendrait qu'à devenir un ſavant médiocre, et qu'il perdrait inutilement pour ſa gloire un temps dont il devait compte à la poëſie et à la philoſophie. *Voltaire* l'entendit et céda au goût naturel qui ſans ceſſe le ramenait vers les lettres, et au vœu de ſes amis qui ne pouvaient le ſuivre dans ſa nouvelle carrière. Auſſi cette retraite de Cirey ne fut-elle point toute entière abſorbée par les ſciences.

C'eſt là qu'il fit Alzire, Zulime, Mahomet, qu'il acheva ſes Diſcours ſur l'homme, qu'il écrivit l'Hiſtoire de *Charles XII*, prépara le Siècle de *Louis XIV*, et raſſembla des matériaux pour ſon Eſſai ſur les mœurs et l'eſprit des nations, depuis *Charlemagne* juſqu'à nos jours.

Alzire et Mahomet ſont des monumens

immortels de la hauteur à laquelle la réunion du génie de la poëſie à l'eſprit philoſophique peut élever l'art de la tragédie. Cet art ne ſe borne point dans ces pièces à effrayer par le tableau des paſſions, à les réveiller dans les ames, à faire couler les douces larmes de la pitié ou de l'amour; il y devient celui d'éclairer les hommes, et de les porter à la vertu. Ces citoyens oiſifs qui vont porter au théâtre le triſte embarras de finir une inutile journée, y ſont appelés à diſcuter les plus grands intérêts du genre humain. On voit dans Alzire les vertus nobles, mais ſauvages et impétueuſes de l'homme de la nature, combattre les vices de la ſociété corrompue par le fanatiſme et l'ambition, et céder à la vertu perfectionnée par la raiſon dans l'ame d'*Alvarès* ou de *Guſman* mourant et déſabuſé. On y voit à la fois comment la ſociété corrompt l'homme en mettant des préjugés à la place de l'ignorance, et comment elle le perfectionne, dès que la vérité prend celle des erreurs. Mais le plus funeſte des préjugés eſt le fanatiſme; et *Voltaire* voulut immoler ce monſtre ſur la ſcène, et employer, pour l'arracher des ames, ces effets terribles que l'art du théâtre peut ſeul produire.

Sans doute il était aiſé de rendre un fanatique odieux; mais que ce fanatique ſoit un

grand-homme, qu'en l'abhorrant on ne puisse s'empêcher de l'admirer ; qu'il descende à d'indignes artifices sans être avili ; qu'occupé d'établir une religion et d'élever un empire, il soit amoureux sans être ridicule ; qu'en commettant tous les crimes, il ne fasse pas éprouver cette horreur pénible qu'inspirent les scélérats ; qu'il ait à la fois le ton d'un prophète et le langage d'un homme de génie ; qu'il se montre supérieur au fanatisme dont il enivre ses ignorans et intrépides disciples, sans que jamais la bassesse attachée à l'hypocrisie dégrade son caractère ; qu'enfin ses crimes soient couronnés par le succès, qu'il triomphe et qu'il paraisse assez puni par ses remords : voilà ce que le talent dramatique n'eût pu faire s'il n'avait été joint à un esprit supérieur.

Mahomet fut d'abord joué à Lille, en 1741. On remit à *Voltaire*, pendant la première représentation, un billet du roi de Prusse qui lui mandait la victoire de Molwitz ; il interrompit la pièce pour le lire aux spectateurs. *Vous verrez*, dit-il à ses amis réunis autour de lui, *que cette pièce de Molwitz fera réussir la mienne*. On osa la risquer à Paris ; mais les cris des fanatiques obtinrent de la faiblesse du cardinal de *Fleuri* d'en faire défendre la représentation. *Voltaire* prit le

parti d'envoyer ſa pièce à *Benoît XIV*, avec deux vers latins pour ſon portrait. *Lambertini*, pontife tolérant, prince facile, mais homme de beaucoup d'eſprit, lui répondit avec bonté, et lui envoya des médailles. *Crébillon* fut plus ſcrupuleux que le pape. Il ne voulut jamais conſentir à laiſſer jouer une pièce qui, en prouvant qu'on pouvait porter la terreur tragique à ſon comble, ſans ſacrifier l'intérêt et ſans révolter par des horreurs dégoûtantes, était la ſatire du genre dont il avait l'orgueil de ſe croire le créateur et le modèle.

Ce ne fut qu'en 1751 que M. d'*Alembert*, nommé par M. le comte d'*Argenſon* pour examiner Mahomet, eut le courage de l'approuver, et de s'expoſer en même temps à la haine des gens de lettres ligués contre *Voltaire*, et à celle des dévots; courage d'autant plus reſpectable que l'approbateur d'un ouvrage n'en partageant pas la gloire, il ne pouvait avoir aucun autre dédommagement du danger auquel il s'expoſait que le plaiſir d'avoir ſervi l'amitié, et préparé un triomphe à la raiſon.

Zulime n'eut point de ſuccès ; et tous les efforts de l'auteur pour la corriger, et pour en pallier les défauts, ont été inutiles. *Une tragédie eſt une expérience ſur le cœur humain*, et cette expérience ne réuſſit pas toujours,

même entre les mains les plus habiles. Mais le rôle de *Zulime* eſt le premier au théâtre où une femme paſſionnée et entraînée à des actions criminelles, ait conſervé la généroſité et le déſintéreſſement de l'amour. Ce caractère ſi vrai, ſi violent et ſi tendre, eût peut-être mérité l'indulgence des ſpectateurs, et les juges du théâtre auraient pu, en faveur de la beauté neuve de ce rôle, pardonner à la faibleſſe des autres, ſur laquelle l'auteur s'était condamné lui-même avec tant de ſévérité et de franchiſe.

Les Diſcours ſur l'homme ſont un des plus beaux monumens de la poëſie françaiſe. S'ils n'offrent point un plan régulier comme les Epîtres de *Pope*, ils ont l'avantage de renfermer une philoſophie plus vraie, plus douce, plus uſuelle. La variété des tons, une ſorte d'abandon, une ſenſibilité touchante, un enthouſiaſme toujours noble, toujours vrai, leur donne un charme que l'eſprit, l'imagination et le cœur goûtent tour à tour; charme dont *Voltaire* a ſeul connu le ſecret; et ce ſecret eſt celui de toucher, de plaire, d'inſtruire ſans fatiguer jamais, d'écrire pour tous les eſprits comme pour tous les âges. Souvent on y voit briller des éclairs d'une philoſophie profonde qui, preſque toujours exprimée en ſentiment ou en image, paraît ſimple et popu-

laire : talent auſſi utile, auſſi rare que celui de donner un air de profondeur à des idées fauſſes et triviales eſt commun et dangereux.

En quittant la lecture de *Pope*, on admire ſon talent et l'adreſſe avec laquelle il défend ſon ſyſtême ; mais l'ame eſt tranquille, et l'eſprit retrouve bientôt toutes ſes objections plutôt éludées que détruites. On ne peut quitter *Voltaire* ſans être encouragé ou conſolé, ſans emporter avec le ſentiment douloureux des maux auxquels la nature a condamné les hommes, celui des reſſources qu'elle leur a préparées.

La vie de *Charles XII* eſt le premier morceau d'hiſtoire que *Voltaire* ait publié. Le ſtyle, auſſi rapide que les exploits du héros, entraîne dans une ſuite non interrompue d'expéditions brillantes, d'anecdotes ſingulières, d'événemens romaneſques qui ne laiſſent repoſer ni la curioſité ni l'intérêt. Rarement quelques réflexions viennent interrompre le récit ; l'auteur s'eſt oublié lui-même pour faire agir ſes perſonnages. Il ſemble qu'il ne faſſe que raconter ce qu'il vient d'apprendre ſur ſon héros. Il n'eſt queſtion que de combats, de projets militaires ; et cependant on y aperçoit par-tout l'eſprit d'un philoſophe, et l'ame d'un défenſeur de l'humanité.

Voltaire n'avait écrit que ſur des mémoires

originaux, fournis par les témoins mêmes des événemens ; et ſon exactitude a eu pour garant le témoignage reſpectable de *Staniſlas*, l'ami, le compagnon, la victime de *Charles XII*.

Cependant on accuſa cette hiſtoire de n'être qu'un roman, parce qu'elle en avait tout l'intérêt. Si peut-être jamais aucun homme n'excita autant d'enthouſiaſme, jamais peut-être perſonne ne fut traité avec moins d'indulgence que *Voltaire*. Comme en France la réputation d'eſprit eſt de toutes la plus enviée, et qu'il était impoſſible que la ſienne en ce genre n'effaçât toutes les autres, on s'acharnait à lui conteſter tout le reſte ; et la prétention à l'eſprit étant au moins auſſi inquiéte dans les autres claſſes que dans celle des gens de lettres, il avait preſqu'autant de jaloux que de lecteurs.

C'était en vain que *Voltaire* avait cru que la retraite de Cirey le déroberait à la haine : il n'avait caché que ſa perſonne ; et ſa gloire importunait encore ſes ennemis. Un libelle où l'on calomniait ſa vie entière, vint troubler ſon repos. On le traitait comme un prince ou comme un miniſtre, parce qu'il excitait autant d'envie. L'auteur de ce libelle était cet abbé *Desfontaines* qui devait à *Voltaire* la liberté, et peut-être la vie. Accuſé d'un vice honteux que la ſuperſtition a mis au rang

des crimes, il avait été emprisonné dans un temps où, par une atroce et ridicule politique, on croyait très à propos de brûler quelques hommes, afin d'en dégoûter un autre de ce vice pour lequel on le soupçonnait faussement de montrer quelque penchant.

Voltaire instruit du malheur de l'abbé *Desfontaines*, dont il ne connaissait pas la personne, et qui n'avait auprès de lui d'autre recommandation que de cultiver les lettres, courut à Fontainebleau trouver madame de *Prie*, alors toute puissante, et obtint d'elle la liberté du prisonnier, à condition qu'il ne se montrerait point à Paris. Ce fut encore *Voltaire* qui lui procura une retraite dans la terre d'une de ses amies. *Desfontaines* y fit un libelle contre son bienfaiteur. On l'obligea de le jeter au feu, mais jamais il ne lui pardonna de lui avoir sauvé la vie. Il saisissait avidement dans les journaux toutes les occasions de le blesser; c'était lui qui avait fait dénoncer, par un prêtre du séminaire, le Mondain, badinage ingénieux où *Voltaire* a voulu montrer comment le luxe, en adoucissant les mœurs, en animant l'industrie, prévient une partie des maux qui naissent de l'inégalité des fortunes et de la dureté des riches.

Cette dénonciation l'exposa au danger

d'une nouvelle expatriation, parce qu'au reproche de prêcher la volupté, ſi grave aux yeux des gens qui ont beſoin de couvrir des vices plus réels du manteau de l'auſtérité, on joignit le reproche plus dangereux de s'être moqué des plaiſirs de nos premiers pères.

Enfin le journaliſte publia *la Voltairomanie*. Ce fut alors que *Voltaire*, qui depuis long-temps ſouffrait en ſilence les calomnies de *Desfontaines* et de *Rouſſeau*, s'abandonna aux mouvemens d'une colère dont ces vils ennemis n'étaient pas dignes.

Non content de ſe venger en livrant ſes adverſaires au mépris public, en les marquant de ces traits que le temps n'efface point, il pourſuivit *Desfontaines* qui en fut quitte pour déſavouer le libelle, et ſe mit à en faire d'autres pour ſe conſoler. C'eſt donc à quarante-quatre ans, après vingt années de patience, que *Voltaire* ſortit pour la première fois de cette modération dont il ſerait à déſirer que les gens de lettres ne s'écartaſſent jamais. S'ils ont reçu de la nature le talent ſi redoutable de dévouer leurs ennemis au ridicule et à la honte, qu'ils dédaignent d'employer cette arme dangereuſe à venger leurs propres querelles, et qu'ils la réſervent contre les perſécuteurs de la vérité et les ennemis des droits des hommes !

La liaiſon qui ſe forma, vers le même temps, entre *Voltaire* et le prince royal de Pruſſe, était une des premières cauſes des emportemens où ſes ennemis ſe livrèrent alors contre lui. Le jeune *Frédéric* n'avait reçu de ſon père que l'éducation d'un ſoldat ; mais la nature le deſtinait à être un homme d'un eſprit aimable, étendu et élevé, auſſi-bien qu'un grand général. Il était relégué à Rémusberg par ſon père qui, ayant formé le projet de lui faire couper la tête, en qualité de déſerteur, parce qu'il avait voulu voyager ſans ſa permiſſion, avait cédé aux repréſentations du miniſtre de l'empereur, et s'était contenté de le faire aſſiſter au ſupplice d'un de ſes compagnons de voyage.

Dans cette retraite, *Frédéric* paſſionné pour la langue françaiſe, pour les vers, pour la philoſophie, choiſit *Voltaire* pour ſon confident et pour ſon guide. Ils s'envoyaient réciproquement leurs ouvrages ; le prince conſultait le philoſophe ſur ſes travaux, lui demandait des conſeils et des leçons. Ils diſcutaient enſemble les queſtions de la métaphyſique les plus curieuſes comme les plus inſolubles. Le prince étudiait alors *Volf* dont il abjura bientôt les ſyſtêmes et l'inintelligible langage, pour une philoſophie plus ſimple et plus vraie. Il travaillait en même temps à réfuter *Machiavel*, c'eſt-à-dire à

prouver que la politique la plus sûre pour un prince, eſt de conformer ſa conduite aux règles de la morale, et que ſon intérêt ne le rend pas néceſſairement ennemi de ſes peuples et de ſes voiſins, comme *Machiavel* l'avait ſuppoſé, ſoit par eſprit de ſyſtême, ſoit pour dégoûter ſes compatriotes du gouvernement d'un ſeul, vers lequel la laſſitude d'un gouvernement populaire, toujours orageux et ſouvent cruel, ſemblait les porter.

Dans le ſiècle précédent *Ticho-Brahé*, *Deſcartes*, *Leibnitz*, avaient joui de la ſociété des ſouverains, et avaient été comblés des marques de leur eſtime; mais la confiance, la liberté ne régnaient pas dans ce commerce trop inégal. *Frédéric* en donna le premier exemple que malheureuſement pour ſa gloire il n'a pas ſoutenu. Le prince envoya ſon ami, le baron de *Keyſerling*, viſiter *les divinités de Cirey*, et porter à *Voltaire* ſon portrait et ſes manuſcrits. Le philoſophe était touché, peut-être même flatté de cet hommage; mais il l'était encore plus de voir un prince deſtiné pour le trône, cultiver les lettres, ſe montrer l'ami de la philoſophie, et l'ennemi de la ſuperſtition. Il eſpérait que l'auteur de l'*Anti-Machiavel* ſerait un roi pacifique; et il s'occupait avec délices de faire imprimer ſecrétement le livre qu'il croyait devoir lier le prince à la

vertu, par la crainte de démentir ſes propres principes, et de trouver ſa condamnation dans ſon propre ouvrage.

Frédéric, en montant ſur le trône, ne changea point pour *Voltaire*. Les ſoins du gouvernement n'affaiblirent ni ſon goût pour les vers, ni ſon avidité pour les ouvrages conſervés alors dans le porte-feuille de *Voltaire*, et dont avec madame *du Châtelet* il était preſque le ſeul confident; mais une de ſes premières démarches, fut de faire ſuſpendre la publication de l'*Anti-Machiavel*. *Voltaire* obéit; et ſes ſoins, qu'il donnait à regret, furent infructueux. Il déſirait encore plus que ſon diſciple, devenu roi, prît un engagement public qui répondît de ſa fidélité aux maximes philoſophiques. Il alla le voir à Véſel, et fut étonné de trouver un jeune roi en uniforme, ſur un lit de camp, ayant le friſſon de la fièvre. Cette fièvre n'empêcha point le roi de profiter du voiſinage pour faire payer à l'évêque de Liége une ancienne dette oubliée. *Voltaire* écrivit le mémoire qui fut appuyé par des ſoldats; et il revint à Paris, content d'avoir vu que ſon héros était un homme très-aimable: mais il réſiſta aux offres qu'il lui fit pour l'attirer auprès de lui, et préféra l'amitié de madame *du Châtelet* à la faveur d'un roi, et d'un roi qui l'admirait.

Le roi de Pruſſe déclara la guerre à la fille de *Charles VI*, et profita de ſa faibleſſe pour faire valoir d'anciennes prétentions ſur la Siléſie. Deux batailles lui en aſſurèrent la poſſeſſion. Le cardinal de *Fleuri* qui avait entrepris la guerre malgré lui, négociait toujours en ſecret. L'impératrice ſentit que ſon intérêt n'était pas de traiter avec la France contre laquelle elle eſpérait des alliés utiles, qui ſe chargeraient des frais de la guerre, tandis que, ſi elle n'avait plus à combattre que le roi de Pruſſe, elle reſterait abandonnée à elle-même, et verrait les vœux et les ſecours ſecrets des mêmes puiſſances ſe tourner vers ſon ennemi. Elle aima mieux étouffer ſon reſſentiment, inſtruire le roi de Pruſſe des propoſitions du cardinal, le déterminer à la paix par cette confidence, et acheter, par le ſacrifice de la Siléſie, la neutralité de l'ennemi le plus à craindre pour elle.

La guerre n'avait pas interrompu la correſpondance du roi de Pruſſe et de *Voltaire*. Le roi lui envoyait des vers du milieu de ſon camp, en ſe préparant à une bataille, ou pendant le tumulte d'une victoire; et *Voltaire*, en louant ſes exploits, en careſſant ſa gloire militaire, lui prêchait toujours l'humanité et la paix.

Le cardinal de *Fleuri* mourut. *Voltaire* avait

été

été aſſez lié avec lui, parce qu'il était curieux de connaître les anecdotes du règne de *Louis XIV*, et que *Fleuri* aimait à les conter, s'arrêtant ſurtout à celles qui pouvaient le regarder, et ne doutant pas que *Voltaire* ne s'empreſsât d'en remplir ſon hiſtoire; mais la haine naturelle de *Fleuri*, et de tous les hommes faibles, pour qui s'élève au-deſſus des forces communes, l'emporta ſur ſon goût et ſur ſa vanité.

Fleuri avait voulu empêcher les Français de parler et même de penſer, pour les gouverner plus aiſément. Il avait, toute ſa vie, entretenu dans l'Etat une guerre d'opinions, par ſes ſoins mêmes pour empêcher ces opinions de faire du bruit, et de troubler la tranquillité publique. La hardieſſe de *Voltaire* l'effrayait. Il craignait également de compromettre ſon repos en le défendant, ou ſa petite renommée en l'abandonnant avec trop de lâcheté; et *Voltaire* trouva dans lui moins un protecteur qu'un perſécuteur caché, mais contenu par ſon reſpect pour l'opinion et l'intérêt de ſa propre gloire.

Voltaire fut déſigné pour lui ſuccéder dans l'académie françaiſe. Il venait d'y acquérir de nouveaux droits qui auraient impoſé ſilence à l'envie, ſi elle pouvait avoir quelque pudeur; il venait d'enrichir la ſcène d'un nouveau

chef-d'œuvre, de Mérope, jufqu'ici la feule tragédie où des larmes abondantes et douces ne coulent point fur les malheurs de l'amour. L'auteur de Zaïre avait déjà combattu cette maxime de *Defpréaux :*

> De cette paffion la fenfible peinture
> Eft pour aller au cœur la route la plus sûre.

Il avait avancé que la nature peut produire au théâtre des effets plus pathétiques et plus déchirans ; et il le prouva dans Mérope.

Cependant fi *Defpréaux* entend par *sûre*, *la moins difficile*, les faits font en fa faveur. Plufieurs poëtes ont fait des tragédies touchantes, fondées fur l'amour ; et Mérope eft feule jufqu'ici.

Entraîné par l'intérêt des fituations, par une rapidité de dialogue inconnue au théâtre, par le talent d'une actrice qui avait fu prendre l'accent vrai et paffionné de la nature, le parterre fut agité d'un enthoufiafme fans exemple. Il força *Voltaire*, caché dans un coin du fpectacle, à venir fe montrer aux fpectateurs : il parut dans la loge de la maréchale de *Villars ;* on cria à la jeune ducheffe de *Villars* d'embraffer l'auteur de Mérope ; elle fut obligée de céder à l'impérieufe volonté du public, ivre d'admiration et de plaifir.

C'eſt la première fois que le parterre ait demandé l'auteur d'une pièce. Mais ce qui fut alors un hommage rendu au génie, dégénéré depuis en uſage, n'eſt plus qu'une cérémonie ridicule et humiliante, à laquelle les auteurs qui ſe reſpectent, refuſent de ſe ſoumettre.

A ce nouveau titre que la dévotion même était obligée de reſpecter, ſe joignait l'appui de madame de *Châteauroux*, alors gouvernée par le duc de *Richelieu*. Cet homme extraordinaire qui à vingt ans avait été deux fois à la baſtille pour la témérité de ſes galanteries; qui par l'éclat et le nombre de ſes aventures avait fait naître parmi les femmes une eſpèce de mode, et preſque regarder comme un honneur d'être déshonorées par lui; qui avait établi parmi ſes imitateurs une ſorte de galanterie où l'amour n'était plus même le goût du plaiſir, mais la vanité de ſéduire : ce même homme qu'on vit enſuite contribuer à la gloire de Fontenoi, affermir la révolution de Gênes, prendre Mahon, forcer une armée anglaiſe à lui rendre les armes; et lorſqu'elle eut rompu ce traité, lorſqu'elle menaçait ſes quartiers diſperſés et affaiblis, l'arrêter par ſon activité et ſon audace; et qui vint enſuite reperdre dans les intrigues de la cour, et dans les manœuvres d'une adminiſtration

tyrannique et corrompue, une gloire qui eût pu couvrir les premières fautes de ſa vie.

Le duc de *Richelieu* avait été l'ami de *Voltaire* dès l'enfance. *Voltaire* qui eut ſouvent à s'en plaindre, conſerva pour lui ce goût de la jeuneſſe que le temps n'efface point, et une eſpèce de confiance que l'habitude ſoutenait plus que le ſentiment; et le maréchal de *Richelieu* demeura fidelle à cet ancien attachement, autant que le permit la légéreté de ſon caractère, ſes caprices, ſon petit deſpotiſme ſur les théâtres, ſon mépris pour tout ce qui n'était pas homme de la cour, ſa faibleſſe pour le crédit, et ſon inſenſibilité pour ce qui était noble ou utile.

Il ſervit alors *Voltaire* auprès de madame de *Châteauroux*; mais M. de *Maurepas* n'aimait pas *Voltaire*. L'abbé de *Chaulieu* avait fait une épigramme contre Oedipe, parce qu'il était bleſſé qu'un jeune homme, déjà ſon rival dans le genre des poëſies fugitives, mêlées de philoſophie et de volupté, joignît à cette gloire celle de réuſſir au théâtre; et M. de *Maurepas*, qui mettait de la vanité à montrer plus d'eſprit qu'un autre dans un ſouper, ne pardonnait pas à *Voltaire* de lui ôter trop évidemment cet avantage dont il n'était pas trop ridicule alors qu'un homme en place pût être flatté.

Voltaire avait eſſayé de le déſarmer par une épître où il lui donnait les louanges auxquelles le genre d'eſprit et le caractère de M. de *Maurepas* pouvaient prêter le plus de vraiſemblance. Cette épître qui renfermait autant de leçons que d'éloges, ne changea rien aux ſentimens du miniſtre. Il ſe lia, pour empêcher *Voltaire* d'entrer à l'académie, avec le théatin *Boyer* que *Fleuri* avait préféré, pour l'éducation du dauphin, à *Maſſillon* dont il craignait les talens et la vertu, et qu'il avait enſuite déſigné au roi, en mourant, pour la feuille des bénéfices, apparemment dans l'eſpérance de ſe faire regretter des janſéniſtes. D'ailleurs M. de *Maurepas* était bien aiſe de trouver une occaſion de bleſſer, ſans ſe compromettre, madame de *Châteauroux* dont il connaiſſait toute la haine pour lui. *Voltaire*, inſtruit de cette intrigue, alla trouver le miniſtre, et lui demanda ſi, dans le cas où madame de *Châteauroux* ſecondât ſon élection, il la traverſerait : *Oui*, lui répondit le miniſtre, *et je vous écraſerai.* (*)

(*) Dans le deſſein conſtant d'être juſtes envers tout le monde, nous devons dire ici que depuis la mort de *Voltaire*, ayant parlé de cette anecdote à M. le comte de *Maurepas*, au caractère duquel ce mot nous parut étranger, il nous répondit, en riant, que c'était le roi lui-même qui n'avait pas voulu que *Voltaire* ſuccédât au cardinal de *Fleuri* dans ſa place d'académicien ; ſa Majeſté trouvant qu'il y avait

Il ſavait qu'un homme en place en aurait la facilité; et que, ſous un gouvernement faible, le crédit d'une maîtreſſe doit céder à celui des prêtres intrigans ou fanatiques, plus mépriſables aux yeux de la raiſon, mais encore reſpectés par la populace : il laiſſa triompher *Boyer*.

Peu de temps après, le miniſtre ſentit combien l'alliance du roi de Pruſſe était néceſſaire à la France; mais ce prince craignait de s'engager de nouveau avec une puiſſance dont la politique incertaine et timide ne lui inſpirait aucune confiance. On imagina que *Voltaire* pourrait le déterminer. Il fut chargé de cette négociation, mais en ſecret. On convint que les perſécutions de *Boyer* feraient le prétexte

une diſſemblance trop marquée entre ces deux hommes, pour mettre l'éloge de l'un dans la bouche de l'autre, et donner à rire au public par un rapprochement ſemblable.

M. de *Maurepas* nous a même ajouté qu'il ſavait depuis très-long-temps que *Voltaire* avait dit et écrit à ſes amis le mot : *je vous écraſerai ;* mais que cette légère injuſtice d'un homme auſſi célèbre, ne l'avait pas empêché de ſolliciter le roi régnant et d'en obtenir que celui qui avait tant honoré ſon ſiècle et ſa nation, vînt jouir de ſa gloire au milieu d'elle, à la fin de ſa carrière.

Nous avons déjà dit ailleurs que ſans adopter ni blâmer les opinions de notre auteur ſur une infinité d'objets, nous nous ſommes ſévèrement renfermés dans notre devoir d'éditeurs; être impartiaux et fidelles, eſt ce que l'Europe attend de nous, le reſte nous eſt étranger. (*Note du correſpondant général de la ſociété littéraire-typographique.*)

de ſon voyage en Pruſſe. Il y gagna la liberté de ſe moquer du pauvre théatin qui alla ſe plaindre au roi que *Voltaire* le feſait *paſſer pour un ſot* dans les cours étrangères, et à qui le roi répondit que *c'était une choſe convenue.*

Voltaire partit ; et *Piron*, à la tête de ſes ennemis, l'accabla d'épigrammes et de chanſons ſur ſa prétendue diſgrâce. Ce *Piron* avait l'habitude d'inſulter à tous les hommes célèbres qui eſſuyaient des perſécutions. Ses œuvres ſont remplies des preuves de cette baſſe méchanceté. Il paſſait cependant pour un bon homme, parce qu'il était pareſſeux, et que n'ayant aucune dignité dans le caractère, il n'offenſait pas l'amour propre des gens du monde..

Cependant, après avoir paſſé quelque temps avec le roi de Pruſſe, qui ſe refuſait conſtamment à toute négociation avec la France, *Voltaire* eut l'adreſſe de ſaiſir le véritable motif de ce refus : c'était la faibleſſe qu'avait eue la France de ne pas déclarer la guerre à l'Angleterre, et de paraître, par cette conduite, demander la paix quand elle pouvait prétendre à en dicter les conditions.

Il revint alors à Paris, et rendit compte de ſon voyage. Le printemps ſuivant, le roi de Pruſſe déclara de nouveau la guerre à la reine d'Hongrie, et par cette diverſion utile

força ſes troupes d'évacuer l'Alſace. Ce ſervice important, celui d'avoir pénétré, en paſſant à la Haie, les diſpoſitions des Hollandais encore incertaines en apparence, n'obtint à *Voltaire* aucune de ces marques de conſidération dont il eût voulu ſe faire un rempart contre ſes ennemis littéraires.

Le marquis d'*Argenſon* fut appelé au miniſtère. Il mérite d'être compté parmi le petit nombre des gens en place qui ont aimé véritablement la philoſophie et le bien public. Son goût pour les lettres l'avait lié avec *Voltaire*. Il l'employa plus d'une fois à écrire des manifeſtes, des déclarations, des dépêches qui pouvaient exiger dans le ſtyle de la correction, de la nobleſſe et de la meſure.

Tel fut le manifeſte qui devait être publié par le prétendant à ſa deſcente en Ecoſſe, avec une petite armée françaiſe que le duc de *Richelieu* aurait commandée. *Voltaire* eut alors l'occaſion de travailler avec le comte de *Lalli*, jacobite zélé, ennemi acharné des Anglais, dont il a depuis défendu la mémoire avec tant de courage, lorſqu'un arrêt injuſte, exécuté avec barbarie. le ſacrifia au reſſentiment de quelques employés de la compagnie des Indes.

Mais il eut dans le même temps un appui plus puiſſant, la marquiſe de *Pompadour*, avec

laquelle

laquelle il avait été lié lorſqu'elle était encore madame d'*Etiole*. Elle le chargea de faire une pièce pour le premier mariage du dauphin. Une charge de gentilhomme de la chambre, le titre d'hiſtoriographe de France, et enfin la protection de la cour, néceſſaire pour empêcher la cabale des dévots de lui fermer l'entrée de l'académie françaiſe, furent la récompenſe de cet ouvrage. C'eſt à cette occaſion qu'il fit ces vers :

Mon Henri quatre et ma Zaïre,
Et mon américaine Alzire,
Ne m'ont valu jamais un ſeul regard du roi;
J'eus beaucoup d'ennemis avec très-peu de gloire;
Les honneurs et les biens pleuvent enfin ſur moi,
Pour une farce de la foire.

C'était juger un peu trop ſévèrement la Princeſſe de Navarre, ouvrage rempli d'une galanterie noble et touchante.

Cependant la faveur de la cour ne ſuffiſait pas pour lui ouvrir les portes de l'académie. Il fut obligé, pour déſarmer les dévots, d'écrire une lettre au père de *Latour*, où il proteſtait de ſon reſpect pour la religion, et, ce qui était bien plus néceſſaire, de ſon attachement aux jéſuites. Malgré l'adreſſe avec laquelle il ménage ſes expreſſions dans

cette lettre, il valait mieux ſans doute renoncer à l'académie, que d'avoir la faibleſſe de l'écrire : et cette faibleſſe ſerait inexcuſable, s'il avait fait ce ſacrifice à la vanité de porter un titre qui depuis long-temps ne pouvait plus honorer le nom de *Voltaire.* Mais il le feſait à ſa ſureté ; il croyait qu'il trouverait dans l'académie un appui contre la perſécution ; et c'était préſumer trop du courage et de la juſtice de ſes confrères.

Dans ſon diſcours à l'académie, il ſecoua le premier le joug de l'uſage qui ſemblait condamner ces diſcours à n'être qu'une ſuite de complimens, plus encore que d'éloges. *Voltaire* oſa parler dans le ſien de littérature et de goût ; et ſon exemple eſt devenu, en quelque ſorte, une loi dont les académiciens gens de lettres oſent rarement s'écarter. Mais il n'alla point juſqu'à ſupprimer les éternels éloges de *Richelieu*, de *Séguier* et de *Louis XIV;* et juſqu'ici deux ou trois académiciens ſeulement ont eu le courage de s'en diſpenſer. Il parla de *Crébillon*, dans ce diſcours, avec la noble généroſité d'un homme qui ne craint point d'honorer le talent dans un rival, et de donner des armes à ſes propres détracteurs.

Un nouvel orage de libelles vint tomber ſur lui, et il n'eut pas la force de les mépriſer. La police était alors aux ordres d'un homme

qui avait paſſé quelques mois à la campagne avec madame de *Pompadour*. On arrêta un malheureux violon de l'opéra, nommé *Travenol*, qui, avec l'avocat *Rigoley de Juvigny*, colportait ces libelles. Le père de *Travenol*, vieillard de quatre-vingts ans, va chez *Voltaire* demander la grâce du coupable; toute ſa colère cède au premier cri de l'humanité. Il pleure avec le vieillard, l'embraſſe, le conſole, et court avec lui demander la liberté de ſon fils.

La ſaveur de *Voltaire* ne fut pas de longue durée. Madame de *Pompadour* fit accorder à *Crébillon* des honneurs qu'on lui refuſait. *Voltaire* avait rendu conſtamment juſtice à l'auteur de Rhadamiſte; mais il ne pouvait avoir l'humilité de le croire ſupérieur à celui d'Alzire, de Mahomet et de Mérope. Il ne vit dans cet enthouſiaſme exagéré pour *Crébillon* qu'un déſir ſecret de l'humilier; et il ne ſe trompait pas.

Le poëte, le bel eſprit aurait pu conſerver des amis puiſſans; mais ces titres cachaient dans *Voltaire* un philoſophe, un homme plus occupé encore des progrès de la raiſon que de ſa gloire perſonnelle.

Son caractère, naturellement fier et indépendant, ſe prêtait à des adulations ingénieuſes; il prodiguait la louange, mais il conſervait ſes ſentimens, ſes opinions, et la

liberté de les montrer. Des leçons fortes ou touchantes ſortaient du ſein des éloges ; et cette manière de louer, qui pouvait réuſſir à la cour de *Frédéric*, devait bleſſer dans toute autre.

Il retourna donc encore à Cirey, et bientôt après à la cour de *Staniſlas*. Ce prince, deux fois élu roi de Pologne, l'une par la volonté de *Charles XII*, l'autre par le vœu de la nation, n'en avait jamais poſſédé que le titre. Retiré en Lorraine où il n'avait encore que le nom de ſouverain, il réparait par ſes bienfaits le mal que l'adminiſtration françaiſe feſait à cette province où le gouvernement paternel de *Léopold* avait réparé un ſiècle de dévaſtations et de malheurs. Sa dévotion ne lui avait ôté ni le goût des plaiſirs ni celui des gens d'eſprit. Sa maiſon était celle d'un particulier très-riche ; ſon ton, celui d'un homme ſimple et franc qui, n'ayant jamais été malheureux que parce qu'on avait voulu qu'il fût roi, n'était pas ébloui d'un titre dont il n'avait éprouvé que les dangers. Il avait déſiré d'avoir à ſa cour, ou plutôt chez lui, madame *du Châtelet* et *Voltaire*. L'auteur des *Saiſons*, le ſeul poëte français qui ait réuni, comme *Voltaire*, l'ame et l'eſprit d'un philoſophe, vivait alors à Lunéville où il n'était connu que comme un jeune militaire aimable ; mais

ſes premiers vers, pleins de raiſon, d'eſprit et de goût, annonçaient déjà un homme fait pour honorer ſon ſiècle.

Voltaire menait à Lunéville une vie occupée, douce et tranquille, lorſqu'il eut le malheur d'y perdre ſon amie. Madame *du Châtelêt* mourut au moment où elle venait de terminer ſa traduction de *Newton* dont le travail forcé abrégea ſes jours. Le roi vint conſoler *Voltaire* dans ſa chambre, et pleurer avec lui. Revenu à Paris, il ſe livra au travail; moyen de diſſiper la douleur que la nature a donné à très-peu d'hommes. Ce pouvoir ſur nos propres idées, cette force de tête que les peines de l'ame ne peuvent détruire, ſont des dons précieux qu'il ne faut point calomnier en les confondant avec l'inſenſibilité. La ſenſibilité n'eſt point de la faibleſſe, elle conſiſte à ſentir les peines, et non à s'en laiſſer accabler. On n'en a pas moins une ame ſenſible et tendre, la douleur n'en a pas été moins vive, parce qu'on a eu le courage de la combattre, et que des qualités extraordinaires ont donné la force de la vaincre.

Voltaire ſe laſſait d'entendre tous les gens du monde, et la plupart des gens de lettres, lui préférer *Crébillon*, moins par ſentiment que pour le punir de l'univerſalité de ſes talens; car on eſt toujours plus indulgent

pour les talens bornés à un ſeul genre, qui, paraiſſant une eſpèce d'inſtinct, et laiſſant en repos plus d'eſpèces d'amour propre, humilient moins l'orgueil.

Cette opinion de la ſupériorité de *Crébillon* était ſoutenue avec tant de paſſion que depuis, dans le diſcours préliminaire de l'*Encyclopédie*, M. d'*Alembert* eut beſoin de courage pour accorder l'égalité à l'auteur d'Alzire et de Mérope, et n'oſa porter plus loin la juſtice. Enfin *Voltaire* voulut ſe venger, et forcer le public à le mettre à ſa véritable place, en donnant Sémiramis, Oreſte et Rome ſauvée, trois ſujets que *Crébillon* avait traités. Toutes les cabales animées contre *Voltaire* s'étaient réunies pour faire obtenir un ſuccès éphémère au Catilina de ſon rival, pièce dont la conduite eſt abſurde et le ſtyle barbare, où *Cicéron* propoſe d'employer ſa fille pour ſéduire *Catilina*, où un grand-prêtre donne aux amans des rendez-vous dans un temple, y introduit une courtiſane en habit d'homme, et traite enſuite le ſénat d'impie, parce qu'il y diſcute des affaires de la république.

Rome ſauvée, au contraire, eſt un chef-d'œuvre de ſtyle et de raiſon; *Cicéron* s'y montre avec toute ſa dignité et toute ſon éloquence; *Céſar* y parle, y agit comme un homme fait pour ſoumettre Rome, accabler

ſes ennemis de ſa gloire, et ſe faire pardonner la tyrannie à force de talens et de vertus; *Catilina* y eſt un ſcélérat, mais qui cherche à excuſer ſes vices ſur l'exemple, et ſes crimes ſur la néceſſité. L'énergie républicaine et l'ame des Romains ont paſſé tout entières dans le poëte.

Voltaire avait un petit théâtre où il eſſayait ſes pièces. Il y joua ſouvent le rôle de *Cicéron*. Jamais, dit-on, l'illuſion ne fut plus complète; il avait l'air de créer ſon rôle en le récitant; et quand, au cinquième acte, *Cicéron* reparaiſſait au ſénat, quand il s'excuſait d'aimer la gloire, quand il récitait ces beaux vers :

Romains, j'aime la gloire, et ne veux point m'en taire;
Des travaux des humains c'eſt le digne ſalaire.
Sénat, en vous ſervant il la faut acheter :
Qui n'oſe la vouloir, n'oſe la mériter.

alors le perſonnage ſe confondait avec le poëte. On croyait entendre *Cicéron* ou *Voltaire* avouer et excuſer cette faibleſſe des grandes ames.

Il n'y avait qu'un beau rôle dans l'Electre de *Crébillon*, et c'était celui d'un perſonnage ſubalterne. *Oreſte*, qui ne ſe connaît pas, eſt amoureux de la fille d'*Egiſthe*, qui a le malheur de s'appeler *Iphianaſſe*. L'implacable *Electre* a un tendre penchant pour le fils

d'*Egiſthe ;* c'eſt au milieu des furies qui conduiſent au parricide un fils égaré et condamné par les dieux à cette horrible vengeance, que ces inſipides amours rempliſſent la ſcène.

Voltaire ſentit qu'il fallait rendre *Clytemneſtre* intéreſſante par ſes remords, la peindre plus faible que coupable, dominée par le cruel *Egiſthe*, mais honteuſe de l'avoir aimé, et ſentant le poids de ſa chaîne comme celui de ſon crime. Si l'on compare cette pièce aux autres tragédies de *Voltaire*, on la trouvera ſans doute bien inférieure à ſes chefs-d'œuvre ; mais ſi on le compare à *Sophocle* qu'il voulait imiter, dont il voulait faire connaître aux Français le caractère et la manière de concevoir la tragédie, on verra qu'il a ſu en conſerver les beautés, en imiter le ſtyle, en corriger les défauts, rendre *Clytemneſtre* plus touchante, et *Electre* moins barbare. Auſſi quand, malgré les cabales, ces beautés de tous les temps, tranſportées ſur notre ſcène par un homme digne de ſervir d'interprète au plus éloquent des poëtes grecs, forcèrent les applaudiſſemens, *Voltaire*, plus occupé des intérêts du goût que de ſa propre gloire, ne put s'empêcher de crier au parterre, dans un mouvement d'enthouſiaſme : *Courage Athéniens, c'eſt du Sophocle.*

La Sémiramis de *Crébillon* avait été oubliée

dès sa naissance. Celle de *Voltaire* est le même sujet que quinze ans auparavant il avait traité sous le nom d'Eriphyle, et qu'il avait retiré du théâtre, quoique la pièce eût été fort applaudie ; il avait mieux senti aux représentations toutes les difficultés de ce sujet ; il avait vu que, pour rendre intéressante une femme qui avait fait périr son mari dans la vue de régner à sa place, il fallait que l'éclat de son règne, ses conquêtes, ses vertus, l'étendue de son empire, forçassent au respect, et s'emparassent de l'ame des spectateurs ; que la femme criminelle fût la maîtresse du monde, et eût les vertus d'un grand roi. Il sentit qu'en mettant sur le théâtre les prodiges d'une religion étrangère, il fallait, par la magnificence, le ton auguste et religieux du style, ne pas laisser à l'imagination le temps de se refroidir, montrer par-tout les dieux qu'on voulait faire agir, et couvrir le ridicule d'un miracle, en présentant sans cesse l'idée consolante d'un pouvoir divin, exerçant sur les crimes secrets des princes une vengeance lente, mais inévitable.

L'amour, révoltant dans Oreste, était nécessaire dans Sémiramis. Il fallait que *Ninias* eût une amante, pour qu'il pût aimer *Sémiramis*, répondre à ses bontés, se sentir entraîné vers elle avant de la connaître pour sa mère,

ſans que l'horreur naturelle pour l'inceſte ſe répandît ſur le perſonnage qui doit exciter l'intérêt. Le ſtyle de Sémiramis, la majeſté du ſujet, la beauté du ſpectacle, le grand intérêt de quelques ſcènes, triomphèrent de l'envie et des cabales; mais on ne rendit juſtice que long-temps après à Oreſte et à Rome ſauvée.

Peut-être même n'eſt-on pas encore abſolument juſte. Et ſi on ſonge que tous les colléges, toutes les maiſons où ſe forment les inſtituteurs particuliers, ſont dévoués au fanatiſme; que dans preſque toutes les éducations on inſtruit les enfans à être injuſtes envers *Voltaire*, on n'en ſera pas étonné.

Il fit ces trois pièces à Sceaux, chez madame la ducheſſe *du Maine*. Cette princeſſe aimait le bel eſprit, les arts, la galanterie; elle donnait dans ſon palais une idée de ces plaiſirs ingénieux et brillans qui avaient embelli la cour de *Louis XIV*, et ennobli ſes faibleſſes. Elle aimait *Cicéron;* et c'était pour le venger des outrages de *Crébillon* qu'elle excita *Voltaire* à faire Rome ſauvée. Il avait envoyé Mahomet au pape; il dédia Sémiramis à un cardinal. Il ſe feſait un plaiſir malin de montrer aux fanatiques français que des princes de l'Egliſe ſavaient allier l'eſtime pour le talent au zèle de la religion, et ne croyaient pas ſervir le

chriſtianiſme en traitant comme ſes ennemis, les hommes dont le génie exerçait ſur l'opinion publique un empire redoutable.

Ce fut à cette époque qu'il conſentit enfin à céder aux inſtances du roi de Pruſſe, et qu'il accepta le titre de chambellan, la grande croix de l'ordre du mérite, et une penſion de vingt mille livres. Il ſe voyait, dans ſa patrie, l'objet de l'envie et de la haine des gens de lettres, ſans leur avoir jamais diſputé ni places ni penſion; ſans les avoir humiliés par des critiques; ſans s'être jamais mêlé d'aucune intrigue littéraire; après avoir obligé tous ceux qui avaient eu beſoin de lui, cherché à ſe concilier les autres par des éloges, et ſaiſi toutes les occaſions de gagner l'amitié de ceux que l'amour propre avait rendus injuſtes.

Les dévots qui ſe ſouvenaient des Lettres philoſophiques et de Mahomet, en attendant les occaſions de le perſécuter, cherchaient à décrier ſes ouvrages et ſa perſonne, employaient contre lui leur aſcendant ſur la première jeuneſſe, et celui que, comme directeurs, ils conſervaient encore dans les familles bourgeoiſes et chez les dévotes de la cour. Un ſilence abſolu pouvait ſeul le mettre à l'abri de la perſécution; il n'aurait pu faire paraître aucun ouvrage ſans être sûr que la

malignité y chercherait un prétexte pour l'accuſer d'impiété, ou le rendre odieux au gouvernement. Madame de *Pompadour* avait oublié leur ancienne liaiſon dans une place où elle ne voulait plus que des eſclaves. Elle ne lui pardonnait point de n'avoir pas ſouffert avec aſſez de patience les préférences accordées à *Crébillon*. *Louis XV* avait pour *Voltaire* une ſorte d'éloignement. Il avait flatté ce prince plus qu'il ne convenait à ſa propre gloire; mais l'habitude rend les rois preſqu'inſenſibles à la flatterie publique. La ſeule qui les ſéduiſe eſt la flatterie adroite des courtiſans qui, s'exerçant ſur les petites choſes, ſe répète tous les jours et ſait choiſir ſes momens; qui conſiſte moins dans des louanges directes que dans une adroite approbation des paſſions, des goûts, des actions, des diſcours du prince. Un demi-mot, un ſigne, une maxime générale qui les raſſure ſur leurs faibleſſes ou ſur leurs fautes, ſont plus d'effet que les vers les plus dignes de la poſtérité. Les louanges des hommes de génie ne touchent que les rois qui aiment véritablement la gloire.

On prétend que *Voltaire* s'étant approché de *Louis XV* après la repréſentation du Temple de la gloire, où *Trajan*, donnant la paix au monde après ſes victoires, reçoit la couronne

refuſée aux conquérans, et réſervée à un héros ami de l'humanité, et lui ayant dit : *Trajan eſt-il content?* le roi fut moins flatté du parallèle que bleſſé de la familiarité.

M. d'*Argenſon* n'avait pas voulu prêter à *Voltaire* ſon appui pour lui obtenir un titre d'aſſocié libre dans l'académie des ſciences, et pour entrer dans celle des belles-lettres, places qu'il ambitionnait alors comme un aſile contre l'armée des critiques hebdomadaires que la police oblige à reſpecter les corps littéraires, excepté lorſque des corps ou des particuliers plus puiſſans croient avoir intérêt de les avilir, en les abandonnant aux traits de ces mépriſables ennemis.

Voltaire alla donc à Berlin; et le même prince qui le dédaignait, la même cour où il n'eſſuyait plus que des déſagrémens, furent offenſés de ce départ. On ne vit plus que la perte d'un homme qui honorait la France, et la honte de l'avoir forcé à chercher ailleurs un aſile. Il trouva, dans le palais du roi de Pruſſe, la paix et preſque la liberté, ſans aucun autre aſſujettiſſement que celui de paſſer quelques heures avec le roi, pour corriger ſes ouvrages, et lui apprendre les ſecrets de l'art d'écrire. Il ſoupait preſque tous les jours avec lui. Ces ſoupers où la liberté était extrême, où l'on traitait avec une franchiſe

entière toutes les queſtions de la métaphyſique et de la morale, où la plaiſanterie la plus libre égayait ou tranchait les diſcuſſions les plus ſérieuſes, où le roi diſparaiſſait preſque toujours, pour ne laiſſer voir que l'homme d'eſprit, n'étaient pour *Voltaire* qu'un délaſſement agréable. Le reſte du temps était conſacré librement à l'étude.

Il perfectionnait quelques-unes de ſes tragédies, achevait le Siècle de *Louis XIV*, corrigeait la Pucelle, travaillait à ſon Eſſai ſur les mœurs et l'eſprit des nations, et feſait le Poëme de la loi naturelle, tandis que *Frédéric* gouvernait ſes Etats ſans miniſtre, inſpectait et perfectionnait ſon armée, feſait des vers, compoſait de la muſique, écrivait ſur la philoſophie et ſur l'hiſtoire. La famille royale protégeait les goûts de *Voltaire*; il adreſſait des vers aux princeſſes, jouait la tragédie avec les frères et les ſœurs du roi; et, en leur donnant des leçons de déclamation, il leur apprenait à mieux ſentir les beautés de notre poëſie : car les vers doivent être déclamés, et on ne peut connaître la poëſie d'une langue étrangère, ſi on n'a point l'habitude d'entendre réciter les vers par des hommes qui ſachent leur donner l'accent et le mouvement qu'ils doivent avoir.

Voilà ce que *Voltaire* appelait le palais

d'*Alcine ;* mais l'enchantement fut trop tôt diſſipé. Les gens de lettres appelés plus anciennement que lui à Berlin, furent jaloux d'une préférence trop marquée, et ſurtout de cette eſpèce d'indépendance qu'il avait conſervée, de cette familiarité qu'il devait aux grâces piquantes de ſon eſprit, et à cet art de mêler la vérité à la louange, et de donner à la flatterie le ton de la galanterie et du badinage.

La Métrie dit à *Voltaire* que le roi, auquel il parlait un jour de toutes les marques de bonté dont il accablait ſon chambellan, lui avait répondu : *J'en ai encore beſoin pour revoir mes ouvrages ; on ſuce l'orange, et on jette l'écorce.* Ce mot déſenchanta *Voltaire*, et lui jeta dans l'ame une défiance qui ne lui permit plus de perdre de vue le projet de s'échapper. En même temps on dit au roi que *Voltaire* avait répondu un jour au général *Manſtein* qui le preſſait de revoir ſes mémoires : *Le roi m'envoie ſon linge ſale à blanchir, il faut que le vôtre attende.* Qu'une autre fois, en montrant ſur la table un paquet de vers du roi, il avait dit dans un mouvement d'humeur : *Cet homme-là, c'eſt Céſar et l'abbé Cottin.*

Cependant un penchant naturel rapprochait le monarque et le philoſophe. *Frédéric* diſait, long-temps après leur ſéparation, que jamais

il n'avait vu d'homme auſſi aimable que *Voltaire;* et *Voltaire*, malgré un reſſentiment qui jamais ne s'éteignit abſolument, avouait que quand *Frédéric* le voulait, il était le plus aimable des hommes. Ils étaient encore rapprochés par un mépris ouvert pour les préjugés et les ſuperſtitions, par le plaiſir qu'ils prenaient à en faire l'objet éternel de leurs plaiſanteries, par un goût commun pour une philoſophie gaie et piquante, par une égale diſpoſition à chercher, à ſaiſir, dans les objets graves, le côté qui prête au ridicule. Il paraiſſait que le calme devait ſuccéder à de petits orages, et que l'intérêt commun de leur plaiſir devait toujours finir par les rapprocher. La jalouſie de *Maupertuis* parvint à les déſunir ſans retour.

Maupertuis, homme de beaucoup d'eſprit, ſavant médiocre, et philoſophe plus médiocre encore, était tourmenté de ce déſir de la célébrité qui fait choiſir les petits moyens lorſque les grands nous manquent, dire des choſes biſarres quand on n'en trouve point de piquantes qui ſoient vraies, généraliſer des formules ſi l'on ne peut en inventer, et entaſſer des paradoxes quand on n'a point d'idées neuves. On l'avait vu à Paris ſortir de la chambre, ou ſe cacher derrière un paravent, quand un autre occupait la ſociété

plus

plus que lui ; et à Berlin, comme à Paris, il eût voulu être par-tout le premier, à l'académie des ſciences comme au ſouper du roi. Il devait à *Voltaire* une grande partie de ſa réputation, et l'honneur d'être le préſident perpétuel de l'académie de Berlin, et d'y exercer la prépondérance ſous le nom du prince.

Mais quelques plaiſanteries échappées à *Voltaire* ſur ce que *Maupertuis*, ayant voulu ſuivre le roi de Pruſſe à l'armée, avait été pris à Molwitz, l'aigrirent contre lui ; et il ſe plaignit avec humeur. *Voltaire* lui répondit avec amitié, et l'apaiſa en feſant quatre vers pour ſon portrait. Quelques années après, *Maupertuis* trouva très-mauvais que *Voltaire* n'eût point parlé de lui dans ſon diſcours de réception à l'académie françaiſe; mais l'arrivée de *Voltaire* à Berlin acheva de l'aigrir. Il le voyait l'ami du ſouverain dont il n'était parvenu qu'à devenir un des courtiſans, et donner des leçons à celui dont il recevait des ordres.

Voltaire entouré d'ennemis, ſe défiant de la conſtance des ſentimens du roi, regrettait en ſecret ſon indépendance, et cherchait à la recouvrer. Il imagine de ſe ſervir d'un juif pour faire ſortir du Brandebourg une partie de ſes fonds. Ce juif trahit ſa confiance;

et pour ſe venger de ce que *Voltaire* s'en eſt aperçu à temps, et n'a pas voulu ſe laiſſer voler, il lui fait un procès abſurde, ſachant que la haine n'eſt pas difficile en preuves. Le roi, pour punir *ſon ami* d'avoir voulu conſerver ſon bien et ſa liberté, fait ſemblant de le croire coupable, a l'air de l'abandonner, et l'exclut même de ſa préſence juſqu'à la fin du procès. *Voltaire* s'adreſſe à *Maupertuis* dont la haine ne s'était pas encore manifeſtée, et le prie de prendre ſa défenſe auprès du chef de ſes juges. *Maupertuis* le refuſe avec hauteur. *Voltaire* s'aperçoit qu'il a un ennemi de plus. Enfin ce ridicule procès eut l'iſſue qu'il devait avoir; le juif fut condamné, et *Voltaire* lui fit grâce. Alors le roi le rappelle auprès de lui, et ajoute à ſes anciennes bontés, de nouvelles marques de conſidération, telle que la jouiſſance d'un petit château près de Potſdam.

Cependant la haine veillait toujours, et attendait ſes momens. *La Beaumelle*, né en Languedoc d'une famille proteſtante, d'abord apprenti miniſtre à Genève, puis bel eſprit français en Danemarck, renvoyé bientôt de Copenhague, vint chercher fortune à Berlin, n'ayant pour titre de gloire qu'un libelle qu'il venait de publier. Il va chez *Voltaire*, lui préſente ſon livre où *Voltaire* lui-même

eſt maltraité, où *la Beaumelle* compare aux ſinges, aux nains qu'on avait autrefois dans certaines cours, les beaux eſprits appelés à celle de Pruſſe, parmi leſquels il venait lui-même ſolliciter une place. Cette ridicule étourderie fut un moment l'objet des plaiſanteries du ſouper du roi. *Maupertuis* rapporta ces plaiſanteries à *la Beaumelle*, en chargea *Voltaire* ſeul, lui fit un ennemi irréconciliable, et s'aſſura d'un inſtrument qui ſervirait ſa haine par de honteux libelles, ſans que ſa dignité de préſident d'académie en fût compromiſe.

Maupertuis avait beſoin de ſecours; il venait d'avancer un nouveau principe de mécanique, celui de *la moindre action*. Ce principe à qui l'illuſtre *Euler* feſait l'honneur de le défendre, en même temps qu'il en apprenait à l'auteur même toute l'étendue et le véritable uſage, eſſuya beaucoup de contradictions. *Koënig* non-ſeulement le combattit, mais il prétendit de plus qu'il n'était pas nouveau, et cita un fragment d'une lettre de *Leibnitz*, où ce principe ſe trouvait indiqué. *Maupertuis* inſtruit par *Koënig* même qu'il n'a qu'une copie de la lettre de *Leibnitz*, imagine de le faire ſommer juridiquement, par l'académie de Berlin, de produire l'original. *Koënig* mande qu'il tient ſa copie du malheureux *Hienzi*, décapité

long-temps auparavant pour avoir voulu délivrer les habitans du canton de Berne de la tyrannie du ſénat. La lettre ne ſe trouva plus dans ce qui pouvait reſter de ſes papiers ; et l'académie, moitié crainte, moitié baſſeſſe, déclara *Koënig* indigne du titre d'académicien, et le fit rayer de la liſte. *Maupertuis* ignorait apparemment que l'opinion générale des ſavans peut ſeule donner ou enlever les découvertes ; mais qu'il faut qu'elle ſoit libre et volontairement énoncée ; et qu'une forme ſolennelle, en la rendant ſuſpecte, peut lui ôter ſon autorité et ſa force.

Voltaire avait connu *Koënig* chez madame *du Châtelet*, à laquelle il était venu donner des leçons de leibnitianiſme ; il avait conſervé de l'amitié pour lui, quoiqu'il ſe fût permis quelquefois de le plaiſanter pendant ſon ſéjour en France. Il n'aimait pas *Maupertuis*, et haïſſait la perſécution ſous quelque forme qu'elle tourmentât les hommes : il prit donc ouvertement le parti de *Koënig*, et publia quelques ouvrages où la raiſon et la juſtice étaient aſſaiſonnées d'une plaiſanterie fine et piquante. *Maupertuis* intéreſſa l'amour propre du roi à l'honneur de ſon académie, et obtint de lui d'exiger de *Voltaire* la promeſſe de ne plus ſe moquer ni d'elle ni de ſon préſident. *Voltaire* le promit. Malheureuſement le roi qui avait

ordonné le ſilence, ſe crut diſpenſé de le garder. Il écrivit des plaiſanteries qui ſe partageaient, mais avec un peu d'inégalité, entre *Maupertuis* et *Voltaire*. Celui-ci crut que, par cette conduite, le roi lui rendait ſa parole, et que le privilége de ſe moquer ſeul des deux partis ne pouvait être compris dans la prérogative royale. Il profita donc d'une permiſſion générale, anciennement obtenue, pour faire imprimer la Diatribe d'*Akakia*, et dévouer *Maupertuis* à un ridicule éternel.

Le roi rit; il aimait peu *Maupertuis*, et ne pouvait l'eſtimer; mais jaloux de ſon autorité, il fit brûler cette plaiſanterie par le bourreau: manière de ſe venger qu'il eſt aſſez ſingulier qu'un roi philoſophe ait empruntée de l'inquiſition.

Voltaire outragé : lui renvoya ſa croix, ſa clef et le brevet de ſa penſion, avec ces quatre vers :

Je les reçus avec tendreſſe,
Je les renvoie avec douleur,
Comme un amant, dans ſa jalouſe ardeur,
Rend le portrait de ſa maîtreſſe.

Il ne ſoupirait qu'après la liberté; mais pour l'obtenir, il ne ſuffiſait pas qu'il eût renvoyé ce qu'il avait d'abord appelé *de*

magnifiques bagatelles, mais qu'il ne nommait plus que *les marques de la ſervitude.* Il écrivait de Berlin où il était malade, pour demander une permiſſion de partir. Le roi de Pruſſe, qui ne voulait que l'humilier et le conſerver, lui envoyait du quinquina, mais point de permiſſion. Il écrivait qu'il avait beſoin des eaux de Plombières; on lui répondait qu'il y en avait d'auſſi bonnes en Siléſie.

Enfin *Voltaire* prend le parti de demander à voir le roi: il ſe flatte que ſa vue réveillera des ſentimens qui étaient plutôt révoltés qu'éteints. On lui renvoie ſes anciennes breloques. Il court à Potſdam, voit le roi; quelques inſtans ſuffiſent pour tout changer. La familiarité renaît, la gaieté reparaît, même aux dépens de *Maupertuis;* et *Voltaire* obtint la permiſſion d'aller à Plombières, mais en promettant de revenir : promeſſe peut-être peu ſincère, mais auſſi obligeait-elle moins qu'une parole donnée entre égaux; et les cent cinquante mille hommes qui gardaient les frontières de la Pruſſe, ne permettaient pas de la regarder comme faite avec une entière liberté.

Voltaire ſe hâta de ſe rendre à Leipſick où il s'arrêta pour réparer ſes forces épuiſées par cette longue perſécution. *Maupertuis* lui envoie un cartel ridicule qui n'a d'autre effet que

d'ouvrir une nouvelle ſource à ſes intariſſables plaiſanteries. De Leipſick il va chez la ducheſſe de *Saxe-Gotha*, princeſſe ſupérieure aux préjugés, qui cultivait les lettres et aimait la philoſophie. Il y commença pour elle ſes Annales de l'Empire.

De Gotha il part pour Plombières, et prend la route de Francfort. *Maupertuis* voulait une vengeance : ſon cartel n'avait pas réuſſi, les libelles de *la Beaumelle* ne lui ſuffiſaient pas. Ce malheureux ſecond avait été forcé de quitter Berlin après une aventure ridicule, et quelques ſemaines de priſon ; il s'était enfui de Gotha avec une femme de chambre qui vola ſa maîtreſſe en partant ; ſes libelles l'avaient fait chaſſer de Francfort; et à peine arrivé à Paris, il s'était fait mettre à la baſtille. Il fallut donc que le préſident de l'académie de Berlin cherchât un autre vengeur. Il excita l'humeur du roi de Pruſſe. La lenteur du voyage de *Voltaire*, ſon ſéjour à Gotha, un placement conſidérable ſur ſa tête et celle de madame *Denis* ſa nièce, fait ſur le duc de *Virtemberg*, tout annonçait la volonté de quitter pour jamais la Pruſſe; et *Voltaire* avait emporté avec lui le recueil des œuvres poëtiques du roi, alors connu ſeulement des beaux eſprits de ſa cour.

On fit craindre à *Frédéric* une vengeance

qui pouvait être terrible, même pour un poëte couronné; au moins il était poſſible que *Voltaire* ſe crût en droit de reprendre les vers qu'il avait donnés, ou d'avertir de ceux qu'il avait corrigés. Le roi donna ordre à un fripon breveté qu'il entretenait à Francfort pour y acheter ou y voler des hommes, d'arrêter *Voltaire*, et de ne le relâcher que lorſqu'il aurait rendu ſa croix, ſa clef, le brevet de penſion, et les vers que *Freitag* appelait l'*œuvre de poeshies du roi ſon maître*. Malheureuſement ces volumes étaient reſtés à Leipſick. *Voltaire* fut étroitement gardé pendant trois ſemaines; madame *Denis* ſa nièce qui était venue au-devant de lui, fut traitée avec la même rigueur. Des gardes veillaient à leur porte. Un ſatellite de *Freitag* reſtait dans la chambre de chacun d'eux, et ne les perdait pas de vue, tant on craignait que l'*œuvre de poeshies* ne pût s'échapper. Enfin on remit entre les mains de *Freitag* ce précieux dépôt; et *Voltaire* fut libre, après avoir été cependant forcé de donner de l'argent à quelques aventuriers qui profitèrent de l'occaſion pour lui faire des petits procès. Echappé de Francfort, il vint à Colmar.

Le roi de Pruſſe, honteux de ſa ridicule colère, déſavoua *Freitag*; mais il eut aſſez de

morale

morale pour ne pas le punir d'avoir obéi. Il eſt étrange qu'une ville qui ſe dit libre, laiſſe une puiſſance étrangère exercer de telles vexations au milieu de ſes murs; mais la liberté et l'indépendance ne ſont jamais pour le faible qu'un vain nom. *Frédéric*, dans le temps de ſa paſſion pour *Voltaire*, lui baiſait ſouvent les mains, dans le tranſport de ſon enthouſiaſme; et *Voltaire* comparant, après ſa ſortie de Francfort, ces deux époques de ſa vie, répétait à ſes amis : *Il a cent fois baiſé cette main qu'il vient d'enchaîner.*

Il n'avait publié à Berlin que le Siècle de *Louis XIV*, la ſeule hiſtoire de ce règne que l'on puiſſe lire. C'eſt ſur le témoignage des anciens courtiſans de *Louis XIV*, ou de ceux qui avaient vécu dans leur ſociété, qu'il raconte un petit nombre d'anecdotes choiſies avec diſcernement parmi celles qui peignent l'eſprit et le caractère des perſonnages et du ſiècle même. Les événemens politiques ou militaires y ſont racontés avec intérêt et avec rapidité : tout y eſt peint à grands traits. Dans des chapitres particuliers, il rapporte ce que *Louis XIV* a fait pour la réforme des lois ou des finances, pour l'encouragement du commerce et de l'induſtrie; et on doit lui pardonner d'en avoir parlé ſuivant l'opinion des hommes les plus éclairés du temps où il

écrivait, et non d'après des lumières qui n'exiſtaient pas encore.

Ses chapitres ſur le calviniſme, le janſéniſme, le quiétiſme, la diſpute ſur les cérémonies chinoiſes, ſont les premiers modèles de la manière dont un ami prudent de la vérité doit parler de ces honteuſes maladies de l'humanité, lorſque le nombre et le pouvoir de ceux qui en ſont encore attaqués obligent de ſoulever avec adreſſe le voile qui en cache la turpitude. On peut lui reprocher ſeulement une ſévérité trop grande contre les calviniſtes qui ne ſe rendirent coupables que lorſqu'on les força de le devenir, et dont les crimes ne furent en quelque ſorte que les repréſailles des aſſaſſinats juridiques exercés contre eux dans quelques provinces.

Les découvertes dans les ſciences, les progrès des arts, ſont expoſés avec clarté, avec exactitude, avec impartialité, et les jugemens toujours dictés par une raiſon ſaine et libre, par une philoſophie indulgente et douce.

La Liſte des écrivains du ſiècle de *Louis XIV* eſt un ouvrage neuf. On n'avait pas encore imaginé de peindre ainſi, par un trait, par quelques lignes, des philoſophes, des ſavans, des littérateurs, des poëtes, ſans ſéchereſſe

comme ſans prétention, avec un goût sûr et une préciſion preſque toujours piquante.

Cet ouvrage apprit aux étrangers à connaître *Louis XIV*, défiguré chez eux dans une foule de libelles, et à reſpecter une nation qu'ils n'avaient vue juſque-là qu'aux travers des préventions de la jalouſie et de la haine. On fut moins indulgent en France. Les eſclaves par état et par caractère furent indignés qu'un français eût oſé trouver des faibleſſes dans *Louis XIV*. Les gens à préjugés furent ſcandaliſés qu'il eût parlé avec liberté des fautes des généraux, et des défauts des grands écrivains; d'autres lui reprochaient, avec plus de juſtice à quelques égards, trop d'indulgence ou d'enthouſiaſme. Mais l'hiſtoire d'un pays n'eſt jamais jugée avec impartialité que par les étrangers; une foule d'intérêts, de préventions, de préjugés, corrompt toujours le jugement des compatriotes.

Voltaire paſſa près de deux années en Alſace. C'eſt pendant ce ſéjour qu'il publia les Annales de l'Empire, le ſeul des abrégés chronologiques qu'on puiſſe lire de ſuite, parce qu'il eſt écrit d'un ſtyle rapide, et rempli de réſultats philoſophiques exprimés avec énergie. Ainſi *Voltaire* a été encore un modèle dans ce genre dont ſon amitié pour le préſident *Hénault* lui a fait exagérer le mérite et l'utilité.

Il avait d'abord ſongé à s'établir en Alſace; mais malheureuſement les jéſuites eſſayèrent de le convertir, et n'ayant pu y réuſſir, répandirent contre lui ces calomnies ſourdes qui annoncent et préparent la perſécution. *Voltaire* fit une tentative pour obtenir, non la permiſſion de revenir à Paris (il en eut toujours la liberté), mais l'aſſurance qu'il n'y ſerait pas déſagréable à la cour. Il connaiſſait trop la France pour ne pas ſentir qu'odieux à tous les corps puiſſans par ſon amour pour la vérité, il deviendrait bientôt l'objet de leur perſécution, ſi on pouvait être sûr que Verſailles le laiſſerait opprimer.

La réponſe ne fut pas raſſurante. *Voltaire* ſe trouva ſans aſile dans ſa patrie dont ſon nom ſoutenait l'honneur, alors avili dans l'Europe par les ridicules querelles des billets de confeſſion, et au moment même où il venait d'élever, dans ſon Siècle de *Louis XIV*, un monument à ſa gloire. Il ſe détermina à aller prendre les eaux d'Aix en Savoie. A ſon paſſage par Lyon, le cardinal de *Tençin*, ſi fameux par la converſion de *Laſs* et le concile d'Embrun, lui fit dire qu'il ne pouvait lui donner à dîner, parce qu'il était mal avec la cour: mais les habitans de cette ville opulente, où l'eſprit du commerce n'a point étouffé le goût des lettres, le dédommagèrent

de l'impoliteſſe politique de leur archevêque. Alors, pour la première fois, il reçut les honneurs que l'enthouſiaſme public rend au génie. Ses pièces furent jouées devant lui, au bruit des acclamations d'un peuple enivré de la joie de poſſéder celui à qui il devait de ſi nobles plaiſirs; mais il n'oſa ſe fixer à Lyon. La conduite du cardinal l'avertiſſait qu'il n'était pas aſſez loin de ſes ennemis.

Il paſſa par Genève pour conſulter *Tronchin*. La beauté du pays, l'égalité qui paraiſſait y régner, l'avantage d'être hors de la France, dans une ville où l'on ne parlait que français, la liberté de penſer plus étendue que dans un pays monarchique et catholique, celle d'imprimer, fondée à la vérité moins ſur les lois que ſur les intérêts du commerce, tout le déterminait à y choiſir ſa retraite.

Mais il vit bientôt qu'une ville où l'eſprit de rigoriſme et de pédantiſme, apporté par *Calvin*, avait jeté des racines profondes; où la vanité d'imiter les républiques anciennes, et la jalouſie des pauvres contre les riches, avaient établi des lois ſomptuaires; où les ſpectacles révoltaient à la fois le fanatiſme calviniſte et l'auſtérité républicaine, n'était pour lui un ſéjour ni agréable ni ſûr; il voulut avoir contre la perſécution des catholiques un aſile ſur les terres de Genève, et

une retraite en France contre l'humeur des réformés, et prit le parti d'habiter alternativement d'abord Tourney, puis Ferney en France, et les Délices aux portes de Genève. C'eſt là qu'il fixa enfin ſa demeure avec madame *Denis* ſa nièce, alors veuve et ſans enfans, libre de ſe livrer à ſon amitié pour ſon oncle, et de reconnaître le ſoin paternel qu'il avait pris d'augmenter ſon aiſance. Elle ſe chargea d'aſſurer ſa tranquillité, et ſon indépendance domeſtique, de lui épargner les ſoins fatigans du détail d'une maiſon. C'était tout ce qu'il était obligé de devoir à autrui. Le travail était pour lui une ſource inépuiſable de jouiſſances; et, pour que tous ſes momens fuſſent heureux, il ſuffiſait qu'ils fuſſent libres.

Juſqu'ici nous avons décrit la vie orageuſe d'un poëte philoſophe, à qui ſon amour pour la vérité, et l'indépendance de ſon caractère avaient fait encore plus d'ennemis que ſes ſuccès, qui n'avait répondu à leurs méchancetés que par des épigrammes ou plaiſantes ou terribles, et dont la conduite avait été plus ſouvent inſpirée par le ſentiment qui le dominait dans chaque circonſtance, que combinée d'après un plan formé par ſa raiſon.

Maintenant dans la retraite, éloigné de

toutes les illuſions, de tout ce qui pouvait élever en lui des paſſions perſonnelles et paſſagères, nous allons le voir abandonné à ſes paſſions dominantes et durables, l'amour de la gloire, le beſoin de produire, plus puiſſant encore, et le zèle pour la deſtruction des préjugés, la plus forte et la plus active de toutes celles qu'il a connues. Cette vie paiſible, rarement troublée par des menaces de perſécution plutôt que par des perſécutions réelles, ſera embellie, non-ſeulement comme ſes premières années, par l'exercice de cette bienfeſance particulière, qualité commune à tous les hommes dont le malheur ou la vanité n'ont point endurci l'ame et corrompu la raiſon, mais par des actions de cette bienfeſance courageuſe et éclairée, qui, en adouciſſant les maux de quelques individus, ſert en même temps l'humanité entière.

C'eſt ainſi qu'indigné de voir un miniſtère corrompu pourſuivre la mort du malheureux *Bing*, pour couvrir ſes propres fautes, et flatter l'orgueil de la populace anglaiſe, il employa, pour ſauver cette innocente victime du machiavéliſme de *Pitt*, tous les moyens que le génie de la pitié put lui inſpirer, et ſeul éleva ſa voix contre l'injuſtice, tandis que l'Europe étonnée contemplait en ſilence cet exemple d'atrocité antique que l'Angle-

terre osait donner dans un siècle d'humanité et de lumières.

Le premier ouvrage qui sortit de sa retraite fut la tragédie de l'Orphelin de la Chine, composée pendant son séjour en Alsace, lorsqu'espérant pouvoir vivre à Paris, il voulait qu'un succès au théâtre rassurât ses amis et forçât ses ennemis au silence.

Dans les commencemens de l'art tragique, les poëtes étaient assurés de frapper les esprits en donnant à leurs personnages des sentimens contraires à ceux de la nature, en sacrifiant ces sentimens que chaque homme porte au fond du cœur, aux passions plus rares de la gloire, du patriotisme exagéré, du dévouement à ses princes.

Comme alors la raison est encore moins formée que le goût, l'opinion commune seconde ceux qui emploient ces moyens, ou est entraînée par eux. *Léontine* dut inspirer de l'admiration, et la hauteur de son caractère lui faire pardonner le sacrifice de son fils, par un parterre idolâtre de son prince. Mais quand ces moyens de produire des effets en s'écartant de la nature, commencent à s'épuiser; quand l'art se perfectionne, alors il est forcé de se rapprocher de la raison, et de ne plus chercher de ressources que dans la nature même. Cependant telle est la

force de l'habitude, que le facrifice de *Zamti* fondé, à la vérité, fur des motifs plus nobles, plus puiffans que celui de *Léontine*, expié par fes larmes, par fes regrets, avait féduit les fpectateurs. A la première repréfentation de l'Orphelin, ces vers d'*Idamé*, fi vrais, fi philofophiques,

La nature et l'hymen, voilà les lois premières,
Les devoirs, les liens des nations entières;
Ces lois viennent des dieux, le refte eft des humains,

n'excitèrent d'abord que l'étonnement; les fpectateurs balancèrent, et le cri de la nature eut befoin de la réflexion pour fe faire entendre. C'eft ainfi qu'un grand poëte peut quelquefois décider les efprits flottans entre d'anciennes erreurs et les vérités qui, pour en prendre la place, attendent qu'un dernier coup achève de renverfer la barrière chancelante que le préjugé leur oppofe. Les hommes n'ofent fouvent s'avouer à eux-mêmes les progrès lents que la raifon a faits dans leur efprit, mais ils font prêts à la fuivre, fi, en la leur préfentant d'une manière vive et frappante, on les force à la reconnaître. Auffi ces mêmes vers n'ont plus été entendus qu'avec tranfport, et *Voltaire* eut le plaifir d'avoir vengé la nature.

Cette pièce eſt le triomphe de la vertu ſur la force, et des lois ſur les armes. Juſqu'alors, excepté dans Mahomet, on n'avait pu réuſſir à rendre amoureux, ſans l'avilir, un de ces hommes dont le nom impoſe à l'imagination, et préſente l'idée d'une force d'ame extraordinaire. *Voltaire* vainquit pour la ſeconde fois cette difficulté. L'amour de *Gengis-kan* intéreſſe malgré la violence et la férocité de ſon caractère, parce que cet amour eſt vrai, paſſionné; parce qu'il lui arrache l'aveu du vide que ſon cœur éprouve au milieu de ſa puiſſance; parce qu'il finit par ſacrifier cet amour à ſa gloire, et ſa fureur des conquêtes au charme, nouveau pour lui, des vertus pacifiques.

Le repos de *Voltaire* fut bientôt troublé par la publication de la Pucelle.

Ce poëme qui réunit la licence et la philoſophie, où la vérité prend le maſque d'une gaieté ſatirique et voluptueuſe, commencé vers 1730, n'avait jamais été achevé. L'auteur en avait confié les premiers eſſais à un petit nombre de ſes amis et à quelques princes. Le ſeul bruit de ſon exiſtence lui avait attiré des menaces, et il avait pris, en ne l'achevant pas, le moyen le plus sûr d'éviter la tentation dangereuſe de le rendre public. Malheureuſement on laiſſa multiplier les copies; une

d'elles tomba entre des mains avides et ennemies; et l'ouvrage parut, non-ſeulement avec les défauts que l'auteur y avait laiſſés, mais avec des vers ajoutés par les éditeurs, et remplis de groſſièreté, de mauvais goût, de traits ſatiriques qui pouvaient compromettre la ſureté de *Voltaire*. L'amour du gain, le plaiſir de faire attribuer leurs mauvais vers à un grand poëte, le plaiſir plus méchant de l'expoſer à la perſécution, furent les motifs de cette infidélité dont *la Beaumelle* et l'ex-capucin *Maubert* ont partagé l'honneur.

Ils ne réuſſirent qu'à troubler un moment le repos de celui qu'ils voulaient perdre. Ses amis détournèrent la perſécution, en prouvant que l'ouvrage était falſifié; et la haine des éditeurs le ſervit malgré eux.

Mais cette infidélité l'obligea d'achever la Pucelle, et de donner au public un poëme dont l'auteur de Mahomet et du Siècle de *Louis XIV* n'eut plus à rougir. Cet ouvrage excita un enthouſiaſme très-vif dans une claſſe nombreuſe de lecteurs, tandis que les ennemis de *Voltaire* affectèrent de le décrier comme indigne d'un philoſophe, et preſque comme une tache pour les œuvres et même pour la vie du poëte.

Mais, ſi l'on peut regarder comme utile le projet de rendre la ſuperſtition ridicule aux

yeux des hommes livrés à la volupté, et deſtinés, par la faibleſſe même qui les entraîne au plaiſir, à devenir un jour les victimes infortunées ou les inſtrumens dangereux de ce vil tyran de l'humanité ; ſi l'affectation de l'auſtérité dans les mœurs, ſi le prix exceſſif attaché à leur pureté, ne fait que ſervir les hypocrites qui, en prenant le maſque facile de la chaſteté, peuvent ſe diſpenſer de toutes les vertus, et couvrir d'un voile ſacré les vices les plus funeſtes à la ſociété, la dureté de cœur et l'intolérance ; ſi en accoutumant les hommes à regarder comme autant de crimes, des fautes dont ceux qui ont de l'honneur et de la conſcience ne ſont pas exempts, on étend ſur les ames même les plus pures, le pouvoir de cette caſte dangereuſe qui, pour gouverner et troubler la terre, s'eſt rendue excluſivement l'interprète de la juſtice céleſte : alors on ne verra dans l'auteur de la Pucelle que l'ennemi de l'hypocriſie et de la ſuperſtition.

Voltaire lui-même, en parlant de *la Fontaine*, a remarqué avec raiſon que des ouvrages où la volupté eſt mêlée à la plaiſanterie, amuſent l'imagination ſans l'échauffer et ſans la ſéduire ; et ſi des images voluptueuſes et gaies ſont pour l'imagination une ſource de plaiſirs qui allégent le poids de l'ennui, diminuent le

malheur des privations, délaſſent un eſprit fatigué par le travail, rempliſſent des momens que l'ame abattue ou épuiſée ne peut donner ni à l'action ni à une méditation utile, pourquoi priver les hommes d'une reſſource que leur offre la nature? Quel effet réſultera-t-il de ces lectures? aucun, ſinon de diſpoſer les hommes à plus de douceur et d'indulgence. Ce n'étaient point de pareils livres que liſaient *Gérard* ou *Clément*, et que les ſatellites de *Cromwel* portaient à l'arçon de leur ſelle.

Deux ouvrages bien différens parurent à la même époque, le poëme ſur la Loi naturelle, et celui de la Deſtruction de Lisbonne. Expoſer la morale dont la raiſon revèle les principes à tous les hommes, dont ils trouvent la ſanction au fond de leur cœur, et à laquelle le remords les avertit d'obéir; montrer que cette loi générale eſt la ſeule qu'un DIEU, père commun des hommes, ait pu leur donner, puiſqu'elle eſt la ſeule qui ſoit la même pour tous; prouver que le devoir des particuliers eſt de ſe pardonner réciproquement leurs erreurs, et celui des ſouverains d'empêcher par une ſage indifférence ces vaines opinions, appuyées par le fanatiſme et par l'hypocriſie, de troubler la paix de leurs peuples: tel eſt l'objet du poëme de la Loi naturelle.

Ce poëme, le plus bel hommage que jamais l'homme ait rendu à la Divinité, excita la colère des dévots qui l'appelaient le poëme de la religion naturelle, quoiqu'il n'y fût queſtion de religion que pour combattre l'intolérance, et qu'il ne puiſſe exiſter de religion naturelle. Il fut brûlé par le parlement de Paris qui commençait à s'effrayer des progrès de la raiſon autant que de ceux du moliniſme. Conduit à cette époque par quelques chefs ou aveuglés par l'orgueil, ou égarés par une fauſſe politique, il crut qu'il lui ferait plus facile d'arrêter les progrès des lumières, que de mériter le ſuffrage des hommes éclairés. Il ne ſentit pas le beſoin qu'il avait de l'opinion publique, ou méconnut ceux à qui il était donné de la diriger, et ſe déclara l'ennemi des gens de lettres, préciſément à l'inſtant où le ſuffrage des gens de lettres français commençait à exercer quelque influence ſur la France même et ſur l'Europe.

Cependant le poëme de *Voltaire*, commenté depuis dans pluſieurs livres célèbres, eſt encore celui où la liaiſon de la morale avec l'exiſtence d'un DIEU, eſt expoſée avec le plus de force et de raiſon; et trente ans plus tard ce qui avait été brûlé comme impie, eût paru preſque un ouvrage religieux.

Dans le poëme ſur le Déſaſtre de Lisbonne,

Voltaire s'abandonne au ſentiment de terreur et de mélancolie que ce malheur lui inſpire; il appelle au milieu de ces ruines ſanglantes les tranquilles ſectateurs de l'optimiſme; il combat leurs froides et puériles raiſons avec l'indignation d'un philoſophe profondément ſenſible aux maux de ſes ſemblables; il expoſe dans toute leur force les difficultés ſur l'origine du mal, et avoue qu'il eſt impoſſible à l'homme de les réſoudre. Ce poëme, dans lequel, à l'âge de plus de ſoixante ans, l'ame de *Voltaire*, échauffée par la paſſion de l'humanité, a toute la verve et tout le feu de la jeuneſſe, n'eſt pas le ſeul ouvrage qu'il voulut oppoſer à l'optimiſme.

Il publia Candide, un de ſes chefs-d'œuvre dans le genre des romans philoſophiques, qu'il tranſporta d'Angleterre en France en le perfectionnant. Ce genre a le malheur de paraître facile; mais il exige un talent rare, celui de ſavoir exprimer par une plaiſanterie, par un trait d'imagination, ou par les événemens même du roman, les réſultats d'une philoſophie profonde, ſans ceſſer d'être naturelle et piquante, ſans ceſſer d'être vraie. Il faut donc choiſir ceux de ces réſultats qui n'ont beſoin ni de développemens ni de preuves; éviter à la fois et ce qui étant commun ne vaut pas la peine d'être répété,

et ce qui étant ou trop abſtrait ou trop neuf encore, n'eſt fait que pour un petit nombre d'eſprits. Il faut être philoſophe, et ne point le paraître.

En même temps peu de livres de philoſophie ſont plus utiles; ils ſont lus par des hommes frivoles que le nom ſeul de philoſophe rebute ou attriſte, et que cependant il eſt important d'arracher aux préjugés, et d'oppoſer au grand nombre de ceux qui ſont intéreſſés à les défendre. Le genre humain ſerait condamné à d'éternelles erreurs, ſi, pour l'en affranchir, il fallait étudier ou méditer les preuves de la vérité. Heureuſement la juſteſſe naturelle de l'eſprit y peut ſuppléer pour les vérités ſimples qui ſont auſſi les plus néceſſaires. Il ſuffit alors de trouver un moyen de fixer l'attention des hommes inappliqués, et ſurtout de graver ces vérités dans leur mémoire. Telle eſt la grande utilité des romans philoſophiques, et le mérite de ceux de *Voltaire*, où il a ſurpaſſé également et ſes imitateurs et ſes modèles.

Une traduction libre de l'Eccléſiaſte et d'une partie du Cantique des cantiques, ſuivit de près Candide.

On avait perſuadé à madame de *Pompadour* qu'elle ferait un trait de politique profonde en prenant le maſque de la dévotion; que

par-là

par-là elle ſe mettrait à l'abri des ſcrupules et de l'inconſtance du roi, et qu'en même temps elle calmerait la haine du peuple. Elle imagina de faire de *Voltaire* un des acteurs de cette comédie. Le duc de *la Vallière* lui propoſa de traduire les pſaumes et les ouvrages ſapientiaux ; l'édition aurait été faite au louvre, et l'auteur ſerait revenu à Paris ſous la protection de la dévote favorite. *Voltaire* ne pouvait devenir hypocrite, pas même pour être cardinal, comme on lui en fit entrevoir l'eſpérance à peu-près dans le même temps. Ces ſortes de propoſitions ſe font toujours trop tard ; et ſi on les feſait à temps, elles ne feraient pas d'une politique bien sûre : celui qui devait être un ennemi dangereux, deviendrait ſouvent un allié plus dangereux encore. Suppoſez *Calvin* ou *Luther* appelés à la pourpre, lorſqu'ils pouvaient encore l'accepter ſans honte, et voyez ce qu'ils auraient oſé. On ne ſatisfait pas, avec les hochets de la vanité, les ames dominées par l'ambition de régner ſur les eſprits ; on leur fournit des armes nouvelles.

Cependant *Voltaire* fut tenté de faire quelques eſſais de traduction, non pour rétablir ſa réputation religieuſe, mais pour exercer ſon talent dans un genre de plus. Lorſqu'ils parurent, les dévots s'imaginèrent qu'il n'avait

voulu que parodier ce qu'il avait traduit, et crièrent au ſcandale. Ils n'imaginaient pas que *Voltaire* avait adouci et purifié le texte; que ſon Eccléſiaſte était moins matérialiſte, et ſon Cantique moins indécent que l'original ſacré. Ces ouvrages furent donc encore brûlés. *Voltaire* s'en vengea par une lettre remplie à la fois d'humeur et de gaieté, où il ſe moque de cette hypocriſie de mœurs, vice particulier aux nations modernes de l'Europe, et qui a contribué plus qu'on ne croit à détruire l'énergie de caractère qui diſtingue les nations antiques.

En 1757 parut la première édition de ſes œuvres, vraiement faite ſous ſes yeux. Il avait tout revu avec une attention ſévère, fait un choix éclairé, mais rigoureux, parmi le grand nombre de pièces fugitives échappées à ſa plume, et y avait ajouté ſon immortel Eſſai ſur les mœurs et l'eſprit des nations.

Long-temps *Voltaire* s'était plaint que, chez les modernes ſurtout, l'hiſtoire d'un pays fût celle de ſes rois ou de ſes chefs; qu'elle ne parlât que des guerres, des traités ou des troubles civils; que l'hiſtoire des mœurs, des arts, des ſciences, celle des lois, de l'adminiſtration publique, eût été preſque oubliée. Les anciens même, où l'on trouve plus de détails ſur les mœurs, ſur la politique

intérieure, n'ont fait en général que joindre à l'hiſtoire des guerres, celle des factions populaires. On croirait, en liſant ces hiſtoriens, que le genre-humain n'a été créé que pour ſervir à faire briller les talens politiques ou militaires de quelques individus, et que la ſociété a pour objet, non le bonheur de l'eſpèce entière, mais le plaiſir d'avoir des révolutions à lire ou à raconter.

Voltaire forma le plan d'une hiſtoire où l'on trouverait ce qu'il importe le plus aux hommes de connaître : les effets qu'ont produit ſur le repos ou le bonheur des nations, les préjugés, les lumières, les vertus ou les vices, les uſages ou les arts des différens ſiècles.

Il choiſit l'époque qui s'étend depuis *Charlemagne* juſqu'à nos jours; mais, ne ſe bornant pas aux ſeules nations européannes, un tableau abrégé de l'état des autres parties du globe, des révolutions qu'elles ont éprouvées, des opinions qui les gouvernent, ajoute à l'intérêt et à l'inſtruction. C'était pour réconcilier madame *du Châtelet* avec l'étude de l'hiſtoire, qu'il avait entrepris ce travail immenſe qui le força de ſe livrer à des recherches d'érudition qu'on aurait crues incompatibles avec la mobilité de ſon imagination, et l'activité de ſon eſprit. L'idée d'être utile le ſoutenait; et l'érudition ne

pouvait être ennuyeuſe pour un homme qui, s'amuſant du ridicule, et ayant la ſagacité de le ſaiſir, en trouvait une ſource inépuiſable dans les abſurdités ſpéculatives ou pratiques de nos pères, et dans la ſottiſe de ceux qui les ont tranſmiſes ou commentées en les admirant avec une bonne foi ou une hypocriſie également riſibles.

Un tel ouvrage ne pouvait plaire qu'à des philoſophes. On l'accuſa d'être frivole, parce qu'il était clair, et qu'on le liſait ſans fatigue; on prétendit qu'il était inexact, parce qu'il s'y trouvait des erreurs de noms et de dates abſolument indifférentes; et il eſt prouvé, par les reproches même des critiques qui ſe ſont déchaînés contre lui, que jamais, dans une hiſtoire ſi étendue, aucun hiſtorien n'a été plus fidelle. On l'a ſouvent accuſé de partialité, parce qu'il s'élevait contre des préjugés que la puſillanimité ou la baſſeſſe avait trop long-temps ménagés : et il eſt aiſé de prouver que, loin d'exagérer les crimes du deſpotiſme ſacerdotal, il en a plutôt diminué le nombre et adouci l'atrocité. Enfin on a trouvé mauvais que, dans ce tableau d'horreurs et de folies, il ait quelquefois répandu ſur celles-ci les traits de la plaiſanterie, qu'il n'ait pas toujours parlé ſérieuſement des extravagances humaines, comme ſi

elles ceſſaient d'être ridicules, parce qu'elles ont été ſouvent dangereuſes.

Ces préjugés, que des corps puiſſans étaient intéreſſés à répandre, ne ſont pas encore détruits. L'habitude de voir preſque toujours la lourdeur réunie à l'exactitude, de trouver à côté des déciſions de la critique l'échafaudage inſipide employé pour les former, a fait prendre celle de ne regarder comme exact que ce qui porte l'empreinte de la pédanterie. On s'eſt accoutumé à voir l'ennui accompagner la fidélité hiſtorique, comme à voir les hommes de certaines profeſſions porter des couleurs lugubres. D'ailleurs les gens d'eſprit ne tirent aucune vanité d'un mérite que des ſots peuvent partager avec eux; et on croit qu'ils ne l'ont point, parce qu'ils ſont les ſeuls à ne pas s'en vanter. Les *Voyages du jeune Anacharſis* detruiront peut-être cette opinion trop accréditée.

Mais l'Eſſai de *Voltaire* ſera toujours, pour les hommes qui exercent leur raiſon, une lecture délicieuſe par le choix des objets que l'auteur a préſentés, par la rapidité du ſtyle, par l'amour de la vérité et de l'humanité qui en anime toutes les pages, par cet art de préſenter des contraſtes piquans, des rapprochemens inattendus, ſans ceſſer d'être naturel et facile; d'offrir, dans un ſtyle toujours

ſimple, de grands réſultats et des idées profondes. Ce n'eſt pas l'hiſtoire des ſiècles que l'auteur a parcourue, mais ce qu'on aurait voulu retenir de la lecture de l'hiſtoire, ce qu'on aimerait à s'en rappeler.

En même temps peu de livres feraient plus utiles dans une éducation raiſonnable. On y apprendrait, avec les faits, l'art de les voir et de les juger; on y apprendrait à exercer ſa raiſon dans ſon indépendance naturelle, ſans laquelle elle n'eſt plus que l'inſtrument ſervile des préjugés; on y apprendrait enfin à mépriſer la ſuperſtition, à craindre le fanatiſme, à déteſter l'intolérance, à haïr la tyrannie ſans ceſſer d'aimer la paix, et cette douceur de mœurs auſſi néceſſaire au bonheur des nations que la ſageſſe même des lois.

Juſqu'ici dans l'éducation publique ou particulière, également dirigées par des préjugés, les jeunes gens n'apprennent l'hiſtoire que défigurée par des compilateurs vils ou ſuperſtitieux. Si depuis la publication de l'Eſſai de *Voltaire*, deux hommes, l'abbé de *Condillac* et l'abbé *Millot*, ont mérité de n'être pas confondus dans cette claſſe, gênés par leur état, ils ont trop laiſſé à deviner; pour les bien entendre, il faut n'avoir plus beſoin de s'inſtruire avec eux.

Cet ouvrage plaça *Voltaire* dans la claſſe

des hiſtoriens originaux : et il a l'honneur d'avoir fait, dans la manière d'écrire l'hiſtoire, une révolution dont à la vérité l'Angleterre a preſque ſeule profité juſqu'ici. *Hume*, *Robertſon*, *Gibbon*, *Watſon* peuvent, à quelques égards, être regardés comme ſortis de ſon école. L'hiſtoire de *Voltaire* a encore un autre avantage; c'eſt qu'elle peut être enſeignée en Angleterre comme en Ruſſie, en Virginie comme à Berne ou à Veniſe. Il n'y a placé que ces vérités dont tous les gouvernemens peuvent convenir : qu'on laiſſe à la raiſon humaine le droit de s'éclairer, que le citoyen jouiſſe de ſa liberté naturelle, que les lois ſoient douces, que la religion ſoit tolérante; il ne va pas plus loin. C'eſt à tous les hommes qu'il s'adreſſe, et il ne leur dit que ce qui peut les éclairer également, ſans révolter aucune de ces opinions qui, liées avec les conſtitutions et les intérêts d'un pays, ne peuvent céder à la raiſon, tant que la deſtruction des erreurs plus générales ne lui aura point ouvert un accès plus facile.

A la tête de ſes poëſies fugitives, *Voltaire* avait placé dans cette édition une épître adreſſée à ſa maiſon des Délices, ou plutôt un hymne à la liberté : elle ſuffirait pour répondre à ceux qui, dans leur zèle ariſtocratique, l'ont accuſé d'en être l'ennemi.

Dans ces pièces où règnent tour à tour la gaieté, le ſentiment ou la galanterie, *Voltaire* ne cherche point à être poëte; mais des beautés poëtiques de tous les genres ſemblent lui échapper malgré lui. Il ne cherche point à montrer de la philoſophie, mais il a toujours celle qui convient au ſujet, aux circonſtances, aux perſonnes. Dans ces poëſies, comme dans les romans, il faut que la philoſophie de l'ouvrage paraiſſe au-deſſous de la philoſophie de l'auteur. Il en eſt de ces écrits comme des livres élémentaires qui ne peuvent être bien faits à moins que l'auteur n'en ſache beaucoup au delà de ce qu'ils contiennent. Et c'eſt par cette raiſon que dans ces genres, regardés comme frivoles, les premières places ne peuvent appartenir qu'à des hommes d'une raiſon ſupérieure.

Cette même année fut l'époque d'une réconciliation entre *Voltaire* et ſon ancien diſciple. Les Autrichiens, déjà au milieu de la Siléſie, étaient près d'en achever la conquête; une armée françaiſe était ſur les frontières du Brandebourg. Les Ruſſes, déjà maîtres de la Pruſſe, menaçaient la Poméranie et les Marches; la monarchie pruſſienne paraiſſait anéantie, et le prince qui l'avait fondée, n'avait plus d'autre reſſource que de s'enterrer ſous ſes ruines, et de ſauver

ſa

ſa gloire en périſſant au milieu d'une victoire. La margrave de *Bareith* aimait tendrement ſon frère ; la chute de ſa maiſon l'affligeait ; elle ſavait combien la France agiſſait contre ſes intérêts en prodiguant ſon ſang et ſes tréſors pour aſſurer à la maiſon d'Autriche la ſouveraineté de l'Allemagne ; mais le miniſtre de France avait à ſe plaindre d'un vers du roi de Pruſſe. La marquiſe de *Pompadour* ne lui pardonnait pas d'avoir feint d'ignorer ſon exiſtence politique, et on avait eu ſoin de lui envoyer auſſi des vers que l'infidélité d'un copiſte avait fait tomber entre les mains du miniſtre de Saxe. Il fallait donc faire adopter l'idée de négocier, à des ennemis aigris par des injures perſonnelles, au moment même où ils ſe croyaient aſſurés d'une victoire facile. La margrave eut recours à *Voltaire* qui s'adreſſa au cardinal de *Tençin*, ſachant que ce miniſtre, oublié depuis la mort de *Fleuri* qui l'employait en le mépriſant, avait conſervé avec le roi une correſpondance particulière. *Tençin* écrivit, mais il reçut, pour toute réponſe, l'ordre du miniſtre des affaires étrangères de refuſer la négociation, par une lettre dont on lui avait même envoyé le modèle. Le vieux politique qui n'avait pas voulu donner à dîner à *Voltaire* pour ménager la cour, ne ſe conſola point de s'être brouillé avec elle

par ſa complaiſance pour lui ; et le chagrin de cette petite mortification abrégea ſes jours. Etant plus jeune, des aventures plus cruelles n'avaient fait que redoubler et enhardir ſon talent pour l'intrigue, parce que l'eſpérance le ſoutenait et qu'il était du nombre des hommes que le crédit et les dignités conſolent de la honte ; mais alors il voyait ſe rompre le dernier fil qui le liait encore à la faveur.

Voltaire entama une autre négociation, non moins inutile, par le maréchal de *Richelieu*. Une troiſième enfin, quelques années plus tard, fut conduite juſqu'à obtenir de M. de *Choiſeul* qu'il recevrait un envoyé ſecret du roi de Pruſſe. Cet envoyé fut découvert par les agens de l'impératrice-reine ; et, ſoit faibleſſe, ſoit que M. de *Choiſeul* eût agi ſans conſulter madame de *Pompadour*, il fut arrêté et ſes papiers fouillés : violation du droit des gens qui ſe perd dans la foule des petits crimes que les politiques ſe permettent ſans remords.

Dans cette époque ſi dangereuſe et ſi brillante pour le roi de Pruſſe, *Voltaire* paraiſſait tantôt reprendre ſon ancienne amitié, tantôt ne conſerver que la mémoire de Francfort. C'eſt alors qu'il compoſa ces mémoires ſinguliers (*), où le ſouvenir profond d'un juſte

(*) On les a inſérés dans ce volume, à la ſuite de cette vie.

reſſentiment n'étouffe ni la gaieté ni la juſtice. Il les avait généreuſement condamnés à l'oubli; le haſard les a conſervés pour venger le génie des attentats du pouvoir.

La margrave de *Bareith* mourut au milieu de la guerre. Le roi de Pruſſe écrivit à *Voltaire* pour le prier de donner au nom de ſa sœur une immortalité dont ſes vertus aimables et indulgentes, ſon ame également ſupérieure aux préjugés, à la grandeur et aux revers, l'avaient rendue digne. L'ode que *Voltaire* a conſacrée à ſa mémoire, eſt remplie d'une ſenſibilité douce, d'une philoſophie ſimple et touchante. Ce genre eſt un de ceux où il a eu le moins de ſuccès, parce qu'on y exige une perfection qu'il ne put jamais ſe réſoudre à chercher dans les petits ouvrages, et que ſa raiſon ne pouvait ſe prêter à cet enthouſiaſme de commande qu'on dit convenir à l'ode. Celles de *Voltaire* ne ſont que des pièces fugitives où l'on retrouve le grand poëte, le poëte philoſophe, mais gêné et contraint par une forme qui ne convenait pas à la liberté de ſon génie. Cependant il faut avouer que les ſtances à une princeſſe ſur le jeu, et ſurtout ces ſtances charmantes ſur la vieilleſſe :

Si vous voulez que j'aime encore, &c.

ſont des odes anacréontiques fort au-deſſus de celles d'*Horace*, qui cependant, du moins pour les gens d'un goût un peu moderne, a ſurpaſſé ſon modèle.

La France, ſi ſupérieure aux autres nations dans la tragédie et la comédie, n'a point été auſſi heureuſe en poëtes lyriques. Les odes de *Rouſſeau* n'offrent guère qu'une poëſie harmonieuſe et impoſante, mais vide d'idées ou remplie de penſées fauſſes. *La Motte*, plus ingénieux, n'a connu ni l'harmonie ni la poëſie du ſtyle; et on cite à peine des autres poëtes un petit nombre de ſtrophes.

Voltaire était encore à Berlin lorſque MM. *Diderot* et d'*Alembert* formèrent le projet de l'*Encyclopédie*, et en publièrent le premier volume. Un ouvrage qui devait renfermer les vérités de toutes les ſciences, tracer entre elles des lignes de communication, entrepris par deux hommes qui joignaient, à des connaiſſances étendues ou profondes, beaucoup d'eſprit et une philoſophie libre et courageuſe, parut aux yeux pénétrans de *Voltaire* le coup le plus terrible que l'on pût porter aux préjugés. L'*Encyclopédie* devenait le livre de tous les hommes qui aiment à s'inſtruire, et ſurtout de ceux qui, ſans être habituellement occupés de cultiver leur eſprit, ſont jaloux cependant de pouvoir acquérir une inſtruction

facile ſur chaque objet qui excite en eux quelque intérêt paſſager ou durable. C'était un dépôt où ceux qui n'ont pas le temps de ſe former des idées d'après eux-mêmes, devaient aller chercher celles qu'avaient eues les hommes les plus éclairés et les plus célèbres ; dans lequel enfin les erreurs reſpectées feraient ou trahies par la faibleſſe de leurs preuves, ou ébranlées par le ſeul voiſinage des vérités qui en ſapent les fondemens.

Voltaire, retiré à Ferney, donna pour l'*Encyclopédie* un petit nombre d'articles de littérature ; il en prépara quelques-uns de philoſophie, mais avec moins de zèle, parce qu'il ſentait qu'en ce genre les éditeurs avaient moins beſoin de lui, et qu'en général ſi ſes grands ouvrages en vers ont été faits pour ſa gloire, il n'a preſque jamais écrit en proſe que dans des vues d'utilité générale. Cependant les mêmes raiſons qui l'intéreſſaient au progrès de l'*Encyclopédie*, ſuſcitèrent à cet ouvrage une foule d'ennemis. Compoſé ou applaudi par les hommes les plus célèbres de la nation, il devint comme une eſpèce de marque qui ſéparait les littérateurs diſtingués, et ceux qui s'honoraient d'être leurs diſciples ou leurs amis, de cette foule d'écrivains obſcurs et jaloux qui, dans la triſte impuiſſance de donner aux hommes ou des

vérités nouvelles ou de nouveaux plaiſirs, haïſſent ou déchirent ceux que la nature a mieux traités.

Un ouvrage où l'on devait parler avec franchiſe et avec liberté, de théologie, de morale, de juriſprudence, de légiſlation, d'économie publique, devait effrayer tous les partis politiques ou religieux, et tous les pouvoirs ſecondaires qui craignaient d'y voir diſcuter leur utilité et leurs titres. L'inſurrection fut générale. Le *Journal de Trévoux*, la *Gazette eccléſiaſtique*, les journaux ſatiriques, les jéſuites et les janſéniſtes, le clergé, les parlemens, tous, ſans ceſſer de ſe combattre ou de ſe haïr, ſe réunirent contre l'*Encyclopédie.* Elle ſuccomba. On fut obligé d'achever et d'imprimer en ſecret cet ouvrage, à la perfection duquel la liberté et la publicité étaient ſi néceſſaires : et le plus beau monument dont jamais l'eſprit humain ait conçu l'idée, ſerait demeuré imparfait ſans le courage de *Diderot*, ſans le zèle d'un grand nombre de ſavans et de littérateurs diſtingués que la perſécution ne put arrêter.

Heureuſement l'honneur d'avoir donné l'*Encyclopédie* à l'Europe, compenſa pour la France la honte de l'avoir perſécutée. Elle fut regardée, avec juſtice, comme l'ouvrage de la nation, et la perſécution comme celui

d'une jaloufie ou d'une politique également méprifables.

Mais la guerre dont l'*Encyclopédie* était l'occafion, ne ceffa point avec la profcription de l'ouvrage. Ses principaux auteurs et leurs amis, défignés par le nom de *philofophes* et d'*encyclopédiftes*, qui devenaient des injures dans la langue des ennemis de la raifon, furent forcés de fe réunir par la perfécution même, et *Voltaire* fe trouva naturellement leur chef, par fon âge, par fa célébrité, fon zèle et fon génie. Il avait depuis long-temps des amis et un grand nombre d'admirateurs; alors il eut un parti. La perfécution rallia fous fon étendard tous les hommes de quelque mérite que peut-être fa fupériorité aurait écartés de lui, comme elle en avait éloigné leurs prédéceffeurs; et l'enthoufiafme prit enfin la place de l'ancienne injuftice.

C'eft dans l'année 1760 que cette guerre littéraire fut la plus vive. *Le Franc de Pompignan*, littérateur eftimable et poëte médiocre, dont il refte une belle ftrophe, et une tragédie faible où le génie de *Virgile* et de *Métaftafe* n'ont pu le foutenir, fut appelé à l'académie française. Revêtu d'une charge de magiftrature, il crut que fa dignité, autant que fes ouvrages, le difpenfait de toute reconnaiffance; il fe permit d'infulter, dans fon difcours

de réception, les hommes dont le nom fesait le plus d'honneur à la société qui daignait le recevoir, et désigna clairement *Voltaire*, en l'accusant d'incrédulité et de mensonge. Bientôt après, *Palissot*, instrument vénal de la haine d'une femme, met les philosophes sur le théâtre. Les lois qui défendent de jouer les personnes, sont muettes. La magistrature trahit son devoir, et voit, avec une joie maligne, immoler sur la scène les hommes dont elle craint les lumières et le pouvoir sur l'opinion, sans songer qu'en ouvrant la carrière à la satire, elle s'expose à en partager les traits. *Crébillon* déshonore sa vieillesse, en approuvant la pièce. Le duc de *Choiseul*, alors ministre en crédit, protége cette indignité par faiblesse pour la même femme dont *Palissot* servait le ressentiment. Les journaux répètent les insultes du théâtre. Cependant *Voltaire* se réveille. Le Pauvre diable, le Russe à Paris, la Vanité, une foule de plaisanteries en prose se succédent avec une étonnante rapidité.

Le Franc de Pompignan se plaint au roi, se plaint à l'académie, et voit avec une douleur impuissante que le nom de *Voltaire* y écrase le sien. Chaque démarche multiplie les traits que toutes les bouches répètent, et les vers pour jamais attachés à son nom. Il propose à un protecteur auguste de manquer *à ce qu'il*

s'eſt promis à lui-même, en retournant à l'académie pour donner ſa voix à un homme auquel le prince s'intéreſſait ; il n'obtient qu'un refus poli de ce ſacrifice, a le malheur, en ſe retirant, d'entendre répéter, par ſon protecteur même, ce vers ſi terrible :

Et l'ami Pompignan penſe être quelque choſe !

et va cacher dans ſa province ſon orgueil humilié, et ſon ambition trompée : exemple effrayant, mais ſalutaire du pouvoir du génie et des dangers de l'hypocriſie littéraire.

Fréron, ex-jéſuite comme *Desfontaines*, lui avait ſuccédé dans le métier de flatter, par des ſatires périodiques, l'envie des ennemis de la vérité, de la raiſon et des talens. Il s'était diſtingué dans la guerre contre les philoſophes. *Voltaire*, qui depuis long-temps ſupportait ſes injures, en fit juſtice et vengea ſes amis. Il introduiſit, dans la comédie de l'Ecoſſaiſe, un journaliſte méchant, calomniateur et vénal : le parterre y reconnut *Fréron* qui, livré au mépris public dans une pièce que des ſcènes attendriſſantes et le caractère original et piquant du bon et bruſque *Fréeport* devaient conſerver au théâtre, fut condamné à traîner, le reſte de ſa vie, un nom ridicule et déshonoré. *Fréron*, en applaudiſſant à l'inſulte faite aux philoſophes, avait perdu le

droit de ſe plaindre ; et ſes protecteurs aimèrent mieux l'abandonner que d'avouer une partialité trop révoltante.

D'autres ennemis moins acharnés avaient été ou corrigés ou punis ; et *Voltaire*, triomphant au milieu de ces victimes immolées à la raiſon et à ſa gloire, envoya au théâtre, à ſoixante-ſix ans, le chef-d'œuvre de Tancrède. La pièce fut dédiée à la marquiſe de *Pompadour*. C'était le fruit de l'adreſſe avec laquelle *Voltaire* avait ſu, ſans bleſſer le duc de *Choiſeul*, venger les philoſophes dont les adverſaires avaient obtenu de ce miniſtre une protection paſſagère. Cette dédicace apprenait à ſes ennemis que leurs calomnies ne compromettraient pas davantage ſa ſureté que leurs critiques ne nuiraient à ſa gloire ; et c'était mettre le comble à ſa vengeance.

Cette même année, il apprend qu'une petite nièce de *Corneille* languiſſait dans un état indigne de ſon nom : *C'eſt le devoir d'un ſoldat de ſecourir la nièce de ſon général*, s'écrie-t-il. Mademoiſelle *Corneille* fut appelée à Ferney ; elle y reçut l'éducation qui convenait à l'état que ſa naiſſance lui marquait dans la ſociété. *Voltaire* porta même la délicateſſe juſqu'à ne pas ſouffrir que l'établiſſement de mademoiſelle *Corneille* parût un de ſes bienfaits ; il voulut qu'elle le dût aux ouvrages de ſon

oncle. Il en entreprit une édition avec des notes. Le créateur du théâtre français, commenté par celui qui avait porté ce théâtre à sa perfection ; un homme de génie né dans un temps où le goût n'était pas encore formé, jugé par un rival qui joignait au génie le don presqu'aussi rare d'un goût sûr sans être sévère, délicat sans être timide, éclairé enfin par une longue et heureuse expérience de l'art : voilà ce qu'offrait cet ouvrage. *Voltaire* y parle des défauts de *Corneille* avec franchise, de ses beautés avec enthousiasme. Jamais on n'avait jugé *Corneille* avec tant de rigueur, jamais on ne l'avait loué avec un sentiment plus profond et plus vrai. Occupé d'instruire et la jeunesse française et ceux des étrangers qui cultivent notre littérature, il ne pardonne point aux vices du langage, à l'exagération, aux fautes contre la bienséance ou contre le goût ; mais il apprend en même temps à reconnaître les progrès que l'art doit à *Corneille*, l'élévation extraordinaire de son esprit, la beauté presque inimitable de sa poësie dans les morceaux que son génie lui a inspirés, et ces mots profonds ou sublimes qui naissent subitement du fond des situations, ou qui peignent d'un trait de grands caractères.

La foule des littérateurs lui reprocha néanmoins d'avoir voulu avilir *Corneille* par une

baſſe jalouſie, tandis que par-tout, dans ce commentaire, il ſaiſit, il ſemble chercher les occaſions de répandre ſon admiration pour *Racine*, rival plus dangereux, qu'il n'a ſurpaſſé que dans quelques parties de l'art tragique, et dont au milieu de ſa gloire il eût pu envier *la perfection déſeſpérante*.

Cependant, tranquille dans ſa retraite, occupé de continuer la guerre heureuſe qu'il feſait aux préjugés, *Voltaire* voit arriver une famille infortunée dont le chef a été traîné ſur la roue par des juges fanatiques, inſtrumens des paſſions féroces d'un peuple ſuperſtitieux. Il apprend que *Calas*, vieillard infirme, a été accuſé d'avoir pendu ſon fils, jeune et vigoureux, au milieu de ſa famille, en préſence d'une ſervante catholique; qu'il avait été porté à ce crime par la crainte de voir embraſſer la religion catholique à ce fils qui paſſait ſa vie dans les ſalles d'armes et dans les billards, et dont perſonne, au milieu de l'efferveſcence générale ne put jamais citer un ſeul mot, une ſeule démarche qui annonçaſſent un pareil deſſein; tandis qu'un autre fils de *Calas*, déjà converti, jouiſſait d'une penſion que ce père très-peu riche conſentait à lui faire. Jamais, dans un événement de ce genre, un tel concours de circonſtances n'avait plus éloigné les ſoupçons d'un crime, plus

fortifié les raiſons de croire à un ſuicide. La conduite du jeune homme, ſon caractère, le genre de ſes lectures, tout confirmait cette idée. Cependant un capitoul, dont la tête ardente et faible était enivrée de ſuperſtition, et dont la haine pour les proteſtans n'héſitait pas à leur imputer des crimes, fait arrêter la famille entière. Bientôt la populace catholique s'échauffe; le jeune homme eſt un martyr. Des confréries de pénitens qui, à la honte de la nation, ſubſiſtent encore à Toulouſe, lui font un ſervice ſolennel où l'on place ſon image tenant d'une main la palme du martyre, et de l'autre la plume qui devait ſigner l'abjuration.

On répand bientôt que la religion proteſtante preſcrit aux pères d'aſſaſſiner leurs enfans, quand ils veulent abjurer; que pour plus de ſureté on élit, dans les aſſemblées du déſert, le bourreau de la ſecte. Le tribunal inférieur, conduit par le furieux *David*, prononce que le malheureux *Calas* eſt coupable. Le parlement confirme le jugement à cette pluralité très-faible, malheureuſement regardée comme ſuffiſante par notre abſurde juriſprudence. Condamné à la roue et à la queſtion, ce père infortuné meurt, en proteſtant qu'il n'eſt pas coupable; et les juges abſolvent ſa famille, complice néceſſaire du crime ou de l'innocence de ſon chef.

Cette famille, ruinée et flétrie par le préjugé, va chercher chez les hommes d'une même croyance une retraite, des fecours, et furtout des confolations. Elle s'arrête auprès de Genève. *Voltaire*, attendri et indigné, fe fait inftruire de ces horribles détails, et bientôt sûr de l'innocence du malheureux *Calas*, il ofe concevoir l'efpérance d'obtenir juftice. Le zèle des avocats eft excité, et leur courage foutenu par fes lettres. Il intéreffe à la caufe de l'humanité l'ame naturellement fenfible du duc de *Choifeul*. La réputation de *Tronchin* avait appelé à Genève la ducheffe d'*Enville*, arrière petite-fille de l'auteur des *Maximes*, fupérieure à la fuperftition par fon caractère comme par fes lumières, fachant faire le bien avec activité comme avec courage, embelliffant par une modeftie fans fafte l'énergie de fes vertus ; fa haine pour le fanatifme et pour l'oppreffion affurait aux *Calas* une protectrice dont les obftacles et les lenteurs ne rallentiraient pas le zèle. Le procès fut commencé. Aux mémoires des avocats, trop remplis de longueurs et de déclamations, *Voltaire* joignait des écrits plus courts, féduifans par le ftyle, propres tantôt à exciter la pitié, tantôt à réveiller l'indignation publique, fi prompte à fe calmer dans une nation alors trop étrangère à fes propres intérêts. En plaidant la

cause de *Calas*, il soutenait celle de la tolérance; car c'était beaucoup alors de prononcer ce nom, rejeté aujourd'hui avec indignation par les hommes qui pensent comme paraissant reconnaître le droit de donner des chaînes à la pensée et à la conscience. Des lettres remplies de ces louanges fines qu'il savait répandre avec tant de grâce, animaient le zèle des défenseurs, des protecteurs et des juges. C'est en promettant l'immortalité qu'il demandait justice.

L'arrêt de Toulouse fut cassé. Le duc de *Choiseul* eut la sagesse et le courage de faire renvoyer à un tribunal de maîtres de requêtes, cette cause devenue celle de tous les parlemens dont les préjugés et l'esprit de corps ne permettaient point d'espérer un jugement équitable. Enfin *Calas* fut déclaré innocent. Sa mémoire fut réhabilitée; et un ministre généreux fit réparer, par le trésor public, le tort que l'injustice des juges avait fait à la fortune de cette famille aussi respectable que malheureuse: mais il n'alla point jusqu'à forcer le parlement de Languedoc à reconnaître l'arrêt qui détruisait une de ses injustices. Ce tribunal préféra la triste vanité de persévérer dans son erreur, à l'honneur de s'en repentir et de la réparer.

Cependant les applaudissemens de la France

et de l'Europe parvinrent jusqu'à Toulouse ; et le malheureux *David*, succombant sous le poids du remords et de la honte, perdit bientôt la raison et la vie. Cette affaire, si grande en elle-même, si importante par ses suites, puisqu'elle ramena sur les crimes de l'intolérance et la nécessité de les prévenir, les regards et les vœux de la France et de l'Europe, cette affaire occupa l'ame de *Voltaire* pendant plus de trois années. *Durant tout ce temps*, disait-il, *il ne m'est pas échappé un sourire, que je ne me le sois reproché comme un crime.* Son nom, cher depuis long-temps aux amis éclairés de l'humanité, comme celui de son plus zélé, de son plus infatigable défenseur, ce nom fut alors béni par cette foule de citoyens qui, voués à la persécution depuis quatre-vingts ans, voyaient enfin s'élever une voix pour leur défense. Quand il revint à Paris, en 1778, un jour que le public l'entourait sur le Pont-royal, on demanda à une femme du peuple qui était cet homme qui traînait la foule après lui : *Ne savez-vous pas*, dit-elle, *que c'est le sauveur des Calas !* Il sut cette réponse, et au milieu de toutes les marques d'admiration qui lui furent prodiguées, ce fut ce qui le toucha le plus.

Peu de temps après la malheureuse mort de *Calas*, une jeune fille de la même province,

qui

qui ſuivant un uſage barbare avait été enlevée à ſes parens et renfermée dans un couvent dans l'intention d'aider, par des moyens humains, la grâce de la foi, laſſée des mauvais traitemens qu'elle y eſſuyait, s'échappa, et fut retrouvée dans un puits. Le prêtre qui avait ſollicité la lettre de cachet, les religieuſes qui avaient uſé avec barbarie du pouvoir qu'elle leur donnait ſur cette infortunée, pouvaient ſans doute mériter une punition; mais c'eſt ſur la famille de la victime que le fanatiſme veut la faire tomber. Le reproche calomnieux qui avait conduit *Calas* au ſupplice, ſe renouvelle avec une nouvelle fureur. *Sirven* a heureuſement le temps de ſe ſauver; et condamné à la mort, par contumace, il va chercher un refuge auprès du protecteur des *Calas;* mais ſa femme qu'il traîne après lui ſuccombe à ſa douleur, à la fatigue d'un voyage entrepris à pied, au milieu des neiges.

La forme obligeait *Sirven* à ſe préſenter devant ce même parlement de Toulouſe qui avait verſé le ſang de *Calas*. *Voltaire* fit des tentatives pour obtenir d'autres juges. Le duc de *Choiſeul* ménageait alors les parlemens qui, après la chute de ſon crédit ſur la marquiſe de *Pompadour*, et enſuite après ſa mort, lui étaient devenus utiles, tantôt pour le délivrer d'un ennemi, tantôt pour lui donner

les moyens de ſe rendre néceſſaire par l'art avec lequel il ſavait calmer leurs mouvemens que ſouvent lui-même avait excités.

Il fallut donc que *Sirven* ſe déterminât à comparaître à Toulouſe ; mais *Voltaire* avait ſu pourvoir à ſa ſureté, et préparer ſon ſuccès. Il avait des diſciples dans le parlement. Des avocats habiles voulurent partager la gloire que ceux de Paris avaient acquiſe en défendant *Calas*. Le parti de la tolérance était devenu puiſſant dans cette ville même : en peu d'années les ouvrages de *Voltaire* avaient changé les eſprits ; on n'avait plaint *Calas* qu'avec une horreur muette, *Sirven* eut des protecteurs déclarés, grâce à l'éloquence de *Voltaire*, à ce talent de répandre à propos des vérités et des louanges. Ce parti l'emporta ſur celui des pénitens ; et *Sirven* fut ſauvé.

Les jéſuites s'étaient emparés du bien d'une famille de gentilshommes que leur pauvreté empêchait d'y rentrer. *Voltaire* leur en donna les moyens ; et les oppreſſeurs de tous les genres, qui depuis long-temps craignaient ſes écrits, apprirent à redouter ſon activité, ſa généroſité et ſon courage.

Ce dernier événement précéda, de très-peu, la deſtruction des jéſuites. *Voltaire*, élevé par eux, avait conſervé des relations avec ſes anciens maîtres ; tant qu'ils vécurent, ils

empêchèrent leurs confrères de ſe déchaîner ouvertement contre lui ; et *Voltaire* ménagea les jéſuites, et par conſidération pour ces liaiſons de ſa jeuneſſe, et pour avoir quelques alliés dans le parti qui dominait alors parmi les dévots. Mais, après leur mort, fatigué des clameurs du *Journal de Trévoux* qui, par d'éternelles accuſations d'impiété, ſemblait appeler la perſécution ſur ſa tête, il ne garda plus les mêmes ménagemens ; et ſon zèle pour la défenſe des opprimés ne s'étendit point juſque ſur les jéſuites.

Il ſe réjouit de la deſtruction d'un ordre ami des lettres, mais ennemi de la raiſon, qui eût voulu étouffer tous les talens, ou les attirer dans ſon ſein pour les corrompre, en les employant à ſervir ſes projets, et tenir le genre-humain dans l'enfance pour le gouverner. Mais il plaignit les individus traités avec barbarie par la haine des janſéniſtes, et retira chez lui un jéſuite, pour montrer aux dévots que la véritable humanité ne connaît que le malheur, et oublie les opinions. Le père *Adam*, à qui ſon ſéjour à Ferney donna une ſorte de célébrité, n'était pas abſolument inutile à ſon hôte ; il jouait avec lui aux échecs, et y jouait avec aſſez d'adreſſe pour cacher quelquefois ſa ſupériorité. Il lui épargnait des recherches d'érudition ; il lui

ſervait même d'aumônier, parce que *Voltaire* voulait pouvoir oppoſer aux accuſations d'impiété, ſa fidélité à remplir les devoirs extérieurs de la religion romaine.

Il ſe préparait alors une grande révolution dans les eſprits. Depuis la renaiſſance de la philoſophie, la religion excluſivement établie dans toute l'Europe n'avait été attaquée qu'en Angleterre. *Leibnitz*, *Fontenelle* et les autres philoſophes moins célèbres, accuſés de penſer librement, l'avaient reſpectée dans leurs écrits. *Bayle* lui-même, par une précaution néceſſaire à ſa ſureté, avait l'air, en ſe permettant toutes les objections, de vouloir prouver uniquement que la révélation ſeule peut les réſoudre, et d'avoir formé le projet d'élever la foi en rabaiſſant la raiſon. Chez les Anglais, ces attaques eurent peu de ſuccès et de ſuite. La partie la plus puiſſante de la nation crut qu'il lui était utile de laiſſer le peuple dans les ténèbres, apparemment pour que l'habitude d'adorer les myſtères de la *Bible* fortifiât ſa foi pour ceux de la conſtitution; et ils firent, comme une eſpèce de bienſéance ſociale, du reſpect pour la religion établie. D'ailleurs dans un pays où la chambre des communes conduit ſeule à la fortune, et où les membres de cette chambre ſont élus tumultuairement par le peuple, le reſpect apparent

pour ſes opinions doit être érigé en vertu par tous les ambitieux.

Il avait paru en France quelques ouvrages hardis, mais les attaques qu'ils portaient n'étaient qu'indirectes. Le livre même *de l'Eſprit* n'était dirigé que contre les principes religieux en général ; il attaquait toutes les religions par leur baſe, et laiſſait aux lecteurs le ſoin de tirer les conſéquences et de faire les applications. *Emile* parut : la profeſſion de foi du vicaire ſavoyard ne contenait rien ſur l'utilité de la croyance d'un Dieu pour la morale, et ſur l'inutilité de la révélation, qui ne ſe trouvât dans le poëme de la Loi naturelle ; mais on y avertiſſait ceux qu'on attaquait, que c'était d'eux que l'on parlait. C'était ſous leur nom, et non ſous celui des prêtres de l'Inde ou du Thibet, qu'on les amenait ſur la ſcène. Cette hardieſſe étonna *Voltaire*, et excita ſon émulation. Le ſuccès d'*Emile* l'encouragea, et la perſécution ne l'effraya point. *Rouſſeau* n'avait été décrété à Paris que pour avoir mis ſon nom à l'ouvrage ; il n'avait été perſécuté à Genève que pour avoir ſoutenu, dans une autre partie d'*Emile*, que le peuple ne pouvait renoncer au droit de réformer une conſtitution vicieuſe. Cette doctrine autoriſait les citoyens de cette république à détruire l'ariſtocratie que ſes magiſtrats

avaient établie, et qui concentrait une autorité héréditaire dans quelques familles riches.

Voltaire pouvait ſe croire sûr d'éviter la perſécution, en cachant ſon nom, et en ayant ſoin de ménager les gouvernemens, de diriger tous ſes coups contre la religion, d'intéreſſer même la puiſſance civile à en affaiblir l'empire. Une foule d'ouvrages où il emploie tour à tour l'éloquence, la diſcuſſion et ſurtout la plaiſanterie, ſe répandirent dans l'Europe, ſous toutes les formes que la néceſſité de voiler la vérité, ou de la rendre piquante, a pu faire inventer. Son zèle contre une religion qu'il regardait comme la cauſe du fanatiſme qui avait déſolé l'Europe, depuis ſa naiſſance, de la ſuperſtition qui l'avait abrutie, et comme la ſource des maux que ces ennemis de l'humanité continuaient de faire encore, ſemblait doubler ſon activité et ſes forces. *Je ſuis las*, diſait-il un jour, *de leur entendre répéter que douze hommes ont ſuffi pour établir le chriſtianiſme, et j'ai envie de leur prouver qu'il n'en faut qu'un pour le détruire.*

La critique des ouvrages que les chrétiens regardent comme inſpirés, l'hiſtoire des dogmes qui, depuis l'origine de cette religion, ſe ſont ſucceſſivement introduits, les querelles ridicules ou ſanglantes qu'ils ont excitées, les miracles, les prophéties, les contes répandus

dans les hiſtoriens eccléſiaſtiques et les légendaires, les guerres religieuſes, les maſſacres ordonnés au nom de DIEU, les bûchers, les échafauds couvrant l'Europe à la voix des prêtres, le fanatiſme dépeuplant l'Amérique, le ſang des rois coulant ſous le fer des aſſaſſins : tous ces objets reparaiſſaient ſans ceſſe dans tous ſes ouvrages ſous mille couleurs différentes. Il excitait l'indignation, il feſait couler les larmes, il prodiguait le ridicule. On frémiſſait d'une action atroce, on riait d'une abſurdité. Il ne craignait point de remettre ſouvent ſous les yeux les mêmes tableaux, les mêmes raiſonnemens. *On dit que je me répète*, écrivait-il : *Eh bien, je me répéterai juſqu'à ce qu'on ſe corrige.*

D'ailleurs ces ouvrages ſévèrement défendus en France, en Italie, à Vienne, en Portugal, en Eſpagne, ne ſe répandaient qu'avec lenteur. Tous ne pouvaient parvenir à tous les lecteurs; mais il n'y avait, dans les provinces aucun coin reculé, dans les pays étrangers aucune nation écraſée ſous le joug de l'intolérance; où il n'en parvînt quelques-uns.

Les libres penſeurs, qui n'exiſtaient auparavant que dans quelques villes où les ſciences étaient cultivées, et parmi les littérateurs, les ſavans, les grands, les gens en place, ſe multiplièrent à ſa voix dans toutes les claſſes

de la ſociété, comme dans tous les pays. Bientôt connaiſſant leur nombre et leurs forces, ils osèrent ſe montrer, et l'Europe fut étonnée de ſe trouver incrédule.

Cependant ce même zèle feſait à *Voltaire* des ennemis de tous ceux qui avaient obtenu ou qui attendaient de cette religion leur exiſtence ou leur fortune. Mais ce parti n'avait plus de *Boſſuet*, d'*Arnaud*, de *Nicole*; ceux qui les remplaçaient par le talent, dans la philoſophie ou dans les lettres, avaient paſſé dans le parti contraire; et les membres du clergé qui leur étaient le moins inférieurs, cédant à l'intérêt de ne point ſe perdre dans l'opinion des hommes éclairés, ſe tenaient à l'écart, ou ſe bornaient à ſoutenir l'utilité politique d'une croyance qu'ils auraient été honteux de paraître partager avec le peuple, et ſubſtituaient à la ſuperſtition crédule de leurs prédéceſſeurs une ſorte de machiavéliſme religieux.

Les libelles, les réfutations paraiſſaient en foule; mais *Voltaire* ſeul, en y répondant, a pu conſerver le nom de ces ouvrages, lus uniquement par ceux à qui ils étaient inutiles, et qui ne voulaient ou ne pouvaient entendre ni les objections ni les réponſes.

Aux cris des fanatiques *Voltaire* oppoſait les bontés des ſouverains. L'impératrice de

Ruſſie,

Ruſſie, le roi de Pruſſe, ceux de Pologne, de Danemarck et de Suède s'intéreſſaient à ſes travaux, liſaient ſes ouvrages, cherchaient à mériter ſes éloges, le ſecondaient quelquefois dans ſa bienfeſance. Dans tous les pays les grands, les miniſtres qui prétendaient à la gloire, qui voulaient occuper l'Europe de leur nom, briguaient le ſuffrage du philoſophe de Ferney, lui confiaient leurs eſpérances ou leurs craintes pour le progrès de la raiſon, leurs projets pour l'accroiſſement des lumières et la deſtruction du fanatiſme. Il avait formé dans l'Europe entière une ligue dont il était l'ame, et dont le cri de ralliement était *raiſon et tolérance.* S'exerçait-il chez une nation quelque grande injuſtice, apprenait-on quelque acte de fanatiſme, quelque inſulte faite à l'humanité, un écrit de *Voltaire* dénonçait les coupables à l'Europe. Et qui ſait combien de fois la crainte de cette vengeance sûre et terrible, a pu arrêter le bras des oppreſſeurs !

C'était ſurtout en France qu'il exerçait ce miniſtère de la raiſon. Depuis l'affaire des *Calas*, toutes les victimes injuſtement immolées ou pourſuivies par le fer des lois, trouvaient en lui un appui ou un vengeur.

Le ſupplice du comte de *Lalli* excita ſon indignation. Des juriſconſultes jugeant à Paris

la conduite d'un général dans l'Inde ; un arrêt de mort prononcé ſans qu'il eût été poſſible de citer un ſeul crime déterminé, et de plus annonçant un ſimple ſoupçon ſur l'accuſation la plus grave ; un jugement rendu ſur le témoignage d'ennemis déclarés, ſur les mémoires d'un jéſuite qui en avait compoſé deux contradictoires entre eux, incertain s'il accuſerait le général ou ſes ennemis, ne ſachant qui il haïſſait le plus, ou qui il lui ſerait plus utile de perdre : un tel arrêt devait exciter l'indignation de tout ami de la juſtice, quand même les opprobres entaſſés ſur la tête du malheureux général, et l'horrible barbarie de le traîner au ſupplice avec un bâillon, n'auraient pas fait frémir, juſque dans leurs dernières fibres, tous les cœurs que l'habitude de diſpoſer de la vie des hommes n'avait pas endurcis.

Cependant *Voltaire* parla long-temps ſeul. Le grand nombre d'employés de la compagnie des Indes, intéreſſés à rejeter ſur un homme qui n'exiſtait plus, les ſuites funeſtes de leur conduite ; le tribunal puiſſant qui l'avait condamné ; tout ce que ce corps traîne à ſa ſuite d'hommes dont la voix lui eſt vendue ; les autres corps qui, réunis avec lui par le même nom, des fonctions communes, des intérêts ſemblables, regardent ſa cauſe comme la leur; enfin le miniſtère honteux d'avoir

eu la faibleſſe ou la politique cruelle de ſacrifier le comte de *Lalli* à l'eſpérance de cacher dans ſon tombeau les fautes qui avaient cauſé la perte de l'Inde : tout ſemblait s'oppoſer à une juſtice tardive. Mais *Voltaire*, en revenant ſouvent ſur ce même objet, triompha de la prévention et des intérêts attentifs à l'étendre et à la conſerver. Les bons eſprits n'eurent beſoin que d'être avertis ; il entraîna les autres : et lorſque le fils du comte de *Lalli*, ſi célèbre depuis par ſon éloquence et par ſon courage, eut atteint l'âge où il pouvait demander juſtice, les eſprits étaient préparés pour y applaudir et pour la ſolliciter. *Voltaire* était mourant lorſqu'après douze ans, cet arrêt injuſte fut caſſé ; il en apprit la nouvelle, ſes forces ſe ranimèrent, et il écrivit : *Je meurs content, je vois que le roi aime la juſtice ;* derniers mots qu'ait tracés cette main qui avait ſi long-temps ſoutenu la cauſe de l'humanité et de la juſtice.

Dans la même année 1766, un autre arrêt étonna l'Europe qui, en liſant les ouvrages de nos philoſophes, croyait que les lumières étaient répandues en France, du moins dans les claſſes de la ſociété où c'eſt un devoir de s'inſtruire, et qu'après plus de quinze années, les confrères de *Monteſquieu* avaient eu le temps de ſe pénétrer de ſes principes.

Un crucifix de bois, placé ſur le pont d'Abbeville, fut inſulté pendant la nuit. Le ſcandale du peuple fut exalté et prolongé par la cérémonie ridicule d'une *amende honorable.* L'évêque d'Amiens, gouverné dans ſa vieilleſſe par des fanatiques, et n'étant plus en état de prévoir les ſuites de cette farce religieuſe, y donna de l'éclat par ſa préſence. Cependant la haine d'un bourgeois d'Abbeville dirigea les ſoupçons du peuple ſur le chevalier de *la Barre*, jeune militaire, d'une famille de robe, alliée à la haute magiſtrature, et qui vivait alors chez une de ſes parentes abbeſſe de Villancourt, aux portes d'Abbeville. On inſtruiſit le procès. Les juges d'Abbeville condamnèrent à des ſupplices, dont l'horreur effrayerait l'imagination d'un cannibale, le chevalier de *la Barre* et d'*Etallonde* ſon ami, qui avait eu la prudence de s'enfuir. Le chevalier de *la Barre* s'était expoſé au jugement; il avait plus à perdre en quittant la France, et comptait ſur la protection de ſes parens qui occupaient les premières places dans le parlement et dans le conſeil. Son eſpérance fut trompée; la famille craignit d'attirer les regards du public ſur ce procès, au lieu de chercher un appui dans l'opinion; et à l'âge d'environ dix-ſept ans, il fut condamné, par la pluralité de deux voix, à avoir

la tête tranchée, après avoir eu la langue coupée, et ſubi les tourmens de la queſtion.

Cette horrible ſentence fut exécutée; et cependant les accuſations étaient auſſi ridicules que le ſupplice était atroce. Il n'était que *véhémentement* ſoupçonné d'avoir eu part à l'aventure du crucifix. Mais on le déclarait convaincu d'avoir chanté, dans des parties de débauche, quelques-unes de ces chanſons moitié obſcènes, moitié religieuſes, qui, malgré leur groſſièreté, amuſent l'imagination dans les premières années de la jeuneſſe, par leur contraſte avec le reſpect ou le ſcrupule que l'éducation inſpire à l'égard des mêmes objets; d'avoir récité une ode dont l'auteur connu publiquement, jouiſſait alors d'une penſion ſur la caſſette du roi; d'avoir fait des génuflexions en paſſant devant quelques-uns de ces ouvrages libertins qui étaient à la mode dans un temps où les hommes égarés par l'auſtérité de la morale religieuſe, ne ſavaient pas diſtinguer la volupté de la débauche; on lui reprochait enfin d'avoir tenu des diſcours dignes de ces chanſons et de ces livres.

Toutes ces accuſations étaient appuyées ſur le témoignage de gens du peuple qui avaient ſervi ces jeunes gens, dans leurs parties de plaiſir, ou de tourrières de couvent faciles à ſcandaliſer.

Cet arrêt révolta tous les esprits. Aucune loi ne prononçait la peine de mort ni pour le bris d'images ni pour les blasphèmes de ce genre ; ainsi les juges avaient été même au-delà des peines portées par des lois que tous les hommes éclairés ne voyaient qu'avec horreur souiller encore notre code criminel. Il n'y avait point de père de famille qui ne dût trembler, puisqu'il y a peu de jeunes gens auxquels il n'échappe de semblables indiscrétions : et les juges condamnaient à une mort cruelle, pour des discours que la plupart d'entre eux s'étaient permis dans leur jeunesse, que peut-être ils se permettaient encore, et dont leurs enfans étaient aussi coupables que celui qu'ils condamnaient.

Voltaire fut indigné et en même temps effrayé. On avait adroitement placé le Dictionnaire philosophique au nombre des livres devant lesquels on disait que le chevalier de *la Barre* s'était prosterné. On voulait faire entendre que la lecture des ouvrages de *Voltaire* avait été la cause de ces étourderies transformées en impiétés. Cependant le danger ne l'empêcha point de prendre la défense de ces victimes du fanatisme. D'*Etallonde*, réfugié à Vésel, obtint, à sa recommandation, une place dans un régiment prussien. Plusieurs ouvrages imprimés instruisirent l'Europe des

détails de l'affaire d'Abbeville ; et les juges furent effrayés, fur leur tribunal même, du jugement terrible qui les arrachait à leur obfcurité, pour les dévouer à une honteufe immortalité.

Le rapporteur de *Lalli*, accufé d'avoir contribué à la mort du chevalier de *la Barre*, forcé de reconnaître ce pouvoir, indépendant des places, que la nature a donné au génie pour la confolation et la défenfe de l'humanité, écrivit une lettre où, partagé entre la honte et l'orgueil, il s'excufait en laiffant échapper des menaces ; *Voltaire* lui répondit par ce trait de l'hiftoire chinoife : *Je vous défends*, difait un empereur au chef du tribunal de l'hiftoire, *de parler davantage de moi*. Le mandarin fe mit à écrire. *Que faites-vous donc ?* dit l'empereur. *J'écris l'ordre que votre Majefté vient de me donner.*

Pendant douze années que *Voltaire* furvécut à cette injuftice, il ne perdit point de vue l'efpérance d'en obtenir la réparation, mais il ne put avoir la confolation de réuffir. La crainte de bleffer le parlement de Paris, l'emporta toujours fur l'amour de la juftice, et dans les momens où les chefs du miniftère avaient un intérêt contraire, celle de déplaire au clergé les arrêta. Les gouvernemens ne favent pas affez quelle confidération leur

donnent, et parmi le peuple qui leur eſt ſoumis, et auprès des nations étrangères, ces actes éclatans d'une juſtice particulière, et combien l'appui de l'opinion eſt plus sûr que les ménagemens pour des corps rarement capables de reconnaiſſance, et auxquels il ſerait plus politique d'ôter, par ces grands exemples, une partie de leur autorité ſur les eſprits, que de l'augmenter en prouvant par ces ménagemens mêmes combien ils ont ſu inſpirer de crainte.

Voltaire ſongeait cependant à conjurer l'orage, à ſe préparer les moyens d'y dérober ſa tête : il diminua ſa maiſon, s'aſſura de fonds diſponibles avec leſquels il pouvait s'établir dans une nouvelle retraite. Tel avait toujours été ſon but ſecret dans ſes arrangemens de fortune. Pour lui faire éprouver le beſoin et lui ravir ſon indépendance, il aurait fallu une conjuration entre les puiſſances de l'Europe. Il avait parmi ſes créanciers des princes et des grands qui ne payaient pas avec exactitude; mais il avait calculé les degrés de la corruption humaine, et il ſavait que ces mêmes hommes peu délicats en affaires, ſauraient trouver de quoi le payer dans le moment d'une perſécution où leur négligence les rendrait l'objet de l'horreur et du mépris de l'Europe indignée.

Cette perſécution parut un moment prête à ſe déclarer. Ferney eſt ſitué dans le diocèſe de Genève, dont l'évêque titulaire ſiége dans la petite ville d'Annecy. *François de Salles*, qu'on a mis au rang des ſaints, ayant eu cet évêché, l'on avait imaginé que, pour ne pas ſcandaliſer les hérétiques dans leur métropole, il ne fallait plus confier cette place qu'à un homme à qui l'on ne pût reprocher l'orgueil, le luxe, la molleſſe dont les proteſtans accuſent les prélats catholiques. Mais depuis long-temps il était difficile de trouver des ſaints qui, avec de l'eſprit ou de la naiſſance, daignaſſent ſe contenter d'un petit ſiége. Celui qui occupait le ſiége d'Annecy en 1767, était un homme du peuple, élevé dans un ſéminaire de Paris où il ne s'était diſtingué que par des mœurs auſtères, une dévotion minutieuſe et un fanatiſme imbécille. Il écrivit au comte de *Saint-Florentin* pour l'engager à faire ſortir de ſon diocèſe, et par conſéquent du royaume, *Voltaire* qui feſait alors élever une égliſe à ſes frais, et répandait l'abondance dans un pays que la perſécution contre les proteſtans avait dépeuplé. Mais l'évêque prétendait que le ſeigneur de Ferney avait fait dans l'égliſe, après la meſſe, une exhortation morale contre le vol, et que les ouvriers employés par lui à conſtruire cette

églife, n'avaient pas déplacé une vieille croix avec affez de refpect; motifs bien graves pour chaffer de fa patrie un vieillard qui en était la gloire, et l'arracher d'un afile où l'Europe s'empreffait de lui apporter le tribut de fon admiration. Le miniftre n'eût-il fait que pefer les noms et l'exiftence politique, ne pouvait être tenté de plaire à l'évêque, mais il avertit *Voltaire* de fe mettre à l'abri de ces délations que l'union de l'évêque d'Annecy avec des prélats français, plus accrédités, pouvait rendre dangereufes.

C'eft alors qu'il imagina de faire une communion folennelle, qui fut fuivie d'une proteftation publique de fon refpect pour l'Eglife, et de fon mépris pour les calomniateurs : démarche inutile qui annonçait plus de faibleffe que de politique, et que le plaifir de forcer fon curé à l'adminiftrer par la crainte des juges féculiers, et de dire juridiquement des injures à l'évêque d'Annecy, ne peut excufer aux yeux de l'homme libre et ferme qui pèfe de fang froid les droits de la vérité, et ce qu'exige la prudence lorfque des lois contraires à la juftice naturelle rendent la vérité dangereufe et la prudence néceffaire.

Les prêtres perdirent le petit avantage qu'ils auraient pu tirer de cette fcène fingu-

lière, en falſifiant la déclaration que *Voltaire* avait donnée.

Il n'avait plus alors ſa retraite auprès de Genève. Il s'était lié à ſon arrivée avec les familles qui, par leur éducation, leurs opinions, leurs goûts et leur fortune, étaient plus rapprochées de lui; et ces familles avaient alors le projet d'établir une eſpèce d'ariſtocratie. Dans une ville ſans territoire, où la force des citoyens peut ſe réunir avec autant de facilité et de promptitude que celle du gouvernement, un tel projet eût été abſurde, ſi les citoyens riches n'avaient eu l'eſpérance d'employer en leur faveur une influence étrangère.

Les cabinets de Verſailles et de Turin furent aiſément ſéduits. Le ſénat de Berne intéreſſé à éloigner des yeux de ſes ſujets le ſpectacle de l'égalité républicaine, a pour politique conſtante de protéger autour de lui toutes les entrepriſes ariſtocratiques; et par-tout, dans la Suiſſe, les magiſtrats oppreſſeurs ſont sûrs de trouver en lui un protecteur ardent et fidelle: ainſi le miſérable orgueil d'obtenir dans une petite ville une autorité odieuſe, et d'être haï ſans être reſpecté, priva les citoyens de Genève de leur liberté, et la république de ſon indépendance. Les chefs du parti populaire employèrent l'arme

du fanatiſme, parce qu'ils avaient aſſez lu pour ſavoir quelle influence la religion avait eue autrefois dans les diſſentions politiques, et qu'ils ne connaiſſaient pas aſſez leur ſiècle pour ſentir juſqu'à quel point la raiſon aidée du ridicule, avait émouſſé cette arme jadis ſi dangereuſe.

On parla donc de remettre en vigueur les lois qui défendaient aux catholiques d'avoir du bien dans le territoire génevois; on reprocha aux magiſtrats leurs liaiſons avec *Voltaire*, qui avait oſé s'élever contre l'aſſaſſinat barbare de *Servet*, commandé au nom de DIEU par *Calvin* aux lâches et ſuperſtitieux ſénateurs de Genève. *Voltaire* fut obligé de renoncer à ſa maiſon des Délices.

Bientôt après, *Rouſſeau* établit dans *Emile* des principes qui révélaient aux citoyens de Genève toute l'étendue de leurs droits, et qui les appuyaient ſur des vérités ſimples que tous les hommes pouvaient ſentir, que tous devaient adopter. Les ariſtocrates voulurent l'en punir. Mais ils avaient beſoin d'un prétexte; ils prirent celui de la religion, et ſe réunirent aux prêtres qui, dans tous les pays, indifférens à la forme de la conſtitution et à la liberté des hommes, promettent les ſecours du ciel au parti qui favoriſe le plus leur intolérance, et deviennent, ſuivant leurs

intérêts, tantôt les appuis de la tyrannie d'un prince perſécuteur ou d'un ſénat ſuperſtitieux, tantôt les défenſeurs de la liberté d'un peuple fanatique.

Expoſé alternativement aux attaques des deux partis, *Voltaire* garda la neutralité; mais il reſta fidelle à ſa haine pour les oppreſſeurs. Il favoriſait la cauſe du peuple contre les magiſtrats, et celle des natifs contre les citoyens; car ces natifs, condamnés à ne jamais partager le droit de cité, ſe trouvaient plus malheureux depuis que les citoyens plus inſtruits des principes du droit politique, mais moins éclairés ſur le droit naturel, ſe regardaient comme des ſouverains dont les natifs n'étaient que des ſujets qu'ils ſe croyaient en droit de ſoumettre à cette même autorité arbitraire à laquelle ils trouvaient leurs magiſtrats ſi coupables de prétendre.

Voltaire fit donc un poëme où il répandit le ridicule ſur tous les partis; et auquel on ne peut reprocher que des vers contre *Rouſſeau*, dictés par une colère dont la juſtice des motifs qui l'inſpiraient ne peut excuſer ni l'excès ni les expreſſions. Mais lorſque dans un tumulte, les citoyens eurent tué quelques natifs, il s'empreſſa de recueillir à Ferney les familles que ces troubles forcèrent d'abandonner Genève; et dans le moment où la banque-

route de l'abbé *Terrai*, qui n'avait pas même l'excuſe de la néceſſité, et qui ne ſervit qu'à faciliter des dépenſes honteuſes, venait de lui enlever une partie de ſa fortune, on le vit donner des ſecours à ceux qui n'avaient pas de reſſources, bâtir pour les autres des maiſons qu'il leur vendit à bas prix et en rentes viagères, en même temps qu'il ſollicitait pour eux la bienfeſance du gouvernement, qu'il employait ſon crédit auprès des ſouverains, des miniſtres, des grands de toutes les nations, pour procurer du débit à cette manufacture naiſſante d'horlogerie qui fut bientôt connue de toute l'Europe.

Cependant le gouvernement s'occupait d'ouvrir aux Génevois un aſile à Verſoy, ſur les bords du lac. Là devait s'établir une ville où l'induſtrie et le commerce feraient libres, où un temple proteſtant s'élèverait vis-à-vis d'une égliſe catholique. *Voltaire* avait fait adopter ce plan, mais le miniſtre n'eut pas le crédit d'obtenir une loi de liberté religieuſe; une tolérance ſecrète, bornée au temps de ſon miniſtère, était tout ce qu'il pouvait offrir; et Verſoy ne put exiſter.

L'année 1771, fut une des époques les plus difficiles de la vie de *Voltaire*. Le chancelier *Maupeou* et le duc d'*Aiguillon*, tous deux objets de la haine des parlemens, ſe trou-

vaient forcés de les attaquer pour n'en être pas la victime. L'un ne pouvait s'élever au miniſtère, l'autre s'y conſerver, ſans la diſgrâce du duc de *Choiſeul*. Réunis à madame *du Barri*, que ce miniſtre avait eu l'imprudence de s'aliéner ſans retour, ils perſuadèrent au roi que ſon autorité méconnue, ne pouvait ſe relever; que l'Etat, ſans ceſſe agité depuis la paix, par les querelles parlementaires, ne pouvait reprendre ſa tranquillité, ſi, par un acte de vigueur, on ne marquait aux prétentions des corps de magiſtrature, une limite qu'ils n'oſaſſent plus franchir; ſi l'on ne fixait un terme au-delà duquel ils n'oſaſſent plus oppoſer de réſiſtance à la volonté royale.

Le duc de *Choiſeul* ne pouvait s'unir à ce projet ſans perdre cette opinion publique long-temps déclarée contre lui, alors ſon unique appui, et cet aviliſſement forcé ne lui eût pas fait regagner la confiance du monarque qui s'éloignait de lui. Il était donc vraiſemblable que ſes liaiſons avec les parlemens achèveraient de la lui faire perdre, et qu'il ſerait aiſé de perſuader, ou que ſon exiſtence dans le miniſtère était le plus grand obſtacle au ſuccès des nouvelles meſures du gouvernement, ou qu'il cherchait à faire naître la guerre pour ſe conſerver dans ſa place malgré la volonté du roi.

L'attaque contre les parlemens fut dirigée avec la même adreſſe. Tout ce qui pouvait intéreſſer la nation fut écarté. Le roi ne paraiſſait revendiquer que la plénitude du pouvoir légiſlatif, pouvoir que la doctrine de la néceſſité d'un enregiſtrement libre transférait non à la nation, mais aux parlemens : et il était aiſé de voir que ce pouvoir réuni à la puiſſance judiciaire la plus étendue, partagé entre douze tribunaux perpétuels, tendait à établir en France une ariſtocratie tyrannique plus dangereuſe que la monarchie pour la ſureté, la liberté, la propriété des citoyens. On pouvait donc compter ſur le ſuffrage des hommes éclairés, ſur celui des gens de lettres que le parlement de Paris avait également bleſſés par la perſécution et par le mépris, par ſon attachement aux préjugés, et par ſon obſtination à rejeter toute lumière nouvelle.

Mais il eſt plus aiſé de former avec adreſſe une intrigue politique, que d'exécuter avec ſageſſe un plan de réforme. Plus les principes que l'autorité voulait établir effrayaient la liberté, plus elle devait montrer d'indulgence et de douceur envers les particuliers : et l'on porta les rigueurs de détail juſqu'à un rafinement puéril. Un monarque paraît dur ſi, dans les punitions qu'il inflige, il ne reſpecte

pas

pas, jufqu'au fcrupule, tout ce qui intéreffe la fanté, l'aifance, et même la fenfibilité naturelle de ceux qu'il punit; et dans cette occafion tous les égards étaient négligés. On refufait à un fils la permiffion d'embraffer fon père mourant; on retenait un homme dans un lieu infalubre, où il ne pouvait appeler fa famille fans l'expofer à partager fes dangers; un malade obtenait avec peine la liberté de chercher dans la capitale des fecours qu'elle feule peut offrir. Un gouvernement abfolu, s'il montre de la crainte, annonce ou la défiance de fes forces, ou l'incertitude du monarque, ou l'inftabilité des miniftres, et par-là il encourage à la réfiftance. Et l'on montrait cette crainte en fefant dépendre le retour des exilés d'un confentement inutile dans l'opinion de ceux même qui l'exigeaient.

Une opération falutaire ne change point de nature, fi elle eft exécutée avec dureté; mais alors l'homme honnête et éclairé qui l'approuve, s'il fe croit obligé de la défendre, ne la défend qu'à regret; fon ame révoltée n'a plus ni zèle ni chaleur pour un parti que fes chefs déshonorent. Ceux qui manquent de lumières paffent, de la haine pour le miniftre, à l'averfion des mefures qu'il foutient par l'oppreffion; et la voix publique

condamne ce que, laiſſée à elle-même, elle eût peut-être approuvé.

Le grand nombre des magiſtrats que cette révolution privait de leur état, le mérite et les vertus de quelques-uns, la foule des miniſtres ſubalternes de la juſtice liés à leur ſort par honneur et par intérêt, ce penchant naturel qui porte les hommes à s'unir à la cauſe des perſécutés, la haine non moins naturelle pour le pouvoir : tout devait à la fois rendre odieuſes les opérations du miniſtère, et lui ſuſciter des obſtacles, lorſque forcé de remplacer les tribunaux qu'il voulait détruire, la force devenait inutile, et la confiance néceſſaire.

Cependant la barbarie des lois criminelles, les vices révoltans des lois civiles, offraient aux auteurs de la révolution un moyen sûr de regagner l'opinion, et de donner à ceux qui conſentiraient à remplacer les parlemens, une excuſe que l'honneur et le patriotiſme auraient pu avouer hautement. Les miniſtres dédaignèrent ce moyen. Le parlement s'était rendu odieux à tous les hommes éclairés, par les obſtacles qu'il oppoſait à la liberté d'écrire, par ſon fanatiſme dont le ſupplice récent du chevalier de *la Barre* était un exemple aux yeux de l'Europe entière. Mais, irrité des libelles publiés contre lui, effrayé

des ouvrages où l'on attaquait ſes principes, jaloux enfin de ſe faire un appui du clergé, le chancelier ſe plut à charger de nouvelles chaînes la liberté d'imprimer. La mémoire de *la Barre* ne fut pas réhabilitée, ſon ami ne put obtenir une réviſion qui eût couvert d'opprobre ceux à qui le chef de la juſtice était pourtant ſi intéreſſé à ravir la faveur publique. La procédure criminelle ſubſiſta dans toute ſon horreur; et cependant huit jours auraient ſuffi pour rédiger une loi qui aurait ſupprimé la peine de mort ſi cruellement prodiguée, aboli toute eſpèce de torture, proſcrit les ſupplices cruels; qui aurait exigé une grande pluralité pour condamner, admis un certain nombre de récuſations ſans motif, accordé aux accuſés le ſecours d'un conſeil; qui enfin leur aurait aſſuré la faculté de connaître et d'examiner tous les actes de la procédure, le droit de préſenter des témoins, de faire entendre des faits juſtificatifs. La nation, l'Europe entière auraient applaudi; les magiſtrats dépoſſédés n'auraient plus été que les ennemis de ces innovations ſalutaires; et leur chute, que l'époque où le ſouverain aurait recouvré la liberté de ſe livrer à ſes vues de juſtice et d'humanité.

A la vérité, la vénalité des charges fut ſupprimée; mais les juges étant toujours

nommés par la cour, on ne vit dans ce changement que la facilité de placer dans les tribunaux des hommes ſans fortune et plus faciles à ſéduire.

On diminua les reſſorts les plus étendus, mais on n'érigea pas en parlemens ces nouvelles cours ; on ne leur accorda point l'enregiſtrement, et par là on mit entre elles et les anciens tribunaux une différence, préſage de leur deſtruction ; enfin on ſupprima les épices des juges, remplacées par des appointemens fixés : ſeule opération que la raiſon put approuver toute entière.

Ceux qui conduiſaient cette révolution parvinrent cependant à la conſommer malgré une réclamation preſque-générale. Le duc de *Choiſeul*, accuſé de fomenter en ſecret la réſiſtance un peu incertaine du parlement de Paris, et d'avoir retardé la concluſion d'une pacification entre l'Angleterre et l'Eſpagne, fut exilé dans ſes terres. Le parlement, obligé de prendre par reconnaiſſance le parti de la fermeté, fut bientôt diſperſé. Le duc d'*Aiguillon* devint miniſtre ; un nouveau tribunal remplaça le parlement. Quelques parlemens de province eurent le ſort de celui de Paris ; d'autres conſentirent à reſter, et ſacrifièrent une partie de leurs membres. Tout ſe tut devant l'autorité, et il ne manqua au ſuccès des miniſtres

que l'opinion publique qu'ils bravaient, et qui au bout de quelques années eut le pouvoir de les détruire.

Voltaire haïſſait le parlement de Paris, et aimait le duc de *Choiſeul;* il voyait dans l'un, un ancien perſécuteur que ſa gloire avait aigri et n'avait pas déſarmé; dans l'autre, un bienfaiteur et un appui. Il fut fidelle à la reconnaiſſance et conſtant dans ſes opinions. Dans toutes ſes lettres, il exprime ſes ſentimens pour le duc de *Choiſeul* avec franchiſe, avec énergie; et il n'ignorait pas que ſes lettres, (grâces à l'infame uſage de violer la foi publique) étaient lues par les ennemis du miniſtre exilé. Un joli conte, intitulé *Barmécide*, (*) eſt le ſeul monument durable de l'intérêt que cette diſgrâce avait excité. L'injuſtice avec laquelle les amis ou les partiſans du miniſtre l'accusèrent d'ingratitude, fut un des chagrins les plus vifs que *Voltaire* ait éprouvés. Il le fut d'autant plus que le miniſtre partagea cette injuſtice. En vain *Voltaire* tenta de le déſabuſer; il invoqua vainement les preuves qu'il donnait de ſon attachement et de ſes regrets.

Je l'ai dit à la terre, au ciel, à Guſman même,

(*) L'Epître de *Benaldaki à Caramouſtée*. Vol. d'Epîtres.

écrivait-il dans ſa douleur. Mais il ne fut pas entendu.

Les grands, les gens en place ont des intérêts, et rarement des opinions : combattre celle qui convient à leurs projets actuels, c'eſt, à leurs yeux, ſe déclarer contre eux. Cet attachement à la vérité, l'une des plus fortes paſſions des eſprits élevés et des ames indépendantes, n'eſt pour eux qu'un ſentiment chimérique. Ils croient qu'un raiſonneur, un philoſophe, n'a, comme eux, que des opinions du moment, profeſſe ce qu'il veut, parce qu'il ne tient fortement à rien, et doit par conſéquent changer de principes, ſuivant les intérêts paſſagers de ſes amis ou de ſes bienfaiteurs. Ils le regardent comme un homme fait pour défendre la cauſe qu'ils ont embraſſée, et non pour ſoutenir ſes principes perſonnels ; pour ſervir ſous eux, et non pour juger de la juſtice de la guerre. Auſſi le duc de *Choiſeul* et ſes amis paraiſſaient-ils croire que *Voltaire* aurait dû, par reſpect pour lui, ou trahir ou cacher ſes opinions ſur des queſtions de droit public. Anecdote curieuſe, qui prouve à quel point l'orgueil de la grandeur ou de la naiſſance peut faire oublier l'indépendance naturelle de l'eſprit humain, et l'inégalité des eſprits et des talens, plus réelle que celle des rangs et des places.

Voltaire voyait avec plaiſir la deſtruction de la vénalité, celle des épices, la diminution du reſſort immenſe du parlement de Paris; abus qu'il combattait par le raiſonnement et le ridicule depuis plus de quarante années. Il préférait un ſeul maître à pluſieurs, un ſouverain dont on ne peut craindre que les préjugés, à une troupe de deſpotes dont les préjugés ſont encore plus dangereux, mais dont on doit craindre de plus les intérêts et les petites paſſions, et qui plus redoutables aux hommes ordinaires, le ſont ſurtout à ceux dont les lumières les effrayent, et dont la gloire les irrite. Il diſait : *J'ai les reins peu flexibles ; je conſens à faire une révérence, mais cent de ſuite me fatiguent.*

Il applaudit donc à ces changemens; et parmi les hommes éclairés qui partageaient ſon opinion, il oſa ſeul la manifeſter. Sans doute il ne pouvait ſe diſſimuler avec quelle petiteſſe de moyens et de vues, on avait laiſſé échapper cette occaſion ſi heureuſe de réformer la légiſlation françaiſe, de rendre aux eſprits la liberté, aux hommes leurs droits; de preſcrire à la fois l'intolérance et la barbarie, de faire enfin de ce moment l'époque d'une révolution heureuſe pour la nation, glorieuſe pour le prince et ſes miniſtres. Mais *Voltaire* était auſſi trop pénétrant pour

ne pas ſentir que ſi les lois étaient les mêmes, les tribunaux étaient changés ; que ſi même ils avaient hérité de l'eſprit de leurs prédéceſſeurs, ils n'avaient pu hériter de leur crédit ni de leur audace ; que la nouveauté, en leur ôtant ce reſpect aveugle du vulgaire pour tout ce qui porte la rouille de l'antiquité, leur ôtait une grande partie de leur puiſſance; que l'opinion ſeule pouvait la leur rendre, et que pour obtenir ſon ſuffrage, il ne leur reſtait plus d'autre moyen que d'écouter la raiſon et de s'unir aux ennemis des préjugés, aux amis de l'humanité.

L'approbation que *Voltaire* accorda aux opérations du chancelier *Maupeou*, fut du moins utile aux malheureux. S'il ne put obtenir juſtice pour la mémoire de l'infortuné *la Barre;* s'il ne put rendre le jeune d'*Etallonde* à ſa patrie ; ſi un ménagement puſillanime pour le clergé l'emporta dans le miniſtre ſur l'intérêt de ſa gloire, du moins *Voltaire* eut le bonheur de ſauver la femme de *Montbailli*. Cet infortuné fauſſement accuſé d'un parricide, avait péri ſur la roue ; ſa femme était condamnée à la mort : elle ſuppoſa une groſſeſſe, et eut le bonheur d'obtenir un ſurſis.

Nos tribunaux viennent de rejeter une loi ſage qui, mettant entre le jugement et l'exécution un intervalle dont l'innocence peut profiter,

profiter, eût prévenu presque toutes leurs injustices; et ils l'ont refusée avec une humeur qui suffit pour en prouver la nécessité. (*) Les femmes seules, en se déclarant grosses, échappent aux dangers de ces exécutions précipitées. Dans l'espace de moins de vingt ans, ce moyen a sauvé la vie à trois personnes innocentes sur lesquelles des circonstances particulières ont attiré la curiosité publique : autre preuve de l'utilité de cette loi à laquelle un orgueil barbare peut seul s'opposer, et qui doit subsister jusqu'au temps où l'expérience aura prouvé que la législation nouvelle (qui sans doute va bientôt remplacer l'ancienne) n'expose l'innocence à aucun danger.

On revit le procès de la femme *Montbailli*; le conseil d'Artois qui l'avait condamnée, la déclara innocente : et plus noble ou moins orgueilleux que le parlement de Toulouse, il pleura sur le malheur irréparable d'avoir fait périr un innocent; il s'imposa lui-même le devoir d'assurer des jours paisibles

(*) Il est juste d'observer que tous les magistrats n'ont pas cette haute idée de leurs droits, cet amour du pouvoir. L'un d'eux vient de mériter l'estime et la vénération de tous les citoyens, en prononçant, dans le parlement de Paris, ces paroles remarquables : *Les citoyens seuls ont des droits; les magistrats, comme magistrats, n'ont que des devoirs.*

à l'infortunée dont il avait détruit le bonheur. (*)

Si *Voltaire* n'avait montré ſon zèle que contre des injuſtices liées à des événemens publics, ou à la cauſe de la tolérance, on eût pu l'accuſer de vanité ; mais ce zèle fut le même pour cette cauſe obſcure à laquelle ſon nom ſeul a donné de l'éclat.

C'eſt ainſi qu'on a vu depuis un magiſtrat, enlevé trop tôt à ſes amis et aux malheureux(**), intéreſſer l'Europe à la cauſe de trois payſans de Champagne, et obtenir par ſon éloquence et par la perſécution, une gloire brillante et durable pour prix d'un zèle que le ſentiment de l'humanité, l'amour de la juſtice, avaient ſeuls inſpiré. Les hommes incapables de ces actions ne manquent jamais de les attribuer au déſir de la renommée; ils ignorent quelles angoiſſes le ſpectacle d'une injuſtice fait éprouver à une ame fière et ſenſible, à quel point il tourmente la mémoire et la penſée, combien il fait ſentir le beſoin impérieux de prévenir ou de réparer le crime; ils ne connaiſſent point ce trouble, cette horreur involontaire qu'excite dans tous les ſens la vue, l'idée ſeule d'un oppreſſeur triomphant ou impuni :

(*) Voyez la Mépriſe d'Arras, 1771 : Politique et Légiſlation, tome II, page 355 et ſuiv.

(**) M. *Dupati.*

et l'on doit plaindre ceux qui ont pu croire que l'auteur d'Alzire et de Brutus avait beſoin de la gloire d'une bonne action pour défendre l'innocence et s'élever contre la tyrannie.

Une nouvelle occaſion de venger l'humanité outragée s'offrit à lui. La ſervitude, ſolennellement abolie en France par *Louis Hutin*, ſubſiſtait encore ſous *Louis XV* dans pluſieurs provinces. En vain avait-on plus d'une fois formé le projet de l'abolir. L'avarice et l'orgueil avaient oppoſé à la juſtice une réſiſtance qui avait fatigué la pareſſe du gouvernement. Les tribunaux ſupérieurs, compoſés de nobles, favoriſaient les prétentions des ſeigneurs.

Ce fléau affligeait la Franche-Comté, et particulièrement le territoire du couvent de Saint-Claude. Ces moines ſéculariſés en 1742, ne devaient qu'à des titres faux, la plupart de leurs droits de main-morte, et les exerçaient avec une rigueur qui réduiſait à la misère un peuple ſauvage, mais bon et induſtrieux. A la mort de chaque habitant, ſi ſes enfans n'avaient pas conſtamment habité la maiſon paternelle, le fruit de ſes travaux appartenait aux moines. Les enfans, la veuve, ſans meubles, ſans habits, ſans domicile, paſſaient du ſein d'une vie laborieuſe et paiſible, à toutes les horreurs de la mendicité.

Un étranger mourait-il après un an de ſéjour ſur cette terre frappée de l'anathême féodal, ſon bien appartenait encore aux moines. Une fille n'héritait pas de ſon père, ſi on pouvait prouver qu'elle eût paſſé la nuit de ſes noces hors de la maiſon paternelle.

Ce peuple ſouffrait ſans oſer ſe plaindre, et voyait, avec une douleur muette, paſſer aux mains des moines, ſes épargnes qui auraient dû fournir à l'induſtrie et à la culture des capitaux utiles. Heureuſement la conſtruction d'une grande route ouvrit une communication entre eux et les cantons voiſins. Ils apprirent qu'aux pieds du mont Jura exiſtait un homme dont la voix intrépide avait plus d'une fois fait retentir les plaintes de l'opprimé juſque dans le palais des rois, et dont le nom ſeul fesait pâlir la tyrannie ſacerdotale. Ils lui peignirent leurs maux, et ils eurent un appui.

La France, l'Europe entière connurent les uſurpations et la dureté de ces prêtres hypocrites qui oſaient ſe dire les diſciples d'un Dieu humilié, et voulaient conſerver des eſclaves. Mais après pluſieurs années de ſollicitations, on ne put obtenir du timide ſucceſſeur de M. de *Maupeou*, un arrêt du conſeil qui proſcrivît cette lâche violation des droits de l'humanité; il n'oſa, par ménagement pour le parlement de Beſançon, ſouſtraire à ſon

jugement une cause qui ne pouvait être regardée comme un procès ordinaire, sans reconnaître honteusement la légitimité de la servitude. Les serfs de Saint-Claude furent renvoyés devant un tribunal dont les membres, seigneurs de terres où la servitude est établie, se firent un plaisir barbare de resserrer leurs fers; et ces fers subsistent encore.

Ils ont seulement obtenu, en 1778, de pouvoir, en abandonnant leur patrie et leurs chaumières, se soustraire à l'empire monacal. Mais un autre article de cette même loi a plus que compensé ce bienfait si faible pour des infortunés que la pauvreté plus que la loi attache à leur terre natale. C'est dans ce même édit que le souverain a donné pour la première fois le nom et le caractère sacré de propriété à des droits odieux, regardés, même au milieu de l'ignorance et de la barbarie du treizième siècle, comme des usurpations que ni le temps ni les titres ne pouvaient rendre légitimes; et un ministre hypocrite a fait dépendre la liberté de l'esclave non de la justice des lois, mais de la volonté de ses tyrans.

Qui croirait en lisant ces détails, que c'est ici la vie d'un grand poëte, d'un écrivain fécond et infatigable? Nous avons oublié sa gloire littéraire, comme il l'avait oubliée

lui-même. Il ſemblait n'en plus connaître qu'une ſeule, celle de venger l'humanité, et d'arracher des victimes à l'oppreſſion.

Cependant ſon génie incapable de ſouffrir le repos, s'exerçait dans tous les genres qu'il avait embraſſés, et même oſait en eſſayer de nouveaux. Il imprimait des tragédies auxquelles on peut ſans doute reprocher de la faibleſſe, et qui ne pouvaient plus arracher les applaudiſſemens d'un parterre que lui-même avait rendu ſi difficile, mais où l'homme de lettres peut admirer de beaux vers et des idées philoſophiques et profondes, tandis que le jeune homme qui ſe deſtine au théâtre peut encore y étudier les ſecrets de ſon art; des contes où ce genre, borné jusqu'alors à préſenter des images voluptueuſes ou plaiſantes qui amuſent l'imagination, ou réveillent la gaieté, prit un caractère plus philoſophique, et devint, comme l'apologue, une école de morale et de raiſon; des épîtres où, ſi on les compare à ſes premiers ouvrages, l'on trouve moins de correction, un ton moins ſoutenu et une poëſie moins brillante, mais auſſi plus de ſimplicité et de variété, une philoſophie plus uſuelle et plus libre, un plus grand nombre de ces traits d'un ſens profond que produit l'expérience de la vie; des ſatires enfin où les préjugés et leurs

protecteurs ſont livrés au ridicule ſous mille formes piquantes.

En même temps il donnait, dans ſa Philoſophie de l'hiſtoire, des leçons aux hiſtoriens, en bravant la haine des pédans dont il dévoilait la ſtupide crédulité et l'envieuſe admiration pour les temps antiques. Il perfectionnait ſon Eſſai ſur les mœurs et l'eſprit des nations, ſon Siècle de *Louis XIV*, et y ajoutait l'Hiſtoire du ſiècle de *Louis XV*, hiſtoire incomplète, mais exacte : la ſeule où l'on puiſſe prendre une idée des événemens de ce règne, et où l'on trouve toute la vérité qu'on peut eſpérer dans une hiſtoire contemporaine qui ne doit être ni une dénonciation ni un libelle.

Des nouveaux romans, des ouvrages ou ſérieux ou plaiſans, inſpirés par les circonſtances, n'ajoutaient pas à ſa gloire, mais continuaient à la rendre toujours préſente, ſoutenaient l'intérêt de ſes partiſans, et humiliaient cette foule d'ennemis ſecrets qui, pour ſe refuſer à l'admiration que l'Europe leur commandait, prenaient le maſque de l'auſtérité.

Enfin il entreprit de raſſembler, ſous la forme de dictionnaire, toutes les idées, toutes les vues qui s'offraient à lui, ſur les divers objets de ſes réflexions, c'eſt-à-dire ſur l'univerſalité preſque entière des connaiſſances

humaines. Dans ce recueil, intitulé modeſtement *Queſtions à des amateurs, ſur l'Encyclopédie*, il parle tour à tour de théologie et de grammaire, de phyſique et de littérature ; il diſcute tantôt des points d'antiquité, tantôt des queſtions de politique, de légiſlation, de droit public. Son ſtyle, toujours animé et piquant, répand ſur ces objets divers un charme dont juſqu'ici lui ſeul a connu le ſecret, et qui naît ſurtout de l'abandon avec lequel, cédant à ſon premier mouvement, proportionnant ſon ſtyle moins à ſon ſujet qu'à la diſpoſition actuelle de ſon eſprit, tantôt il répand le ridicule ſur des objets qui ſemblent ne pouvoir inſpirer que l'horreur ; et bientôt après, entraîné par l'énergie et la ſenſibilité de ſon ame, il tonne avec force contre les abus dont il vient de plaiſanter. Ailleurs il s'irrite contre le mauvais goût, s'aperçoit bientôt que ſon indignation doit être réſervée pour de plus grands intérêts, et finit par rire de ſa propre colère. Quelquefois il interrompt une diſcuſſion de morale ou de politique par une obſervation de littérature, et au milieu d'une leçon de goût, il laiſſe échapper quelques maximes d'une philoſophie profonde, ou s'arrête pour livrer au fanatiſme ou à la tyrannie, une attaque terrible et ſoudaine.

L'intérêt conſtant que prit *Voltaire* au ſuccès

de la Ruſſie contre les Turcs, mérite d'être remarqué. Comblé des bontés de l'impératrice, ſans doute la reconnaiſſance animait ſon zèle; mais on ſe tromperait ſi on imaginait qu'elle en fut l'unique cauſe. Supérieur à ces politiques de comptoir qui prennent l'intérêt de quelques marchands connus dans les bureaux, pour l'intérêt du commerce, et l'intérêt du commerce pour l'intérêt du genre-humain; non moins ſupérieur à ces vaines idées d'équilibre de l'Europe, ſi chères aux compilateurs politiques, il voyait dans la deſtruction de l'empire turc, des millions d'hommes aſſurés du moins d'éviter ſous le deſpotiſme d'un ſouverain, le deſpotiſme inſupportable d'un peuple; il voyait renvoyer dans les climats infortunés qui les ont vu naître, ces mœurs tyranniques de l'Orient qui condamnent un ſexe entier à un honteux eſclavage. D'immenſes contrées, placées ſous un beau ciel, deſtinées par la nature à ſe couvrir des productions les plus utiles à l'homme, auraient été rendues à l'induſtrie de leurs habitans; ces pays, les premiers où l'homme ait eu du génie, auraient vu renaître, dans leur ſein, les arts dont ils ont donné les modèles les plus parfaits, les ſciences dont ils ont poſé les fondemens.

Sans doute les ſpéculations routinières de quelques marchands auraient été dérangées,

leurs profits auraient diminué ; mais le bien-être réel de tous les peuples aurait augmenté, parce qu'on ne peut étendre ſur le globe l'eſpace où fleurit la culture, où le commerce eſt sûr, où l'induſtrie eſt active, ſans augmenter pour tous les hommes la maſſe des jouiſſances et des reſſources. Pourquoi voudrait-on qu'un philoſophe préférât la richeſſe de quelques nations à la liberté d'un peuple entier, le commerce de quelques villes, au progrès de la culture et des arts dans un grand empire? Loin de nous ces vils calculateurs qui veulent ici tenir la Gréce dans les fers des Turcs ; là, enlever des hommes, les vendre comme de vils troupeaux, les obliger à force de coups à ſervir leur inſatiable avarice, et qui calculent gravement les prétendus millions que rapportent ces outrages à la nature.

Que par-tout les hommes ſoient libres, que chaque pays jouiſſe des avantages que lui a donné la nature; voilà ce que demande l'intérêt commun de tous les peuples, de ceux qui reprendraient leurs droits, comme de ceux où quelques individus, et non la nation, ont profité du malheur d'autrui. Qu'importe auprès de ces grands objets, et des biens éternels qui naîtraient de cette grande révolution, la ruine de quelques hommes avides qui avaient fondé leur fortune ſur les larmes et le ſang de leurs ſemblables !

Voilà ce que devait penſer *Voltaire*, voilà ce que penſait M. *Turgot.*

On a parlé de l'injuſtice d'une guerre contre les Turcs. Peut-on être injuſte envers une horde de brigands qui tiennent dans les fers un peuple eſclave, à qui leur avide férocité prodigue les outrages. Qu'ils rentrent dans ces déſerts dont la faibleſſe de l'Europe leur a permis de ſortir, puiſque dans leur brutal orgueil ils ont continué à former une race de tyrans, et qu'enfin la patrie de ceux à qui nous devons nos lumières, nos arts, nos vertus même, ceſſe d'être déshonorée par la préſence d'un peuple qui unit les vices infames de la molleſſe à la férocité des peuples ſauvages. Vous craignez pour la balance de l'Europe, comme ſi ces conquêtes ne devaient pas diminuer la force des conquérans, au lieu de l'augmenter; comme ſi l'Aſie ne devait pas long-temps offrir à des ambitieux une proie facile qui les dégoûterait des conquêtes haſardeuſes qu'ils pourraient tenter en Europe. Ce n'eſt point la politique des princes, ce ſont les lumières des peuples civiliſés qui garantiront à jamais l'Europe des invaſions; et plus la civiliſation s'étendra ſur la terre, plus on en verra diſparaître la guerre et les conquêtes, comme l'eſclavage et la misère.

Louis XV mourut. Ce prince qui depuis

long-temps bravait, dans ſa conduite, les préceptes de la morale chrétienne, ne s'était cependant jamais élevé au-deſſus des terreurs religieuſes. Les menaces de la religion revenaient l'effrayer à l'apparence du moindre danger; mais il croyait qu'une promeſſe de continence, ſi facile à faire ſur un lit de mort, et quelques paroles d'un prêtre, pouvaient expier les fautes d'un règne de ſoixante ans. Plus timide encore que ſuperſtitieux, accoutumé par le cardinal de *Fleuri* à regarder la liberté de penſer comme une cauſe de trouble dans les Etats, ou du moins d'embarras pour les gouvernemens, ce fut malgré lui que, ſous ſon règne, la raiſon humaine fit en France des progrès rapides. Celui qui y travaillait avec le plus d'éclat et de ſuccès, était devenu l'objet de ſa haine. Cependant il reſpectait en lui la gloire de la France, et ne voyait pas ſans orgueil l'admiration de l'Europe placer un de ſes ſujets au premier rang des hommes illuſtres. Sa mort ne changea rien au ſort de *Voltaire*, et M. de *Maurepas* joignait aux préjugés de *Fleuri* une haine plus forte encore pour tout ce qui s'élevait au-deſſus des hommes ordinaires.

Voltaire avait prodigué à *Louis XV*, juſqu'à ſon voyage en Pruſſe, des éloges exagérés, ſans pouvoir le déſarmer; il avait gardé un

ſilence preſque abſolu depuis cette époque où les malheurs et les fautes de ce règne auraient rendu ſes louanges aviliſſantes. Il oſa être juſte envers lui après ſa mort, dans l'inſtant où la nation preſque entière ſemblait ſe plaire à déchirer ſa mémoire : et on a remarqué que les philoſophes, qu'il ne protégea jamais, furent alors les ſeuls qui montraſſent quelque impartialité, tandis que des prêtres chargés de ſes bienfaits inſultaient à ſes faibleſſes.

Le nouveau règne offrit bientôt à *Voltaire* des eſpérances qu'il n'avait oſé former. Monſieur *Turgot* fut appelé au miniſtère. *Voltaire* connaiſſait ce génie vaſte et profond, qui dans tous les genres de connaiſſances s'était créé des principes sûrs et précis auxquels il avait attaché toutes ſes opinions, d'après leſquelles il dirigeait toute ſa conduite, gloire qu'aucun autre homme d'Etat n'a mérité de partager avec lui. Il ſavait qu'à une ame paſſionnée pour la vérité et pour le bonheur des hommes, M. *Turgot* uniſſait un courage ſupérieur à toutes les craintes, une grandeur de caractère au-deſſus de toutes les diſſimulations; qu'à ſes yeux les plus grandes places n'étaient qu'un moyen d'exécuter ſes vues ſalutaires, et ne lui paraîtraient plus qu'un vil eſclavage, s'il perdait cette eſpérance. Enfin il ſavait

qu'affranchi de tous les préjugés, et haïſſant en eux les ennemis les plus dangereux du genre-humain, M. *Turgot* regardait la liberté de penſer et d'imprimer comme un droit de chaque citoyen, un droit des nations entières dont les progrès de la raiſon peuvent ſeuls appuyer le bonheur ſur une baſe inébranlable.

Voltaire vit dans la nomination de monſieur *Turgot* l'aurore du règne de cette raiſon ſi long-temps méconnue, plus long-temps perſécutée; il oſa eſpérer la chute rapide des préjugés, la deſtruction de cette politique lâche et tyrannique qui, pour flatter l'orgueil ou la pareſſe des gens en place, condamnait le peuple à l'humiliation et à la misère.

Cependant ſes tentatives en faveur des ſerfs du mont Jura furent inutiles, et il eſſaya vainement d'obtenir pour d'*Etallonde*, et pour la mémoire du chevalier de *la Barre*, cette juſtice éclatante que l'humanité et l'honneur national exigeaient également. Ces objets étaient étrangers au département des finances, et cette ſupériorité de lumières, de caractère et de vertu, que M. *Turgot* ne pouvait cacher, lui avait fait de tous les autres miniſtres, de tous les intrigans ſubalternes, autant d'ennemis qui, n'ayant à combattre en lui ni ambition ni projets perſonnels, s'acharnaient contre tout

ce qu'ils croyaient d'accord avec ſes vues juſtes et bienſeſantes.

On ne pouvait d'ailleurs rendre la liberté aux ſerfs du mont Jura, ſans bleſſer le parlement de Beſançon ; la réviſion du procès d'Abbeville eût humilié celui de Paris ; et une politique mal-adroite avait rétabli les anciens parlemens, ſans profiter de leur deſtruction et du peu de crédit de ceux qui les avaient remplacés, pour porter dans les lois et dans les tribunaux une réforme entière dont tous les hommes inſtruits ſentaient la néceſſité. Mais un miniſtère faible et ennemi des lumières, n'oſa ou ne voulut pas ſaiſir cette occaſion où le bien eût encore moins trouvé d'obſtacles que dans l'inſtant ſi honteuſement manqué par le chancelier *Maupeou*.

C'eſt ainſi que par complaiſance pour les préjugés des parlemens, le miniſtère laiſſa perdre pour la réforme de l'éducation les avantages que lui offrait la deſtruction des jéſuites. On n'avait même pris, en 1774, aucune précaution pour empêcher la renaiſſance des querelles qui, en 1770, avaient amené la deſtruction de la magiſtrature. On n'avait eu qu'un ſeul objet, l'avantage de s'aſſurer une reconnaiſſance perſonnelle qui donnât aux auteurs du changement un moyen d'employer utilement contre leurs rivaux de

puiſſance, le crédit des corps dont le rétabliſſement était leur ouvrage.

Ainſi le ſeul avantage que *Voltaire* put obtenir du miniſtère de M. *Turgot*, fut de ſouſtraire le petit pays de Gex à la tyrannie des fermes. Séparé de la France par des montagnes, ayant une communication facile avec Genève et la Suiſſe, cette malheureuſe contrée ne pouvait être aſſujettie au régime fiſcal ſans devenir le théâtre d'une guerre éternelle entre les employés du fiſc et les habitans, ſans payer des frais de perception plus onéreux que la valeur même des impoſitions. Le peu d'importance de cette opération aurait dû la rendre facile. Cependant elle était depuis long-temps inutilement ſollicitée par M. de *Voltaire*.

Une partie des provinces de la France ont échappé par différentes cauſes au joug de la ferme générale, ou ne l'ont porté qu'à moitié; mais les fermiers ont ſouvent avancé leurs limites, enveloppé dans leurs chaînes des cantons iſolés que des priviléges féodaux avaient long-temps défendus. Ils croyaient que leur dieu *Terme*, comme celui des Romains, ne devait reculer jamais, et que ſon premier pas en arrière ſerait le préſage de la deſtruction de l'empire. Leur oppoſition ne pouvait balancer auprès de M. *Turgot*

une

une opération juſte et bienfeſante qui, ſans nuire au fiſc, ſoulageait les citoyens, épargnait des injuſtices et des crimes, rappelait dans un canton dévaſté, la proſpérité et la paix.

Le pays de Gex fut donc affranchi, moyennant une contribution de trente mille livres; et *Voltaire* put écrire à ſes amis, en parodiant un vers de Mithridate :

Et mes derniers regards ont vu fuir les commis.

Les édits de 1776 auraient augmenté le reſpect de *Voltaire* pour M. *Turgot* ſi d'avance il n'avait pas ſenti ſon ame et connu ſon génie. Ce grand-homme d'Etat avait vu que, placé à la tête des finances dans un moment où gêné par la maſſe de la dette, par les obſtacles que les courtiſans et le miniſtre prépondérant oppoſaient à toute grande réforme dans l'adminiſtration, à toute économie importante, il ne pouvait diminuer les impôts, et il voulut du moins ſoulager le peuple et dédommager les propriétaires en leur rendant les droits dont un régime oppreſſeur les avait privés.

Les corvées qui portaient la déſolation dans les campagnes, qui forçaient le pauvre à travailler ſans ſalaire, et enlevaient à l'agriculture les chevaux du laboureur, furent

changées en un impôt payé par les ſeuls propriétaires. Dans toutes les villes, de ridicules corporations feſaient acheter à une partie de leurs habitans le droit de travailler; ceux qui ſubſiſtaient par leur induſtrie ou par le commerce, étaient obligés de vivre ſous la ſervitude d'un certain nombre de priviléġiés, ou de leur payer un tribut. Cette inſtitution abſurde diſparut, et le droit de faire un uſage libre de leurs bras ou de leur temps fut reſtitué aux citoyens.

La liberté du commerce des grains, celle du commerce des vins; l'une gênée par des préjugés populaires, l'autre par des priviléges tyranniques, extorqués par quelques villes, fut rendue aux propriétaires; et ces lois ſages devaient accélérer les progrès de la culture, et multiplier les richeſſes nationales en aſſurant la ſubſiſtance du peuple.

Mais ces édits bienfaiteurs furent le ſignal de la perte du miniſtre qui avait oſé les concevoir. On ſouleva contre eux les parlemens, intéreſſés à maintenir les jurandes, ſource féconde de procès lucratifs; non moins attachés au régime réglementaire qui était pour eux un moyen d'agiter l'eſprit du peuple; irrités de voir porter ſur les propriétaires riches le fardeau de la conſtruction des chemins, ſans eſpérer qu'une lâche condeſ-

cendance continuât d'alléger pour eux le poids des ſubſides, et ſurtout effrayés de la prépondérance que ſemblait acquérir un miniſtre dont l'eſprit populaire les menaçait de la chute de leur pouvoir.

Cette ligue ſervit l'intrigue des ennemis de M. *Turgot*, et on vit alors combien la manière dont ils avaient rétabli les tribunaux était utile à leurs deſſeins ſecrets et funeſtes à la nation. On apprit alors combien il eſt dangereux pour un miniſtre de vouloir le bien du peuple; et peut-être qu'en remontant à l'origine des événemens, on trouverait que la chute même des miniſtres réellement coupables a eu pour cauſe le bien qu'ils ont voulu faire, et non le mal qu'ils ont fait.

Voltaire vit dans le malheur de la France, la deſtruction des eſpérances qu'il avait conçues pour les progrès de la raiſon humaine. Il avait cru que l'intolérance, la ſuperſtition, les préjugés abſurdes qui infectaient toutes les branches de la légiſlation, toutes les parties de l'adminiſtration, tous les états de la ſociété, diſparaîtraient devant un miniſtre ami de la juſtice, de la liberté et des lumières. Ceux qui l'ont accuſé d'une baſſe flatterie, ceux qui lui ont reproché avec amertume l'uſage qu'il a fait, trop ſouvent peut-être, de la louange pour adoucir les hommes puiſ-

ſans, et les forcer à être humains et juſtes, peuvent comparer ces louanges à celles qu'il donnait à M. *Turgot*, ſurtout à cette *Epître à un homme* qu'il lui adreſſa au moment de ſa diſgrâce. Ils diſtingueront alors l'admiration ſentie de ce qui n'eſt qu'un compliment; et ce qui vient de l'ame, de ce qui n'eſt qu'un jeu d'imagination; ils verront que *Voltaire* n'a eu d'autre tort que d'avoir cru pouvoir traiter les gens en place comme les femmes. On prodigue à toutes à peu-près les mêmes louanges et les mêmes proteſtations; et le ton ſeul diſtingue ce qu'on ſent, de ce qu'on accorde à la galanterie.

Voltaire encenſant les rois, les miniſtres pour les attirer à la cauſe de la vérité, et *Voltaire* célébrant le génie et la vertu, n'a pas le même langage. Ne veut-il que louer, il prodigue les charmes de ſon imagination brillante, il multiplie ces idées ingénieuſes qui lui ſont ſi familières; mais rend-il un hommage avoué par ſon cœur, c'eſt ſon ame qui s'échappe, c'eſt ſa raiſon profonde qui prononce. Dans ſon voyage à Paris, ſon admiration pour M. *Turgot* perçait dans tous ſes diſcours; c'était l'homme qu'il oppoſait à ceux qui ſe plaignaient à lui de la décadence de notre ſiècle, c'était à lui que ſon ame accordait ſon reſpect. Je l'ai vu ſe

précipiter ſur ſes mains, les arroſer de ſes larmes, les baiſer malgré ſes efforts, et s'écriant d'une voix entrecoupée de ſanglots: *Laiſſez-moi baiſer cette main qui a ſigné le ſalut du peuple.*

Depuis long-temps *Voltaire* déſirait de revoir ſa patrie, et de jouir de ſa gloire au milieu du même peuple témoin de ſes premiers ſuccès, et trop ſouvent complice de ſes envieux. M. de *Villette* venait d'épouſer à Ferney mademoiſelle de *Varicour*, d'une famille noble du pays de Gex, que ſes parens avaient confiée à madame *Denis : Voltaire* les ſuivit à Paris, ſéduit en partie par le déſir de faire jouer devant lui la tragédie d'Irène qu'il venait d'achever. Le ſecret avait été gardé. La haine n'avait pas eu le temps de préparer ſes poiſons, et l'enthouſiaſme public ne lui permit pas de ſe montrer. Une foule d'hommes, de femmes de tous les rangs, de toutes les profeſſions, à qui ſes vers avaient fait verſer de douces larmes, qui avaient tant de fois admiré ſon génie ſur la ſcène et dans ſes ouvrages, qui lui devaient leur inſtruction, dont il avait guéri les préjugés, à qui il avait inſpiré une partie de ce zèle contre le fanatiſme, dont il était dévoré, brûlaient du déſir de voir le grand-homme qu'ils admiraient. La jalouſie ſe tut devant une gloire

qu'il était impoſſible d'atteindre, devant le bien qu'il avait fait aux hommes. Le miniſtère, l'orgueil épiſcopal furent obligés de reſpecter l'idole de la nation. L'enthouſiaſme avait paſſé juſque dans le peuple; on s'arrêtait devant ſes fenêtres; on y paſſait des heures entières, dans l'eſpérance de le voir un moment; ſa voiture, forcée d'aller au pas, était entourée d'une foule nombreuſe qui le béniſſait et célébrait ſes ouvrages.

L'académie françaiſe qui ne l'avait adopté qu'à cinquante-deux ans, lui prodigua les honneurs, et le reçut moins comme un égal que comme le ſouverain de l'empire des lettres. Les enfans de ces courtiſans orgueilleux qui l'avaient vu avec indignation vivre dans leur ſociété ſans baſſeſſe, et qui ſe plaiſaient à humilier en lui la ſupériorité de l'eſprit et des talens, briguaient l'honneur de lui être préſentés, et de pouvoir ſe vanter de l'avoir vu.

C'était au théâtre où il avait régné ſi long-temps, qu'il devait attendre les plus grands honneurs. Il vint à la troiſième repréſentation d'Irène, pièce faible, à la vérité, mais remplie de beautés, et où les rides de l'âge laiſſaient voir encore l'empreinte ſacrée du génie. Lui ſeul attira les regards d'un peuple avide de démêler ſes traits, de ſuivre ſes mouve-

mens, d'obſerver ſes geſtes. Son buſte fut couronné ſur le théâtre au milieu des applaudiſſemens, des cris de joie, des larmes d'enthouſiaſme et d'attendriſſement. Il fut obligé, pour ſortir, de percer la foule entaſſée ſur ſon paſſage; faible, ſe ſoutenant à peine, les gardes qu'on lui avait donnés pour l'aider lui étaient inutiles; à ſon approche on ſe retirait avec une reſpectueuſe tendreſſe; chacun ſe diſputait la gloire de l'avoir ſoutenu un moment ſur l'eſcalier; chaque marche lui offrait un ſecours nouveau, et on ne ſouffrait pas que perſonne s'arrogeât le droit de le ſoutenir trop long-temps.

Le ſpectateurs le ſuivirent juſque dans ſon appartement : les cris de *vive Voltaire*, *vive la Henriade*, *vive Mahomet*, *vive la Pucelle*, retentiſſaient autour de lui. On ſe précipitait à ſes pieds, on baiſait ſes vêtemens. Jamais homme n'a reçu des marques plus touchantes de l'admiration, de la tendreſſe publique; jamais le génie n'a été honoré par un hommage plus flatteur. Ce n'était point à ſa puiſſance, c'était au bien qu'il avait fait que s'adreſſait cet hommage. Un grand poëte n'aurait eu que des applaudiſſemens, les larmes coulaient ſur le philoſophe qui avait briſé les fers de la raiſon et vengé la cauſe de l'humanité.

L'ame ſublime et paſſionnée de *Voltaire* fut attendrie de ces tributs de reſpect et de zèle. *On veut me faire mourir de plaiſir*, diſait-il; mais c'était le cri de la ſenſibilité, et non l'adreſſe de l'amour propre. Au milieu des hommages de l'académie françaiſe, il était frappé ſurtout de la poſſibilité d'y introduire une philoſophie plus hardie. *On me traite mieux que je ne mérite*, me diſait-il un jour. *Savez-vous que je ne déſeſpère point de faire propoſer l'éloge de Coligny?*

Il s'occupait, pendant les repréſentations d'Irène, à revoir ſon Eſſai ſur les mœurs et l'eſprit des nations, et à y porter de nouveaux coups au fanatiſme. Au milieu des acclamations du théâtre, il avait obſervé avec un plaiſir ſecret que les vers les plus applaudis étaient ceux où il attaquait la ſuperſtition et les noms qu'elle a conſacrés. C'était vers cet objet qu'il reportait tout ce qu'il recevait d'hommages. Il voyait, dans l'admiration générale, la preuve de l'empire qu'il avait exercé ſur les eſprits, de la chute des préjugés qui était ſon ouvrage.

Paris poſſédait en même temps le célèbre *Franklin* qui, dans un autre hémiſphère, avait été auſſi l'apôtre de la philoſophie et de la tolérance. Comme *Voltaire*, il avait ſouvent employé l'arme de la plaiſanterie qui corrige

la

la folie humaine, et apprend à en voir la perverfité comme une folie plus funefte, mais digne auffi de pitié. Il avait honoré la philofophie par le génie de la phyfique. comme *Voltaire* par celui de la poëfie. *Franklin* achevait de délivrer les vaftes contrées de l'Amérique du joug de l'Europe, et *Voltaire* de délivrer l'Europe du joug des anciennes théocraties de l'Afie. *Franklin* s'empreffa de voir un homme dont la gloire occupait depuis long-temps les deux mondes : *Voltaire*, quoiqu'il eût perdu l'habitude de parler anglais, effaya de foutenir la converfation dans cette langue, puis bientôt reprenant la fienne : *Je n'ai pu réfifter au défir de parler un moment la langue de M. Franklin.*

Le philofophe américain lui préfenta fon petit-fils en demandant pour lui fa bénédiction : *God and Liberty*, (*) dit *Voltaire*, *voilà la feule bénédiction qui convienne au petit-fils de M. Franklin.* Ils fe revirent à une féance publique de l'académie des fciences; le public contemplait avec attendriffement, placés à côté l'un de l'autre, ces deux hommes nés dans des mondes différens, refpectables par leur vieilleffe, par leur gloire, par l'emploi de leur vie, et jouiffant tous deux de l'influence qu'ils avaient exercée fur leur fiècle.

(*) Dieu et la Liberté.

Ils s'embrafsèrent au bruit des acclamations ; on a dit que c'était *Solon* qui embraffait *Sophocle*. Mais le *Sophocle* français avait détruit l'erreur, et avancé le règne de la raifon ; et le *Solon* de Philadelphie appuyant fur la bafe inébranlable des droits des hommes, la conftitution de fon pays, n'avait point à craindre de voir pendant fa vie même fes lois incertaines préparer des fers à fon pays, et ouvrir la porte à la tyrannie.

L'âge n'avait point affaibli l'activité de *Voltaire*, et les tranfports de fes compatriotes femblaient la redoubler encore. Il avait formé le projet de réfuter tout ce que le duc de *Saint-Simon*, dans fes *Mémoires* encore fecrets, avait accordé à la prévention et à la haine, dans la crainte que ces *Mémoires*, auxquels la probité reconnue de l'auteur, fon état, fon titre de contemporain pouvaient donner quelque autorité, ne paruffent dans un temps où perfonne ne fût affez voifin des événemens pour défendre la vérité, et confondre l'erreur.

En même temps il avait déterminé l'académie françaife à faire fon dictionnaire fur un nouveau plan. Ce plan confiftait à fuivre l'hiftoire de chaque mot depuis l'époque où il avait paru dans la langue, de marquer les fens divers qu'il avait eus dans les différens

ſiècles, les acceptions différentes qu'il avait reçues ; d'employer, pour faire ſentir ces différentes nuances, non des phraſes faites au haſard, mais des exemples choiſis dans les auteurs qui avaient eu le plus d'autorité. On aurait eu alors le véritable Dictionnaire littéraire et grammatical de la langue ; les étrangers, et même les Français, y auraient appris à en connaître toutes les fineſſes.

Ce Dictionnaire aurait offert aux gens de lettres une lecture inſtructive qui eût contribué à former le goût, qui eût arrêté les progrès de la corruption. Chaque académicien devait ſe charger d'une lettre de l'alphabet. *Voltaire* avait pris l'A ; et pour exciter ſes confrères, pour montrer combien il était facile d'exécuter ce plan, il voulait en peu de mois terminer la partie dont il s'était chargé.

Tant de travaux avaient épuiſé ſes forces. Un crachement de ſang, cauſé par les efforts qu'il avait faits pendant les répétitions d'Irène, l'avait affaibli. Cependant l'activité de ſon ame ſuffiſait à tout, et lui cachait ſa faibleſſe réelle. Enfin privé du ſommeil par l'effet de l'irritation d'un travail trop continu, il voulut s'en aſſurer quelques heures pour être en état de faire adopter à l'académie, d'une manière irrévocable, le plan du Dictionnaire contre lequel quelques objections s'étaient élevées ;

et il résolut de prendre de l'opium. Son esprit avait toute sa force; son ame, toute son impétuosité, et toute sa mobilité naturelle; son caractère, toute son activité et toute sa gaieté, lorsqu'il prit le calmant qu'il croyait nécessaire. Ses amis l'avaient vu se livrer, dans la soirée même, à toute sa haine contre les préjugés, l'exhaler avec éloquence, et bientôt après ne plus les envisager que du côté ridicule, s'en moquer avec cette grâce et ces rapprochemens singuliers qui caractérisaient ses plaisanteries. Mais il prit de l'opium à plusieurs reprises, et se trompa sur les doses, vraisemblablement dans l'espèce d'ivresse que les premières avaient produite. Le même accident lui était arrivé près de trente ans auparavant, et avait fait craindre pour sa vie. Cette fois, ses forces épuisées ne suffirent point pour combattre le poison. Depuis long-temps il souffrait des douleurs de vessie, et dans l'affaiblissement général de ses organes, celui qui déjà était affecté, contracta bientôt un vice incurable.

A peine dans le long intervalle entre cet accident funeste et sa mort, pouvait-il reprendre sa tête pendant quelques momens de suite, et sortir de la léthargie où il était plongé. C'est pendant un de ces intervalles qu'il écrivit au jeune comte de *Lalli*, déjà si célèbre par

ſon courage, et qui depuis a mérité de l'être par ſon éloquence et ſon patriotiſme, ces lignes, les dernières que ſa main ait tracées, où il applaudiſſait à l'autorité royale dont la juſtice venait d'anéantir un des attentats du deſpotiſme parlementaire. Enfin il expira le 30 de mai 1778.

Grâce aux progrès de la raiſon et au ridicule répandu ſur la ſuperſtition, les habitans de Paris ſont, tant qu'ils ſe portent bien, à l'abri de la tyrannie des prêtres; mais ils y retombent, dès qu'ils ſont malades. L'arrivée de *Voltaire* avait allumé la colère des fanatiques, bleſſé l'orgueil des chefs de la hiérarchie eccléſiaſtique; mais en même temps elle avait inſpiré à quelques prêtres l'idée de bâtir leur réputation et leur fortune ſur la converſion de cet illuſtre ennemi. Sans doute ils ne ſe flattaient pas de le convaincre, mais ils eſpéraient le réſoudre à diſſimuler. *Voltaire* qui déſirait pouvoir reſter à Paris, ſans y être troublé par les délations ſacerdotales, et qui par une vieille habitude de ſa jeuneſſe croyait utile pour l'intérêt même des amis de la raiſon, que des ſcènes d'intolérance ne ſuiviſſent point ſes derniers momens, envoya chercher dès ſa première maladie un aumônier des incurables qui lui avait offert ſes ſervices, et qui ſe vantait d'avoir reconcilié

avec l'Eglise l'abbé de l'*Attaignant*, connu par des ſcandales d'un autre genre.

L'abbé *Gauthier* confeſſa *Voltaire*, et reçut de lui une profeſſion de foi par laquelle il déclarait qu'il mourait dans la religion catholique où il était né.

A cette nouvelle qui ſcandaliſa un peu plus les hommes éclairés qu'elle n'édifia les dévots, le curé de Saint-Sulpice courut chez ſon paroiſſien qui le reçut avec politeſſe et lui donna, ſuivant l'uſage, une aumône honnête pour ſes pauvres. Mais jaloux que l'abbé *Gauthier* l'eût gagné de vîteſſe, il trouva que l'aumônier des incurables avait été trop facile ; qu'il aurait fallu exiger une profeſſion de foi plus détaillée, un déſaveu exprès de toutes les doctrines contraires à la foi, que *Voltaire* avait pu être accuſé de ſoutenir. L'abbé *Gauthier* prétendait qu'on aurait tout perdu en voulant tout avoir. Pendant cette diſpute *Voltaire* guérit ; on joua Irène, et la converſion fut oubliée. Mais au moment de la rechute, le curé revint bien déterminé à ne pas enterrer *Voltaire* s'il n'obtenait pas cette rétractation ſi déſirée.

Ce curé était un de ces hommes moitié hypocrites, moitié imbécilles, parlant avec la perſuaſion ſtupide d'un énergumène, agiſſant avec la ſoupleſſe d'un jéſuite, humble

dans ſes manières juſqu'à la baſſeſſe, arrogant dans ſes prétentions ſacerdotales, rampant auprès des grands, charitable pour cette populace dont on diſpoſe avec des aumônes, et fatiguant les ſimples citoyens de ſon impérieux fanatiſme. Il voulait abſolument faire reconnaître au moins à *Voltaire* la divinité de *Jéſus-Chriſt* à laquelle il s'intéreſſait plus qu'aux autres dogmes. Il le tira un jour de ſa léthargie, en lui criant aux oreilles : *Croyez-vous à la divinité de Jéſus-Chriſt ? Au nom de* DIEU, *Monſieur, ne me parlez plus de cet homme-là, et laiſſez-moi mourir en repos*, répondit *Voltaire*.

Alors le prêtre annonça qu'il ne pouvait s'empêcher de lui refuſer la ſépulture. Il n'en avait pas le droit, car, ſuivant les lois, ce refus doit être précédé d'une ſentence d'excommunication, ou d'un jugement ſéculier. On peut même appeler comme d'abus de l'excommunication. La famille, en ſe plaignant au parlement, eût obtenu juſtice. Mais elle craignit le fanatiſme de ce corps, la haine de ſes membres pour *Voltaire* qui avait tonné tant de fois contre ſes injuſtices et combattu ſes prétentions. Elle ne ſentit point que le parlement ne pouvait ſans ſe déshonorer, s'écarter des principes qu'il avait ſuivis en faveur des janſéniſtes, qu'un grand nombre

de jeunes magiſtrats n'attendaient qu'une occaſion d'effacer, par quelque action éclatante, ce reproche de fanatiſme qui les humiliait, de s'honorer en donnant une marque de reſpect à la mémoire d'un homme de génie qu'ils avaient eu le malheur de compter parmi leurs ennemis, et de montrer qu'ils aimaient mieux réparer leurs injuſtices, que venger leurs injures. La famille ne ſentit pas combien lui donnait de force cet enthouſiaſme que *Voltaire* avait excité, enthouſiaſme qui avait gagné toutes les claſſes de la nation, et qu'aucune autorité n'eût oſé attaquer de front.

On préféra de négocier avec le miniſtère. N'oſant ni bleſſer l'opinion publique en ſervant la vengeance du clergé, ni déplaire aux prêtres en les forçant de ſe conformer aux lois, ni les punir en érigeant un monument public au grand-homme dont ils troublaient ſi lâchement les cendres, et en le dédommageant des honneurs eccléſiaſtiques qu'il méritait ſi peu, par des honneurs civiques dûs à ſon génie et au bien qu'il avait fait à la nation, les miniſtres approuvèrent la propoſition de tranſporter le corps de *Voltaire* dans l'Egliſe d'un monaſtère dont ſon neveu était abbé. Il fut donc conduit à Scellières. Les prêtres étaient convenus de ne pas troubler

l'exécution de ce projet. Cependant deux grandes dames, très-dévotes, écrivirent à l'évêque de Troyes pour l'engager à s'oppofer à l'inhumation, en qualité d'évêque diocéfain. Mais heureufement, pour l'honneur de l'évêque, ces lettres arrivèrent trop tard : et *Voltaire* fut enterré.

L'académie françaife était dans l'ufage de faire un fervice aux cordeliers pour chacun de fes membres. L'archevêque de Paris, *Beaumont*, fi connu par fon ignorance et fon fanatifme, défendit de faire ce fervice. Les cordeliers obéirent à regret, fachant bien que les confeffeurs de *Beaumont* lui pardonnaient la vengeance, et ne lui prêchaient pas la juftice. L'académie réfolut alors de fufpendre cet ufage jufqu'à ce que l'infulte faite au plus illuftre de fes membres, eût été réparée. Ainfi *Beaumont* fervit malgré lui à détruire une fuperftition ridicule.

Cependant le roi de Pruffe ordonna pour *Voltaire* un fervice folennel dans l'Eglife catholique de Berlin. L'académie de Pruffe y fut invitée de fa part ; et ce qui était plus glorieux pour *Voltaire*, dans le camp même où à la tête de cent cinquante mille hommes il défendait les droits des princes de l'Empire, et en impofait à la puiffance autrichienne, il écrivit l'éloge de l'homme illuftre dont il

avait été le disciple et l'ami, à qui peut-être il n'avait jamais pardonné l'indigne et honteuse violence exercée contre lui à Francfort par ses ordres, mais vers lequel un sentiment d'admiration et un goût naturel le ramenaient sans cesse, même malgré lui. Cet éloge était une bien noble compensation de l'indigne vengeance des prêtres.

De tous les attentats contre l'humanité, que dans les temps d'ignorance et de superstition les prêtres ont obtenu le pouvoir de commettre avec impunité, celui qui s'exerce sur des cadavres est, sans doute, le moins nuisible; et à des yeux philosophiques, leurs outrages ne peuvent paraître qu'un titre de gloire. Cependant le respect pour les restes des personnes qu'on a chéries, n'est point un préjugé : c'est un sentiment inspiré par la nature même qui a mis au fond de nos cœurs une sorte de vénération religieuse pour tout ce qui nous rappelle des êtres que l'amitié ou la reconnaissance nous ont rendus sacrés. La liberté d'offrir à leurs dépouilles ces tristes hommages est donc un droit précieux pour l'homme sensible; et l'on ne peut sans injustice lui enlever la liberté de choisir ceux que son cœur lui dicte, encore moins lui interdire cette consolation, au gré d'une caste intolérante qui a usurpé, avec une audace

trop long-temps foufferte, le droit de juger et de punir les penfées.

D'ailleurs fon empire fur l'efprit de la populace n'eft pas encore détruit ; un chrétien privé de la fépulture eft encore, aux yeux du petit peuple, un homme digne d'horreur et de mépris, et cette horreur dans les ames foumifes aux préjugés s'étend jufque fur fa famille. Sans doute fi la haine des prêtres ne pourfuivait que des hommes immortalifés par des chefs-d'œuvre, dont le nom a fatigué la renommée, dont la gloire doit embraffer tous les fiècles, on pourrait leur pardonner leurs impuiffans efforts ; mais leur haine peut s'attacher à des victimes moins illuftres ; et tous les hommes ont les mêmes droits.

Le miniftère un peu honteux de fa faibleffe, crut échapper au mépris public en empêchant de parler de *Voltaire* dans les écrits, ou dans les endroits où la police eft dans l'ufage de violer la liberté, fous prétexte d'établir le bon ordre qu'elle confond trop fouvent avec le refpect pour les fottifes établies ou protégées.

On défendit aux papiers publics de parler de fa mort, et les comédiens eurent ordre de ne jouer aucune de fes pièces. Les miniftres ne fongèrent pas que de pareils moyens d'empêcher qu'on ne s'irritât contre leur faibleffe,

ne serviraient qu'à en donner une nouvelle preuve, et montreraient qu'ils n'avaient ni le courage de mériter l'approbation publique ni celui de supporter le blâme.

Ce simple récit des événemens de la vie de *Voltaire* a fait assez connaître son caractère et son ame ; la bienfesance, l'indulgence pour les faiblesses, la haine de l'injustice et de l'oppression en forment les principaux traits. On peut le compter parmi le très-petit nombre des hommes en qui l'amour de l'humanité a été une véritable passion. Cette passion, la plus noble de toutes, n'a été connue que dans nos temps modernes ; elle est née du progrès des lumières ; et sa seule existence suffit pour confondre les aveugles partisans de l'antiquité, et les calomniateurs de la philosophie.

Mais les heureuses qualités de *Voltaire* étaient souvent égarées par une mobilité naturelle que l'habitude de faire des tragédies avait encore augmentée. Il passait en un instant de la colère à l'attendrissement, de l'indignation à la plaisanterie. Né avec des passions violentes, elles l'entraînèrent trop loin quelquefois, et sa mobilité le priva des avantages ordinaires aux ames passionnées : la fermeté dans la conduite, et ce courage que la crainte ne peut arrêter quand il faut agir, et qui ne

s'ébranle point par la préfence du danger qu'il a prévu. On l'a vu fouvent s'expofer à l'orage prefqu'avec témérité, rarement on l'a vu le braver avec conftance : et ces alternatives d'audace et de faibleffe ont fouvent affligé fes amis, et préparé d'indignes triomphes à fes lâches ennemis.

Il fut conftant dans l'amitié. Celle qui le liait à *Génonville*, au préfident *de Maifons*, à *Formont*, à *Cideville*, à la marquife *du Châtelet*, à d'*Argental*, à d'*Alembert*, troublée rarement par des nuages paffagers, ne fe termina que par la mort. On voit dans fes ouvrages que peu d'hommes fenfibles ont confervé auffi long-temps que lui le fouvenir des amis qu'ils ont perdus dans la jeuneffe.

On lui a reproché fes nombreufes querelles; mais dans aucune, il n'a été l'agreffeur; mais fes ennemis, ceux du moins pour lefquels il fut irréconciliable, ceux qu'il dévoua au mépris public, ne s'étaient point bornés à des attaques perfonnelles; ils s'étaient rendus fes délateurs auprès des fanatiques et avaient voulu appeler fur fa tête le glaive de la perfécution. Il eft affligeant fans doute d'être obligé de placer dans cette lifte des hommes d'un mérite réel : le poëte *Rouffeau*, les deux *Pompignan* (*), *Larcher*, et même *Rouffeau* de

(*) L'un deux vient d'effacer, par une conduite noble

Genève. Mais n'eſt-il pas plus excuſable de porter trop loin, dans ſa vengeance, les droits de la défenſe naturelle, et d'être injuſte en cédant à une colère dont le motif eſt légitime, que de violer les lois de l'humanité en compromettant les droits, la liberté, la ſureté d'un citoyen pour ſatisfaire ſon orgueil, ſes projets d'hypocriſie, ou ſon attachement opiniâtre à ſes opinions.

On a reproché à *Voltaire* ſon acharnement contre *Maupertuis ;* mais cet acharnement ne ſe borna-t-il pas à couvrir de ridicule un homme qui, par de baſſes intrigues, avait cherché à le déshonorer et à le perdre, et qui pour ſe venger de quelques plaiſanteries avait appelé à ſon ſecours la puiſſance d'un roi irrité par ſes inſidieuſes délations.

On a prétendu que *Voltaire* était jaloux, et on y a répondu par ce vers de Tancrède :

De qui dans l'univers peut-il être jaloux ?

et patriotique, les taches que ſes délations épiſcopales avaient répandues ſur ſa vie. On le voit adopter aujourd'hui, avec courage, les mêmes principes de liberté que dans ſes ouvrages il reprochait avec amertume aux philoſophes, et contre leſquels il invoquait la vengeance du deſpotiſme. On ſe tromperait ſi, d'après cette contradiction, on l'accuſait de mauvaiſe foi. Rien n'eſt plus commun que des hommes qui joignant à une ame honnête et à un ſens droit, un eſprit timide, n'oſent examiner certains principes, ni penſer d'après eux-mêmes, ſur certains objets, avant de ſe ſentir appuyés par l'opinion.

Mais, dit-on, *il l'était de Buffon.* Quoi? l'homme dont la main puiſſante ébranlait les antiques colonnes du temple de la ſuperſtition, et qui aſpirait à changer en hommes ces vils troupeaux qui gémiſſaient depuis ſi long-temps ſous la verge ſacerdotale, eût-il été jaloux de la peinture heureuſe et brillante des mœurs de quelques animaux, ou de la combinaiſon plus ou moins adroite de quelques vains ſiſtêmes démentis par les faits.

Il l'était de J. J. Rouſſeau : il eſt vrai que ſa hardieſſe excita celle de *Voltaire*, mais le philoſophe qui voyait le progrès des lumières adoucir, affranchir et perfectionner l'eſpèce humaine, et qui jouiſſait de cette révolution comme de ſon ouvrage, était-il jaloux de l'écrivain éloquent qui eût voulu condamner l'eſprit humain à une ignorance éternelle? L'ennemi de la ſuperſtition était-il jaloux de celui qui, ne trouvant plus aſſez de gloire à détruire les autels, eſſayait vainement de les relever?

Voltaire ne rendit pas juſtice aux talens de *Rouſſeau*, parce que ſon eſprit juſte et naturel avait une répugnance involontaire pour les opinions exagérées; que le ton de l'auſtérité lui préſentait une teinte d'hypocriſie dont la moindre nuance devait révolter ſon ame indépendante et franche; qu'enfin, accoutumé à

répandre la plaisanterie sur tous les objets, la gravité dans les petits détails des passions, ou de la vie humaine, lui paraissait toujours un peu ridicule. Il fut injuste, parce que *Rousseau* l'avait irrité en répondant, par des injures, à des offres de service; parce que *Rousseau*, en l'accusant de le persécuter, lorsqu'il prenait sa défense, se permettait de le dénoncer lui-même aux persécuteurs.

Il était jaloux de Montesquieu : mais il avait à se plaindre de l'auteur de l'esprit des lois qui affectait pour lui de l'indifférence, et presque du mépris, moitié par une morgue mal-adroite, moitié par une politique timide; et cependant ce mot célèbre de *Voltaire : L'humanité avait perdu ses titres, Montesquieu les a retrouvés et les lui a rendus*, est encore le plus bel éloge de l'Esprit des lois; et ce mot passe même les bornes de la justice. Il n'est vrai du moins que pour la France, puisque, sans parler des ouvrages d'*Althusius* (*) et de quelques autres, les droits de l'humanité sont réclamés avec plus de force et de franchise dans *Locke* et dans *Sidnei* que dans *Montesquieu*.

Voltaire a souvent critiqué l'Esprit des lois, mais presque toujours avec justice. Et ce

(*) Jurisconsulte allemand, du XVI siècle. Il soutenait, dès ce temps-là, que la souveraineté des Etats appartient au peuple.

qui

qui prouve qu'il a eu raiſon de combattre *Monteſquieu*, c'eſt que nous voyons aujourd'hui les préjugés les plus abſurdes et les plus funeſtes s'appuyer de l'autorité de cet homme célèbre, et que, ſi le progrès des lumières n'avait enfin briſé le joug de toute eſpèce d'autorité dans les queſtions qui ne doivent être ſoumiſes qu'à la raiſon; l'ouvrage de *Monteſquieu* ferait aujourd'hui plus de mal à la France qu'il n'a pu faire de bien à l'Europe. L'enthouſiaſme de ſes partiſans a été porté juſqu'à dire que *Voltaire* n'était pas en état de le juger, ni même de l'entendre. Irrité du ton de ces critiques, il a pu mêler quelque teinte d'humeur à ſes juſtes obſervations. N'eſt-elle pas juſtifiée par une hauteur ſi ridicule?

La mode d'accuſer *Voltaire* de jalouſie était même parvenue au point que l'on attribuait à ce ſentiment, et ſes ſages obſervations ſur l'ouvrage d'*Helvétius*, que par reſpect pour un philoſophe perſécuté, il avait eu la délicateſſe de ne publier qu'après ſa mort, et juſqu'à ſa colère contre le ſuccès éphémère de quelques mauvaiſes tragédies: comme ſi on ne pouvait être bleſſé, ſans aucun retour ſur ſoi-même, de ces réputations uſurpées, ſouvent ſi funeſtes aux progrès des arts et de la philoſophie. Combien, dans un autre

genre, les louanges prodiguées à *Richelieu*, à *Colbert* et quelques autres miniſtres, n'ont-elles pas arrêté la marche de la raiſon dans les ſciences politiques ?

En liſant les ouvrages de *Voltaire*, on voit que perſonne n'a poſſédé peut-être la juſteſſe d'eſprit à un plus haut degré. Il la conſerve au milieu de l'enthouſiaſme poëtique, comme dans l'ivreſſe de la gaieté ; par-tout elle dirige ſon goût et règle ſes opinions : et c'eſt une des principales cauſes du charme inexprimable que ſes ouvrages ont pour tous les bons eſprits. Aucun eſprit n'a pu, peut-être, embraſſer plus d'idées à la fois, n'a pénétré avec plus de ſagacité tout ce qu'un ſeul inſtant peut ſaiſir, n'a montré même plus de profondeur dans tout ce qui n'exige pas ou une longue analyſe, ou une forte méditation. Son coup d'œil d'aigle a plus d'une fois étonné ceux mêmes qui devaient à ces moyens des idées plus approfondies, des combinaiſons plus vaſtes et plus préciſes. Souvent, dans la converſation, on le voyait en un inſtant choiſir entre pluſieurs idées, les ordonner à la fois, et pour la clarté et pour l'effet, les revêtir d'une expreſſion heureuſe et brillante.

De là ce précieux avantage d'être toujours clair et ſimple, ſans jamais être inſipide, et d'être lu avec un égal plaiſir, et par le peuple

des lecteurs et par l'élite des philosophes. En le lisant avec réflexion, on trouve dans ses ouvrages une foule de maximes d'une philosophie profonde et vraie qui échappent aux lecteurs superficiels, parce qu'elles ne commandent point l'attention, et qu'elles n'exigent aucun effort pour être entendues.

Si on le considère comme poëte, on verra que dans tous les genres où il s'est essayé, l'ode et la comédie sont les seuls où il n'ait pas mérité d'être placé au premier rang. Il ne réussit point dans la comédie, parce qu'il avait, comme on l'a déjà remarqué, le talent de saisir le ridicule des opinions, et non celui des caractères, qui, pouvant être mis en action, est seul propre à la comédie. Ce n'est pas que dans un pays où la raison humaine serait affranchie de toutes ses lisières, où la philosophie serait populaire, on ne pût mettre avec succès sur le théâtre des opinions à la fois dangereuses et absurdes; mais ce genre de liberté n'existe encore pour aucun peuple.

La poësie lui doit la liberté de pouvoir s'exercer dans un champ plus vaste; et il a montré comment elle peut s'unir avec la philosophie; de manière que la poësie, sans rien perdre de ses grâces, s'élève à de nouvelles beautés, et que la philosophie, sans séche-

reſſe et ſans enflure, conſerve ſon exactitude et ſa profondeur.

On ne peut lire ſon théâtre ſans obſerver que l'art tragique lui doit les ſeuls progrès qu'il ait faits depuis *Racine;* et ceux mêmes qui lui refuſeraient la ſupériorité ou l'égalité du talent de la poëſie, ne pourraient ſans aveuglement ou ſans injuſtice, méconnaître ces progrès. Ses dernières tragédies prouvent qu'il était bien éloigné de croire avoir atteint le but de cet art ſi difficile. Il ſentait que l'on pouvait encore rapprocher davantage la tragédie de la nature, ſans lui rien ôter de ſa pompe et de ſa nobleſſe; qu'elle peignait encore trop ſouvent des mœurs de convention, que les femmes y parlaient trop de leur amour, qu'il fallait les offrir ſur le théâtre comme elles ſont dans la ſociété, ne montrant d'abord leur paſſion que par les efforts qu'elles ſont pour les cacher, et ne s'y abandonnant que dans les momens où l'excès du danger et du malheur ne permet plus de rien ménager. Il croyait que des hommes ſimples, grands par leur ſeul caractère, étrangers à l'intérêt et à l'ambition, pouvaient offrir une ſource de beautés nouvelles, donner à la tragédie plus de variété et de vérité. Mais il était trop faible pour exécuter ce qu'il avait conçu; et ſi l'on excepte le rôle du père d'Irène, ſes

dernières tragédies ſont plutôt des leçons que des modèles.

Si donc un homme de génie dans les arts eſt, ſurtout, celui qui en les enrichiſſant de nouveaux chefs-d'œuvre en a reculé les bornes, quel homme a plus mérité que *Voltaire* ce titre qui lui a été cependant refuſé par des écrivains, la plupart trop éloignés d'avoir du génie pour ſentir ce qui en eſt le vrai caractère.

C'eſt à *Voltaire* que nous devons d'avoir conçu l'hiſtoire ſous un point de vue plus vaſte, plus utile que les anciens. C'eſt dans ſes écrits qu'elle eſt devenue, non le récit des événemens, le tableau des révolutions d'un peuple, mais celui de la nature humaine, tracé d'après les faits; mais le réſultat philoſophique de l'expérience de tous les ſiècles et de toutes les nations. C'eſt lui qui le premier a introduit dans l'hiſtoire la véritable critique, qui a montré le premier que la probabilité naturelle des événemens, devait entrer dans la balance avec la probabilité des témoignages; et que l'hiſtorien philoſophe doit non-ſeulement rejeter les faits miraculeux, mais peſer avec ſcrupule les motifs de croire ceux qui s'écartent de l'ordre commun de la nature.

Peut-être a-t-il abuſé quelquefois de cette règle ſi ſage qu'il avait donnée, et dont le

calcul peut rigoureusement démontrer la vérité. Mais on lui devra toujours d'avoir débarrassé l'histoire de cette foule de faits extraordinaires, adoptés sans preuves, qui frappant davantage les esprits, étouffaient les événemens les plus naturels et les mieux constatés ; et avant lui la plupart des hommes ne savaient de l'histoire que les fables qui la défigurent. Il a prouvé que les absurdités du polithéisme n'avaient jamais été chez les grandes nations que la religion du vulgaire, et que la croyance d'un DIEU unique, commune à tous les peuples, n'avait pas eu besoin d'être révélée par des moyens surnaturels. Il a montré que tous les peuples ont reconnu les grands principes de la morale, toujours d'autant plus pure que les hommes ont été plus civilisés et plus éclairés. Il nous a fait voir que souvent l'influence des religions a corrompu la morale, et que jamais elle ne l'a perfectionnée.

Comme philosophe, c'est lui qui le premier a présenté le modèle d'un simple citoyen embrassant dans ses vœux et dans ses travaux, tous les intérêts de l'homme dans tous les pays et dans tous les siècles, s'élevant contre toutes les erreurs, contre toutes les oppressions, défendant, répandant toutes les vérités utiles.

L'histoire de ce qui s'est fait en Europe en faveur de la raison et de l'humanité, est celle

de ſes travaux et de ſes bienfaits. Si l'uſage abſurde et dangereux d'enterrer les morts dans l'enceinte des villes, et même dans les temples, a été aboli dans quelques contrées; ſi dans quelques parties du continent de l'Europe, les hommes échappent par l'inoculation à un fléau qui menace la vie et ſouvent détruit le bonheur; ſi le clergé des pays ſoumis à la religion romaine, a perdu ſa dangereuſe puiſſance, et va perdre ſes ſcandaleuſes richeſſes; ſi la liberté de la preſſe y a fait quelques progrès; ſi la Suède, la Ruſſie, la Pologne, la Pruſſe, les Etats de la maiſon d'Autriche ont vu diſparaître une intolérance tyrannique; ſi, même en France, et dans quelques Etats d'Italie, on a oſé lui porter quelques atteintes; ſi les reſtes honteux de la ſervitude féodale ont été ébranlés en Ruſſie, en Danemarck, en Bohême et en France; ſi la Pologne même en ſent aujourd'hui l'injuſtice et le danger; ſi les lois abſurdes et barbares de preſque tous les peuples ont été abolies, ou ſont menacées d'une deſtruction prochaine; ſi par-tout on a ſenti la néceſſité de réformer les lois et les tribunaux; ſi dans le continent de l'Europe les hommes ont ſenti qu'ils avaient le droit de ſe ſervir de leur raiſon; ſi les préjugés religieux ont été détruits dans les premières claſſes de la ſociété, affaiblis dans les cours

et dans le peuple ; ſi leurs défenſeurs ont été réduits à la honteuſe néceſſité d'en ſoutenir l'utilité politique ; ſi l'amour de l'humanité eſt devenu le langage commun de tous les gouvernemens ; ſi les guerres ſont devenues moins fréquentes ; ſi on n'oſe plus leur donner pour prétexte l'orgueil des ſouverains, ou des prétentions que la rouille des temps a couvertes ; ſi l'on a vu tomber tous les maſques impoſteurs ſous leſquels des caſtes privilégiées étaient en poſſeſſion de tromper les hommes ; ſi pour la première fois la raiſon commence à répandre ſur tous les peuples de l'Europe, un jour égal et pur : par-tout dans l'hiſtoire de ces changemens on trouvera le nom de *Voltaire*, preſque par-tout on le verra ou commencer le combat ou décider la victoire.

Mais obligé preſque toujours de cacher ſes intentions, de maſquer ſes attaques, ſi ſes ouvrages ſont dans toutes les mains, les principes de ſa philoſophie ſont peu connus.

L'erreur et l'ignorance ſont la cauſe unique des malheurs du genre humain, et les erreurs ſuperſtitieuſes ſont les plus funeſtes, parce qu'elles corrompent toutes les ſources de la raiſon, et que leur fatal enthouſiaſme inſtruit à commettre le crime ſans remords. La douceur des mœurs, compatible avec toutes les formes du gouvernement, diminue les maux

que

que la raiſon doit un jour guérir, et en rend les progrès plus faciles. L'oppreſſion prend elle-même le caractère des mœurs chez un peuple humain ; elle conduit plus rarement à de grandes barbaries ; et dans un pays où l'on aime les arts, et ſurtout les lettres, on tolère par reſpect pour elles la liberté de penſer qu'on n'a point encore le courage d'aimer pour elle-même.

Il faut donc chercher à inſpirer ces vertus douces qui conſolent, qui conduiſent à la raiſon, qui ſont à la portée de tous les hommes, qui conviennent à tous les âges de l'humanité, et dont l'hypocriſie même fait encore quelque bien. Il faut ſurtout les préférer à ces vertus auſtères qui dans les ames ordinaires ne ſubſiſtent guère ſans un mélange de dureté dont l'hypocriſie eſt à la fois ſi facile et ſi dangereuſe ; qui ſouvent effraient des tyrans, mais qui rarement conſolent les hommes, dont enfin la néceſſité prouve le malheur des nations de qui elles embelliſſent l'hiſtoire.

C'eſt en éclairant les hommes, c'eſt en les adouciſſant qu'on peut eſpérer de les conduire à la liberté par un chemin ſûr et facile. Mais on ne peut eſpérer ni de répandre les lumières ni d'adoucir les mœurs, ſi des guerres fréquentes accoutument à verſer le ſang ſans remords, et à mépriſer la gloire des talens

paiſibles ; ſi, toujours occupés d'opprimer ou de ſe défendre, les hommes meſurent leur vertu par le mal qu'ils ont pu faire, et font de l'art de détruire le premier des arts utiles.

Plus les hommes ſeront éclairés, plus ils ſeront libres (*), et il leur en coûtera moins pour y parvenir. Mais n'avertiſſons point les oppreſſeurs de former une ligue contre la raiſon, cachons leur l'étroite et néceſſaire union des lumières et de la liberté, ne leur apprenons point d'avance qu'un peuple ſans préjugés eſt bientôt un peuple libre.

Tous les gouvernemens, ſi on en excepte les théocraties, ont un intérêt préſent de régner ſur un peuple doux, et de commander à des hommes éclairés. Ne les avertiſſons pas qu'ils peuvent avoir un intérêt plus éloigné à laiſſer les hommes dans l'abrutiſſement. Ne les obligeons pas à choiſir entre l'intérêt de leur orgueil, et celui de leur repos et de leur gloire. Pour leur faire aimer la raiſon, il faut qu'elle ſe montre à eux toujours douce, toujours paiſible ; qu'en demandant leur appui, elle leur offre le ſien, loin de les effrayer par des menaces imprudentes. En attaquant les oppreſſeurs avant d'avoir éclairé les citoyens, on riſquera de perdre la liberté et d'étouffer la raiſon. L'hiſtoire offre la preuve de cette

(*) Queſtions ſur les Miracles.

vérité. Combien de fois, malgré les généreux efforts des amis de la liberté, une ſeule bataille n'a-t-elle pas réduit des nations à une ſervitude de pluſieurs ſiècles ?

De quelle liberté même ont joui les nations qui l'ont recouvrée par la violence des armes, et non par la force de la raiſon ? d'une liberté paſſagère, et tellement troublée par des orages, qu'on peut preſque douter qu'elle ait été pour elles un véritable avantage. Preſque toutes n'ont-elles pas confondu les formes républicaines avec la jouiſſance de leurs droits, et la tyrannie de pluſieurs avec la liberté ? Combien de lois injuſtes, et contraires aux droits de la nature, ont déshonoré le code de toutes les nations qui ont recouvré leur liberté dans les ſiècles où la raiſon était encore dans l'enfance ?

Pourquoi ne pas profiter de cette expérience funeſte, et ſavoir attendre des progrès des lumières une liberté plus réelle, plus durable et plus paiſible ? pourquoi acheter par des torrens de ſang, par des bouleverſemens inévitables, et livrer au haſard ce que le temps doit amener ſurement et ſans ſacrifice ? C'eſt pour être plus libre, c'eſt pour l'être toujours qu'il faut attendre le moment où les hommes, affranchis de leurs préjugés, guidés par la raiſon, ſeront enfin dignes de l'être, parce

qu'ils connaîtront les véritables droits de la liberté.

Quel ſera donc le devoir d'un philoſophe? Il attaquera la ſuperſtition, il montrera aux gouvernemens la paix, la richeſſe, la puiſſance, comme l'infaillible récompenſe des lois qui aſſurent la liberté religieuſe; il les éclairera ſur tout ce qu'ils ont à craindre des prêtres dont la ſecrète influence menacera toujours le repos des nations où la liberté d'écrire n'eſt pas entière : car peut-être avant l'invention de l'imprimerie était-il impoſſible de ſe souſtraire à ce joug auſſi honteux que funeſte; et tant que l'autorité ſacerdotale n'eſt pas anéantie par la raiſon, il ne reſte point de milieu entre un abrutiſſement abſolu et des troubles dangereux.

Il fera voir que ſans la liberté de penſer le même eſprit, dans le clergé, ramènerait les mêmes aſſaſſinats, les mêmes ſupplices, les mêmes proſcriptions, les mêmes guerres civiles; que c'eſt ſeulement en éclairant les peuples qu'on peut mettre les citoyens et les princes à l'abri de ces attentats ſacrés. Il montrera que des hommes qui veulent ſe rendre les arbitres de la morale, ſubſtituer leur autorité à la raiſon, leurs oracles à la conſcience, loin de donner à la morale une baſe plus ſolide en l'uniſſant à des croyances

religieuſes, la corrompent et la détruiſent, et cherchent non à rendre les hommes vertueux, mais à en faire les inſtrumens aveugles de leur ambition et de leur avarice; et ſi on lui demande ce qui remplacera les préjugés qu'il a détruits, il répondra : *Je vous ai délivrés d'une bête féroce qui vous dévorait, et vous demandez ce que je mets à la place !* (*)

Et ſi on lui reproche de revenir trop ſouvent ſur les mêmes objets, d'attaquer avec acharnement des erreurs trop mépriſables, il répondra qu'elles ſont dangereuſes tant que le peuple n'eſt pas déſabuſé, et que s'il eſt moins glorieux de combattre les erreurs populaires que d'enſeigner aux ſages des vérités nouvelles, il faut, lorſqu'il s'agit de briſer les fers de la raiſon, d'ouvrir un chemin libre à la vérité, ſavoir préférer l'utilité à la gloire.

Au lieu de montrer que la ſuperſtition eſt l'appui du deſpotiſme, s'il écrit pour des peuples ſoumis à un gouvernement arbitraire, il prouvera qu'elle eſt l'ennemie des rois; et entre ces deux vérités, il inſiſtera ſur celle qui peut ſervir la cauſe de l'humanité, et non ſur celle qui peut y nuire, parce qu'elle peut être mal entendue.

Au lieu de déclarer la guerre au deſpotiſme,

(*) Examen important, &c.

avant que la raison ait rassemblé assez de force, et d'appeler à la liberté des peuples qui ne savent encore ni la connaître ni l'aimer, il dénoncera aux nations, et à leurs chefs, toutes ces oppressions de détail, communes à toutes les constitutions, et que dans toutes ceux qui commandent comme ceux qui obéissent, ont également intérêt de détruire. Il parlera d'adoucir et de simplifier les lois, de réprimer les vexations des traitans, de détruire les entraves dans lesquelles une fausse politique enchaîne la liberté et l'activité des citoyens, afin que du moins il ne manque au bonheur des hommes que d'être libres, et que bientôt on puisse présenter à la liberté des peuples plus dignes d'elle.

Tel est le résultat de la philosophie de *Voltaire*, et tel est l'esprit de tous ses ouvrages.

Que des hommes qui, s'il n'avait pas écrit, seraient encore les esclaves des préjugés, ou trembleraient d'avouer qu'ils en ont secoué le joug, accusent *Voltaire* d'avoir trahi la cause de la liberté, parce qu'il l'a défendue sans fanatisme et sans imprudence; qu'ils le jugent d'après une disposition des esprits postérieure de dix ans à sa mort, et d'un demi siècle à sa philosophie, d'après des opinions qui sans lui n'auraient jamais été qu'un secret entre les sages; qu'ils le condamnent pour avoir

diſtingué le bien qui peut exiſter ſans la liberté, du bonheur qui naît de la liberté même; qu'ils ne voyent pas que ſi *Voltaire* eût mis dans ſes premiers ouvrages philoſophiques les principes du vieux *Brutus*, c'eſt-à-dire ceux de l'acte d'indépendance des Américains, ni *Monteſquieu*, ni *Rouſſeau* n'auraient pu écrire leurs ouvrages; que ſi, comme l'auteur du *Syſtême de la nature*, il eût invité les rois de l'Europe à maintenir le crédit des prêtres, l'Europe ſerait encore ſuperſtitieuſe, et reſterait long-temps eſclave; qu'ils ne ſentent pas que dans les écrits, comme dans la conduite, il ne faut déployer que le courage qui peut être utile : peu importe à la gloire de *Voltaire*. C'eſt par les hommes éclairés qu'il doit être jugé, par ceux qui ſavent diſtinguer, dans une ſuite d'ouvrages différens, par leur forme, par leur ſtyle, par leurs principes même, le plan ſecret d'un philoſophe qui fait aux préjugés une guerre courageuſe, mais adroite; plus occupé de les vaincre que de montrer ſon génie, trop grand pour tirer vanité de ſes opinions, trop ami des hommes pour ne pas mettre ſa première gloire à leur être utile.

Voltaire a été accuſé d'aimer trop le gouvernement d'un ſeul, et cette accuſation ne peut en impoſer qu'à ceux qui n'ont pas lu

ſes ouvrages. Il eſt vrai qu'il haïſſait davantage le deſpotiſme ariſtocratique qui joint l'auſtérité à l'hypocriſie, et une tyrannie plus dure à une morale plus perverſe; il eſt vrai qu'il n'a jamais été la dupe des corps de magiſtrature de France, des nobles Suédois et Polonais qui appelaient *liberté* le joug ſous lequel ils voulaient écraſer le peuple : et cette opinion de *Voltaire* a été celle de tous les philoſophes qui ont cherché, la définition d'un Etat libre, dans leur cœur et dans leur raiſon, et non, comme le pédant *Mabli*, dans les exemples des anarchies tyranniques de l'Italie et de la Gréce.

On l'accuſe d'avoir trop loué le faſte de la cour de *Louis XIV* : cette accuſation eſt fondée. C'eſt le ſeul préjugé de ſa jeuneſſe qu'il ait conſervé. Il y a bien peu d'hommes qui puiſſent ſe flatter de les avoir ſecoués tous. On l'accuſe d'avoir cru qu'il ſuffiſait au honheur d'un peuple d'avoir des artiſtes célèbres, des orateurs et des poëtes : jamais il n'a pu le penſer. Mais il croyait que les arts et les lettres adouciſſent les mœurs, préparent à la raiſon une route plus facile et plus sûre ; il penſait que le goût des arts et des lettres dans ceux qui gouvernent, en amolliſſant leur cœur, leur épargne ſouvent des actes de violence et des crimes, et que dans des circonſtances ſemblables, le peuple le plus ingénieux et

le plus poli ſera toujours le moins malheureux.

Ses pieux ennemis l'ont accuſé d'avoir attaqué, de mauvaiſe foi, la religion de ſon pays, et de porter l'incrédulité juſqu'à l'athéiſme : ces deux inculpations ſont également fauſſes. Dans une foule d'objections fondées ſur des faits, ſur des paſſages tirés de livres regardés comme inſpirés par DIEU même, à peine a-t-on pu lui reprocher, avec juſtice, un petit nombre d'erreurs qu'on ne pouvait imputer à la mauvaiſe foi, puiſqu'en les comparant au nombre des citations juſtes, des faits rapportés avec exactitude, rien n'était plus inutile à ſa cauſe. Dans ſa diſpute avec ſes adverſaires, il a toujours dit : On ne doit croire que ce qui eſt prouvé, on doit rejeter ce qui bleſſe la raiſon, ce qui manque de vraiſemblance ; et ils lui ont toujours répondu : On doit adopter et adorer tout ce qui n'eſt pas démontré impoſſible.

Il a paru conſtamment perſuadé de l'exiſtence d'un Etre ſuprême, ſans ſe diſſimuler la force des objections qu'on oppoſe à cette opinion. Il croyait voir dans la nature un ordre régulier, mais ſans s'aveugler ſur des irrégularités frappantes qu'il ne pouvait expliquer.

Il était perſuadé, quoiqu'il fût encore éloigné

de cette certitude abſolue devant laquelle ſe taiſent toutes les difficultés; et l'ouvrage intitulé : *Il faut prendre un parti*, *ou le principe d'action*, &c. (*) renferme peut-être les preuves les plus fortes de l'exiſtence d'un Etre ſuprême, qu'il ait été poſſible juſqu'ici aux hommes de raſſembler.

Il croyait à la liberté dans le ſens où un homme raiſonnable peut y croire, c'eſt-à-dire qu'il croyait au pouvoir de réſiſter à nos penchans, et de peſer les motifs de nos actions.

Il reſta dans une incertitude preſque abſolue ſur la ſpiritualité, et même ſur la permanence de l'ame après le corps; mais comme il croyait cette dernière opinion utile, de même que celle de l'exiſtence de DIEU, il s'eſt permis rarement de montrer ſes doutes, et a preſque toujours plus inſiſté ſur les preuves que ſur les objections.

Tel fut *Voltaire* dans ſa philoſophie : et l'on trouvera peut-être, en liſant ſa vie, qu'il a été plus admiré que connu; que malgré le fiel répandu dans quelques-uns de ſes ouvrages polémiques, le ſentiment d'une bonté active le dominait toujours; qu'il aimait les malheureux plus qu'il ne haïſſait ſes ennemis; que l'amour de la gloire ne fut jamais en lui qu'une paſſion ſubordonnée à la paſſion plus

(*) Philoſophie, tome I.

noble de l'humanité. Sans fafte dans fes vertus et fans diffimulation dans fes erreurs, dont l'aveu lui échappait avec franchife, mais qu'il ne publiait pas avec orgueil, il a exifté peu d'hommes qui aient honoré leur vie par plus de bonnes actions, et qui l'aient fouillée par moins d'hypocrifie. Enfin, on fe fouviendra qu'au milieu de fa gloire, après avoir illuftré la fcène françaife par tant de chefs-d'œuvre, lorfqu'il exerçait en Europe, fur les efprits, un empire qu'aucun homme n'avait jamais exercé fur les hommes, ce vers fi touchant :

J'ai fait un peu de bien, c'eft mon meilleur ouvrage.

était l'expreffion naïve du fentiment habituel qui rempliffait fon ame.

Fin de la Vie de Voltaire.

MEMOIRES

POUR SERVIR A LA VIE

DE M. DE VOLTAIRE,

ECRITS PAR LUI-MEME.

AVERTISSEMENT

DES EDITEURS.

Nous imprimons ici ces mémoires ſinguliers dont une partie ſeulement a été refondue dans les *commentaires ſur la vie et les ouvrages de l'auteur de la Henriade*. (*)

Voltaire les commença peu de temps après l'aventure de Francfort, et enſuite les abandonna. Il eſt même très-vraiſemblable qu'il les avait oubliés, et que même long-temps avant de mourir il n'avait plus l'idée de les laiſſer après lui.

Une copie trouvée dans ſes papiers, fut imprimée quelque temps après ſa mort; elle fut lue par *Frédéric* qui parut inſenſible à ce qu'elle renfermait d'injurieux, ſans doute parce que ſa raiſon lui fit apercevoir que les traits lancés contre ſon avarice, ſa dureté, et ſes prétentions poëtiques, paraiſſant renfermer tout ce qu'un ſentiment de vengeance avait pu raſſembler contre lui,

(*) Mélanges littéraires, tome II.

donnaient plus de poids à ce qu'on difait, dans le même ouvrage, de fon génie et de fon courage.

Ces mémoires affurent en effet au roi de Pruffe tout ce qu'ils ne lui ôtent point; et dans ce fens, les fatires dont les auteurs font inftruits, et refpectent les vraifemblances, fervent fouvent plus la renommée de ceux qui en font l'objet, qu'un filence qui permet quelquefois aux imputations du vulgaire de s'accréditer, et expofe les hiftoriens à devenir l'écho des calomnies populaires.

MEMOIRES

MEMOIRES

POUR SERVIR A LA VIE

DE M. DE VOLTAIRE,

ECRITS PAR LUI-MEME.

J'ETAIS las de la vie oisive et turbulente de Paris, de la foule des petits-maîtres, des mauvais livres imprimés avec approbation et privilége du roi, des cabales des gens de lettres, des bassesses et du brigandage des misérables qui déshonoraient la littérature. Je trouvai, en 1733, une jeune dame qui pensait à peu-près comme moi, et qui prit la résolution d'aller passer plusieurs années à la campagne pour y cultiver son esprit, loin du tumulte du monde : c'était madame la marquise *du Châtelet*, la femme de France qui avait le plus de disposition pour toutes les sciences.

Son père, le baron de *Breteuil*, lui avait fait apprendre le latin qu'elle possédait comme madame *Dacier*; elle savait par cœur les plus beaux morceaux d'*Horace*, de *Virgile* et de *Lucrèce*; tous les ouvrages philosophiques de *Cicéron* lui étaient familiers. Son goût domi-

nant était pour les mathématiques et pour la métaphyfique. On a rarement uni plus de juſteſſe d'eſprit, et plus de goût, avec plus d'ardeur de s'inſtruire; elle n'aimait pas moins le monde, et tous les amuſemens de ſon âge et de ſon ſexe. Cependant elle quitta tout pour aller s'enſevelir dans un château délabré ſur les frontières de la Champagne et de la Lorraine, dans un terrain très-ingrat et très-vilain. Elle embellit ce château qu'elle orna de jardins aſſez agréables. J'y bâtis une galerie; j'y formai un très-beau cabinet de phyſique. Nous eûmes une bibliothéque nombreuſe. Quelques ſavans vinrent philoſopher dans notre retraite. Nous eûmes deux ans entiers le célèbre *Kœnig*, qui eſt mort profeſſeur à la Haie, et bibliothécaire de madame la princeſſe d'*Orange*. *Maupertuis* vint avec *Jean Bernouilli;* et dès-lors *Maupertuis*, qui était né le plus jaloux des hommes, me prit pour l'objet de cette paſſion qui lui a été toujours très-chère.

J'enſeignai l'anglais à madame *du Châtelet*, qui au bout de trois mois le ſut auſſi bien que moi, et qui liſait également *Locke*, *Newton* et *Pope*. Elle apprit l'italien auſſi vîte; nous lûmes enſemble tout *le Taſſe* et tout l'*Arioſte*. De ſorte que quand *Algarotti* vint à Cirey où il acheva ſon *Neutonianiſmo per le dame*, il la

trouva aſſez ſavante dans ſa langue pour lui donner de très-bons avis dont il profita. *Algarotti* était un vénitien fort aimable, fils d'un marchand fort riche; il voyageait dans toute l'Europe, ſavait un peu de tout, et donnait à tout de la grâce.

Nous ne cherchions qu'à nous inſtruire dans cette délicieuſe retraite, ſans nous informer de ce qui ſe paſſait dans le reſte du monde. Notre plus grande attention ſe tourna long temps du côté de *Leibnitz* et de *Newton*. Madame *du Châtelet* s'attacha d'abord à *Leibnitz*, et développa une partie de ſon ſyſtême dans un livre très-bien écrit, intitulé : *Inſtitutions de phyſique*. Elle ne chercha point à parer cette philoſophie d'ornemens étrangers : cette afféterie n'entrait point dans ſon caractère mâle et vrai. La clarté, la préciſion et l'élégance compoſaient ſon ſtyle. Si jamais on a pu donner quelque vraiſemblance aux idées de *Leibnitz*, c'eſt dans ce livre qu'il la faut chercher. Mais on commence aujourd'hui à ne plus s'embarraſſer de ce que *Leibnitz* a penſé.

Née pour la vérité, elle abandonna bientôt les ſyſtêmes, et s'attacha aux découvertes du grand *Newton*. Elle traduiſit en français tout le livre des principes mathématiques; et depuis, lorſqu'elle eut fortifié ſes connaiſſances, elle ajouta à ce livre que ſi peu de

gens entendent, un commentaire algébrique qui n'eſt pas davantage à la portée du commun des lecteurs. M. *Clairault*, l'un de nos meilleurs géomètres, a revu exactement ce commentaire. On en a commencé une édition; il n'eſt pas honorable pour notre ſiècle qu'elle n'ait pas été achevée.

Nous cultivions à Cirey tous les arts. J'y compoſai Alzire, Mérope, l'Enfant prodigue, Mahomet. Je travaillai pour elle à un eſſai ſur l'Hiſtoire générale depuis *Charlemagne* juſqu'à nos jours: je choiſis cette époque de *Charlemagne*, parce que c'eſt celle où *Boſſuet* s'eſt arrêté, et que je n'oſais toucher à ce qui avait été traité par ce grand-homme. Cependant elle n'était pas contente de l'Hiſtoire univerſelle de ce prélat. Elle ne la trouvait qu'éloquente; elle était indignée que preſque tout l'ouvrage de *Boſſuet* roulât ſur une nation auſſi mépriſable que celle des Juifs.

Après avoir paſſé ſix années dans cette retraite, au milieu des ſciences et des arts, il fallut que nous allaſſions à Bruxelles, où la maiſon *du Châtelet* avait depuis long-temps un procès conſidérable contre la maiſon de *Honsbrouk*. J'eus le bonheur d'y trouver un petit fils de l'illuſtre et infortuné grand-penſionnaire de *Witt*, qui était premier préſident de la chambre des comptes. Il avait une des

plus belles bibliothéques de l'Europe, qui me ſervit beaucoup pour l'Hiſtoire générale; mais j'eus à Bruxelles un bonheur plus rare et qui me fut plus ſenſible : j'accommodai le procès pour lequel les deux maiſons ſe ruinaient en frais depuis ſoixante ans. Je fis avoir à M. le marquis *du Châtelet* deux cents vingt mille livres, argent comptant, moyennant quoi tout fut terminé.

Lorſque j'étais encore à Bruxelles, en 1740, le gros roi de Pruſſe *Frédéric Guillaume*, le moins endurant de tous les rois, ſans contredit le plus économe et le plus riche en argent comptant, mourut à Berlin. Son fils, qui s'eſt fait une réputation ſi ſingulière, entretenait un commerce aſſez régulier avec moi depuis plus de quatre années. Il n'y a jamais eu peut-être au monde de père et de fils qui ſe reſſemblaſſent moins que ces deux monarques. Le père était un véritable vandale, qui dans tout ſon règne n'avait ſongé qu'à amaſſer de l'argent, et à entretenir à moins de frais qu'il ſe pouvait les plus belles troupes de l'Europe. Jamais ſujets ne furent plus pauvres que les ſiens, et jamais roi ne fut plus riche. Il avait acheté à vil prix une grande partie des terres de ſa nobleſſe, laquelle avait mangé bien vîte le peu d'argent qu'elle en avait tiré; et la moitié de cet

argent était rentrée encore dans les coffres du roi par les impôts ſur la conſommation. Toutes les terres royales étaient affermées à des receveurs qui étaient en même temps exacteurs et juges; de façon que quand un cultivateur n'avait pas payé au fermier à jour nommé, ce fermier prenait ſon habit de juge, et condamnait le délinquant au double. Il faut obſerver que quand ce même juge ne payait pas le roi, le dernier du mois, il était lui-même taxé au double le premier du mois ſuivant.

Un homme tuait-il un lièvre, ébranchait-il un arbre dans le voiſinage des terres du roi, ou avait-il commis quelque autre faute, il fallait payer une amende. Une fille feſait-elle un enfant, il fallait que la mère, ou le père, ou les parens donnaſſent de l'argent au roi pour la façon.

Madame la baronne de *Knipauſen*, la plus riche veuve de Berlin, c'eſt-à-dire qui poſſédait ſept à huit mille livres de rente, fut accuſée d'avoir mis au monde un ſujet du roi dans la ſeconde année de ſon veuvage : le roi lui écrivit de ſa main que, pour ſauver ſon honneur, elle envoyât ſur le champ trente mille livres à ſon tréſor; elle fut obligée de les emprunter, et fut ruinée.

Il avait un miniſtre à la Haie nommé

Luicius : c'était aſſurément de tous les miniſtres des têtes couronnées le plus mal payé ; ce pauvre homme pour ſe chauffer fit couper quelques arbres dans le jardin d'Hons-lardik, appartenant pour lors à la maiſon de Pruſſe; il reçut bientôt après des dépêches du roi ſon maître qui lui retenaient une année d'appointemens. *Luicius* déſeſpéré ſe coupa la gorge avec le ſeul raſoir qu'il eût : un vieux valet vint à ſon ſecours, et lui ſauva malheureuſement la vie. J'ai retrouvé depuis ſon Excellence à la Haie, et je lui ai fait l'aumône à la porte du palais nommé *la vieille cour;* palais appartenant au roi de Pruſſe, et où ce pauvre ambaſſadeur avait demeuré douze ans.

Il faut avouer que la Turquie eſt une république en comparaiſon du deſpotiſme exercé par *Frédéric-Guillaume*. C'eſt par ces moyens qu'il parvint, en vingt-huit ans de règne, à entaſſer dans les caves de ſon palais de Berlin environ vingt millions d'écus bien enfermés dans des tonneaux garnis de cercles de fer. Il ſe donna le plaiſir de meubler tout le grand appartement du palais de gros effets d'argent maſſif, dans leſquels l'art ne ſurpaſſait pas la matière. Il donna auſſi à la reine ſa femme, en compte, un cabinet dont tous les meubles étaient d'or, juſqu'aux pommeaux des pelles et pincettes, et juſqu'aux cafetières.

Le monarque ſortait à pied de ce palais, vêtu d'un méchant habit de drap bleu, à boutons de cuivre, qui lui venait à la moitié des cuiſſes; et quand il achetait un habit neuf, il feſait ſervir ſes vieux boutons. C'eſt dans cet équipage que ſa majeſté, armée d'une groſſe canne de ſergent, feſait tous les jours la revue de ſon régiment de géans. Ce régiment était ſon goût favori et ſa plus grande dépenſe. Le premier rang de ſa compagnie était compoſé d'hommes dont le plus petit avait ſept pieds de haut: il les feſait acheter aux bouts de l'Europe et de l'Aſie. J'en vis encore quelques-uns après ſa mort. Le roi ſon fils qui aimait les beaux hommes et non les grands hommes, avait mis ceux-ci chez la reine ſa femme en qualité d'édukes. Je me ſouviens qu'ils accompagnèrent un vieux carroſſe de parade qu'on envoya au-devant du marquis de *Beauvau* qui vint complimenter le nouveau roi au mois de novembre 1740. Le feu roi *Frédéric Guillaume* qui avait autrefois fait vendre tous les meubles magnifiques de ſon père, n'avait pu ſe défaire de cet énorme carroſſe dédoré. Les édukes qui étaient aux portières pour le ſoutenir, en cas qu'il tombât, ſe donnaient la main par-deſſus l'impériale.

Quand *Frédéric Guillaume* avait fait ſa revue, il allait ſe promener par la ville; tout le

monde

monde s'enfuyait au plus vîte : s'il rencontrait une femme, il lui demandait pourquoi elle perdait son temps dans la rue : *Va-t-en chez toi, gueuse; une honnête femme doit être dans son ménage.* Et il accompagnait cette remontrance ou d'un bon soufflet, ou d'un coup de pied dans le ventre, ou de quelques coups de canne. C'est ainsi qu'il traitait aussi les ministres du saint évangile, quand il leur prenait envie d'aller voir la parade.

On peut juger si ce vandale était étonné et fâché d'avoir un fils plein d'esprit, de grâces, de politesse et d'envie de plaire, qui cherchait à s'instruire, et qui fesait de la musique et des vers. Voyait-il un livre dans les mains du prince héréditaire, il le jetait au feu : le prince jouait-il de la flûte, le père cassait la flûte, et quelquefois traitait son Altesse royale comme il traitait les dames et les prédicans à la parade.

Le prince, lassé de toutes les attentions que son père avait pour lui, résolut un beau matin, en 1730, de s'enfuir, sans bien savoir encore s'il irait en Angleterre ou en France. L'économie paternelle ne le mettait pas à portée de voyager comme le fils d'un fermier général ou d'un marchand anglais. Il emprunta quelques centaines de ducats.

Deux jeunes gens fort aimables, *Kat* et

Keit, devaient l'accompagner. *Kat* était le fils unique d'un brave officier général. *Keit* était gendre de cette même baronne de *Knipaufen* à qui il en avait coûté dix mille écus pour faire des enfans. Le jour et l'heure étaient déterminés; le père fut informé de tout; on arrêta en même temps le prince et fes deux compagnons de voyage. Le roi crut d'abord que la princeffe *Guillemine* fa fille, qui depuis a époufé le prince margrave de Bareith, était du complot; et comme il était expéditif en fait de juftice, il la jeta, à coups de pieds, par une fenêtre qui s'ouvrait jufqu'au plancher. La reine mère qui fe trouva à cette expédition dans le temps que *Guillemine* allait faire le faut, la retint à peine par fes jupes. Il en refta à la princeffe une contufion au-deffous du teton gauche, qu'elle a confervée toute fa vie comme une marque des fentimens paternels, et qu'elle m'a fait l'honneur de me montrer.

Le prince avait une efpèce de maîtreffe, fille d'un maître d'école de la ville de Brandebourg, établie à Potfdam. Elle jouait du clavecin affez mal; le prince royal l'accompagnait de la flûte. Il crut être amoureux d'elle, mais il fe trompait; fa vocation n'était pas pour le fexe. Cependant comme il avait fait femblant de l'aimer, le père fit faire à

cette demoiselle le tour de la place de Potsdam, conduite par le bourreau qui la fouettait sous les yeux de son fils.

Après l'avoir régalé de ce spectacle, il le fit transférer à la citadelle de Custrin, située au milieu d'un marais. C'est là qu'il fut enfermé six mois, sans domestiques, dans une espèce de cachot; et au bout de six mois on lui donna un soldat pour le servir. Ce soldat, jeune, beau, bien fait, et qui jouait de la flûte, servit en plus d'une manière à amuser le prisonnier. Tant de belles qualités ont fait depuis sa fortune. Je l'ai vu à la fois valet de chambre et premier ministre, avec toute l'insolence que ces deux postes peuvent inspirer.

Le prince était depuis quelques semaines dans son château de Custrin, lorsqu'un vieil officier, suivi de quatre grenadiers, entra dans sa chambre, fondant en larmes. *Frédéric* ne douta pas qu'on ne vînt lui couper le cou. Mais l'officier, toujours pleurant, le fit prendre par les quatre grenadiers qui le placèrent à la fenêtre, et qui lui tinrent la tête, tandis qu'on coupait celle de son ami *Kat* sur un échafaud dressé immédiatement sous la croisée. Il tendit la main à *Kat*, et s'évanouit. Le père était présent à ce spectacle, comme il l'avait été à celui de la fille fouettée.

Quant à *Keit*, l'autre confident, il s'enfuit en Hollande. Le roi dépêcha des ſoldats pour le prendre : il ne fut manqué que d'une minute, et s'embarqua pour le Portugal, où il demeura juſqu'à la mort du clément *Frédéric Guillaume*.

Le roi n'en voulait pas demeurer là. Son deſſein était de faire couper la tête à ſon fils. Il conſidérait qu'il avait trois autres garçons dont aucun ne feſait des vers, et que c'était aſſez pour la grandeur de la Pruſſe. Les meſures étaient déjà priſes pour faire condamner le prince royal à la mort, comme l'avait été le czarowitz fils aîné du czar *Pierre I.*

Il ne paraît pas bien décidé par les lois divines et humaines, qu'un jeune homme doive avoir le cou coupé pour avoir voulu voyager. Mais le roi aurait trouvé à Berlin des juges auſſi habiles que ceux de Ruſſie. En tout cas ſon autorité paternelle aurait ſuffi. L'empereur *Charles VI*, qui prétendait que le prince royal, comme prince de l'Empire, ne pouvait être jugé à mort que dans une diète, envoya le comte de *Sekendorff* au père pour lui faire les plus ſérieuſes remontrances. Le comte de *Sekendorff*, que j'ai vu depuis en Saxe où il s'eſt retiré, m'a juré qu'il avait eu beaucoup de peine à obtenir qu'on ne tranchât pas la tête au prince. C'eſt ce même *Sekendorff*

qui a commandé les armées de Bavière, et dont le prince, devenu roi de Pruſſe, fait un portrait affreux dans l'hiſtoire de ſon père, qu'il a inſérée dans une trentaine d'exemplaires des *Mémoires de Brandebourg* (*). Après cela, ſervez les princes, et empêchez qu'on ne leur coupe la tête.

Au bout de dix-huit mois, les ſollicitations de l'empereur et les larmes de la reine de Pruſſe obtinrent la liberté du prince héréditaire qui ſe mit à faire des vers et de la muſique plus que jamais. Il liſait *Leibnitz*, et même *Wolf* qu'il appelait un compilateur de fatras, et il donnait tant qu'il pouvait dans toutes les ſciences à la fois.

Comme ſon père lui accordait peu de part aux affaires, et que même il n'y avait point d'affaires dans ce pays, où tout conſiſtait en revues, il employa ſon loiſir à écrire aux gens de lettres de France qui étaient un peu connus dans le monde. Le principal fardeau tomba ſur moi. C'était des lettres en vers; c'était des traités de métaphyſique, d'hiſtoire, de politique. Il me traitait d'homme divin: je le traitais de *Salomon*. Les épithètes ne nous coûtaient rien. On a imprimé quelques-unes de ces fadaiſes dans le recueil de mes

(*) J'ai donné à l'électeur Palatin l'exemplaire dont le roi de Pruſſe m'avait fait préſent.

œuvres ; et heureuſement on n'en a pas imprimé la trentième partie. Je pris la liberté de lui envoyer une très-belle écritoire de *Martin;* il eut la bonté de me faire préſent de quelques colifichets d'ambre. Et les beaux eſprits des cafés de Paris s'imaginèrent avec horreur que ma fortune était faite.

Un jeune courlandais nommé *Keyſerling*, qui feſait auſſi des vers français, tant bien que mal, et qui en conſéquence était alors ſon favori, nous fut dépêché à Cirey des frontières de la Poméranie. Nous lui donnâmes une fête : je fis une belle illumination, dont les lumières deſſinaient les chiffres et le nom du prince royal, avec cette deviſe : *L'eſpérance du genre-humain.* Pour moi, ſi j'avais voulu concevoir des eſpérances perſonnelles, j'en étais très en droit, car on m'écrivait *mon cher ami*, et on me parlait ſouvent, dans les dépêches, des marques ſolides d'amitié qu'on me deſtinait quand on ſerait ſur le trône. Il y monta enfin lorſque j'étais à Bruxelles ; et il commença par envoyer en France en ambaſſade extraordinaire un manchot nommé *Camas*, ci-devant français réfugié, et alors officier dans ſes troupes. Il diſait qu'il y avait un miniſtre de France à Berlin à qui il manquait une main, et que pour s'acquitter de tout ce qu'il devait au roi de

France, il lui envoyait un ambaſſadeur qui n'avait qu'un bras. *Camas* en arrivant au cabaret, me dépêcha un jeune homme, qu'il avait fait ſon page, pour me dire qu'il était trop fatigué pour venir chez moi; qu'il me priait de me rendre chez lui ſur l'heure, et qu'il avait le plus grand et le plus magnifique préſent à me faire de la part du roi ſon maître. Courez vîte, dit madame *du Châtelet*; on vous envoie ſurement les diamans de la couronne. Je courus, je trouvai l'ambaſſadeur qui pour toute valiſe avait derrière ſa chaiſe un quartaut de vin de la cave du feu roi, que le roi régnant m'ordonnait de boire. Je m'épuiſai en proteſtations d'étonnement et de reconnaiſſance ſur les marques liquides des bontés de ſa majeſté, ſubſtituées aux ſolides dont elle m'avait flatté, et je partageai le quartaut avec *Camas*.

Mon *Salomon* était alors à Strasbourg. La fantaiſie lui avait pris, en viſitant ſes longs et étroits états qui allaient depuis Gueldres jusqu'à la mer Baltique, de voir incognito les frontières et les troupes de France.

Il ſe donna ce plaiſir dans Strasbourg ſous le nom du comte *du Four*, riche ſeigneur de Bohême. Son frère le prince royal, qui l'accompagnait, avait pris auſſi ſon nom de guerre; et *Algarotti*, qui s'était déjà

attaché à lui, était le ſeul qui ne fût pas en maſque.

Le roi m'envoya à Bruxelles une relation de ſon voyage, moitié proſe et moitié vers, dans un goût approchant de *Bachaumont* et de *Chapelle*, c'eſt-à-dire, autant qu'un roi de Pruſſe peut en approcher. Voici quelques endroits de ſa lettre :

„ Après des chemins affreux, nous avons trouvé des gîtes plus affreux encore.

Car des hôtes intéreſſés,
De la faim nous voyant preſſés,
D'une façon plus que frugale,
Dans une chaumière infernale.
En nous empoiſonnant, nous volaient nos écus.
O ſiècle différent du temps de Lucullus !

Des chemins affreux, mal nourris, mal abreuvés ; ce n'était pas tout : nous eſſuyâmes encore bien des accidens ; et il faut aſſurément que notre équipage ait un air bien ſingulier, puiſqu'en chaque endroit où nous paſſâmes, on nous prit pour quelque choſe d'autre.

Les uns nous prenaient pour des rois ;
D'autres pour des filous courtois ;

D'autres pour gens de connaiſſance.
Parfois le peuple s'attroupait,
Entre les yeux nous regardait
En badauds curieux remplis d'impertinence.

Le maître de la poſte de Kehl nous ayant aſſuré qu'il n'y avait point de ſalut ſans paſſe-port, et voyant que le cas nous mettait dans la néceſſité abſolue d'en faire nous-mêmes, ou de ne point entrer à Strasbourg, il fallut prendre le premier parti, à quoi les armes pruſſiennes que j'avais ſur mon cachet nous ſecondèrent merveilleuſement.

Nous arrivâmes à Strasbourg, et le corſaire de la douane et le viſiteur parurent contens de nos preuves.

Ces ſcélérats nous épiaient;
D'un œil le paſſe-port liſaient,
De l'autre lorgnaient notre bourſe.
L'or, qui toujours fut de reſſource,
Par lequel Jupin jouiſſait
De Danaé qu'il careſſait;
L'or, par qui Céſar gouvernait
Le monde, heureux ſous ſon empire;
L'or, plus Dieu que Mars et l'Amour;
Ce même or ſut nous introduire
Le ſoir dans les murs de Strasbourg. »

On voit par cette lettre qu'il n'était pas encore devenu le meilleur de nos poëtes, et que sa philosophie ne regardait pas avec indifférence le métal dont son père avait fait provision.

De Strasbourg il alla voir ses Etats de la basse Allemagne, et me manda qu'il viendrait *incognitò* me voir à Bruxelles. Nous lui préparâmes une belle maison ; mais étant tombé malade dans le petit château de Meuse, à deux lieues de Clèves, il m'écrivit qu'il comptait que je ferais les avances. J'allai donc lui présenter mes profonds hommages. *Maupertuis* qui avait déjà ses vues, et qui était possédé de la rage d'être président d'une académie, s'était présenté de lui-même, et logeait avec *Algarotti* et *Keyserling* dans un grenier de ce palais. Je trouvai à la porte de la cour un soldat pour toute garde. Le conseiller privé *Rambonet*, ministre d'Etat, se promenait dans la cour en soufflant dans ses doigts. Il portait de grandes manchettes de toile, sales, un chapeau troué, une vieille perruque de magistrat dont un côté entrait dans une de ses poches, et l'autre passait à peine l'épaule. On me dit que cet homme était chargé d'une affaire d'Etat importante ; et cela était vrai.

Je fus conduit dans l'appartement de sa

Majeſté. Il n'y avait que les quatre murailles. J'aperçus dans un cabinet, à la lueur d'une bougie, un petit grabat, de deux pieds et demi de large, ſur lequel était un petit homme affublé d'une robe de chambre de gros drap bleu : c'était le roi qui ſuait et qui tremblait ſous une méchante couverture, dans un accès de fièvre violent. Je lui fis la révérence, et commençai la connaiſſance par lui tâter le pouls, comme ſi j'avais été ſon premier médecin. L'accès paſſé, il s'habilla, et ſe mit à table. *Algarotti*, *Keyſerling*, *Maupertuis*, et le miniſtre du roi auprès des Etats-Généraux, nous ſûmes du ſouper, où l'on traita à fond de l'immortalité de l'ame, de la liberté, et des androgynes de *Platon*.

Le conſeiller *Rambonet* était pendant ce temps-là monté ſur un cheval de louage : il alla toute la nuit, et le lendemain arriva aux portes de Liége, où il inſtrumenta au nom du roi ſon maître, tandis que deux mille hommes des troupes de Véſel mettaient la ville de Liége à contribution. Cette belle expédition avait pour prétexte quelques droits que le roi prétendait ſur un faubourg. Il me chargea même de travailler à un manifeſte, et j'en fis un, tant bon que mauvais, ne doutant pas qu'un roi, avec qui je ſoupais et qui m'appelait ſon ami, ne dût avoir

toujours raiſon. L'affaire s'accommoda bientôt, moyennant un million qu'il exigea en ducats de poids, et qui ſervirent à l'indemniſer des frais de ſon voyage de Strasbourg, dont il s'était plaint dans ſa poëtique lettre.

Je ne laiſſai pas de me ſentir attaché à lui, car il avait de l'eſprit, des grâces; et de plus il était roi, ce qui fait toujours une grande ſéduction, attendu la faibleſſe humaine. D'ordinaire ce ſont nous autres gens de lettres qui flattons les rois; celui-là me louait depuis les pieds juſqu'à la tête, tandis que l'abbé *Desfontaines* et d'autres gredins me diffamaient dans Paris, au moins une fois la ſemaine.

Le roi de Pruſſe, quelque temps avant la mort de ſon père, s'était aviſé d'écrire contre les principes de *Machiavel*. Si *Machiavel* avait eu un prince pour diſciple, la première choſe qu'il lui eût recommandée aurait été d'écrire contre lui. Mais le prince royal n'y avait pas entendu tant de fineſſe. Il avait écrit de bonne foi dans le temps qu'il n'était pas encore ſouverain, et que ſon père ne lui feſait pas aimer le pouvoir deſpotique. Il louait alors de tout ſon cœur la modération, la juſtice; et dans ſon enthouſiaſme il regardait toute uſurpation comme un crime. Il m'avait envoyé ſon manuſcrit à Bruxelles

pour le corriger et le faire imprimer ; et j'en avais déjà fait préfent à un libraire d'Hollande, nommé *Van Duren*, le plus infigne fripon de fon efpèce. Il me vint enfin un remords de faire imprimer l'*Anti-Machiavel*, tandis que le roi de Pruffe, qui avait cent millions dans fes coffres, en prenait un aux pauvres Liégeois par la main du confeiller *Rambonet*. Je jugeai que mon *Salomon* ne s'en tiendrait pas là. Son père lui avait laiffé foixante et fix mille quatre cents hommes complets d'excellentes troupes ; il les augmentait, et paraiffait avoir envie de s'en fervir à la première occafion.

Je lui repréfentai qu'il n'était peut-être pas convenable d'imprimer fon livre précifément dans le temps même qu'on pourrait lui reprocher d'en violer les préceptes. Il me permit d'arrêter l'édition. J'allai en Hollande uniquement pour lui rendre ce petit fervice ; mais le libraire demanda tant d'argent que le roi, qui d'ailleurs n'était pas fâché dans le fond du cœur d'être imprimé, aima mieux l'être pour rien que de payer pour ne l'être pas.

Lorfque j'étais en Hollande, occupé de cette befogne, l'empereur *Charles VI* mourut, au mois d'octobre 1740, d'une indigeftion de champignons qui lui caufa une apoplexie ;

et ce plat de champignons changea la destinée de l'Europe. Il parut bientôt que *Frédéric II*, roi de Prusse, n'était pas aussi ennemi de *Machiavel* que le prince royal avait paru l'être. Quoiqu'il roulât déjà dans sa tête le projet de son invasion en Silésie, il ne m'appela pas moins à sa cour.

Je lui avais déjà signifié que je ne pouvais m'établir auprès de lui, que je devais préférer l'amitié à l'ambition, que j'étais attaché à madame *du Châtelet*, et que philosophe pour philosophe j'aimais mieux une dame qu'un roi.

Il approuvait cette liberté, quoiqu'il n'aimât pas les femmes. J'allai lui faire ma cour au mois d'octobre. Le cardinal de *Fleuri* m'écrivit une longue lettre pleine d'éloges pour l'*Anti-Machiavel*, et pour l'auteur; je ne manquai pas de la lui montrer. Il rassemblait déjà ses troupes, sans qu'aucun de ses généraux ni de ses ministres pût pénétrer son dessein. Le marquis de *Beauvau*, envoyé auprès de lui pour le complimenter, croyait qu'il allait se déclarer contre la France en faveur de *Marie-Thérèse*, reine de Hongrie et de Bohême, fille de *Charles VI*; qu'il voulait appuyer l'élection à l'Empire de *François de Lorraine*, grand duc de Toscane, époux de cette reine; qu'il pouvait y trouver de grands avantages.

Je devais croire plus que perſonne qu'en effet le nouveau roi de Pruſſe allait prendre ce parti, car il m'avait envoyé, trois mois auparavant, un écrit politique de ſa façon dans lequel il regardait la France comme l'ennemie naturelle et la déprédatrice de l'Allemagne. Mais il était dans ſa nature de faire toujours tout le contraire de ce qu'il diſait et de ce qu'il écrivait, non par diſſimulation, mais parce qu'il écrivait et parlait avec une eſpèce d'enthouſiaſme, et agiſſait enſuite avec une autre.

Il partit au 15 de décembre, avec la fièvre quarte, pour la conquête de la Siléſie, à la tête de trente mille combattans, bien pourvus de tout, et bien diſciplinés ; il dit au marquis de *Beauvau*, en montant à cheval : *Je vais jouer votre jeu ; ſi les as me viennent, nous partagerons.*

Il a écrit depuis l'hiſtoire de cette conquête ; il me l'a montrée toute entière. Voici un des articles curieux du début de ces annales ; j'eus ſoin de le tranſcrire de préférence, comme un monument unique.

Que l'on joigne à ces conſidérations, des troupes toujours prêtes d'agir, mon épargne bien remplie, et la vivacité de mon caractère ; c'étaient les raiſons que j'avais de faire la guerre à Marie-Thérèſe, reine de Bohême et d'Hongrie. Et

quelques lignes enſuite, il y avait ces propres mots : *L'ambition, l'intérêt, le déſir de faire parler de moi, l'emportèrent; et la guerre fut réſolue.*

Depuis qu'il y a des conquérans, ou des eſprits ardens qui ont voulu l'être; je crois qu'il eſt le premier qui ſe ſoit ainſi rendu juſtice. Jamais homme peut-être n'a plus ſenti la raiſon, et n'a plus écouté ſes paſſions. Ces aſſemblages de philoſophie et de déréglemens d'imagination ont toujours compoſé ſon caractère.

C'eſt dommage que je lui aye fait retrancher ce paſſage quand je corrigeai depuis tous ſes ouvrages : un aveu ſi rare devait paſſer à la poſtérité, et ſervir à faire voir ſur quoi ſont fondées preſque toutes les guerres. Nous autres gens de lettres, poëtes, hiſtoriens, déclamateurs d'académie, nous célébrons ces beaux exploits : et voilà un roi qui les fait, et qui les condamne.

Ses troupes étaient déjà en Siléſie quand le baron de *Gotter*, ſon miniſtre à Vienne, fit à *Marie-Thérèſe* la propoſition incivile de céder de bonne grâce au roi électeur ſon maître les trois quarts de cette province, moyennant quoi le roi de Pruſſe lui prêterait trois millions d'écus, et ferait ſon mari empereur.

Marie-

Marie-Thérèse n'avait alors ni troupes, ni argent, ni crédit; et cependant elle fut inflexible. Elle aima mieux risquer de tout perdre que de fléchir sous un prince qu'elle ne regardait que comme le vassal de ses ancêtres, et à qui l'empereur son père avait sauvé la vie. Ses généraux rassemblèrent à peine vingt mille hommes; son maréchal *Neuperg*, qui les commandait, força le roi de Prusse de recevoir la bataille sous les murs de Neiss, à Molwitz. La cavalerie prussienne fut d'abord mise en déroute par la cavalerie autrichienne; et, dès le premier choc, le roi qui n'était pas encore accoutumé à voir des batailles, s'enfuit jusqu'à Opeleim, à douze grandes lieues du champ où l'on se battait. *Maupertuis*, qui avait cru faire une grande fortune, s'était mis à sa suite dans cette campagne, s'imaginant que le roi lui ferait au moins fournir un cheval. Ce n'était pas la coutume du roi. *Maupertuis* acheta un âne deux ducats, le jour de l'action, et se mit à suivre sa Majesté sur son âne du mieux qu'il put. Sa monture ne put fournir sa course; il fut pris et dépouillé par les housards.

Frédéric passa la nuit couché sur un grabat dans un cabaret de village près de Ratibor, sur les confins de la Pologne. Il était désef-

péré, et ſe croyait réduit à traverſer la moitié de la Pologne pour rentrer dans le nord de ſes Etats, lorſqu'un de ſes chaſſeurs arriva du camp de Molwitz, et lui annonça qu'il avait gagné la bataille. Cette nouvelle lui fut confirmée un quart d'heure après par un aide de camp. La nouvelle était vraie. Si la cavalerie pruſſienne était mauvaiſe, l'infanterie était la meilleure de l'Europe. Elle avait été diſciplinée pendant trente ans par le vieux prince d'*Anhalt*. Le maréchal de *Shwerin* qui la commandait, était un élève de *Charles XII*; il gagna la bataille auſſitôt que le roi de Pruſſe ſe fut enfui. Le monarque revint le lendemain, et le général vainqueur fut à peu-près diſgracié.

Je retournai philoſopher dans la retraite de Cirey. Je paſſais les hivers à Paris où j'avais une foule d'ennemis; car m'étant aviſé d'écrire, long-temps auparavant, l'Hiſtoire de *Charles XII*, de donner pluſieurs pièces de théâtre, de faire même un poëme épique, j'avais comme de raiſon pour perſécuteurs tous ceux qui ſe mêlaient de vers et de proſe. Et comme j'avais même pouſſé la hardieſſe juſqu'à écrire ſur la philoſophie, il fallait bien que les gens qu'on appelle *dévots*, me traitaſſent d'athée, ſelon l'ancien uſage.

J'avais été le premier qui eût oſé développer

à ma nation les découvertes de *Newton*, en langage intelligible. Les préjugés cartéliens, qui avaient ſuccédé en France aux préjugés péripatéticiens, étaient alors tellement enracinés, que le chancelier d'*Agueſſeau* regardait comme un homme ennemi de la raiſon et de l'Etat quiconque adoptait des découvertes faites en Angleterre. Il ne voulut jamais donner de privilége pour l'impreſſion des Elémens de la philoſophie de *Newton*.

J'étais grand admirateur de *Locke* : je le regardais comme le ſeul métaphyſicien raiſonnable ; je louai ſurtout cette retenue ſi nouvelle, ſi ſage en même temps, et ſi hardie, avec laquelle il dit que nous n'en ſaurons jamais aſſez par les lumières de notre raiſon pour affirmer que DIEU ne peut accorder le don du ſentiment et de la penſée à l'être appelé *matière*.

On ne peut concevoir avec quel acharnement et avec quelle intrépidité d'ignorance, on ſe déchaîna contre moi ſur cet article. Le ſentiment de *Locke* n'avait point fait de bruit en France auparavant, parce que les docteurs liſaient St *Thomas* et *Queſnel*, et que le gros du monde liſait des romans. Lorſque j'eus loué *Locke*, on cria contre lui et contre moi Les pauvres gens qui s'emportaient dans cette diſpute, ne ſavaient ſurement ni

ce que c'eſt que la *matière*, ni ce que c'eſt que l'*eſprit*. Le fait eſt que nous ne ſavons rien de nous-mêmes, que nous avons le mouvement, la vie, le ſentiment et la penſée, ſans ſavoir comment; que les élémens de la matière nous ſont auſſi inconnus que le reſte; que nous ſommes des aveugles qui marchons et raiſonnons à tâtons; et que *Locke* a été très-ſage en avouant que ce n'eſt pas à nous à décider de ce que le Tout-puiſſant ne peut pas faire.

Cela, joint à quelques ſuccès de mes pièces de théâtre, m'attira une bibliothéque immenſe de brochures dans leſquelles on prouvait que j'étais un mauvais poëte, athée, et fils d'un payſan.

On imprima l'hiſtoire de ma vie dans laquelle on me donna cette belle généalogie. Un Allemand n'a pas manqué de ramaſſer tous les contes de cette eſpèce, dont on avait farci les libelles qu'on imprimait contre moi. On m'imputait des aventures avec des perſonnes que je n'avais jamais connues, et avec d'autres qui n'avaient jamais exiſté.

Je trouve, en écrivant ceci, une lettre de M. le maréchal de *Richelieu*, qui me donnait avis d'un gros libelle où il était prouvé que ſa femme m'avait donné un beau carroſſe, et quelqu'autre choſe, dans le temps qu'il

n'avait point de femme. Je m'étais d'abord donné le plaifir de faire un recueil de ces calomnies ; mais elles fe multiplièrent au point que j'y renonçai.

C'était-là tout le fruit que j'avais tiré de mes travaux. Je m'en confolais aifément, tantôt dans la retraite de Cirey, et tantôt dans la bonne compagnie de Paris.

Tandis que les excrémens de la littérature me fefaient ainfi la guerre, la France la fefait à la reine d'Hongrie : et il faut avouer que cette guerre n'était pas plus jufte ; car après avoir folennellement ftipulé, garanti, juré la pragmatique fanction de l'empereur *Charles VI*, et la fucceffion de *Marie-Thérèfe* à l'héritage de fon père ; après avoir eu la Lorraine pour prix de ces promeffes, il ne paraiffait pas trop conforme au droit des gens de manquer à un tel engagement. On entraîna le cardinal de *Fleuri* hors de fes mefures. Il ne pouvait pas dire comme le roi de Pruffe, que c'était la vivacité de fon tempérament qui lui fefait prendre les armes. Cet heureux prêtre régnait à l'âge de quatre-vingt-fix ans, et tenait les rênes de l'Etat d'une main très-faible. On s'était uni avec le roi de Pruffe dans le temps qu'il prenait la Siléfie ; on avait envoyé en Allemagne deux armées pendant que *Marie-Thérèfe* n'en avait point. L'une de ces armées

avait pénétré jufqu'à cinq lieues de Vienne fans trouver d'ennemis : on avait donné la Bohême à l'électeur de Bavière qui fut élu empereur, après avoir été nommé lieutenant général des armées du roi de France. Mais on fit bientôt toutes les fautes qu'il fallait pour tout perdre.

Le roi de Pruffe ayant pendant ce temps-là mûri fon courage et gagné des batailles, fefait fa paix avec les Autrichiens. *Marie* lui abandonna, à fon très-grand regret, le comté de Glatz avec la Siléfie. S'étant détaché de la France fans ménagement, à ces conditions, au mois de juin 1742, il me manda qu'il s'était mis dans les remèdes, et qu'il confeillait aux autres malades de fe rétablir.

Ce prince fe voyait alors au comble de fa puiffance, ayant à fes ordres cent trente mille hommes de troupes victorieufes, dont il avait formé la cavalerie, tirant de la Siléfie le double de ce qu'elle avait produit à la maifon d'Autriche, affermi dans fa nouvelle conquête, et d'autant plus heureux que toutes les autres puiffances fouffraient. Les princes fe ruinent aujourd'hui par la guerre : il s'y était enrichi.

Ses foins fe tournèrent alors à embellir la ville de Berlin, à bâtir une des plus belles falles d'opéra qui foient en Europe, à faire

venir des artiſtes en tout genre ; car il voulait aller à la gloire par tous les chemins, et au meilleur marché poſſible.

Son père avait logé à Potſdam dans une vilaine maiſon ; il en fit un palais. Potſdam devint une jolie ville. Berlin s'agrandiſſait ; on commençait à y connaître les douceurs de la vie que le feu roi avait très-négligées : quelques perſonnes avaient des meubles ; la plupart même portaient des chemiſes ; car ſous le règne précédent on ne connaiſſait guère que des devants de chemiſe qu'on attachait avec des cordons ; et le roi régnant n'avait pas été élevé autrement. Les choſes changeaient à vue d'œil : Lacédémone devenait Athènes. Des déſerts furent défrichés, cent trois villages furent formés dans des marais deſſéchés. Il n'en feſait pas moins de la muſique et des livres : ainſi il ne fallait pas me ſavoir ſi mauvais gré de l'appeler le *Salomon* du Nord. Je lui donnais dans mes lettres ce ſobriquet qui lui demeura long-temps.

Les affaires de la France n'étaient pas alors ſi bonnes que les ſiennes. Il jouiſſait du plaiſir ſecret de voir les Français périr en Allemagne, après que leur diverſion lui avait valu la Siléſie. La cour de France perdait ſes troupes, ſon argent, ſa gloire et ſon crédit, pour avoir

fait *Charles VII* empereur ; et cet empereur perdait tout, pour avoir cru que les Français le ſoutiendraient.

Le cardinal de *Fleuri* mourut le 29 de janvier 1743, âgé de quatre-vingt-dix ans : jamais perſonne n'était parvenu plus tard au miniſtère, et jamais miniſtre n'avait gardé ſa place plus long-temps. Il commença ſa fortune, à l'âge de ſoixante-treize ans, par être roi de France, et le fut juſqu'à ſa mort ſans contradiction ; affectant toujours la plus grande modeſtie, n'amaſſant aucun bien, n'ayant aucun faſte, et ſe bornant uniquement à régner. Il laiſſa la réputation d'un eſprit fin et aimable plutôt que d'un génie, et paſſa pour avoir mieux connu la cour que l'Europe.

J'avais eu l'honneur de le voir beaucoup chez madame la maréchale de *Villars*, quand il n'était qu'ancien évêque de la petite vilaine ville de Fréjus, dont il s'était toujours intitulé *évêque par l'indignation divine*, comme on le voit dans quelques-unes de ſes lettres. *Fréjus* était une très-laide femme qu'il avait répudiée le plutôt qu'il avait pu. Le maréchal de *Villeroi*, qui ne ſavait pas que l'évêque avait été long-temps l'amant de la maréchale ſa femme, le fit nommer par *Louis XIV* précepteur de *Louis XV* ; de précepteur il devint premier miniſtre, et ne manqua pas de contri-

buer

buer à l'exil du maréchal ſon bienfaiteur. C'était, à l'ingratitude près, un aſſez bon homme. Mais comme il n'avait aucun talent, il écartait tous ceux qui en avaient, dans quelque genre que ce pût être.

Pluſieurs académiciens voulurent que j'euſſe ſa place à l'académie françaiſe. On demanda, au ſouper du roi, qui prononcerait l'oraiſon funèbre du cardinal à l'académie. Le roi répondit que ce ſerait moi. Sa maîtreſſe, la ducheſſe de *Châteauroux*, le voulait; mais le comte de *Maurepas*, ſecrétaire d'Etat, ne le voulut point : il avait la manie de ſe brouiller avec toutes les maîtreſſes de ſon maître, et il s'en eſt trouvé mal.

Un vieil imbécille, précepteur du dauphin, autrefois théatin, et depuis évêque de Mirepoix, nommé *Boyer*, ſe chargea par principe de conſcience de ſeconder le caprice de M. de *Maurepas*. Ce *Boyer* avait la feuille des bénéfices, le roi lui abandonnait toutes les affaires du clergé : il traita celle-ci comme un point de diſcipline eccléſiaſtique. Il repréſenta que c'était offenſer DIEU qu'un profane comme moi ſuccédât à un cardinal. Je ſavais que M. de *Maurepas* le feſait agir; j'allai trouver ce miniſtre; je lui dis : Une place à l'académie n'eſt pas une dignité bien importante, mais après avoir été nommé, il eſt triſte d'être

exclus. Vous êtes brouillé avec madame de *Châteauroux* que le roi aime, et avec M. le duc de *Richelieu* qui la gouverne, quel rapport y a-t-il, je vous prie, de vos brouilleries avec une pauvre place à l'académie françaiſe? Je vous conjure de me répondre franchement : en cas que madame de *Châteauroux* l'emporte ſur M. l'évêque de *Mirepoix*, vous y oppoſerez-vous ?... Il ſe recueillit un moment et me dit : *Oui, et je vous écraſerai.*

Le prêtre enfin l'emporta ſur la maîtreſſe. Et je n'eus point une place dont je ne me ſouciais guère. J'aime à me rappeler cette aventure qui fait voir les petiteſſes de ceux qu'on appelle grands, et qui marque combien les bagatelles ſont quelquefois importantes pour eux.

Cependant les affaires publiques n'allaient pas mieux depuis la mort du cardinal que dans ſes deux dernières années. La maiſon d'Autriche renaiſſait de ſa cendre. La France était preſſée par elle et par l'Angleterre. Il ne nous reſtait alors d'autre reſſource que dans le roi de Pruſſe qui nous avait entraînés dans la guerre, et qui nous avait abandonnés au beſoin.

On imagina de m'envoyer ſecrétement chez ce monarque pour ſonder ſes intentions, pour voir s'il ne ferait pas d'humeur à prévenir

les orages qui devaient tomber tôt ou tard de Vienne ſur lui, après avoir tombé ſur nous, et s'il ne voudrait pas nous prêter cent mille hommes, dans l'occaſion, pour mieux aſſurer ſa Siléſie. Cette idée était tombée dans la tête de M. de *Richelieu* et de madame de *Châteauroux*. Le roi l'adopta; et M. *Amelot*, miniſtre des affaires étrangères, mais miniſtre très-ſubalterne, fut chargé ſeulement de preſſer mon départ.

Il fallait un prétexte. Je pris celui de ma querelle avec l'ancien évêque de Mirepoix. Le roi approuva cet expédient. J'écrivis au roi de Pruſſe que je ne pouvais plus tenir aux perſécutions de ce théatin, et que j'allais me réfugier auprès d'un roi philoſophe, loin des tracaſſeries d'un bigot. Comme ce prélat ſignait toujours, l'*anc. évêq. de Mirepoix*, en abrégé; et que ſon écriture était aſſez incorrecte, on liſait: *L'ane de Mirepoix*, au lieu de l'ancien: ce fut un ſujet de plaiſanteries; et jamais négociation ne fut plus gaie.

Le roi de Pruſſe, qui n'y allait pas de main morte quand il fallait frapper ſur les moines et ſur les prélats de cour, me répondit avec un déluge de railleries ſur l'âne de *Mirepoix*, et me preſſa de venir. J'eus grand ſoin de faire lire mes lettres et les réponſes. L'évêque en fut informé. Il alla ſe plaindre

à *Louis XV* de ce que je le fesais, disait-il, passer pour un sot dans les cours étrangères. Le roi lui répondit que c'était une chose dont on était convenu, et qu'il ne fallait pas qu'il y prît garde.

Cette réponse de *Louis XV*, qui n'est guère dans son caractère, m'a toujours paru extraordinaire. J'avais à la fois le plaisir de me venger de l'évêque qui m'avait exclu de l'académie, celui de faire un voyage très-agréable, et celui d'être à portée de rendre service au roi et à l'Etat. M. de *Maurepas* entrait même avec chaleur dans cette aventure, parce qu'alors il gouvernait M. *Amelot*, et qu'il croyait être le ministre des affaires étrangères.

Ce qu'il y eut de plus singulier, c'est qu'il fallut mettre madame *du Châtelet* de la confidence. Elle ne voulait point, à quelque prix que ce fût, que je la quittasse pour le roi de Prusse; elle ne trouvait rien de si lâche et de si abominable dans le monde que de se séparer d'une femme pour aller chercher un monarque. Elle aurait fait un vacarme horrible. On convint, pour l'apaiser, qu'elle entrerait dans le mystère, et que les lettres passeraient par ses mains.

J'eus tout l'argent que je voulus pour mon voyage, sur mes simples reçus, de M. de

Montmartel. Je n'en abusai pas. Je m'arrêtai quelque temps en Hollande, pendant que le roi de Prusse courait d'un bout à l'autre de ses Etats pour faire des revues. Mon séjour ne fut pas inutile à la Haie. Je logeai dans le palais de la vieille cour qui appartenait alors au roi de Prusse, par ses partages avec la maison d'*Orange*. Son envoyé, le jeune comte de *Podevils*, amoureux et aimé de la femme d'un des principaux membres de l'Etat, attrapait par les bontés de cette dame des copies de toutes les résolutions secrètes de leurs Hautes-puissances très-mal intentionnées contre nous. J'envoyais ces copies à la cour; et mon service était très-agréable.

Quand j'arrivai à Berlin, le roi me logea chez lui, comme il avait fait dans mes précédens voyages. Il menait à Potsdam la vie qu'il a toujours menée depuis son avénement au trône. Cette vie mérite quelque petit détail.

Il se levait à cinq heures du matin en été, et à six en hiver. Si vous voulez savoir les cérémonies royales de ce lever, quelles étaient les grandes et les petites entrées, quelles étaient les fonctions de son grand aumônier, de son grand chambellan, de son premier gentilhomme de la chambre, de ses huissiers; je vous répondrai qu'un laquais

venait allumer ſon feu, l'habiller, et le raſer; encore s'habillait-il preſque tout ſeul. Sa chambre était aſſez belle; une riche baluſtrade d'argent, ornée de petits amours très-bien ſculptés, ſemblait fermer l'eſtrade d'un lit dont on voyait les rideaux; mais derrière les rideaux était, au lieu de lit, une bibliothéque: et quant au lit du roi, c'était un grabat de ſangles avec un matelas mince, caché par un paravent. *Marc-Aurèle* et *Julien*, ſes deux apôtres, et les plus grands-hommes du ſtoïciſme, n'étaient pas plus mal couchés.

Quand ſa Majeſté était habillée et bottée, le ſtoïque donnait quelques momens à la ſecte d'*Epicure*: il feſait venir deux ou trois favoris, ſoit lieutenans de ſon régiment, ſoit pages, ſoit édukes, ou jeunes cadets. On prenait du café. Celui à qui on jetait le mouchoir, reſtait demi-quart d'heure tête à tête. Les choſes n'allaient pas juſqu'aux dernières extrémités, attendu que le prince, du vivant de ſon père, avait été fort maltraité dans ſes amours de paſſade, et non moins mal guéri. Il ne pouvait jouer le premier rôle: il fallait ſe contenter des ſeconds.

Ces amuſemens d'écoliers étant finis, les affaires d'Etat prenaient la place. Son premier miniſtre arrivait par un eſcalier dérobé, avec une groſſe liaſſe de papiers ſous le bras. Ce

premier miniſtre était un commis qui logeait au ſecond étage dans la maiſon de *Federſdoff*, ce ſoldat devenu valet de chambre et favori, qui avait autrefois ſervi le roi priſonnier dans le château de Cuſtrin. Les ſecrétaires d'Etat envoyaient toutes leurs dépêches au commis du roi. Il en apportait l'extrait : le roi ſeſait mettre les réponſes à la marge, en deux mots. Toutes les affaires du royaume s'expédiaient ainſi en une heure. Rarement les ſecrétaires d'Etat, les miniſtres en charge l'abordaient : il y en a même à qui il n'a jamais parlé. Le roi ſon père avait mis un tel ordre dans les finances, tout s'exécutait ſi militairement, l'obéiſſance était ſi aveugle, que quatre cents lieues de pays étaient gouvernées comme une abbaye.

Vers les onze heures, le roi en bottes ſeſait dans ſon jardin la revue de ſon régiment des gardes : et à la même heure, tous les colonels en ſeſaient autant dans toutes les provinces. Dans l'intervalle de la parade et du dîner, les princes ſes frères, les officiers généraux, un ou deux chambellans mangeaient à ſa table, qui était auſſi bonne qu'elle pouvait l'être dans un pays où il n'y a ni gibier, ni viande de boucherie paſſable, ni une poularde, et où il faut tirer le froment de Magdebourg.

Après le repas, il ſe retirait ſeul dans ſon cabinet, et feſait des vers juſqu'à cinq ou ſix heures. Enſuite venait un jeune homme nommé d'*Arget*, ci-devant ſecrétaire de *Valori*, envoyé de France, qui feſait la lecture. Un petit concert commençait à ſept heures : le roi y jouait de la flûte auſſi bien que le meilleur artiſte. Les concertans exécutaient ſouvent de ſes compoſitions ; car il n'y avait aucun art qu'il ne cultivât, et il n'eût pas eſſuyé chez les Grecs la mortification qu'eut *Epaminondas* d'avouer qu'il ne ſavait pas la muſique.

On ſoupait dans une petite ſalle dont le plus ſingulier ornement était un tableau dont il avait donné le deſſin à *Pêne* ſon peintre, l'un de nos meilleurs coloriſtes. C'était une belle priapée. On voyait des jeunes gens embraſſant des femmes, des nymphes ſous des ſatyres, des Amours qui jouaient au jeu des Encolpes, et des Gitons : quelques perſonnes qui ſe pâmaient en regardant ces combats, des tourterelles qui ſe baiſaient, des boucs ſautant ſur des chèvres, et des béliers ſur des brebis.

Les repas n'étaient pas ſouvent moins philoſophiques. Un ſurvenant qui nous aurait écoutés, en voyant cette peinture, aurait cru entendre les ſept ſages de la Gréce au bordel. Jamais on ne parla en aucun lieu du monde

avec tant de liberté de toutes les ſuperſtitions des hommes ; et jamais elles ne furent traitées avec plus de plaiſanterie et de mépris. Dieu était reſpecté, mais tous ceux qui avaient trompé les hommes en ſon nom, n'étaient pas épargnés.

Il n'entrait jamais dans le palais ni femmes ni prêtres. En un mot *Frédéric* vivait ſans cour, ſans conſeil, et ſans culte.

Quelques juges de province voulurent faire brûler je ne ſais quel pauvre payſan accuſé par un prêtre d'une intrigue galante avec ſon âneſſe : on n'exécutait perſonne ſans que le roi eût confirmé la ſentence, loi très-humaine qui ſe pratique en Angleterre et dans d'autres pays ; *Frédéric* écrivit au bas de la ſentence, qu'il donnait dans ſes Etats *liberté de conſcience et de v...*

Un prêtre d'auprès de Stettin, très-ſcandaliſé de cette indulgence, gliſſa dans un ſermon ſur *Hérode* quelques traits qui pouvaient regarder le roi ſon maître : il fit venir ce miniſtre de village à Potſdam en le citant au conſiſtoire, quoiqu'il n'y eût à la cour pas plus de conſiſtoire que de meſſe. Le pauvre homme fut amené : le roi prit une robe et un rabat de prédicant ; d'*Argens*, l'auteur des *Lettres juives*, et un baron de *Polnitzs* qui avait changé trois ou quatre fois de religion, ſe

revêtirent du même habit ; on mit un tome du *Dictionnaire* de *Bayle* ſur une table, en guiſe d'évangile, et le coupable fut introduit par deux grenadiers devant ces trois miniſtres du Seigneur. *Mon frère*, lui dit le roi, *je vous demande au nom de* DIEU *ſur quel Hérode vous avez prêché..... Sur Hérode qui fit tuer tous les petits enfans*, répondit le bon homme. *Je vous demande*, ajouta le roi, *ſi c'était Hérode premier du nom, car vous devez ſavoir qu'il y en a eu pluſieurs*. Le prêtre de village ne ſut que répondre. *Comment!* dit le roi, *vous oſez prêcher ſur un Hérode, et vous ignorez quelle était ſa famille! vous êtes indigne du ſaint miniſtère. Nous vous pardonnons cette fois, mais ſachez que nous vous excommunierons ſi jamais vous prêchez quelqu'un ſans le connaître.* Alors on lui délivra ſa ſentence et ſon pardon. On ſigna trois noms ridicules, inventés à plaiſir. *Nous allons demain à Berlin*, ajouta le roi, *nous demanderons grâce pour vous à nos frères : ne manquez pas de nous venir parler.* Le prêtre alla dans Berlin chercher les trois miniſtres : on ſe moqua de lui ; et le roi qui était plus plaiſant que libéral, ne ſe foucia pas de payer ſon voyage.

Frédéric gouvernait l'Egliſe auſſi deſpotiquement que l'Etat. C'était lui qui prononçait les divorces quand un mari et une femme voulaient ſe marier ailleurs. Un miniſtre lui

cita un jour l'ancien Teftament, au fujet d'un de ces divorces : *Moïfe*, lui dit-il, *menait fes Juifs comme il voulait, et moi je gouverne mes Pruffiens comme je l'entends.*

Ce gouvernement fingulier, ces mœurs encore plus étranges, ce contrafte de ftoïcifme et d'épicuréifme, de févérité dans la difcipline militaire, et de molleffe dans l'intérieur du palais, des pages avec lefquels on s'amufait dans fon cabinet, et des foldats qu'on fefait paffer trente-fix fois par les baguettes fous les fenêtres du monarque qui les regardait, des difcours de morale, et une licence effrénée, tout cela compofait un tableau bizarre, que peu de perfonnes connaiffaient alors, et qui depuis a percé dans l'Europe.

La plus grande économie préfidait dans Potfdam à tous fes goûts. Sa table, et celle de fes officiers et de fes domeftiques, étaient réglées à trente-trois écus par jour, indépendamment du vin. Et au lieu que chez les autres rois ce font des officiers de la couronne qui fe mêlent de cette dépenfe, c'était fon valet de chambre *Federfdoff* qui était à la fois fon grand-maître d'hôtel, fon grand échanfon, et fon grand panetier.

Soit économie, foit politique, il n'accordait pas la moindre grâce à fes anciens favoris, et furtout à ceux qui avaient rifqué leur vie

pour lui quand il était prince royal. Il ne payait pas même l'argent qu'il avait emprunté alors : et comme *Louis XII* ne vengeait pas les injures du duc d'*Orléans*, le roi de Pruſſe oubliait les dettes du prince royal.

Cette pauvre maîtreſſe qui avait été fouettée pour lui par la main du bourreau, était alors mariée à Berlin au commis du bureau des fiacres ; car il y avait dix-huit fiacres dans Berlin ; et ſon amant lui feſait une penſion de ſoixante et dix écus qui lui a toujours été très-bien payée. Elle s'appelait madame *Shommers*, grande femme, maigre, qui reſſemblait à une ſybille, et n'avait nullement l'air d'avoir mérité d'être fouettée pour un prince.

Cependant quand il allait à Berlin, il y étalait une grande magnificence dans les jours d'appareil. C'était un très-beau ſpectacle pour les hommes vains, c'eſt-à-dire, pour preſque tout le monde, de le voir à table entouré de vingt princes de l'Empire, ſervi dans la plus belle vaiſſelle d'or de l'Europe, et trente beaux pages et autant de jeunes édukes ſuperbement parés, portant de grands plats d'or maſſif. Les grands officiers paraiſſaient alors, mais hors de là on ne les connaiſſait point.

On allait après dîner à l'opéra, dans cette grande ſalle de trois cents pieds de long qu'un de ſes chambellans, nommé *Knoberſtof* avait

bâtie ſans architecte. Les plus belles voix, les meilleurs danſeurs étaient à ſes gages. La *Barbarini* danſait alors ſur ſon théâtre : c'eſt elle qui depuis épouſa le fils de ſon chancelier. Le roi avait fait enlever à Veniſe cette danſeuſe par des ſoldats qui l'emmenèrent par Vienne même juſqu'à Berlin. Il en était un peu amoureux, parce qu'elle avait les jambes d'un homme. Ce qui était incompréhenſible, c'eſt qu'il lui donnait trente-deux mille livres d'appointemens.

Son poëte italien, à qui il feſait mettre en vers les opéra dont lui-même feſait toujours le plan, n'avait que douze cents livres de gages ; mais auſſi il faut conſidérer qu'il était fort laid, et qu'il ne danſait pas. En un mot, la *Barbarini* touchait à elle ſeule plus que trois miniſtres d'Etat enſemble. Pour le poëte italien, il ſe paya un jour par ſes mains. Il découſut dans une chapelle du premier roi de Pruſſe de vieux galons d'or dont elle était ornée. Le roi qui jamais ne fréquenta de chapelle, dit qu'il ne perdait rien. D'ailleurs il venait d'écrire une diſſertation en faveur des voleurs, qui eſt imprimée dans les recueils de ſon académie : et il ne jugea pas à propos, cette fois-là, de détruire ſes écrits par les faits.

Cette indulgence ne s'étendait pas ſur le militaire. Il y avait dans les priſons de Spandau

un vieux gentilhomme de Franche-Comté, haut de ſix pieds, que le feu roi avait fait enlever pour ſa belle taille; on lui avait promis une place de chambellan, et on lui en donna une de ſoldat. Ce pauvre homme déſerta bientôt avec quelques-uns de ſes camarades; il fut ſaiſi, et ramené devant le feu roi auquel il eut la naïveté de dire qu'il ne ſe repentait que de n'avoir pas tué un tyran comme lui. On lui coupa, pour réponſe, le nez et les oreilles; il paſſa par les baguettes trente-ſix fois; après quoi il alla traîner la brouette à Spandau. Il la traînait encore quand M. de *Valori*, notre envoyé, me preſſa de demander ſa grâce au très-clément fils du très-dur *Frédéric-Guillaume*. Sa Majeſté ſe plaiſait à dire que c'était pour moi qu'il feſait jouer *la Clemenza di Tito*, opéra plein de beautés, du célèbre *Metaſtaſio*, mis en muſique par le roi lui-même, aidé de ſon compoſiteur. Je pris mon temps pour recommander à ſes bontés ce pauvre franc-comtois ſans oreilles et ſans nez, et je lui détachai cette ſemonce.

Génie univerſel, ame ſenſible et ferme,
Quoi! lorſque vous régnez il eſt des malheureux!
Aux tourmens d'un coupable, il vous faut mettre
un terme,
Et n'en mettre jamais à vos ſoins généreux.

Voyez autour de vous les Prières tremblantes,
Filles du repentir, maîtreſſes des grands cœurs,
S'étonner d'arroſer de larmes impuiſſantes
Les mains qui de la terre ont dû ſécher les pleurs.

Ah! pourquoi m'étaler avec magnificence
Ce ſpectacle brillant où triomphe Titus!
Pour achever la fête, égalez ſa clémence,
Et l'imitez en tout, ou ne le vantez plus.

La requête était un peu forte; mais on a le privilége de dire ce qu'on veut en vers. Le roi promit quelque adouciſſement; et même pluſieurs mois après, il eut la bonté de mettre le gentilhomme dont il s'agiſſait à l'hôpital, à ſix ſous par jour. Il avait refuſé cette grâce à la reine ſa mère qui apparemment ne l'avait demandée qu'en proſe.

Au milieu des fêtes, des opéra, des ſoupers, ma négociation ſecrète avançait. Le roi trouvait bon que je lui parlaſſe de tout, et j'entremêlais ſouvent des queſtions ſur la France et ſur l'Autriche à propos de l'*Enéide* et de *Tite-Live*. La converſation s'animait quelquefois: le roi s'échauffait, et me diſait que tant que notre cour frapperait à toutes les portes pour obtenir la paix, il ne s'aviſerait pas de ſe battre pour elle. Je lui envoyais de ma chambre à ſon appartement mes réflexions ſur un papier à mi-marge. Il répondait ſur une

colonne à mes hardieſſes. J'ai encore ce papier où je lui diſais : *Doutez-vous que la maiſon d'Autriche ne vous redemande la Siléſie à la première occaſion ?* Voici ſa réponſe en marge :

Ils ſeront reçus, biribi,
A la façon de barbari, mon ami.

Cette négociation d'une eſpèce nouvelle finit par un diſcours qu'il me tint dans un de ſes mouvemens de vivacité contre le roi d'Angleterre, ſon cher oncle. Ces deux rois ne s'aimaient pas. Celui de Pruſſe diſait : *George eſt l'oncle de Frédéric, mais George ne l'eſt pas du roi de Pruſſe.* Enfin il me dit : *Que la France déclare la guerre à l'Angleterre, et je marche.*

Je n'en voulais pas davantage. Je retournai vîte à la cour de France : je rendis compte de mon voyage. Je lui donnai l'eſpérance qu'on m'avait donnée à Berlin. Elle ne fut point trompeuſe : et le printemps ſuivant le roi de Pruſſe fit en effet un nouveau traité avec le roi de France. Il s'avança en Bohême avec cent mille hommes, tandis que les Autrichiens étaient en Alſace.

Si j'avais conté à quelque bon pariſien mon aventure et le ſervice que j'avais rendu, il n'eût pas douté que je ne fuſſe promu à quelque beau poſte. Voici quelle fut ma récompenſe.

La

La ducheſſe de *Châteauroux* fut fâchée que la négociation n'eût pas paſſé immédiatement par elle ; il lui avait pris envie de chaſſer M. *Amelot*, parce qu'il était bégue, et que ce petit défaut lui déplaiſait ; elle haïſſait de plus cet *Amelot*, parce qu'il était gouverné par M. de *Maurepas ;* il fut renvoyé au bout de huit jours, et je fus enveloppé dans ſa diſgrâce.

Il arriva quelque temps après que *Louis XV* fut malade à l'extrémité dans la ville de Metz : M. de *Maurepas* et ſa cabale prirent ce temps pour perdre madame de *Châteauroux*. L'évêque de Soiſſons, *Fitz-James*, fils du bâtard de *Jacques II*, regardé comme un ſaint, voulut, en qualité de premier aumônier, convertir le roi, et lui déclara qu'il ne lui donnerait ni abſolution ni communion, s'il ne chaſſait ſa maîtreſſe et ſa ſœur la ducheſſe de *Lauraguais*, et leurs amis. Les deux ſœurs partirent chargées de l'exécration du peuple de Metz. Ce fut pour cette action que le peuple de Paris, auſſi ſot que celui de Metz, donna à *Louis XV* le ſurnom de *Bien-aimé*. Un poliſſon, nommé *Vadé*, imagina ce titre que les almanachs prodiguèrent. Quand ce prince ſe porta bien, il ne voulut être que le bien aimé de ſa maîtreſſe. Ils s'aimèrent plus qu'auparavant. Elle devait rentrer dans ſon miniſtère ; elle

allait partir de Paris pour Verfailles, quand elle mourut fubitement des fuites de la rage que fa démiffion lui avait caufée. Elle fut bientôt oubliée.

Il fallait une maîtreffe. Le choix tomba fur la demoifelle *Poiffon*, fille d'une femme entretenue et d'un payfan de la Ferté-fous-Jouare, qui avait amaffé quelque chofe à vendre du blé aux entrepreneurs des vivres. Ce pauvre homme était alors en fuite, condamné pour quelque malverfation. On avait marié fa fille au fous-fermier *le Normand*, feigneur d'Etiole, neveu du fermier général *le Normand de Tournehem*, qui entretenait la mère. La fille était bien élevée, fage, aimable, remplie de grâces et de talens, née avec du bon fens et un bon cœur. Je la connaiffais affez : je fus même le confident de fon amour. Elle m'avouait qu'elle avait toujours eu un fecret preffentiment qu'elle ferait aimée du roi ; et qu'elle s'était fenti une violente inclination pour lui, fans trop la démêler.

Cette idée qui aurait pu paraître chimérique dans fa fituation, était fondée fur ce qu'on l'avait fouvent menée aux chaffes que fefait le roi dans la forêt de Sénar. *Tournehem*, l'amant de fa mère, avait une maifon de campagne dans le voifinage. On promenait madame d'*Etiole* dans une jolie calêche. Le

roi la remarquait, et lui envoyait ſouvent des chevreuils. Sa mère ne ceſſait de lui dire qu'elle était plus jolie que madame de *Châteauroux ;* et le bon homme *Tournehem* s'écriait ſouvent : *Il faut avouer que la fille de madame Poiſſon eſt un morceau de roi.* Enfin quand elle eut tenu le roi entre ſes bras, elle me dit qu'elle croyait fermement à la deſtinée; et elle avait raiſon. Je paſſai quelques mois avec elle à Etiole, pendant que le roi feſait la campagne de 1746.

Cela me valut des récompenſes qu'on n'avait jamais données ni à mes ouvrages ni à mes ſervices. Je fus jugé digne d'être l'un des quarante membres inutiles de l'académie. Je fus nommé hiſtoriographe de France : et le roi me fit préſent d'une charge de gentilhomme ordinaire de ſa chambre. Je conclus que pour faire la plus petite fortune, il valait mieux dire quatre mots à la maîtreſſe d'un roi que d'écrire cent volumes.

Dès que j'eus l'air d'un homme heureux, tous mes confrères les beaux-eſprits de Paris ſe déchaînèrent contre moi avec toute l'animoſité et l'acharnement qu'ils devaient avoir contre quelqu'un à qui on donnait toutes les récompenſes qu'ils méritaient.

J'étais toujours lié avec la marquiſe *du Châtelet* par l'amitié la plus inaltérable et par

le goût de l'étude. Nous demeurions enſemble à Paris et à la campagne. Cirey eſt ſur les confins de la Lorraine : le roi *Staniſlas* tenait alors ſa petite et agréable cour à Lunéville. Tout vieux et tout dévot qu'il était, il avait une maîtreſſe : c'était madame la marquiſe de *Boufflers*. Il partageait ſon ame entre elle et un jeſuite nommé *Menou*, le plus intrigant et le plus hardi prêtre que j'aye jamais connu. Cet homme avait attrapé au roi *Staniſlas*, par les importunités de ſa femme qu'il avait gouvernée, environ un million, dont partie fut employée à bâtir une magnifique maiſon pour lui et pour quelques jéſuites, dans la ville de Nanci. Cette maiſon était dotée de vingt-quatre mille livres de rente : dont douze pour la table de *Menou*, et douze pour donner à qui il voudrait.

La maîtreſſe n'était pas, à beaucoup près, ſi bien traitée. Elle tirait à peine alors du roi de Pologne de quoi avoir des jupes ; et cependant le jéſuite enviait ſa portion, et était furieuſement jaloux de la marquiſe. Ils étaient ouvertement brouillés. Le pauvre roi avait tous les jours bien de la peine, au ſortir de la meſſe, à rapatrier ſa maîtreſſe et ſon confeſſeur.

Enfin notre jéſuite ayant entendu parler de madame *du Châtelet*, qui était très-bien

faite et encore aſſez belle, imagina de la ſubſtituer à madame de *Boufflers*. *Staniſlas* ſe mêlait quelquefois de faire d'aſſez mauvais petits ouvrages : *Menou* crut qu'une femme auteur réuſſirait mieux qu'une autre auprès de lui. Et le voilà qui vient à Cirey pour ourdir cette belle trame : il cajole madame *du Châtelet*, et nous dit que le roi *Staniſlas* ſera enchanté de nous voir : il retourne dire au roi que nous brûlons d'envie de venir lui faire notre cour. *Staniſlas* recommande à madame de *Boufflers* de nous amener.

Et en effet, nous allâmes paſſer à Lunéville toute l'année 1749. Il arriva tout le contraire de ce que voulait le révérend père. Nous nous attachâmes à madame de *Boufflers*. Et le jéſuite eut deux femmes à combattre.

La vie de la cour de Lorraine était aſſez agréable, quoiqu'il y eût, comme ailleurs, des intrigues et des tracaſſeries. *Poncet*, évêque de Troyes, perdu de dettes et de réputation, voulut ſur la fin de l'année augmenter notre cour et nos tracaſſeries : quand je dis qu'il était perdu de réputation, entendez auſſi la réputation de ſes oraiſons funèbres et de ſes ſermons. Il obtint par nos dames d'être grand aumônier du roi, qui fut flatté d'avoir un évêque à ſes gages, et à de très-petits gages.

Cet évêque ne vint qu'en 1750. Il débuta

par être amoureux de madame de *Boufflers*, et fut chaſſé. Sa colère retomba ſur *Louis XV*, gendre de *Staniſlas* : car étant retourné à Troyes, il voulut jouer un rôle dans la ridicuſe affaire des billets de confeſſion, inventés par l'archevêque de Paris, *Beaumont* ; il tint tête au parlement, et brava le roi. Ce n'était pas le moyen de payer ſes dettes ; mais c'était celui de ſe faire enfermer. Le roi de France l'envoya priſonnier en Alſace, dans un couvent de gros moines allemands. Mais il faut revenir à ce qui me touche.

Madame *du Châtelet* mourut dans le palais de *Staniſlas*, après deux jours de maladie. Nous étions tous ſi troublés, que perſonne de nous ne ſongea à faire venir ni curé, ni jéſuite, ni ſacrement. Elle n'eut point les horreurs de la mort : il n'y eut que nous qui les ſentîmes. Je fus ſaiſi de la plus douloureuſe affliction. Le bon roi *Staniſlas* vint dans ma chambre me conſoler, et pleurer avec moi. Peu de ſes confrères en font autant en de pareilles occaſions. Il voulut me retenir : je ne pouvais plus ſupporter Lunéville, et je retournai à Paris.

Ma deſtinée était de courir de roi en roi, quoique j'aimaſſe ma liberté avec idolâtrie. Le roi de Pruſſe, à qui j'avais ſouvent ſignifié que je ne quitterais jamais madame *du Châtelet*

pour lui, voulut à toute force m'attraper quand il fut défait de sa rivale. Il jouissait alors d'une paix qu'il s'était acquise par des victoires, et son loisir était toujours employé à faire des vers, ou à écrire l'histoire de son pays, et de ses campagnes. Il était bien sûr, à la vérité, que ses vers et sa prose étaient fort au-dessus de ma prose et de mes vers, quant au fonds des choses; mais il croyait que, pour la forme, je pouvais en qualité d'académicien donner quelque tournure à ses écrits; il n'y eut point de séduction flatteuse qu'il n'employât pour me faire venir.

Le moyen de résister à un roi victorieux, poëte, musicien et philosophe, et qui fesait semblant de m'aimer! je crus que je l'aimais. Enfin je pris encore le chemin de Potsdam au mois de juin 1750. *Astolphe* ne fut pas mieux reçu dans le palais d'*Alcine*. Etre logé dans l'appartement qu'avait eu le maréchal de *Saxe*, avoir à ma disposition les cuisiniers du roi quand je voulais manger chez moi, et les cochers quand je voulais me promener, c'étaient les moindres faveurs qu'on me fesait. Les soupers étaient très-agréables. Je ne sais si je me trompe, il me semble qu'il y avait bien de l'esprit; le roi en avait et en fesait avoir; et ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que je n'ai jamais fait de repas si libres.

Je travaillais deux heures par jour avec sa Majesté; je corrigeai tous ses ouvrages, ne manquant jamais de louer beaucoup ce qu'il y avait de bon, lorsque je raturais tout ce qui ne valait rien. Je lui rendais raison par écrit de tout; ce qui composa une rhétorique et une poëtique à son usage; il en profita, et son génie le servit encore mieux que mes leçons. Je n'avais nulle cour à faire, nulle visite à rendre, nul devoir à remplir. Je m'étais fait une vie libre, et je ne concevais rien de plus agréable que cet état.

Alcine-Frédéric, qui me voyait déjà la tête un peu tournée, redoubla ses potions enchantées pour m'enivrer tout-à-fait. La dernière séduction fut une lettre qu'il m'écrivit de son appartement au mien. Une maîtresse ne s'explique pas plus tendrement; il s'efforçait de dissiper dans cette lettre la crainte que m'inspiraient son rang et son caractère : elle portait ces mots singuliers :

Comment pourrais-je jamais causer l'infortune d'un homme que j'estime, que j'aime et qui me sacrifie sa patrie et tout ce que l'humanité a de plus cher ?... Je vous respecte comme mon maître en éloquence. Je vous aime comme un ami vertueux. Quel esclavage, quel malheur, quel changement y a-t-il à craindre dans un pays où l'on vous estime autant que dans votre patrie, et chez

un

un ami qui a un cœur reconnaiſſant? J'ai reſpecté l'amitié qui vous liait à madame du Châtelet, mais après elle j'étais un de vos plus anciens amis. Je vous promets que vous ſerez heureux ici autant que je vivrai.

Voilà une lettre telle que peu de majeſtés en écrivent. Ce fut le dernier verre qui m'enivra. Les proteſtations de bouche furent encore plus fortes que celles par écrit. Il était accoutumé à des démonſtrations de tendreſſe ſingulières avec des favoris plus jeunes que moi; et oubliant un moment que je n'étais pas de leur âge, et que je n'avais pas la main belle, il me la prit pour la baiſer. Je lui baiſai la ſienne, et je me fis ſon eſclave. Il fallait une permiſſion du roi de France pour appartenir à deux maîtres. Le roi de Pruſſe ſe chargea de tout.

Il écrivit pour me demander au roi mon maître. Je n'imaginais pas qu'on fût choqué à Verſailles qu'un gentilhomme ordinaire de la chambre, qui eſt l'eſpèce la plus inutile de la cour, devînt un inutile chambellan à Berlin. On me donna toute permiſſion. Mais on fut très-piqué; et on ne me le pardonna point. Je déplus fort au roi de France, ſans plaire davantage à celui de Pruſſe, qui ſe moquait de moi dans le fond de ſon cœur.

Me voilà donc avec une clef d'argent doré

pendue à mon habit, une croix au cou, et vingt mille francs de penſion. *Maupertuis* en fut malade, et je ne m'en aperçus pas. Il y avait alors un médecin à Berlin, nommé *la Métrie*, le plus franc athée de toutes les facultés de médecine de l'Europe : homme d'ailleurs gai, plaiſant, étourdi, tout auſſi inſtruit de la théorie qu'aucun de ſes confrères, et ſans contredit le plus mauvais médecin de la terre dans la pratique ; auſſi, grâces à Dieu, ne pratiquait-il point. Il s'était moqué de toute la faculté à Paris, et avait même écrit contre les médecins beaucoup de perſonnalités qu'ils ne pardonnèrent point ; ils obtinrent contre lui un décret de priſe de corps. *La Métrie* s'était donc retiré à Berlin, où il amuſait aſſez par ſa gaieté ; écrivant d'ailleurs, et feſant imprimer tout ce qu'on peut imaginer de plus effronté ſur la morale. Ses livres plûrent au roi qui le fit, non pas ſon médecin, mais ſon lecteur.

Un jour, après la lecture, *la Métrie* qui diſait au roi tout ce qui lui venait dans la tête, lui dit qu'on était bien jaloux de ma faveur et de ma fortune. Laiſſez faire, lui dit le roi, on preſſe l'orange, et on la jette quand on a avalé le jus. *La Métrie* ne manqua pas de me rendre ce bel apophthegme, digne de *Denis* de Syracuſe.

Je réſolus dès-lors de mettre en ſureté les pelures de l'orange. J'avais environ trois cents mille livres à placer. Je me gardai bien de mettre ce fonds dans les Etats de mon *Alcine* ; je le plaçai avantageuſement ſur les terres que le duc de *Virtemberg* poſsède en France. Le roi qui ouvrait toutes mes lettres ſe douta bien que je ne prétendais pas reſter auprès de lui. Cependant la fureur de faire des vers le poſſédait comme *Denis*. Il fallait que je rabotaſſe continuellement, et que je reviſſe encore ſon hiſtoire de Brandebourg, et tout ce qu'il compoſait.

La Métrie mourut après avoir mangé chez milord *Tirconel*, envoyé de France, tout un pâté farci de truffes, après un très-long dîné. On prétendit qu'il s'était confeſſé avant de mourir ; le roi en fut indigné ; il s'informa exactement ſi la choſe était vraie ; on l'aſſura que c'était une calomnie atroce, et que *la Métrie* était mort comme il avait vécu, en réniant DIEU et les médecins. Sa Majeſté ſatiſfaite compoſa ſur le champ on ſoraiſon funèbre, qu'il fit lire en ſon nom à l'aſſemblée publique de l'académie, par d'*Arget* ſon ſecrétaire, et il donna ſix cents livres de penſion à une fille de joie que *la Métrie* avait amenée de Paris, quand il avait abandonné ſa femme et ſes enfans.

Maupertuis qui favait l'anecdote de l'écorce d'orange, prit fon temps pour répandre le bruit que j'avais dit que la charge d'athée du roi était vacante. Cette calomnie ne réuffit pas ; mais il ajouta enfuite que je trouvais les vers du roi mauvais, et cela réuffit.

Je m'aperçus que depuis ce temps-là les foupers du roi n'étaient plus fi gais ; on me donnait moins de vers à corriger ; ma difgrâce était complète.

Algarotti, d'*Arget*, et un autre français nommé *Chafot*, qui était un de fes meilleurs officiers, le quittèrent tous à la fois. Je me difpofais à en faire autant. Mais je voulus auparavant me donner le plaifir de me moquer d'un livre que *Maupertuis* venait d'imprimer. L'occafion était belle ; on n'avait jamais rien écrit de fi ridicule et de fi fou. Le bon homme propofait férieufement de faire un voyage droit aux deux pôles, de difféquer des têtes de géans, pour connaître la nature de l'ame par leurs cervelles ; de bâtir une ville où l'on ne parlerait que latin, de creufer un trou jufqu'au noyau de la terre, de guérir les maladies en enduifant les malades de poix réfine, et enfin de prédire l'avenir en exaltant fon ame.

Le roi rit du livre, j'en ris, tout le monde en rit. Mais il fe paffait alors une fcène plus

ſérieuſe, à propos de je ne ſais quelle fadaiſe de mathématique, que *Maupertuis* voulait ériger en découverte. Un géomètre plus ſavant, nommé *Kœnig*, bibliothécaire de la princeſſe d'*Orange*, à la Haie, lui fit apercevoir qu'il ſe trompait, et que *Leibnitz*, qui avait autrefois examiné cette vieille idée, en avait démontré la fauſſeté dans pluſieurs de ſes lettres, dont il lui montra des copies.

Maupertuis, préſident de l'académie de Berlin, indigné qu'un aſſocié étranger lui prouvât ſes bévues, perſuada d'abord au roi, que *Kœnig*, en qualité d'homme établi en Hollande, était ſon ennemi, et avait dit beaucoup de mal de la proſe et de la poëſie de ſa Majeſté à la princeſſe d'*Orange*.

Cette première précaution priſe, il apoſta quelques pauvres penſionnaires de l'académie qui dépendaient de lui, et fit condamner *Kœnig*, comme fauſſaire, à être rayé du nombre des académiciens. Le géomètre d'Hollande avait pris les devants, et avait renvoyé ſa patente de la dignité d'académicien de Berlin.

Tous les gens de lettres de l'Europe furent auſſi indignés des manœuvres de *Maupertuis* qu'ennuyés de ſon livre. Il obtint la haine et le mépris de ceux qui ſe piquaient de philoſophie et de ceux qui n'y entendaient rien. On ſe contentait à Berlin de lever les

épaules, car le roi ayant pris parti dans cette malheureuſe affaire, perſonne n'oſait parler; je fus le ſeul qui élevai la voix. *Kœnig* était mon ami; j'avais à la fois le plaiſir de défendre la liberté des gens de lettres avec la cauſe d'un ami, et celui de mortifier un ennemi qui était autant l'ennemi de la modeſtie que le mien. Je n'avais nul deſſein de reſter à Berlin; j'ai toujours préféré la liberté à tout le reſte. Peu de gens de lettres en uſent ainſi. La plupart ſont pauvres; la pauvreté énerve le courage; et tout philoſophe à la cour devient auſſi eſclave que le premier officier de la couronne. Je ſentis combien ma liberté devait déplaire à un roi plus abſolu que le grand turc. C'était un plaiſant roi dans l'intérieur de ſa maiſon, il le faut avouer. Il protégeait *Maupertuis*, et ſe moquait de lui plus que de perſonne. Il ſe mit à écrire contre lui, et m'envoya ſon manuſcrit dans ma chambre par un des miniſtres de ſes plaiſirs ſecrets, nommé *Marvits;* il tourna beaucoup en ridicule le trou au centre de la terre, ſa méthode de guérir avec un enduit de poix réſine, le voyage au pôle auſtral, la ville latine, et la lâcheté de ſon académie qui avait ſouffert la tyrannie exercée ſur le pauvre *Kœnig*. Mais comme ſa deviſe était: point de bruit ſi je ne le fais, il fit brûler tout ce qu'on avait écrit ſur cette matière, excepté ſon ouvrage.

Je lui renvoyai ſon ordre, ſa clef de chambellan, ſes penſions; il fit alors tout ce qu'il put pour me garder, et moi tout ce que je pus pour le quitter. Il me rendit ſa croix et ſa clef, il voulut que je ſoupaſſe avec lui; je fis donc encore un ſouper de *Damoclès;* après quoi je partis avec promeſſe de revenir, et avec le ferme deſſein de ne le revoir de ma vie.

Ainſi nous fûmes quatre qui nous échappâmes en peu de temps, *Chaſot*, d'*Arget*, *Algarotti* et moi. Il n'y avait pas en effet moyen d'y tenir. On ſait bien qu'il faut ſouffrir auprès des rois; mais *Frédéric* abuſait un peu trop de ſa prérogative. La ſociété a ſes lois, à moins que ce ne ſoit la ſociété du lion et de la chèvre. *Frédéric* manquait toujours à la première loi de la ſociété, de ne rien dire de déſobligeant à perſonne. Il demandait ſouvent à ſon chambellan *Polnitz*, s'il ne changerait pas volontiers de religion pour la quatrième fois, et il offrait de payer cent écus comptant pour ſa converſion. Eh mon Dieu, mon cher *Polnitz*, lui diſait-il, j'ai oublié le nom de cet homme que vous volâtes à la Haie, en lui vendant de l'argent faux pour du fin; aidez un peu ma mémoire, je vous prie. Il traitait à peu-près de même ce pauvre d'*Argens*. Cependant ces deux victimes

reſtèrent. *Polnitz* ayant mangé tout ſon bien, était obligé d'avaler ces couleuvres pour vivre; il n'avait pas d'autre pain ; et d'*Argens* n'avait pour tout bien dans le monde que ſes *Lettres juives*, et ſa femme nommée *Cochois*, mauvaiſe comédienne de province, ſi laide qu'elle ne pouvait rien gagner à aucun métier, quoiqu'elle en fît pluſieurs. Pour *Maupertuis* qui avait été aſſez mal aviſé pour placer ſon bien à Berlin, ne ſongeant pas qu'il vaut mieux avoir cent piſtoles dans un pays libre, que mille dans un pays deſpotique, il fallait bien qu'il reſtât dans les fers qu'il s'était forgés.

En ſortant de mon palais d'*Alcine*, j'allai paſſer un mois auprès de madame la ducheſſe de *Saxe-Gotha*, la meilleure princeſſe de la terre, la plus douce, la plus ſage, la plus égale, et qui, Dieu merci, ne feſait point de vers. De là je fus quelques jours à la maiſon de campagne du landgrave de Heſſe, qui était beaucoup plus éloigné de la poëſie que la princeſſe de *Gotha*. Je reſpirais. Je continuai doucement mon chemin par Francfort. C'était là que m'attendait ma très-bizarre deſtinée.

Je tombai malade à Francfort ; une de mes nièces, veuve d'un capitaine au régiment de Champagne, femme très-aimable, remplie de talens, et qui de plus était regardée à Paris comme bonne compagnie, eut le courage de

quitter Paris pour venir me trouver ſur le Mein ; mais elle me trouva priſonnier de guerre. Voici comme cette belle aventure s'était paſſée. Il y avait à Francfort un nommé *Freitag* banni de Dreſde, après y avoir été mis au carcan et condamné à la brouette, devenu depuis dans Francfort agent du roi de Pruſſe, qui ſe ſervait volontiers de tels miniſtres, parce qu'ils n'avaient de gages que ce qu'ils pouvaient attraper aux paſſans.

Cet ambaſſadeur et un marchand nommé *Smith*, condamné ci-devant à l'amende pour fauſſe monnaie, me ſignifièrent de la part de ſa Majeſté le roi de Pruſſe, que j'euſſe à ne point ſortir de Francfort, juſqu'à ce que j'euſſe rendu les effets précieux que j'emportais à ſa Majeſté. Hélas ! Meſſieurs, je n'emporte rien de ce pays-là, je vous jure, pas même les moindres regrets. Quels ſont donc les joyaux de la couronne brandebourgeoiſe que vous redemandez ? *c'être, monſir*, répondit *Freitag*, *l'œuvre de poëshie du roi mon gracieux maître*. Oh ! je lui rendrai ſa proſe et ſes vers de tout mon cœur, lui répliquai-je, quoiqu'après tout j'aye plus d'un droit à cet ouvrage. Il m'a fait préſent d'un bel exemplaire imprimé à ſes dépens. Malheureuſement cet exemplaire eſt à Leipſick avec mes autres effets. Alors *Freitag* me propoſa de

reſter à Francfort juſqu'à ce que le tréſor qui était à Leipſick fût arrivé ; et il me ſigna ce beau billet.

„ Monſir, ſitôt le gros ballot de Leipſick „ ſera ici, où eſt l'œuvre de *poëshie* du roi „ mon maître, que ſa Majeſté demande, et „ l'œuvre de poëshie rendu à moi, vous „ pourrez partir où vous paraîtra bon. A „ Francfort, 1 de juin 1753. *Freitag*, réſident „ du roi mon maître. „ J'écrivis au bas du billet, *bon pour l'œuvre de poëshie du roi votre maître :* de quoi le réſident fut très-ſatisfait.

Le 17 de juin arriva le grand ballot de *Poëshie.* Je remis fidellement ce ſacré dépôt, et je crus pouvoir m'en aller ſans manquer à aucune tête couronnée : mais dans l'inſtant que je partais, on m'arrête, moi, mon ſecrétaire et mes gens ; on arrête ma nièce ; quatre ſoldats la traînent au milieu des boues chez le marchand *Smith*, qui avait je ne ſais quel titre de conſeiller privé du roi de Pruſſe. Ce marchand de Francfort ſe croyait alors un général pruſſien : il commandait douze ſoldats de la ville dans cette grande affaire, avec toute l'importance et la grandeur convenables. Ma nièce avait un paſſe-port du roi de France, et de plus, elle n'avait jamais corrigé les vers du roi de Pruſſe. On reſpecte d'ordinaire les dames dans les horreurs de la guerre ; mais

le confeiller *Smith* et le réfident *Freitag*, en agiffant pour *Frédéric*, croyaient lui faire leur cour en traînant le pauvre beau fexe dans les boues.

On nous fourra tous deux dans une efpèce d'hôtellerie, à la porte de laquelle furent poftés douze foldats : on en mit quatre autres dans ma chambre, quatre dans un grenier où l'on avait conduit ma nièce, quatre dans un galetas ouvert à tous les vents, où l'on fit coucher mon fecrétaire fur de la paille. Ma nièce avait à la vérité un petit lit; mais fes quatre foldats avec la baïonnette au bout du fufil, lui tenaient lieu de rideaux et de femmes de chambre.

Nous avions beau dire que nous en appellions à *Céfar*, que l'empereur avait été élu dans Francfort, que mon fecrétaire était florentin, et fujet de fa Majefté impériale, que ma nièce et moi nous étions fujets du roi très-chrétien, et que nous n'avions rien à démêler avec le margrave de Brandebourg : on nous répondit que le margrave avait plus de crédit dans Francfort que l'empereur. Nous fûmes douze jours prifonniers de guerre, et il nous fallut payer cent quarante écus par jour.

Le marchand *Smith* s'était emparé de tous mes effets, qui me furent rendus plus légers de moitié. On ne pouvait payer plus chère-

ment l'*œuvre de poëshie du roi de Prusse*. Je perdis environ la somme qu'il avait dépensée pour me faire venir chez lui, et pour prendre de mes leçons. Partant nous fûmes quittes.

Pour rendre l'aventure complète, un certain *Van Duren*, libraire à la Haie, fripon de profession, et banqueroutier par habitude, était alors retiré à Francfort. C'était le même homme à qui j'avais fait présent, treize ans auparavant, du manuscrit de l'*Anti-Machiavel* de *Frédéric*. On retrouve ses amis dans l'occasion. Il prétendit que sa Majesté lui redevait une vingtaine de ducats, et que j'en étais responsable. Il compta l'intérêt, et l'intérêt de l'intérêt. Le sieur *Fichard*, bourgmestre de Francfort, qui était même le bourgmestre régnant, comme cela se dit, trouva en qualité de bourgmestre le compte très-juste, et en qualité de régnant, il me fit débourser trente ducats, en prit vingt-six pour lui, et en donna quatre au fripon de libraire.

Toute cette affaire d'ostrogoths et de vandales étant finie, j'embrassai mes hôtes, et je les remerciai de leur douce réception.

Quelque temps après, j'allai prendre les eaux de Plombières; je bus surtout celles du Léthé, bien persuadé que les malheurs, de quelque espèce qu'ils soient, ne sont bons qu'à oublier. Ma nièce, madame *Denis*, qui

fefait la confolation de ma vie, et qui s'était attachée à moi par fon goût pour les lettres, et par la plus tendre amitié, m'accompagna de Plombières à Lyon. J'y fus reçu avec des acclamations par toute la ville, et affez mal par le cardinal de *Tençin*, archevêque de Lyon, fi connu par la manière dont il avait fait fa fortune en rendant catholique ce *Law* ou *Lafs*, auteur du fyftême qui bouleverfa la France. Son concile d'Embrun acheva la fortune que la converfion de *Law* avait commencée. Le fyftême le rendit fi riche qu'il eut de quoi acheter un chapeau de cardinal. Il fut miniftre d'Etat; et en qualité de miniftre il m'avoua confidemment qu'il ne pouvait me donner à dîner en public, parce que le roi de France était fâché contre moi de ce que je l'avais quitté pour le roi de Pruffe. Je lui dis que je ne dînais jamais, et qu'à l'égard des rois, j'étais l'homme du monde qui prenais le plus aifément mon parti, auffi-bien qu'avec les cardinaux. On m'avait confeillé les eaux d'Aix en Savoie; quoiqu'elles fuffent fous la domination d'un roi, je pris ma route pour aller en boire. Il fallait paffer par Genève : le fameux médecin *Tronchin*, établi à Genève depuis peu, me déclara que les eaux d'Aix me tueraient, et qu'il me ferait vivre.

J'acceptai le parti qu'il me propofait. Il

n'eſt permis à aucun catholique de s'établir à Genève, ni dans les cantons Suiſſes proteſtans. Il me parut plaiſant d'acquérir des domaines dans les ſeuls pays de la terre où il ne m'était pas permis d'en avoir.

J'achetai par un marché ſingulier, et dont il n'y avait point d'exemple dans le pays, un petit bien d'environ ſoixante arpens, qu'on me vendit le double de ce qu'il eût coûté auprès de Paris : mais le plaiſir n'eſt jamais trop cher; la maiſon eſt jolie et commode; l'aſpect en eſt charmant; il étonne et ne laſſe point. C'eſt d'un côté le lac de Genève, c'eſt la ville de l'autre; le Rhône en ſort à gros bouillons, et forme un canal au bas de mon jardin; la rivière d'Arve qui deſcend de la Savoie ſe précipite dans le Rhône; plus loin on voit encore une autre rivière. Cent maiſons de campagne, cent jardins rians, ornent les bords du lac et des rivières; dans le lointain s'élèvent les Alpes, et à travers leurs précipices on découvre vingt lieues de montagnes couvertes de neiges éternelles. J'ai encore une plus belle maiſon, et une vue plus étendue à Lauſane; mais ma maiſon auprès de Genève eſt beaucoup plus agréable. J'ai dans ces deux habitations ce que les rois ne donnent point, ou plutôt ce qu'ils ôtent, le repos et la liberté; et j'ai encore ce qu'ils donnent quelquefois,

et que je ne tiens pas d'eux ; je mets en pratique ce que j'ai dit dans le Mondain.

Oh, le bon temps que ce ſiècle de fer !

Toutes les commodités de la vie en ameublemens, en équipages, en bonne chère, ſe trouvent dans mes deux maiſons ; une ſociété douce et de gens d'eſprit remplit les momens que l'étude et le ſoin de ma ſanté me laiſſent. Il y a là de quoi faire crever de douleur plus d'un de mes chers confrères les gens de lettres : cependant je ne ſuis pas né riche, il s'en faut de beaucoup. On me demande par quel art je ſuis parvenu à vivre comme un fermier général ; il eſt bon de le dire, afin que mon exemple ſerve. J'ai vu tant de gens de lettres pauvres et mépriſés, que j'ai conclu dès longtemps que je ne devais pas en augmenter le nombre.

Il faut être en France enclume ou marteau : j'étais né enclume. Un patrimoine court devient tous les jours plus court, parce que tout augmente de prix à la longue, et que ſouvent le gouvernement a touché aux rentes et aux eſpèces. Il faut être attentif à toutes les opérations que le miniſtère toujours obéré et toujours inconſtant fait dans les finances de l'Etat. Il y en a toujours quelqu'une dont un particulier peut profiter, ſans avoir obligation

à perſonne ; et rien n'eſt ſi doux que de faire ſa fortune par ſoi-même : le premier pas coûte quelques peines ; les autres ſont aiſés. Il faut être économe dans ſa jeuneſſe ; on ſe trouve dans ſa vieilleſſe un fonds dont on eſt ſurpris. C'eſt le temps où la fortune eſt le plus néceſſaire, c'eſt celui où je jouis ; et après avoir vécu chez des rois, je me ſuis fait roi chez moi, malgré des pertes immenſes.

Depuis que je vis dans cette opulence paiſible et dans la plus extrême indépendance, le roi de Pruſſe eſt revenu à moi ; il m'envoya, en 1755, un opéra qu'il avait fait de ma tragédie de Mérope : c'était ſans contredit ce qu'il avait jamais fait de plus mauvais. Depuis ce temps il a continué à m'écrire ; j'ai toujours été en commerce de lettres avec ſa ſœur la margrave de *Bareith* qui m'a conſervé des bontés inaltérables.

Pendant que je jouiſſais dans ma retraite de la vie la plus douce qu'on puiſſe imaginer, j'eus le petit plaiſir philoſophique de voir que les rois de l'Europe ne goûtaient pas cette heureuſe tranquillité, et de conclure que la ſituation d'un particulier eſt ſouvent préférable à celle des plus grands monarques, comme vous allez voir.

L'Angleterre fit une guerre de pirates à la France, pour quelques arpens de neige,

en

en 1756 : dans le même temps l'impératrice reine d'Hongrie, parut avoir quelque envie de reprendre, ſi elle pouvait, ſa chère Siléſie, que le roi de Pruſſe lui avait arrachée. Elle négociait dans ce deſſein avec l'impératrice de Ruſſie, et avec le roi de Pologne, ſeulement en qualité d'électeur de Saxe ; car on ne négocie point avec les Polonais. Le roi de France de ſon côté voulait ſe venger ſur les Etats d'Hanovre, du mal que l'électeur d'Hanovre, roi d'Angleterre, lui feſait ſur mer. *Frédéric* qui était alors allié avec la France, et qui avait un profond mépris pour notre gouvernement, préféra l'alliance de l'Angleterre à celle de France, et s'unit avec la maiſon d'Hanovre. comptant empêcher d'une main les Ruſſes d'avancer dans ſa Pruſſe, et de l'autre les Français de venir en Allemagne ; il ſe trompa dans ces deux idées : mais il en avait une troiſième dans laquelle il ne ſe trompa point ; ce fut d'envahir la Saxe ſous prétexte d'amitié, et de faire la guerre à l'impératrice reine d'Hongrie avec l'argent qu'il pilla chez les Saxons.

Le marquis de Brandebourg, par cette manœuvre ſingulière, fit ſeul changer tout le ſyſtême de l'Europe. Le roi de France voulant le retenir dans ſon alliance, lui avait envoyé le duc de *Nivernois*, homme d'eſprit et qui

fesait de très-jolis vers. L'ambassade d'un duc et pair et d'un poëte semblait devoir flatter la vanité et le goût de *Frédéric*; il se moqua du roi de France, et signa son traité avec l'Angleterre le jour même que l'ambassadeur arriva à Berlin; joua très-poliment le duc et pair, et fit une épigramme contre le poëte.

C'était alors le privilége de la poësie de gouverner les Etats. Il y avait un autre poëte à Paris, homme de condition, fort pauvre, mais très-aimable, en un mot l'abbé de *Bernis*, depuis cardinal. Il avait débuté par faire des vers contre moi, et ensuite était devenu mon ami, ce qui ne lui servait à rien; mais il était devenu celui de madame de *Pompadour*, et cela lui fut plus utile. On l'avait envoyé du Parnasse en ambassade à Venise; il était alors à Paris avec un très-grand crédit.

Le roi de Prusse dans ce beau livre de *poëshies*, que ce M. *Freitag* redemandait à Francfort avec tant d'instance, avait glissé un vers contre l'abbé de *Bernis*.

Evitez de Bernis la stérile abondance.

Je ne crois pas que ce livre et ce vers fussent parvenus jusqu'à l'abbé: mais comme DIEU est juste, DIEU se servit de lui pour venger la France du roi de Prusse. L'abbé conclut un traité offensif et défensif avec M. de *Staremberg*,

ambaſſadeur d'autriche, en dépit de *Rouillé*, alors miniſtre des affaires étrangères. Madame de *Pompadour* préſida à cette négociation : *Rouillé* fut obligé de ſigner le traité conjointement avec l'abbé de *Bernis*, ce qui était ſans exemple. Ce miniſtre *Rouillé*, il faut l'avouer, était le plus inepte ſecrétaire d'Etat que jamais roi de France ait eu, et le pédant le plus ignorant qui fût dans la robe. Il avait demandé un jour ſi la Vétéravie était en Italie. Tant qu'il n'y eut point d'affaires épineuſes à traiter, on le ſouffrit : mais dès qu'on eut de grands objets, on ſentit ſon inſuffiſance, on le renvoya, et l'abbé de *Bernis* eut ſa place.

Mademoiſelle *Poiſſon*, dame *le Normand*, marquiſe de *Pompadour*, était réellement premier miniſtre d'Etat. Certains termes outrageans, lâchés contre elle par *Frédéric* qui n'épargnait ni les femmes ni les poëtes, avaient bleſſé le cœur de la marquiſe, et ne contribuèrent pas peu à cette révolution dans les affaires, qui réunit en un moment les maiſons de France et d'Autriche, après plus de deux cents ans d'une haine réputée immortelle. La cour de France qui avait prétendu en 1741 écraſer l'Autriche, la ſoutint en 1756, et enfin l'on vit la France, la Ruſſie, la Suède, la Hongrie, la moitié de l'Allemagne, et le

fiſcal de l'Empire, déclarés contre le ſeul marquis de Brandebourg.

Ce prince, dont l'aïeul pouvait à peine entretenir vingt mille hommes, avait une armée de cent mille fantaſſins, et de quarante mille cavaliers, bien compoſée, encore mieux exercée, pourvue de tout; mais enfin il y avait plus de quatre cents mille hommes en armes contre le Brandebourg.

Il arriva, dans cette guerre, que chaque parti prit d'abord tout ce qu'il était à portée de prendre. *Frédéric* prit la Saxe, la France prit les Etats de *Frédéric* depuis la ville de Gueldre juſqu'à Minden ſur le Véſer, et s'empara pour un temps de tout l'électorat d'Hanovre, et de la Heſſe, alliée de *Frédéric:* l'impératrice de Ruſſie prit toute la Pruſſe: ce roi, battu d'abord par les Ruſſes, battit les Autrichiens, et enſuite en fut battu dans la Bohême, le 18 de juin 1757.

La perte d'une bataille ſemblait devoir écraſer ce monarque; preſſé de tous côtés par les Ruſſes, par les Autrichiens et par la France, lui-même ſe crut perdu. Le maréchal de *Richelieu* venait de conclure près de Stade un traité avec les Hanovriens et les Heſſois, qui reſſemblait à celui des Fourches Caudines. Leur armée ne devait plus ſervir; le maréchal était près d'entrer dans la Saxe avec ſoixante

mille hommes ; le prince de *Soubiſe* allait y entrer d'un autre côté avec plus de trente mille, et était ſecondé de l'armée des Cercles de l'Empire ; de là on marchait à Berlin. Les Autrichiens avaient gagné un ſecond combat, et étaient déjà dans Breſlau ; un de leurs généraux même avait fait une courſe juſqu'à Berlin, et l'avait mis à contribution : le tréſor du roi de Pruſſe était preſque épuiſé, et bientôt il ne devait plus lui reſter un village ; on allait le mettre au ban de l'Empire ; ſon procès était commencé ; il était déclaré rebelle ; et s'il était pris, l'apparence était qu'il aurait été condamné à perdre la tête.

Dans ces extrémités, il lui paſſa dans l'eſprit de vouloir ſe tuer. Il écrivit à ſa ſœur, madame la margrave de *Bareith* qu'il allait terminer ſa vie : il ne voulut point finir la pièce ſans quelques vers ; la paſſion de la poëſie était encore plus forte en lui que la haine de la vie. Il écrivit donc au marquis d'*Argens* une longue épître en vers, dans laquelle il lui feſait part de ſa réſolution, et lui diſait adieu. Quelque ſingulière que ſoit cette épître par le ſujet, et par celui qui l'a écrite, et par le perſonnage à qui elle eſt adreſſée, il n'y a pas moyen de la tranſcrire ici toute entière, tant il y a de répétitions ; mais on y trouve quelques morceaux aſſez

bien tournés pour un roi du Nord ; en voici plusieurs passages :

Ami, le sort en est jeté ;
Las de plier dans l'infortune,
Sous le joug de l'adversité,
J'accourcis le temps arrêté
Que la nature notre mère,
A mes jours remplis de misère
A daigné prodiguer par libéralité.
D'un cœur assuré, d'un œil ferme
Je m'approche de l'heureux terme
Qui va me garantir contre les coups du sort,
Sans timidité, sans effort.
Adieu grandeurs, adieu chimères ;
De vos bluettes passagères
Mes yeux ne sont plus éblouis.
Si votre faux éclat de ma naissante aurore
Fit trop imprudemment éclore
Des désirs indiscrets, long-temps évanouis,
Au sein de la philosophie,
Ecole de la vérité,
Zénon me détrompa de la frivolité
Qui produit les erreurs du songe de la vie.
Adieu, divine volupté,
Adieu, plaisirs charmans, qui flattez la mollesse,
Et dont la troupe enchanteresse,
Par des liens de fleurs enchaîne la gaîté.

Mais que fais-je, grand Dieu ! courbé ſous la triſteſſe,
Eſt-ce à moi de nommer les plaiſirs, l'allégreſſe ?
Et ſous la griffe du vautour
Voit-on la tendre tourterelle
Et la plaintive Philomèle
Chanter ou reſpirer l'amour ?
Depuis long-temps pour moi l'aſtre de la lumière
N'éclaira que des jours ſignalés par mes maux ;
Depuis long-temps Morphée avare de pavots,
N'en daigne plus jeter ſur ma triſte paupière.
Je diſais ce matin, les yeux couverts de pleurs,
Le jour qui dans peu va paraître
M'annonce de nouveaux malheurs ;
Je diſais à la nuit : tu vas bientôt renaître
Pour éterniſer mes douleurs.
Vous, de la liberté héros que je révère,
O manes de Caton, ô manes de Brutus !
Votre illuſtre exemple m'éclaire
Parmi l'erreur et les abus ;
C'eſt votre flambeau funéraire
Qui m'inſtruit du chemin peu connu du vulgaire
Que nous avaient tracé vos antiques vertus.
J'écarte les romans et les pompeux fantômes
Qu'engendra de ſes flancs la Superſtition ;
Et pour approfondir la nature des hommes,
Pour connaître ce que nous ſommes,
Je ne m'adreſſe point à la Religion.

J'apprends de mon maître Epicure
Que du temps la cruelle injure
Diſſout les êtres compoſés;
Que ce ſouffle, cette étincelle,
Ce feu vivifiant des corps organiſés,
N'eſt point de nature immortelle.
Il naît avec le corps, s'accroît dans les enfans,
Souffre de la douleur cruelle,
Il s'égare, il s'éclipſe, il baiſſe avec les ans.
Sans doute il périra quand la nuit éternelle
Viendra nous arracher du nombre des vivans,
Vaincu, perſécuté, fugitif dans le monde,
Trahi par des amis pervers,
Je ſouffre, en ma douleur profonde,
Plus de maux dans cet univers,
Que dans les fictions de la fable féconde
N'en a jamais ſouffert Prométhée aux Enfers.
Ainſi, pour terminer mes peines,
Comme ces malheureux au fond de leurs cachots,
Las d'un deſtin cruel et trompant leurs bourreaux,
D'un noble effort briſent leurs chaînes;
Sans m'embarraſſer des moyens
Je romps les funeſtes liens
Dont la ſubtile et fine trame
A ce corps rongé de chagrins
Trop long-temps attacha mon ame.
Tu vois dans ce cruel tableau

De

De mon trépas la juſte cauſe.
Au moins ne penſe pas du néant du caveau
Que j'aſpire à l'apothéoſe.
Mais lorſque le printemps paraiſſant de nouveau,
De ſon ſein abondant t'offre des fleurs écloſes,
Chaque fois d'un bouquet de myrthes et de roſes
Souviens-toi d'orner mon tombeau.

Il m'envoya cette épître écrite de ſa main. Il y a pluſieurs hémiſtiches pillés de l'abbé de *Chaulieu* et de moi. Les idées ſont incohérentes, les vers en général mal faits, mais il y en a de bons; et c'eſt beaucoup pour un roi de faire une épître de deux cents mauvais vers dans l'état où il était. Il voulait qu'on dît qu'il avait conſervé toute la préſence et toute la liberté de ſon eſprit dans un moment où les hommes n'en ont guère.

La lettre qu'il m'écrivit témoignait les mêmes ſentimens; mais il y avait moins de myrthes et de roſes, et d'*Ixions* et de douleur profonde. Je combattis en proſe la réſolution qu'il diſait avoir priſe de mourir; et je n'eus pas de peine à le déterminer à vivre. Je lui conſeillai d'entamer une négociation avec le maréchal de *Richelieu*, d'imiter le duc de *Cumberland*; je pris enfin toutes les libertés qu'on peut prendre avec un poëte déſeſpéré, qui était tout près de n'être plus roi. Il

écrivit en effet au maréchal de *Richelieu ;* mais n'ayant pas de réponſe, il réſolut de nous battre. Il me manda qu'il allait combattre le prince de *Soubiſe ;* ſa lettre finiſſait par des vers plus dignes de ſa ſituation, de ſa dignité, de ſon courage et de ſon eſprit.

Quand on eſt voiſin du naufrage,
Il faut, en affrontant l'orage,
Penſer, vivre et mourir en roi.

En marchant aux Français et aux Impériaux, il écrivit à madame la margrave de *Bareith*, ſa ſœur, qu'il ſe ferait tuer : mais il fut plus heureux qu'il ne le diſait, et qu'il ne le croyait. Il attendit, le 5 de novembre 1757, l'armée françaiſe et impériale dans un poſte aſſez avantageux, à Rosbac, ſur les frontières de la Saxe ; et comme il avait toujours parlé de ſe faire tuer, il voulut que ſon frère le prince *Henri* acquittât ſa promeſſe à la tête de cinq bataillons Pruſſiens qui devaient ſoutenir le premier effort des armées ennemies, tandis que ſon artillerie les foudroyerait, et que ſa cavalerie attaquerait la leur.

En effet le prince *Henri* fut légèrement bleſſé à la gorge d'un coup de fuſil ; et ce fut, je crois, le ſeul pruſſien bleſſé à cette journée. Les Français et les Autrichiens s'enfuirent à

la première décharge. Ce fut la déroute la plus inouie et la plus complète dont l'hiftoire ait jamais parlé. Cette bataille de Rosbac fera long-temps célèbre. On vit trente mille Français et vingt mille Impériaux prendre une fuite honteufe et précipitée devant cinq bataillons et quelques efcadrons. Les défaites d'Azincour, de Crécy, de Poitiers, ne furent pas fi humiliantes.

La difcipline et l'exercice militaire que fon père avait établis, et que le fils avait fortifiés, furent la véritable caufe de cette étrange victoire. L'exercice pruffien s'était perfectionné pendant cinquante ans. On avait voulu l'imiter en France comme dans tous les autres Etats; mais on n'avait pu faire en trois ou quatre ans, avec des Français peu difciplinables, ce qu'on avait fait pendant cinquante ans avec des Pruffiens; on avait même changé les manœuvres en France prefqu'à chaque revue, de forte que les officiers et les foldats, ayant mal appris des exercices nouveaux, et tous différens les uns des autres, n'avaient rien appris du tout, et n'avaient réellement aucune difcipline ni aucun exercice. En un mot, à la feule vue des Pruffiens tout fut en déroute, et la fortune fit paffer *Frédéric*, en un quart d'heure, du comble du défefpoir à celui du bonheur et de la gloire.

Cependant il craignait que ce bonheur ne fût très-paſſager ; il craignait d'avoir à porter tout le poids de la puiſſance de la France, de la Ruſſie, et de l'Autriche, et il aurait bien voulu détacher *Louis XV* de *Marie-Thérèſe.*

La funeſte journée de Rosbac feſait murmurer toute la France contre le traité de l'abbé de *Bernis* avec la cour de Vienne. Le cardinal de *Tençin*, archevêque de Lyon, avait toujours conſervé ſon rang de miniſtre d'Etat, et une correſpondance particulière avec le roi de France ; il était plus oppoſé que perſonne à l'alliance avec la cour Autrichienne. Il m'avait fait à Lyon une réception dont il pouvait croire que j'étais peu ſatisfait : cependant l'envie de ſe mêler d'intrigues, qui le ſuivait dans ſa retraite, et qui, à ce qu'on prétend, n'abandonne jamais les hommes en place, le porta à ſe lier avec moi pour engager madame la margrave de *Bareith* à s'en remettre à lui, et à lui confier les intérêts du roi ſon frère. Il voulait réconcilier le roi de Pruſſe avec le roi de France, et croyait procurer la paix. Il n'était pas bien difficile de porter madame de *Bareith* et le roi ſon frère à cette négociation ; je m'en chargeai avec d'autant plus de plaiſir que je voyais très-bien qu'elle ne réuſſirait pas.

Madame la margrave de *Bareith* écrivit de la part du roi fon frère. C'était par moi que paffaient les lettres de cette princeffe et du cardinal : j'avais en fecret la fatisfaction d'être l'entremetteur de cette grande affaire, et peut-être encore un autre plaifir, celui de fentir que mon cardinal fe préparait un grand dégoût. Il écrivit une belle lettre au roi en lui envoyant celle de la margrave ; mais il fut tout étonné que le roi lui répondît affez sèchement que le fecrétaire d'Etat des affaires étrangères l'inftruirait de fes intentions.

En effet l'abbé de *Bernis* dicta au cardinal la réponfe qu'il devait faire : cette réponfe était un refus net d'entrer en négociation. Il fut obligé de figner le modèle de la lettre que lui envoyait l'abbé de *Bernis* ; il m'en-voya cette trifte lettre qui finiffait tout ; et il en mourut de chagrin au bout de quinze jours.

Je n'ai jamais trop conçu comment on meurt de chagrin, et comment des miniftres et de vieux cardinaux, qui ont l'ame fi dure, ont pourtant affez de fenfibilité pour être frappés à mort pour un petit dégoût : mon deffein avait été de me moquer de lui, de le mortifier, et non pas de le faire mourir.

Il y avait une efpèce de grandeur dans le miniftère de France à refufer la paix au roi

de Pruffe, après avoir été battu et humilié par lui ; il y avait de la fidélité et bien de la bonté de fe facrifier encore pour la maifon d'Autriche : ces vertus furent long-temps mal récompenfées par la fortune.

Les Hanovriens, les Brunfwikois, les Heffois furent moins fidelles à leurs traités, et s'en trouvèrent mieux. Ils avaient ftipulé avec le maréchal de *Richelieu* qu'ils ne ferviraient plus contre nous ; qu'ils repafferaient l'Elbe, au-delà duquel on les avait renvoyés ; ils rompirent leur marché des Fourches Caudines, dès qu'ils furent que nous avions été battus à Rosbac. L'indifcipline, la défertion, les maladies détruifirent notre armée, et le réfultat de toutes nos opérations fut, au printemps de 1758, d'avoir perdu trois cents millions et cinquante mille hommes en Allemagne pour *Marie-Thérèfe*, comme nous avions fait dans la guerre de 1741, en combattant contre elle.

Le roi de Pruffe qui avait battu notre armée dans la Turinge à Rosbac, s'en alla combattre l'armée autrichienne à foixante lieues de là. Les Français pouvaient encore entrer en Saxe, les vainqueurs marchaient ailleurs ; rien n'aurait arrêté les Français ; mais ils avaient jeté leurs armes, perdu leur canon, leurs munitions, leurs vivres, et furtout la tête. Ils

s'éparpillèrent. On raſſembla leurs débris difficilement. *Frédéric*, au bout d'un mois, remporte à pareil jour une victoire plus ſignalée et plus diſputée ſur l'armée d'Autriche, auprès de Breſlau ; il reprend Breſlau, il y fait quinze mille priſonniers ; le reſte de la Siléſie rentre ſous ſes lois : *Guſtave-Adolphe* n'avait pas fait de ſi grandes choſes. Il fallut bien alors lui pardonner ſes vers, ſes plaiſanteries, ſes petites malices, et même ſes péchés contre le ſexe féminin. Tous les défauts de l'homme diſparurent devant la gloire du héros.

Aux Délices, 6 *de novembre* 1759.

J'avais laiſſé là mes mémoires, les croyant auſſi inutiles que les lettres de *Bayle* à madame ſa chère mère, et que la vie de *Saint-Evremont* écrite par *des Maiſeaux*, et que celle de l'abbé de *Mongon* écrite par lui-même : mais bien des choſes qui me paraiſſent ou neuves ou plaiſantes me ramènent au ridicule de parler de moi à moi-même.

Je vois de mes fenêtres la ville où régnait *Jean Chauvin*, le picard, dit *Calvin*, et la place où il fit brûler *Servet* pour le bien de ſon ame. Preſque tous les prêtres de ce pays-ci penſent aujourd'hui comme *Servet*,

et vont même plus loin que lui. Ils ne croient point du tout *Jésus-Christ* DIEU; et ces Messieurs qui ont fait autrefois main basse sur le purgatoire, se sont humanisés jusqu'à faire grâce aux ames qui sont en enfer. Ils prétendent que leurs peines ne seront point éternelles, que *Thésée* ne sera pas toujours dans son fauteuil, que *Sisyphe* ne roulera pas toujours son rocher: ainsi, de l'enfer auquel ils ne croient plus, ils ont fait le purgatoire auquel ils ne croyaient pas. C'est une assez jolie révolution dans l'histoire de l'esprit humain. Il y avait là de quoi se couper la gorge, allumer des buchers, faire des Saint-Barthelemi; cependant on ne s'est pas même dit d'injures, tant les mœurs sont changées. Il n'y a que moi à qui un de ces prédicans en ait dit, parce que j'avais osé avancer que le picard *Calvin* était un esprit dur qui avait fait brûler *Servet* fort mal à propos. Admirez, je vous prie, les contradictions de ce monde. Voilà des gens qui sont presque ouvertement sectateurs de *Servet*, et qui m'injurient pour avoir trouvé mauvais que *Calvin* l'ait fait brûler à petit feu avec des fagots verts.

Ils ont voulu me prouver en forme que *Calvin* était un bon homme; ils ont prié le conseil de Genève de leur communiquer les pièces du procès de *Servet*: le conseil, plus

ſage qu'eux, les a refuſées ; il ne leur a pas été permis d'écrire contre moi dans Genève. Je regarde ce petit triomphe comme le plus bel exemple des progrès de la raiſon dans ce ſiècle.

La philoſophie a remporté encore une plus grande victoire ſur ſes ennemis à Lauſane. Quelques miniſtres s'étaient aviſés dans ce pays-là de compiler je ne ſais quel mauvais livre contre moi, pour l'honneur, diſaient-ils, de la religion chrétienne. J'ai trouvé ſans peine le moyen de faire ſaiſir les exemplaires, et de les ſupprimer par autorité du magiſtrat : c'eſt peut-être la première fois qu'on ait forcé des théologiens à ſe taire, et à reſpecter un philoſophe. Jugez ſi je ne dois pas aimer paſſionnément ce pays-ci. Etres penſans, je vous avertis qu'il eſt très-agréable de vivre dans une république aux chefs de laquelle on peut dire : Venez demain dîner chez moi. Cependant je ne me ſuis pas encore trouvé aſſez libre ; et ce qui eſt, à mon gré, digne de quelque attention, c'eſt que, pour l'être parfaitement, j'ai acheté des terres en France. Il y en avait deux à ma bienſéance à une lieue de Genève, qui avaient joui autrefois de tous les priviléges de cette ville. J'ai eu le bonheur d'obtenir du roi un brevet par lequel ces priviléges

me ſont conſervés. Enfin j'ai tellement arrangé ma deſtinée que je me trouve indépendant à la fois en Suiſſe; ſur le territoire de Genève et en France.

J'entends parler beaucoup de liberté, mais je ne crois pas qu'il y ait eu en Europe un particulier qui s'en ſoit fait une comme la mienne. Suivra mon exemple qui voudra ou qui pourra.

Je ne pouvais certainement mieux prendre mon temps pour chercher cette liberté et le repos loin de Paris. On y était alors auſſi fou et auſſi acharné dans des querelles puériles que du temps de la fronde; il n'y manquait que la guerre civile; mais comme Paris n'avait ni un roi des halles, tel que le duc de *Beaufort*, ni un coadjuteur donnant la bénédiction avec un poignard, il n'y eut que des tracaſſeries civiles : elles avaient commencé par des billets de banque pour l'autre monde, inventés, comme j'ai déjà dit, par l'archevêque de Paris *Beaumont*, homme opiniâtre, feſant le mal de tout ſon cœur par excès de zèle, un fou ſérieux, un vrai ſaint dans le goût de *Thomas* de Cantorbéri. La querelle s'échauffa pour une place à l'hôpital, à laquelle le parlement de Paris prétendait nommer, et que l'archevêque réputait place ſacrée, dépendante uniquement de l'Egliſe.

Tout Paris prit parti; les petites factions janfénifte et molinifte ne s'épargnèrent pas; le roi les voulut traiter comme on fait quelquefois les gens qui fe battent dans la rue; on leur jette des feaux d'eau pour les féparer. Il donna le tort aux deux partis, comme de raifon; mais ils n'en furent que plus envenimés : il exila l'archevêque, il exila le parlement; mais un maître ne doit chaffer fes domeftiques que quand il eft sûr d'en trouver d'autres pour les remplacer; la cour fut enfin obligée de faire revenir le parlement, parce qu'une chambre nommée royale, compofée de confeillers d'Etat et de maîtres des requêtes, érigée pour juger les procès, n'avait pu trouver pratique. Les Parifiens s'étaient mis dans la tête de ne plaider que devant cette cour de juftice qu'on appelle parlement. Tous fes membres furent donc rappelés, et crurent avoir remporté une victoire fignalée fur le roi. Ils l'avertirent paternellement, dans une de leurs remontrances, qu'il ne fallait pas qu'il exilât une autre fois fon parlement, attendu, difaient-ils, *que cela était de mauvais exemple*. Enfin ils en firent tant que le roi réfolut au moins de caffer une de leurs chambres, et de réformer les autres. Alors ces meffieurs donnèrent tous leur démiffion, excepté la grand'chambre;

les murmures éclatèrent : on déclamait publiquement au palais contre le roi. Le feu qui ſortait de toutes les bouches prit malheureuſement à la cervelle d'un laquais, nommé *Damiens*, qui allait ſouvent dans la grand'-ſalle. Il eſt prouvé par le procès de ce fanatique de la robe, qu'il n'avait pas l'idée de tuer le roi, mais ſeulement celle de lui infliger une petite correction. Il n'y a rien qui ne paſſe par la tête des hommes. Ce miſérable avait été cuiſtre au collége des jéſuites, collége où j'ai vu quelquefois les écoliers donner des coups de canif, et les cuiſtres leur en rendre. *Damiens* alla donc à Verſailles dans cette réſolution, et bleſſa le roi au milieu de ſes gardes et de ſes courtiſans avec un de ces petits canifs dont on taille des plumes.

On ne manqua pas, dans la première horreur de cet accident, d'imputer le coup aux jéſuites qui étaient, diſait-on, en poſſeſſion par un ancien uſage. J'ai lu une lettre d'un père *Griffet* dans laquelle il diſait : *Cette fois-ci ce n'eſt pas nous, c'eſt à préſent le tour de meſſieurs.* C'était naturellement au grand prévôt de la cour à juger l'aſſaſſin, puiſque le crime avait été commis dans l'enceinte du palais du roi. Le malheureux commença par accuſer ſept membres des enquêtes : il n'y

avait qu'à laiſſer ſubſiſter cette accuſation, et exécuter le criminel; par-là le roi rendait le parlement à jamais odieux, et ſe donnait ſur lui un avantage auſſi durable que la monarchie. On croit que M. d'*Argenſon* porta le roi à donner à ſon parlement la permiſſion de juger l'affaire : il en fut bien récompenſé, car huit jours après il fut dépoſſédé et exilé.

Le roi eut la faibleſſe de donner de groſſes penſions aux conſeillers qui inſtruiſirent le procès de *Damiens*, comme s'ils avaient rendu quelque ſervice ſignalé et difficile. Cette conduite acheva d'inſpirer à meſſieurs des enquêtes une confiance nouvelle; ils ſe crurent des perſonnages importans; et leurs chimères de repréſenter la nation et d'être les tuteurs des rois ſe réveillèrent : cette ſcène paſſée, et n'ayant plus rien à faire, ils s'amusèrent à perſécuter les philoſophes.

Omer Joly de Fleuri, avocat général du parlement de Paris, étala devant les chambres aſſemblées le triomphe le plus complet que l'ignorance, la mauvaiſe foi et l'hypocriſie aient jamais remporté. Pluſieurs gens de lettres très-eſtimables par leur ſcience et par leur conduite, s'étaient aſſociés pour compoſer un dictionnaire immenſe de tout ce qui peut éclairer l'eſprit humain : c'était un très-grand objet de commerce pour la librairie de France :

le chancelier, les miniſtres encourageaient une ſi belle entrepriſe. Déjà ſept volumes avaient paru; on les traduiſait en italien, en anglais, en allemand, en hollandais; et ce tréſor ouvert à toutes les nations par les Français pouvait être regardé comme ce qui nous feſait alors le plus d'honneur, tant les excellens articles du *Dictionnaire encyclopédique* rachetaient les mauvais, qui ſont pourtant en aſſez grand nombre. On ne pouvait rien reprocher à cet ouvrage que trop de déclamations puériles, malheureuſement adoptées par les auteurs du recueil, qui prenaient à toute main pour groſſir l'ouvrage; mais tout ce qui part de ces auteurs eſt excellent.

Voilà *Omer Joly de Fleuri* qui, le 23 de février 1759, accuſe ces pauvres gens d'être athées, déiſtes, corrupteurs de la jeuneſſe, rebelles au roi, &c. *Omer*, pour prouver ces accuſations, cite St *Paul*, le procès de *Théophile*, et *Abraham Chaumeix*. (*) Il ne lui manquait que d'avoir lu le livre contre lequel il parla, ou s'il l'avait lu, *Omer* était un étrange imbécille. Il demande juſtice à la cour contre l'article *ame*, qui ſelon lui eſt le

(*) *Abraham Chaumeix*, ci-devant vinaigrier, s'étant fait janſéniſte et convulſionnaire, était alors l'oracle du parlement de paris. *Omer Fleuri* le cita comme un père de l'Egliſe. *Chaumeix* a été depuis maître d'école à Moſcou.

matérialiſme tout pur. Vous remarquerez que cet article *ame*, l'un des plus mauvais du livre, eſt l'ouvrage d'un pauvre docteur de ſorbonne qui ſe tue à déclamer à tort et à travers contre le matérialiſme. Tout le diſcours d'*Omer Joly de Fleuri* fut un tiſſu de bévues pareilles. Il défère donc à la juſtice le livre qu'il n'a point lu ou qu'il n'a point entendu ; et tout le parlement, ſur la réquiſition d'*Omer*, condamne l'ouvrage, non-ſeulement ſans aucun examen, mais ſans en avoir lu une page. Cette façon de rendre juſtice eſt fort au-deſſous de celle de *Bridoye*, car au moins *Bridoye* pouvait rencontrer juſte.

Les Editeurs avaient un privilége du roi. Le parlement n'a pas certainement le droit de réformer les priviléges accordés par ſa Majeſté ; il ne lui appartient de juger ni d'un arrêt du conſeil, ni de rien de ce qui eſt ſcellé à la chancellerie : cependant il ſe donna le droit de condamner ce que le chancelier avait approuvé ; il nomma des conſeillers pour décider des objets de géométrie et de métaphyſique contenus dans l'*Encyclopédie*. Un chancelier un peu ferme aurait caſſé l'arrêt du parlement comme très-incompétent : le chancelier de *Lamoignon* ſe contenta de révoquer le privilége, afin de n'avoir pas la honte de voir juger et condamner ce qu'il avait

revêtu du ſceau de l'autorité ſuprême. On croirait que cette aventure eſt du temps du père *Garaſſe*, et des arrêts contre l'émétique; cependant elle eſt arrivée dans le ſeul ſiècle éclairé qu'ait eu la France, tant il eſt vrai qu'il ſuffit d'un ſot pour déshonorer une nation. On avouera ſans peine que dans de telles circonſtances Paris ne devait pas être le ſéjour d'un philoſophe, et qu'*Ariſtote* fut très-ſage de ſe retirer à Calcis lorſque le fanatiſme dominait dans Athènes. D'ailleurs l'état d'homme de lettres à Paris eſt immédiatement au-deſſus de celui d'un bateleur: l'état de gentilhomme ordinaire de ſa Majeſté, que le roi m'avait conſervé, n'eſt pas grand'-choſe. Les hommes ſont bien ſots, et je crois qu'il vaut mieux bâtir un beau château, comme j'ai fait, y jouer la comédie et y faire bonne chère que d'être levraudé à Paris, comme *Helvétius*, par les gens tenant la cour de parlement, et par les gens tenant l'écurie de la ſorbonne. Comme je ne pouvais aſſurément ni rendre les hommes plus raiſonnables, ni le parlement moins pédant, ni les théologiens moins ridicules, je continuai à être heureux loin d'eux.

Je ſuis quaſi honteux de l'être, en contemplant du port tous les orages: je vois l'Allemagne inondée de ſang, la France

ruinée de fond en comble, nos armées, nos flottes battues, nos miniſtres renvoyés l'un après l'autre, ſans que nos affaires en aillent mieux, le roi de Portugal aſſaſſiné, non pas par un laquais, mais par les grands du pays, et cette fois-ci les jéſuites ne peuvent pas dire : *Ce n'eſt pas nous.* Ils avaient conſervé leur droit, et il a été bien prouvé depuis que les bons pères avaient ſaintement mis le couteau dans les mains des parricides. Ils diſent pour leurs raiſons qu'ils ſont ſouverains au Paraguai, et qu'ils ont traité avec le roi de Portugal de couronne à couronne.

Voici une petite aventure auſſi ſingulière qu'on en ait vu depuis qu'il y a eu des rois et des poëtes ſur la terre : *Frédéric* ayant paſſé un temps aſſez long à garder les frontières de la Siléſie dans un camp inexpugnable, s'y eſt ennuyé, et pour paſſer le temps, il a fait une ode contre la France et contre le roi. Il m'envoya, au commencement de mai 1759, ſon ode ſignée *Frédéric*, et accompagnée d'un paquet énorme de vers et de proſe. J'ouvre le paquet et je m'aperçois que je ne ſuis pas le premier qui l'ait ouvert : il était viſible qu'en chemin il avait été décacheté. Je fus tranſi de frayeur en liſant dans l'ode les ſtrophes ſuivantes :

O nation folle et vaine,
Quoi, ſont-ce là ces guerriers
Sous Luxembourg, ſous Turenne,
Couverts d'immortels lauriers?
Qui, vrais amans de la gloire,
Affrontaient pour la victoire
Les dangers et le trépas.
Je vois leur vil aſſemblage
Auſſi vaillant au pillage
Que lâche dans les combats.

Quoi, votre faible monarque
Jouet de la Pompadour,
Flétri par plus d'une marque
Des opprobres de l'amour,
Lui qui déteſtant les peines
Au haſard remet les rênes
De ſon empire aux abois,
Cet eſclave parle en maître,
Ce Céladon ſous un hêtre
Croit dicter le ſort des rois.

Je tremblai donc en voyant ces vers parmi leſquels il y en a de très-bons, ou du moins qui paſſeront pour tels. J'ai malheureuſement la réputation méritée d'avoir juſqu'ici corrigé les vers du roi de Pruſſe. Le paquet a été ouvert en chemin, les vers tranſpireront dans le public, le roi de France les croira de moi,

et me voilà criminel de lèſe-Majeſté, et, qui pis eſt, coupable envers madame de *Pompadour*.

Dans cette perplexité, je priai le réſident de France à Genève de venir chez moi; je lui montre le paquet; il convient qu'il a été décacheté avant de me parvenir. Il juge qu'il n'y a pas d'autre parti à prendre, dans une affaire où il y allait de ma tête, que d'envoyer le paquet à M. le duc de *Choiſeul*, miniſtre en France : en toute autre circonſtance je n'aurais point fait cette démarche; mais j'étais obligé de prévenir ma ruine, je feſais connaître à la cour tout le fonds du caractère de ſon ennemi. Je ſavais bien que le duc de *Choiſeul* n'en abuſerait pas, et qu'il ſe bornerait à perſuader le roi de France que le roi de Pruſſe était un ennemi irréconciliable qu'il fallait écraſer, ſi on pouvait. Le duc de *Choiſeul* ne ſe borna pas là; c'eſt un homme de beaucoup d'eſprit, il fait des vers, il a des amis qui en font, il paya le roi de Pruſſe en même monnaie, et m'envoya une ode contre *Frédéric* auſſi mordante, auſſi terrible que l'était celle de *Frédéric* contre nous. En voici des échantillons détachés :

Ce n'eſt plus cet heureux génie
Qui des arts dans la Germanie

Devait allumer le flambeau,
Epoux, fils, et frère coupable,
C'eſt celui qu'un père équitable
Voulut étouffer au berceau.

Cependant c'eſt lui dont l'audace
Des neufs ſœurs et du Dieu de Thrace
Croit réunir les attributs,
Lui qui chez Mars comme au Parnaſſe
N'a jamais occupé de place
Qu'entre Zoïle et Mévius.

Vois, malgré la garde romaine,
Néron pourſuivi ſur la ſcène
Par les mépris des légions;
Vois l'oppreſſeur de Syracuſe
Sans fruit proſtituant ſa muſe
Aux inſultes des nations.

Juſque-là, cenſeur moins ſauvage,
Souffre l'innocent badinage
De la nature et des amours.
Peux-tu condamner la tendreſſe,
Toi qui n'en as connu l'ivreſſe
Que dans les bras de tes tambours?

Le duc de *Choiſeul*, en me feſant parvenir cette réponſe, m'aſſura qu'il allait la faire

imprimer, ſi le roi de Pruſſe publiait ſon ouvrage, et qu'on battrait *Frédéric* à coups de plume comme on eſpérait le battre à coups d'épée. Il ne tenait qu'à moi, ſi j'avais voulu me réjouir, de voir le roi de France et le roi de Pruſſe faire la guerre en vers : c'était une ſcène nouvelle dans le monde. Je me donnai un autre plaiſir, celui d'être plus ſage que *Frédéric :* je lui écrivis que ſon ode était fort belle, mais qu'il ne devait pas la rendre publique, qu'il n'avait pas beſoin de cette gloire, qu'il ne devait pas ſe fermer toutes ſes voies de réconciliation avec le roi de France, l'aigrir ſans retour, et le forcer à faire les derniers efforts pour tirer de lui une juſte vengeance. J'ajoutai que ma nièce avait brûlé ſon ode, dans la crainte mortelle qu'elle ne me fût imputée. Il me crut, me remercia, non ſans quelques reproches d'avoir brûlé les plus beaux vers qu'il eût faits en ſa vie. Le duc de *Choiſeul* de ſon côté tint parole et fut diſcret.

Pour rendre la plaiſanterie complète j'imaginai de poſer les premiers fondemens de la paix de l'Europe ſur ces deux pièces qui devaient perpétuer la guerre juſqu'à ce que *Frédéric* fût écraſé. Ma correſpondance avec le duc de *Choiſeul* me fit naître cette idée; elle me parut ſi ridicule, ſi digne de tout ce

qui ſe paſſait alors, que je l'embraſſai; et je me donnai la ſatisfaction de prouver par moi-même ſur quels petits et faibles pivots roulent les deſtinées des royaumes. M. de *Choiſeul* m'écrivit pluſieurs lettres oſtenſibles, tellement conçues que le roi de Pruſſe pût ſe haſarder à faire quelques ouvertures de paix, ſans que l'Autriche pût prendre ombrage du miniſtère de France, et *Frédéric* m'en écrivit de pareilles dans leſquelles il ne riſquait pas de déplaire à la cour de Londres. Ce commerce très-délicat dure encore; il reſſemble aux mines que font deux chats qui montrent d'un côté patte de velours, et des griffes de l'autre. Le roi de Pruſſe battu par les Ruſſes et ayant perdu Dreſde, a beſoin de la paix; la France, battue ſur terre par les Hanovriens, et ſur mer par les Anglais, ayant perdu ſon argent très-mal à propos, eſt forcée de finir cette guerre ruineuſe.

Voilà, belle Emilie, à quel point nous en ſommes.

Aux Délices, ce 27 de novembre 1759.

JE continue, et ce ſont toujours des choſes ſingulières. Le roi de Pruſſe m'écrit du 17 de décembre: *Je vous en manderai davantage de Dreſde où je ſerai dans trois jours;* et le troi-

ſième jour il eſt battu par le maréchal *Daun*, et il perd dix-huit mille hommes. Il me ſemble que tout ce que je vois eſt la fable du *Poi au lait*. Notre grand marin *Berrier*, ci-devant lieutenant de Police à Paris, et qui a paſſé de ce poſte à celui de ſecrétaire d'Etat et de miniſtre des mers, ſans avoir jamais vu d'autre flotte que la galiotte de Saint-Cloud et le coche d'Auxerre, notre *Berrier*, dis-je, s'était mis dans la tête de faire un bel armement naval pour opérer une deſcente en Angleterre : à peine notre flotte a-t-elle mis le nez hors de Breſt qu'elle a été battue par les Anglais, briſée par les rochers, détruite par les vents ou engloutie dans la mer.

Nous avons eu pour contrôleur général des finances un *Silhouette* que nous ne connaiſſions que pour avoir traduit en proſe quelques vers de *Pope* : il paſſait pour un aigle ; mais en moins de quatre mois l'aigle s'eſt changé en oiſon. Il a trouvé le ſecret d'anéantir le crédit au point que l'Etat a manqué d'argent tout d'un coup pour payer les troupes. Le roi a été obligé d'envoyer ſa vaiſſelle à la monnaie ; une bonne partie du royaume a ſuivi cet exemple.

12 *de février* 1760.

Enfin, après quelques perfidies du roi de Pruſſe, comme d'avoir envoyé à Londres des lettres que je lui avais confiées, d'avoir voulu ſemer la zizanie entre nous et nos alliés, toutes perfidies très-permiſes à un grand roi, ſurtout en temps de guerre, je reçois des propoſitions de paix de la main du roi de Pruſſe, non ſans quelques vers; il faut toujours qu'il en faſſe. Je les envoie à Verſailles; je doute qu'on les accepte : il ne veut rien céder, et il propoſe pour dédommager l'électeur de Saxe qu'on lui donne Erford qui appartient à l'électeur de Maïence : il faut toujours qu'il dépouille quelqu'un; c'eſt ſa façon. Nous verrons ce qui réſultera de ces idées, et ſurtout de la campagne qu'on va faire.

Comme cette grande et horrible tragédie eſt toujours mêlée de comique, on vient d'imprimer à Paris les *poëshies du roi mon maître*, comme diſait *Freitag;* il y a une épître au maréchal *Keit* dans laquelle il ſe moque beaucoup de l'immortalité de l'ame et des chrétiens. Les dévots n'en ſont pas contens, les prêtres calviniſtes murmurent, ces pédans le regardaient comme le ſoutien

de

de la bonne caufe, ils l'admiraient quand il jetait dans des cachots les magiftrats de Leipfick, et qu'il vendait leurs lits pour avoir leur argent. Mais depuis qu'il s'eft avifé de traduire quelques paffages de *Sénèque*, de *Lucrèce* et de *Cicéron*, ils le regardent comme un monftre. Les prêtres canoniferaient *Cartouche* dévot.

Fin des Mémoires.

CHOIX

DE PIECES JUSTIFICATIVES

POUR LA VIE

DE VOLTAIRE.

AVERTISSEMENT

DES EDITEURS.

NOUS avons joint ici quelques lettres qui peuvent ſervir à faire mieux connaître M. de *Voltaire* et ſes ennemis.

Un hommage rendu par un prince du ſang à un jeune homme que ſon état éloignait de lui, et que la gloire n'en rapprochait pas encore, nous a paru mériter d'être conſervé.

La *note* qui a été remiſe par le célèbre *le Kain*, doit intéreſſer les gens de lettres; le grand acteur y peint naïvement l'enthouſiaſme de *Voltaire* pour l'art dramatique, et pour le talent du théâtre; et on y voit en même temps comment, malgré cet enthouſiaſme et l'intérêt d'avoir des acteurs dignes de ſes ouvrages, il cherchait à détourner ce jeune homme d'un état

trop avili par le préjugé, et joignait noblement à ſes conſeils les moyens d'en embraſſer un autre. Ce trait eſt un de ceux qui prouvent le mieux que la bonté était le ſentiment dominant de l'ame de *Voltaire*.

CHOIX

DE PIECES JUSTIFICATIVES.

VERS

DE S. A. S. LE PRINCE DE CONTI,

A M. DE VOLTAIRE.

1718.

PLUTON ayant fait choix d'une jeune pucelle,
Et voulant donner à sa belle
Une marque de son amour,
Commanda qu'une fête et superbe et galante
Réparât les horreurs de son triste séjour.
Pour satisfaire son attente,
Il fait assembler à sa cour
Tous ceux dont le bon goût et la délicatesse
Pouvaient contribuer au spectacle pompeux
Qu'il préparait à sa maîtresse.
Parmi tous ces hommes fameux,
Il choisit ceux dont le génie

S'était ſignalé dans tous lieux
Par la plus noble poëſie.
Chacun à réuſſir travailla de ſon mieux.
Pour remporter le prix et Corneille et Racine
Unirent leur veine divine :
Chaque auteur en vain diſputa,
Et voulut gagner le ſuffrage
Du Dieu qui demandait l'ouvrage ;
Bien que des deux eſprits la pièce l'emportât,
L'on ignorait encor qu'elle eût eu l'avantage.
Enfin le jour venu de cèt événement,
De tant d'auteurs la cohorte nombreuſe
Recherchait la gloire flatteuſe
De remporter l'honneur de l'applaudiſſement.
Tandis qu'à faire cette brigue,
Toute la troupe ſe fatigue,
Sans ſe donner du mouvement
Racine avec Corneille au ſein de l'Elyſée
Rappelaient l'hiſtoire paſſée
Du temps où de la France ils étaient l'ornement.
Ils avaient ſu par ceux qui venaient de la Terre,
Du théâtre français le funeſte abandon,
Que depuis leur décès le délicat parterre
Ne pouvait rien trouver de bon.
Ce malheur leur cauſait une triſteſſe extrême.
Ils connaiſſaient que dans Paris l'on aime
D'un ſpectacle nouveau les doux amuſemens ;

Qu'abandonnés par Melpomène,
Les auteurs n'avaient plus ces nobles ſentimens
Qui font la grâce de la ſcène.
Depuis leur ſéjour en ces lieux,
Ils avaient fait la connaiſſance
D'un démon ſans expérience,
Mais dont l'eſprit vif, gracieux,
Surpaſſait déjà les plus vieux
Par ſes talens et ſa ſcience.
Pour réparer les maux du théâtre obſcurci,
Ce démon fut par eux choiſi.
Ils lui font prendre forme humaine;
Des règles de leur art à fond l'ayant inſtruit,
Sur les bords fameux de la Seine
Sous le nom d'Arouet cet eſprit fut conduit.
Ayant puiſé ſes vers aux eaux de l'Aganipe,
Pour ſon premier projet il fait le choix d'Oedipe :
Et quoique dès long-temps ce ſujet fût connu,
Par un ſtyle plus beau cette pièce changée,
Fit croire des Enfers Racine revenu,
Ou que Corneille avait la ſienne corrigée. (*)

(*) Ces vers font autant d'honneur au prince de *Conti* qu'en a fait à *la Motte* ſon approbation d'Oedipe. Ils annoncèrent tous deux à la France un digne ſucceſſeur de *Corneille* et de *Racine*, et jamais prophétie ne fut mieux accomplie.

LETTRE

DE L'ABBÉ DESFONTAINES,

A M. DE VOLTAIRE.

Ce 31 de mai 1724.

Je n'oublierai jamais, Monſieur, les obligations infinies que je vous ai. Votre bon cœur eſt encore bien au-deſſus de votre eſprit, et vous êtes l'ami le plus eſſentiel qui ait jamais été. Le zèle avec lequel vous m'avez ſervi, me fait en quelque ſorte plus d'honneur que la malice et la noirceur de mes ennemis ne m'a cauſé d'affront par l'indigne traitement qu'ils m'ont fait ſouffrir. Il faut ſe retirer pendant quelque temps. *Fallax infamia terret.*

J'ai une lettre de cachet qui m'exile à trente lieues de Paris. C'eſt avec plaiſir que je vais chercher la ſolitude; mais je ſuis bien fâché que cette retraite me ſoit ordonnée. C'eſt un reſte de triomphe pour les malheureux auteurs de ma diſgrâce. Je conſens d'aller en province, et j'y vais très-volontiers. Mais tâchez, Monſieur, de faire enſorte que l'ordre du roi ſoit levé par une autre lettre de cachet en cette forme :

Le roi, informé de la fauſſeté de l'accuſation

intentée contre le ſieur abbé Desfontaines, conſent qu'il demeure à Paris.

Si vous obtenez cet ordre de M. de *Maurepas*, c'eſt un coup eſſentiel. Au ſurplus je promets, *parole d'honneur*, à M. de *Maurepas*, de m'en aller inceſſamment, et de ne point revenir à Paris qu'après lui en avoir demandé la permiſſion ſecrétement.

Voilà, mon cher ami, ce que je vous prie à préſent d'obtenir pour moi. Je vous aurai encore une obligation infinie de ce nouveau ſervice. C'eſt, à mon gré, ce qu'on peut faire de plus ſimple pour réparer le ſcandale et l'injuſtice, en attendant que je puiſſe faire mieux et que j'aye les lumières néceſſaires pour découvrir les reſſorts cachés de l'horrible intrigue de mes ennemis. Malgré la noirceur de l'accuſation et le penchant du public à croire tous les accuſés coupables, j'ai la ſatisfaction de voir les perſonnes même indifférentes prendre mon parti. Les *Nadal*, les *Danchet*, les *de Pons*, les *Fréret* ſont les ſeuls, dit-on, qui traitent ma perſonne comme toute ma vie je traiterai leurs infames ouvrages et leur indigne caractère. *Genus irritabile vatum.*

J'ai un plan d'apologie qui ſera beau et curieux, et que je travaillerai à la campagne. Je ſuis trop connu dans le monde pour qu'il convienne à un homme comme moi de me taire après un ſi exécrable affront; et je le ferai de façon que j'aurai l'honneur de le préſenter à M. de *Maurepas* pour le prier de me permettre de le faire paraître. On y verra tout

ce qui m'eſt arrivé de malheureux, et mes malheurs toujours cauſés par des gens de lettres, ſurtout l'hiſtoire de ma ſortie des jéſuites.

Adieu, mon cher ami, je me recommande à vous.

Desfontaines.

LETTRE

DU SIEUR DEMOULIN,

A M. DE VOLTAIRE.

A Paris, le 12 d'auguſte 1738.

MONSIEUR,

Nous vous remercions très-humblement de toutes vos bontés, et des facilités que vous voulez bien nous accorder pour vous payer. Nous en conſerverons un précieux ſouvenir, et nous vous en marquerons notre vive reconnaiſſance dans toutes les occaſions. Votre créance eſt bien aſſurée, et nous vous prions d'être perſuadé que nous l'acquitterons le plutôt qu'il nous ſera poſſible. Je ſuis en avance dans pluſieurs bonnes affaires, et notre zèle à obliger eſt cauſe que nous ne ſommes pas à notre aiſe.

Vous me rendez juſtice, Monſieur, en ne me croyant point coupable d'aucune mauvaiſe intention. J'oſe même vous proteſter que jamais je n'en ai eu, et que jamais amant n'a aimé plus tendrement une maîtreſſe, que je vous ai toujours aimé, malgré tout ce qui eſt arrivé. J'ai des vivacités, il eſt vrai; vous me les avez ſouvent reprochées avec raiſon, mais je ne le cède à perſonne pour la droiture de cœur, la pureté des intentions et la fidelle exécution, quand il s'agit de rendre ſervice.

Je ſais qu'on m'a fort calomnié, et je ſais encore que les perſonnes qui déclamaient le plus contre moi, en vous quittant venaient au logis pour m'animer contre vous. Depuis ce temps-là j'ai rendu à une de ces perſonnes des ſervices aſſez conſidérables; et ſi les occaſions ſe préſentaient d'obliger les autres, je le ferais volontiers. C'eſt la ſeule vengeance que je prétends en tirer.

Si vous me croyez utile à quelque choſe, et même dans ce qui peut exiger de la diſcrétion, honorez-moi de vos commiſſions, et ſoyez, je vous ſupplie, aſſuré d'une prompte et ſecrète expédition.

Ma femme vous aſſure de ſes très-humbles reſpects.

J'ai l'honneur d'être avec un profond reſpect,

Monſieur,

Votre très-humble, &c.

Demoulin.

Billet du même.

Je soussigné reconnais que M. de *Voltaire* ayant prêté à ma femme et à moi la somme de *vingt-sept mille livres*, et vu le mauvais état de nos affaires, ayant bien voulu se restreindre à la somme de *trois mille livres* par contrat obligatoire, passé entre nous chez *Ballot*, notaire, le 12 de juin 1736, il nous a remis et accordé 750 livres restant des trois mille livres à payer, et m'en a donné une rétrocession pleine et entière. Ce 19 de janvier 1743.

Demoulin. (*)

(*) Voyez dans la Correspondance générale une lettre de M. de *Voltaire* à la dame *Demoulin*, du mois de décembre 1738. On y trouvera aussi plusieurs lettres relatives à celles qui suivent ici. Les tables des noms et des dates en faciliteront la recherche.

LETTRES DU LIBRAIRE JORE, A M. DE VOLTAIRE.

LETTRE PREMIERE.

A Paris, ce 20 de décembre 1738.

MONSIEUR,

Je vous ſupplie d'excuſer le mauvais état de ma fortune, et la ſouſtraction de tous mes papiers qui m'a empêché jusqu'ici de reconnaître le mauvais procédé de ceux qui ont abuſé de mon malheur, pour me forcer à vous faire un procès injuſte, et à laiſſer imprimer un factum odieux. Je les déſavoue tous deux entièrement. La malice de vos ennemis n'a ſervi qu'à me faire connaître la bonté de votre caractère. Vous avez la bonté de me pardonner d'avoir écouté de mauvais conſeils. Je vous jure que je m'en ſuis repenti au moment même que j'ai eu le malheur d'agir contre vous. J'ai bien reconnu combien on m'avait trompé. Vous n'ignorez pas la jalouſie des gens de lettres; voilà à quoi elle s'eſt portée. On m'a aigri, on s'eſt ſervi de moi pour vous nuire; j'en ſuis ſi fâché que je vous promets

de ne jamais voir ceux qui m'ont forcé à vous manquer à ce point; et je réparerai le tort extrême que j'ai eu, par l'attachement conſtant que je veux vous vouer toute ma vie.

Je vous prie, Monſieur, de me rendre votre amitié, et de croire que mon cœur n'a jamais eu de part à la malice de vos ennemis, et que c'eſt mon cœur ſeul qui m'engage à vous le dire.

J'ai l'honneur d'être avec reſpect,

Monſieur,

Votre très-humble, &c.

Jore.

LETTRE II.

A Paris, le 30 de décembre 1738.

MONSIEUR,

J'AI déjà eu l'honneur de vous écrire, le 20 du préſent mois, dans l'amertume de mon cœur, pour vous demander pardon, et pour vous marquer le ſincère repentir que j'éprouve du procès injuſte que votre ennemi (que vous connaiſſez) m'avait engagé de vous intenter. Je vous ai déjà marqué mon regret, et l'horreur que j'ai d'avoir attaqué ſi cruellement celui qui était mon bienfaiteur. Je vous diſais que j'avais reconnu l'erreur où l'on m'avait mis. Soyez sûr, Monſieur, que mon afflic-

tion

tion eſt égale à ma faute. Daignez, Monſieur, pouſſer votre générosité juſqu'à m'accorder le pardon que j'oſe vous demander. Je déſavoue le factum injuſte et calomnieux que l'on a mis ſous mon nom, et que j'ai eu le malheur de ſigner. J'étais aveuglé; on m'a ſéduit. Je vous le répète encore, j'en ſuis au déſeſpoir. J'en ai tombé malade. Il n'y a rien que je ne faſſe, le reſte de ma vie, pour réparer ma faute. Enfin, Monſieur, ſi vous étiez témoin de mon affliction d'avoir été trompé par de mauvais conſeils, vous auriez pitié de mon état. Ayez la bonté au moins de me faire dire que vous avez celle de me pardonner, ſi vous ne daignez m'écrire de votre main. Je payerais tous les frais du procès, ſi j'avais de l'argent; et il n'y a rien que je ne faſſe, tout le reſte de ma vie, pour vous témoigner en particulier et en public le repentir, l'admiration pour votre caractère, et le très-profond reſpect avec lequel je ſuis,

Monſieur,

Votre très-humble, &c.

Jore.

LETTRE III.

Paris, le 3 de juin 1742.

J'AI reçu, Monſieur, les 300 livres que vous avez eu encore la bonté de me faire donner. Cette nouvelle manière de vous venger d'un homme infortuné, dont le plus grand malheur a été de s'oublier avec vous, et qui en eſt au déſeſpoir depuis ſi long-temps, ne ſortira jamais de mon cœur. Vos bontés augmentent le ſincère repentir que j'en ai; elles m'étonnent, elles m'inſpirent le reſpect et l'attachement le plus tendre. Il faut que ceux qui m'avaient ſéduit, ſoient des monſtres. Ils ne vous connaiſſent pas comme je vous connais. Ma vie doit être employée à vous marquer mon dévouement. Je n'ai point de termes pour vous dire ce que vous m'inſpirez. Permettez-moi ſeulement de me préſenter devant vous, et de venir vous remercier. C'eſt la grâce que je vous prie d'ajouter à vos généroſités.

Je ſuis avec reſpect et la plus tendre reconnaiſſance,

Monſieur,

Votre très-humble, &c.

Jore.

LETTRE IV.

A Milan, ce 20 d'octobre 1768.

MONSIEUR,

GRACE à la penſion que vous avez la bonté de me faire, je me ſuis trouvé en état de ſubſiſter à Milan, joint à quelques écoliers que j'avais, auxquels j'aidais à ſe perfectionner dans la langue françaiſe, et qui, malheureuſement pour moi, quittent cette ville pour voyager. Dans quel état vais-je me trouver, grand Dieu! privé de ce ſecours. Je vous fus autrefois utile pour écrire ſous votre dictée; ne pourrai-je plus vous être d'aucune utilité? Si Milan était un endroit où l'on imprimât en français, je pourrais m'y occuper à corriger des épreuves, et par cette occupation me garantir de la misère qui me menace, et que vous pourriez me faire éviter, Monſieur, en m'appelant auprès de vous où je me perſuade que vous devez avoir quelqu'un qui peut vous être moins néceſſaire que je pourrais vous l'être.

J'eſpère, Monſieur, que réfléchiſſant ſur mon état préſent, et combien il eſt différent de celui dans lequel vous m'avez vu, vous vous porterez à le ſoulager, d'autant que ce changement ne m'eſt arrivé ni par libertinage ni par mauvaiſe conduite.

Lorſque M. de *Cideville* me procura l'honneur

de vous connaître, il n'envisageait, ainsi que moi, que d'augmenter ma fortune; aurait-il pu prévoir l'injustice que l'on m'a faite, et que ma ruine totale devait s'ensuivre?

Je me flatte que touché de mon triste sort, vous m'honorerez d'une réponse qui dissipera cet avenir affreux que j'envisage, et que je ne puis éviter sans vos bontés. Dans cette confiance, permettez que je me dise avec respect,

Monsieur,

Votre très-humble, &c.

Jore.

Chez M. le comte *Alari.*

LETTRE V.

A Milan, ce 23 d'avril 1769.

MONSIEUR,

A mon retour des îles Boromée, où son excellence M. le comte *Frédéric* m'a gardé trois semaines, pour y prendre l'air, et me remettre de la maladie que j'ai eue, MM. *Origoni* et *Parraviccini* m'ont remis 25 sequins de Florence par votre ordre, dont je leur ai donné reçu au compte de MM. *François* et *Louis Bontems* de Genève.

Je ne puis assez vous en marquer ma reconnaissance, et vous ne pouviez, Monsieur, m'envoyer plus à propos ce secours, manquant de linge et

d'habits. Quoique votre générofité portât l'ordre de me compter ce que j'aurais befoin, fans en limiter la fomme, j'ai cru ne devoir pas abufer de vos bontés; et j'ai, fur l'inftant même, employé ces 25 fequins en un habit que j'ai trouvé fait fur ma taille, et en quatre chemifes que je fais faire : ce qui me mettra au moins en état de paraître décemment dans les maifons de condition où l'on a la bonté de m'admettre. J'y ai fait part de vos bontés, et l'on m'a loué de n'avoir exigé que cette fomme, quoique votre générofité ne l'eût pas bornée.

Que je finirais avec tranquillité ma carrière, au cas que j'euffe le malheur de vous furvivre, fi vous vouliez bien m'affurer de quoi fupporter l'état affreux de ma fituation! état que j'ai fi peu mérité! Je l'efpère de vos bontés, Monfieur. Je n'aurais alors plus à défirer que de me procurer l'occafion de vous en aller marquer ma vive reconnaiffance. J'en attends l'heureux moment avec impatience, et vous fupplie d'être perfuadé du refpectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Monfieur,

Votre très-humble, &c.

Jore.

Chez M. le comte *Alari*, où mes lettres me viennent franches de port.

LETTRE VI.

A Milan, le 25 de ſeptembre 1773.

MONSIEUR,

VIVEMENT pénétré de gratitude et tranſporté de joie, je vous remercie de la conſolante promeſſe que vous me faites de me tirer de ma misère, et des 8 louis que vous m'avez envoyés. Ils ne pouvaient m'arriver plus à propos pour me tirer du plus grand embarras. Je ne vous dis point, crainte de vous accabler, tout ce qui ſe paſſe dans mon ame, me flattant que les diſpoſitions de la vôtre ont changé à mon avantage, vous aſſurant que je le mérite par les ſentimens de reconnaiſſance avec leſquels j'ai l'honneur d'être avec reſpect,

Monſieur,

Votre très-humble, &c.

Jore.

LETTRE

DE M. SAINT-HYACINTHE,

A M. DE BURIGNY.

A Belleville, le 2 de mai 1739.

Je vous renvoie, Monſieur, le manuſcrit que vous m'avez fait la grâce de me confier. Vous croyez peut-être que je l'ai lu avec plaiſir, vous ne vous trompez pas; mais ſi vous concluez que j'ai été content après l'avoir lu, vous vous trompez. Charmé de ce que j'avais vu, je n'ai que mieux ſenti le beſoin que j'avais du reſte; au plaiſir de la lecture a ſuccédé beaucoup de colère contre l'auteur.

Votre indolence, Monſieur, ou pour parler plus franchement, votre pareſſe doit exciter contre vous tous ceux qui ſavent juger de ce que vous êtes capable de faire. Si vous êtes aſſez indifférent à la gloire pour dédaigner les applaudiſſemens qui vous reviendraient de la perfection de cet ouvrage, la juſtice que le public vous a rendue ſur ce que vous lui avez donné, vous engage à lui donner encore une choſe qu'il attend et qu'il ſouhaite avec impatience. Perſonne n'a remonté avec plus de juſteſſe ni avec plus de fineſſe juſqu'aux ſources,

perſonne ne les a expliquées avec plus de délicateſſe et d'exactitude. Je vais ameuter tous vos amis pour vous perſécuter juſqu'à ce que vous ayez donné l'ouvrage complet. Je mettrai à la tête cette comteſſe ſur les lévres de laquelle les Grâces ont mis la perſuaſion ; après quoi nous verrons ſi nous vous laiſſerons être, à votre aiſe, pareſſeux pour quelque temps.

Vous m'avez rendu juſtice, Monſieur, lorſque vous avez aſſuré que je n'étais en nulle liaiſon avec l'auteur de la *Voltairomanie*, quel qu'il ſoit ; et je vous proteſte encore à préſent que je n'ai point lu cette pièce en ſon entier. J'y jetai ſimplement les yeux, parce qu'on me dit que l'auteur m'y avait cité au ſujet de M. de *Voltaire* : ce que je ne vis pas ſans indignation. Je voudrais bien ſavoir de quel droit on cite le nom de M. de *Voltaire* et le mien, lorſque ni l'un ni l'autre ne ſe trouve dans l'ouvrage qu'on cite ? On fait plus ; eh ! qu'en avez-vous penſé, Monſieur ? on y décide de mon intention. La déification dont on parle, n'eſt qu'un ouvrage d'imagination, un tiſſu de fictions qu'on a liées enſemble pour en faire un récit ſuivi. On y a eu en vue de marquer en général les défauts où tombent les ſavans de divers genres et de diverſes nations. On y a donc été obligé d'imaginer des choſes qui, quoique rapportées comme des choſes particulières, ne doivent être regardées que comme des généralités applicables à tous les ſavans qui peuvent tomber dans ces défauts. On ne peut faire une allégorie ni un caractère, que l'imagination d'un lecteur ne puiſſe

puiſſe appliquer à quelqu'un que l'auteur même n'aura jamais connu. Ainſi ce qui n'aura dans un ouvrage de fiction qu'un objet général, en devient un particulier par la malignité d'une fauſſe interprétation. Si cela eſt permis, Monſieur, il ne faut plus ſonger à écrire, à moins que le public, plus réſervé, ne juge de l'intention d'un auteur conformément au but général de l'ouvrage, et qu'il ne faſſe retomber ſur l'interprète, la malignité de l'interprétation.

Quand je vis de quelle manière l'écrivain de la *Voltairomanie* décidait de mon intention, je vous avoue, Monſieur, que je fus extrêmement ſurpris que celui qu'on en diſait l'auteur pût ainſi manquer à tous les égards. Ma ſurpriſe égala mon indignation et ſa témérité, pour ne pas me ſervir d'un terme plus dur. Il eſt vrai que par la nature de l'ouvrage, on doit s'attendre à tout.

J'appris que M. de *Voltaire* mépriſait cette pièce au point de n'y pas répondre. Il fait à merveille; le ſort de ces ſortes d'ouvrages eſt de périr en naiſſant. C'eſt les conſerver que d'en parler. M. de *Voltaire* a quelque choſe de mieux à faire. Cultivant à préſent les *Muſas ſeveriores*, il apprend d'elles à s'élever dans les régions tranquilles où les vapeurs de la terre ne s'élèvent point: *Sapientum templa ſerena.*

Voici, Monſieur, les deux madrigaux de M. de *Bignicourt* que je ne pus vous dire qu'imparfaitement la dernière fois que j'eus l'honneur de vous voir à Paris.

Des traits d'une injuste colère
Vous payez mes feux en ce jour :
Iris, pourquoi voulez-vous faire
La Haine fille de l'Amour ?

Autre.

Iris, vous dédaignez les feux
Qu'en moi vos charmes ont fait naître :
Mon destin n'est pas d'être heureux,
Mais mon cœur méritait de l'être.

Faites-moi savoir, je vous prie, si vous connaissez le manuscrit sur les tournois que M. de *Rieux* a acheté ; et quand le temps sera conforme à la saison, n'oubliez point, Monsieur, que vous avez à Belleville un très-humble et très-obéissant serviteur,

Saint-Hyacinthe.

LETTRE

DE M. D'ARGENSON, *l'aîné*,

A M. DE VOLTAIRE.

Paris, le 7 de février 1739.

C'EST un vilain homme que l'abbé *Desfontaines*, Monfieur; fon ingratitude eft affurément pire encore que fes crimes qui vous avaient donné lieu de l'obliger. N'appréhendez point de n'avoir pas les puiffances pour vous. Une fois il m'arriva, en dînant chez monfieur le cardinal, d'avancer la propofition qu'il était curé d'une groffe cure en Normandie; je révoltai toute l'affiftance contre moi. Son Eminence me le fit répéter trois fois. Je me voyais perdu d'eftime et de fortune fans le prévôt des marchands qui me témoigna ce fait. Monfieur le chancelier penfe de même fur le compte de ce . . . de police. M. *Hérault* doit penfer de même, ou il ferait jufticiable de ceux qu'il jufticie. Monfieur le chancelier eftime vos ouvrages; il m'en a parlé plufieurs fois dans des promenades à Frefne. Mais de tous les chevaliers, le plus prévenu contre votre ennemi, c'eft mon frère. J'ai été le voir à la réception de votre lettre; il m'a dit que l'affaire en était à ce que monfieur le chancelier avait ordonné que l'abbé

Desfontaines ferait mandé pour déclarer si les libelles en question étaient de lui, et pour signer l'affirmatif ou le négatif, sinon contraint. Je vous assure que cela sera bien mené. Je solliciterai monsieur le chancelier en mon particulier ces jours-ci.

J'embrasse vos intérêts avec chaleur et avec plaisir. La chose est bien juste. Je vous ai toujours connu ennemi de la satire ; vous vous indignez contre les fripons, vous riez des sots : je compte en faire tout autant, tout de mon mieux, et je me crois honnête homme. Ce n'est là que juger ; faire part de son jugement à ses amis, c'est médire : la religion le défend ainsi que le bon sens, et même l'instinct. Ainsi vous m'avez toujours paru éloigné d'un si mauvais penchant ; vos écrits avoués, et dignes de vous, et vos discours m'y ont toujours confirmé. Travaillez en repos, Monsieur, vingt-cinq autres ans, mais faites des vers malgré votre serment qui est dans la préface de *Newton*. Avec quelque clarté, quelque beauté, quelque dignité que vous ayez entendu et rendu le système philosophique de cet anglais, ne méprisez pas pour cela les poëmes, les tragédies, et les épîtres en vers : nous serons toujours éclairés et nourris dans la scène physique, mais nous ne lirons bientôt plus pour nous amuser, et nous n'irons plus à la comédie, faute de bons auteurs en vers et en prose.

Adieu, Monsieur ; pourquoi allez-vous parler de protection et de respect à un ancien ami, et qui le sera toujours ?

LETTRE

DU SIEUR DE BONNEVAL, (*)

A M. DE VOLTAIRE.

A Paris, ce 27 de février 1737.

J'AI été chez vous hier matin, Monſieur, pour avoir l'honneur de vous voir ; on m'a dit que vous étiez à la cour. Vous euſſiez ſans doute été ſurpris de ma viſite, mais vous l'euſſiez été davantage du motif qui l'occaſionnait. Cependant je m'étais raſſuré par les réflexions qui viennent naturellement à un eſprit du premier ordre ; et je me diſais : Il eſt vrai que depuis 1725 je n'ai preſque jamais eu l'honneur de voir M. de *Voltaire*, mais il n'ignore pas qu'il eſt dans une ſphère qui ne permet pas à tout le monde de le voir ; il ne peut ignorer l'admiration que je lui ai vouée, et il ne pourrait en douter ſans faire tort à mon diſcernement. Perſonne n'eſt plus en état aujourd'hui que moi de lui rendre juſtice, par l'habitude où j'ai été pendant un an de le voir dans ces ſociétés où l'eſprit et le cœur peuvent ſe montrer ce qu'ils ſont, ſans danger.

(*) Ce *Bonneval* eſt un fripon qui m'a volé autrefois dix louis, qui a été chaſſé de chez *Montmartel*, et qui a fait un libelle contre moi.

(*Apoſtille de M. de Voltaire ſur l'original de cette lettre.*)

C'eſt de-là que j'en ai jugé aſſez favorablement pour être perſuadé qu'il aime à obliger.

Cette manière de penſer, Monſieur, m'a conduit chez vous pour vous prier de me prêter dix piſtoles dont j'ai un beſoin inſtant, et de vous offrir pour la reſtitution une délégation de la même ſomme ſur les arrérages d'une rente que m'a laiſſée une dame de votre connaiſſance, et qui ne vit plus depuis pluſieurs années. Si les morts avaient quelque crédit, j'emploîrais ſa médiation auprès de vous. Vous ne l'auriez pas refuſée vivante : peut-être vit-elle encore dans votre mémoire ; du moins elle le méritait par ſes ſentimens pour vous. Je les ai connus juſqu'à ſa mort, dont j'ai été le triſte témoin.

Cette prière que je vous aurais faite chez vous, Monſieur, je vous la fais aujourd'hui par écrit ; et ſi vous voulez y faire droit, vous le pouvez en m'adreſſant à qui il vous plaira, de votre part, et je lui remettrai la délégation. Je croîrais offenſer la délicateſſe de vos ſentimens, ſi j'employais ici ces tours d'une éloquence uſée pour vous diſpoſer à me rendre le ſervice que je vous demande. Expoſer un beſoin à une perſonne qui penſe noblement, c'eſt avoir tout dit ; j'ajouterai ſeulement que ma reconnaiſſance ſera auſſi vive que durable.

J'ai l'honneur d'être très-parfaitement, Monſieur, votre très-humble, &c.

De Bonneval.

Rue Saint-Anne, chez M. *Dionis.*

LETTRE

DE M. PRAULT, *fils*, *libraire à Paris*,

A MADAME DE CHAMPBONIN, *à Vaſſy*.

Paris, le 24 de janvier 1739.

MADAME,

VOUS ſavez que c'eſt à un magiſtrat, connu par ſa vertu et ſon mérite, que j'ai l'obligation de connaître M. de *Voltaire* dont il eſt ami. J'ai ſouhaité pendant long-temps illuſtrer mon commerce des ouvrages d'un homme que je ne connaiſſais encore que par les talens de ſon eſprit, et qui depuis m'a ſi fort attaché à lui par les qualités de ſon cœur. Ma jeuneſſe, ma bonne volonté, ma ſincérité, titres qui valent toujours auprès de lui, ont achevé ce que la recommandation avait commencé. Depuis ce temps, ſa confiance m'a rendu l'inſtrument de tant d'actions de générоſité, qu'autant par juſtice pour lui que par reconnaiſſance pour celles dont je me ſuis particulièrement reſſenti, je me crois obligé d'en rendre par-tout un témoignage authentique, et de répondre à l'injuſte accuſation du libelle intitulé *la Voltairomanie*, que tous les honnêtes gens ne voient qu'avec indignation.

Voici l'hiſtoire des ouvrages de M. de *Voltaire*

depuis que je le connais, et je fuis en état de la prouver par des pièces juftificatives.

J'ai commencé par imprimer la Henriade avec des corrections confidérables; et M. de *Voltaire*, en me la donnant, en abandonna le profit à un jeune homme que fes talens lui ont attaché, et à qui il a fait encore préfent de fa tragédie de la Mort de Céfar. Il permit, dans le même temps, à un autre libraire de réimprimer Zaïre dont le privilége était expiré. Il m'a donné, à moi, fes tragédies d'Oedipe, Mariamne, et Brutus. J'ai imprimé l'Enfant prodigue : celui qui fut chargé d'en faire le marché m'en demanda un prix fi honnête que bien loin de contefter avec lui, je lui donnai cent francs au-deffus du prix qu'il m'en avait demandé. Quelques jours après, M. de *Voltaire* m'écrivit qu'il n'exigerait jamais d'argent (*) pour le prix de fes pièces, ni pour aucun autre de fes ouvrages, mais feulement des livres. Enfin il a fait préfent de fes Elémens de *Newton* à fes libraires de Hollande. Peu de temps après, on en a fait une édition fous le titre de Londres; et je fais que le libraire qui l'avait faite à l'infu de M. de *Voltaire*, crut cependant avant de la faire paraître, lui devoir l'attention de la lui communiquer, et de fe foumettre à fes corrections. L'édition en état de paraître, M. de *Voltaire* en a acheté cent cinquante exemplaires pour faire des préfens à Paris, qu'il a payés, et qui lui reviennent, avec la reliûre, à près de cent piftoles.

(*) C'eft-à-dire pour lui-même.

Voilà, Madame, ce que les ouvrages de M. de *Voltaire* lui ont produit, voilà plutôt de quoi confondre le calomniateur ; et vous voyez quelle foi on peut ajouter aux impoſtures dont ſon ouvrage eſt tiſſu.

J'ai l'honneur d'être avec un très-profond reſpect, &c.

Prault fils.

Déclaration de l'abbé Guyot Desfontaines, à la Police.

Je déclare que je ne ſuis point l'auteur d'un libelle imprimé, qui a pour titre *la Voltairomanie*, et que je le déſavoue en ſon entier, regardant comme calomnieux tous les faits qui ſont imputés à M. de *Voltaire* dans ce libelle, et que je me croirais déshonoré ſi j'avais eu la moindre part à cet écrit, ayant pour lui tous les ſentimens d'eſtime due à ſes talens, et que le public lui accorde ſi juſtement. Fait à Paris, ce 4 d'avril 1739.

Desfontaines.

N. B. *L'original eſt entre les mains de M. Hérault.*

LETTRE

DE M. DE CHAMPBONIN,

A SON FILS,

Au bureau des fortifications, à Paris.

A Champbonin, ce 15 de mai 1739.

Ce n'eſt pas à Cirey, mon fils, qu'il faut que vous écriviez à M. de *Voltaire ;* il vient de partir pour Bruxelles avec M. et madame *du Châtelet.* Vous vous imaginez aſſez dans quelle douleur ſon abſence nous laiſſe. Jamais il ne fut d'ami plus tendre et plus reſpectable, Nous regrettons ſenſiblement les quatre années qu'il a paſſées en Champagne. Ce temps heureux où nous avons vécu avec lui, doit vous rappeler comme à nous, mon fils, les marques d'amitié dont il nous a comblés; elles ſont telles pour vous en particulier, que je n'aurais pu faire que les mêmes choſes pour votre fortune, ſi elles euſſent été en mon pouvoir. Eh! que ne lui devez-vous point de reconnaiſſance! Rien ne l'engageait à vous donner des marques ſi ſingulières d'attachement, et j'eſpère que vous n'oublierez jamais l'excès de ſes bontés. Ce n'eſt pas aſſez de les partager avec nous, il faut que vous nous ſurpaſſiez en reconnaiſ-

ſance. Aimez-le comme votre père : vous lui devez tous les ſentimens dont vous êtes capable, et j'en ſerai plus touché que de ceux que vous avez pour moi.

Votre mère eſt pénétrée de regrets auſſi-bien que moi ; vous connaiſſez notre amitié pour lui, et tous deux nous pleurons la douceur qu'il attachait à la ſienne pour nous.

M. et madame la comteſſe de *la Neuville*, de qui vous me demandez des nouvelles, regrettent auſſi infiniment la ſociété de M. de *Voltaire*. Il part adoré de tout le canton, et nous gémiſſons tous de ſon abſence. M. et madame *du Châtelet* nous flattent de leur retour à Cirey, dès que leurs affaires ſeront finies.

Ecrivez bien régulièrement à Bruxelles, et comptez, mon fils, ſur mon amitié et celle de votre mère qui vous embraſſe.

Champbonin.

LETTRE

DE M. L'ABBÉ PREVOST,

A M. DE VOLTAIRE.

Le 15 de janvier 1740.

Je souhaiterais extrêmement, Monsieur, de vous devenir utile en quelque chose; c'est un ancien sentiment que j'ai fait éclater plusieurs fois dans mes écrits, que j'ai communiqué à M. *Thiriot* dans plus d'une occasion, et qui s'est renouvelé fort vivement depuis l'affaire de *Prault.* Je ne puis soutenir qu'une infinité de misérables, s'acharnant contre un homme tel que vous, les uns par malignité pure, les autres par un faux air de probité et de justice, s'efforcent de communiquer le poison de leur cœur aux plus honnêtes gens.

Il m'est venu à l'esprit que le goût du public, qui s'est assez soutenu jusqu'à présent pour ma façon d'écrire, me rend plus propre qu'un autre à vous rendre quelque service. L'admiration que j'ai pour vos talens, et l'attachement particulier dont je fais profession pour votre personne, suffiraient bien pour m'y porter avec beaucoup de zèle; mais mon propre intérêt s'y joint : et si je puis servir, dans quelque mesure, à votre réputation, vous pouvez être aussi utile pour le moins à ma fortune.

Voilà deux points, Monſieur, qui demandent un peu d'explication; elle ſera courte, car je n'ai que le fait à expoſer.

1°. J'ai penſé qu'une *Défenſe de M. de Voltaire et de ſes ouvrages*, compoſée avec ſoin, force, ſimplicité, &c. pourrait être un fort bon livre, et forcerait peut-être, une fois pour toutes, la malignité à ſe taire : je la diviſerais en deux; l'une, regarderait ſa perſonne; l'autre, ſes écrits. J'y emploîrais tout ce que l'habitude d'écrire pourrait donner de luſtre à mes petits talens, et je ne demanderais d'être aidé que de quelques mémoires pour les faits. L'ouvrage paraîtrait avant la fin de l'hiver.

2°. Le dérangement de mes affaires eſt tel que ſi le ciel, ou quelqu'un inſpiré de lui, n'y met ordre, je ſuis à la veille de repaſſer en Angleterre. Je ne m'en plaindrais pas ſi c'était ma faute; mais depuis cinq ans que je ſuis en France, avec autant d'amis qu'il y a d'honnêtes gens à Paris, avec la protection d'un prince du ſang qui me loge dans ſon hôtel, (*) je ſuis encore ſans un bénéfice de cinq ſous. Je dois environ cinquante louis pour leſquels mes créanciers réunis m'ont fait aſſigner, &c.; et le cas eſt ſi preſſant, qu'étant convenu avec eux d'un terme qui expire le premier du mois prochain, je ſuis menacé d'un décret de priſe de corps, ſi je ne les ſatisfais dans ce temps. De mille perſonnes opulentes avec leſquelles ma vie ſe paſſe, je veux mourir ſi j'en connais une à qui j'aye la hardieſſe de demander

(*) Le prince de *Conti*.

cette ſomme, et de qui je me croye sûr de l'obtenir.

Il eſt queſtion de ſavoir ſi M. de *Voltaire*, moitié engagé par ſa générosité, et par ſon zèle pour les gens de lettres, moitié par le deſſein que j'ai de m'employer à ſon ſervice, voudrait me délivrer du plus cruel embarras où je me ſois trouvé de ma vie. L'entrepriſe eſt digne de lui; et la ſeule nouveauté de rétablir dans ſes affaires un homme qui ne peut s'aider de la protection d'un prince du ſang, et j'oſe dire de l'amitié de tout Paris, me paraît une amorce ſingulière.

Au reſte, j'ai deux manières de reſtituer; l'une en ſentimens de reconnaiſſance, et je ſerais réduit à celle-là ſi la mort me ſurprenait, car je ne poſsède pas un ſou de revenu, mais je ſuis dans un âge, je jouis d'une ſanté qui me promettent une longue vie; l'autre voie de reſtitution, eſt de donner à prendre ſur mes libraires; elle pourrait me ſervir avec mes créanciers, s'ils entendaient raiſon : mais des tapiſſiers, des tailleurs, qu'on a un peu différé de payer, n'y trouvent point aſſez de ſureté. Un homme de lettres conçoit mieux la ſolidité de cette reſſource.

Je finis, Monſieur, car voilà en vérité une lettre fort extraordinaire. Je me flatte qu'autant je trouverai de plaiſir à me vanter du bienfait, ſi vous me l'accordez, autant vous voudrez bien prendre ſoin d'enſevelir ma prière ſi quelque raiſon, que je ne chercherai pas même à pénétrer, ne vous permet pas de la recevoir auſſi favorablement que je l'eſpère. Mais dans l'un ou l'autre cas, vous regarderez, s'il

vous plaît, Monſieur, comme un de vos plus dévoués ſerviteurs et de vos admirateurs les plus paſſionnés.

L'abbé Prévoſt.

P. S. Vous vous imaginerez bien que c'eſt le récit que *Prault* m'a fait de vos généroſités, qui m'a fait naître les deux idées que je viens de vous propoſer.

RAPPORT

Fait à l'académie des ſciences par MM. Pitot et Clairaut, le 26 d'avril 1741, ſur le mémoire de M. de Voltaire, touchant les forces vives.

Nous avons examiné par ordre de l'académie, un mémoire de M. de *Voltaire* intitulé : *Doutes ſur la meſure des forces motrices et ſur leur nature.* Ce mémoire contient deux parties; la première eſt une expoſition abrégée des principales raiſons qui ont été données pour prouver que les forces des corps, en mouvement, ſont comme leurs quantités de mouvement, c'eſt-à-dire, comme les maſſes multipliées par leurs ſimples vîteſſes, et non par les quarrés, ainſi que le prétendent ceux qui reçoivent la théorie des *forces vives.* Les raiſons que M. de *Voltaire* rapporte, ne ſont pas avancées comme des démonſtrations, ce ſont ſimplement des doutes qu'il propoſe;

mais les doutes d'un homme éclairé, qui reſſemblent beaucoup à une déciſion.

Nous n'entrerons point dans l'examen de cette première partie, parce que l'auteur ne paraît y avoir eu en vue que de rendre les plus fortes raiſons qui ont été données contre les forces vives, d'une manière aſſez claire et aſſez abrégée pour que les lecteurs puiſſent ſe les rappeler promptement.

Dans la ſeconde partie, M. de *Voltaire* conſidère la nature de *la force*. Comme il a conclu que la *force motrice* n'eſt autre choſe que le produit de la maſſe par la ſimple vîteſſe, il n'admet point de diſtinction entre les *forces mortes* et les *forces vives*. Lorſque l'on dit que la force d'un corps en mouvement diffère infiniment de celle d'un corps en repos, c'eſt, ſuivant lui, comme ſi l'on diſait qu'un liquide eſt infiniment plus liquide quand il coule que quand il ne coule pas.

Il dit enſuite que ſi la force n'eſt autre choſe que le produit de la maſſe par la vîteſſe, elle n'eſt préciſément que le corps lui-même agiſſant, ou prêt à agir : et il rejette ainſi l'opinion des philoſophes qui ont cru que la force était un être à part, une ſubſtance qui anime les corps, et qui en eſt diſtinguée, que la force doit ſe trouver dans les êtres ſimples, appelés *monades*, &c.

M. de *Voltaire* remarquant, comme pluſieurs l'ont déjà fait, que la quantité de mouvement augmente dans pluſieurs cas, et étant toujours convaincu que la force n'eſt autre choſe que la quantité de mouvement, il demande ſi les philoſophes qui ont ſoutenu

la

la conſervation d'une même quantité de force dans la nature, ont plus de raiſon que ceux qui voudraient la conſervation d'une même quantité d'eſpèces d'individus, de figures, &c.

Il demande enſuite, ſi de ce qu'un corps élaſtique qui en choque un plus grand, lui communique plus de quantité de mouvement, et par conſéquent, ſelon lui, plus de force qu'il n'en avait, il ne s'enſuit pas évidemment que les corps ne communiquent point de force : enſorte que la maſſe et le mouvement ne ſuffiſant pas pour la communication du mouvement, il faut encore l'inertie ſans laquelle la matière ne réſiſterait pas, et ſans laquelle il n'y aurait nulle action.

M. de *Voltaire* croit encore que l'inertie, la maſſe et le mouvement ne ſuffiſent pas. Il penſe qu'il faut un principe qui tienne tous les corps de la nature en mouvement, et leur communique inceſſamment une force agiſſante, ou prête d'agir; et ce principe doit être, ſelon lui, la gravitation, ſoit qu'elle ait une cauſe mécanique, ſoit qu'elle n'en ait pas.

La gravitation, continue-t-il, ne peut pas non plus ſatisfaire à tous les effets de la nature; elle eſt très-loin d'expliquer la force des corps organiſés; il leur faut encore un principe interne, comme celui du reſſort.

M. de *Voltaire* termine ſon mémoire en diſant que puiſque la force active du reſſort produit les mêmes effets que toute force quelconque, on en peut conclure que la nature qui va ſouvent à diffé-

rens buts par la même voie, va auſſi au même but par différens chemins; et qu'ainſi la véritable phyſique conſiſte à tenir regiſtre des opérations de la nature, avant que de vouloir tout aſſervir à une loi générale.

De toutes les queſtions, difficiles à approfondir, que renferment les deux parties de ce mémoire, il paraît que M. de *Voltaire* eſt très au fait de ce qui a été donné en phyſique, et qu'il a lui-même beaucoup médité ſur cette ſcience.

A Paris le 26 avril 1741.

Pitot, *Clairaut.*

Je certifie la copie ci-deſſus être conforme à l'original. A Paris, le 27 avril 1741.

Dortous de Mairan, ſecrétaire perpétuel de l'académie royale des ſciences.

LETTRE

DE L'AVOCAT MANNORY, (*)

A M. DE VOLTAIRE.

Ce 10 de mai 1744.

Il y a long-temps, Monſieur, que vous n'avez entendu parler de moi, et il eſt bien fâcheux que je ne rappelle vos idées à mon ſujet que pour vous entretenir de mes malheurs; mais je connais trop les ſentimens de votre cœur pour manquer de confiance. Mon père vit toujours, il a 80 ans; il eſt extrêmement caſſé et affaibli. J'aurai plus de cent mille francs de bien, et je n'en ai jamais reçu un écu. Ma profeſſion eſt difficile; il y faut des ſecours ſur leſquels j'avais compté, et qui m'ont manqué. J'ai eſſuyé des maladies longues et conſidérables; j'ai enfin rétabli ma ſanté. Mais pendant ce temps mon cabinet s'eſt trouvé vide. J'avais à faire alors, Monſieur, à une propriétaire riche et dévote, j'avais extrêmement dépenſé dans ſa maiſon pour m'ajuſter; elle m'a inhumainement mis dehors, et j'ai perdu toutes mes dépenſes et mes arrangemens. Enfin, Monſieur, le pauvre M. de *Fimarçon* s'eſt adreſſé à

(*) Il a reçu de moi l'aumône, et a fait contre moi un libelle.

(*Apoſtille de M. de Voltaire.*)

moi ; j'ai cru ſes affaires bonnes, je m'y ſuis livré tout entier. Mes maladies m'avaient affaibli mon cabinet de la moitié. J'ai perdu l'autre moitié pour ne penſer qu'à M. de *Fimarçon*.

Je me flattais qu'en le tirant d'affaire, je me ferais honneur, et que ſa reconnaiſſance me dédommagerait ſuffiſamment. Rien n'a réuſſi, Monſieur. Pendant ce temps j'ai été trois mois à trouver une maiſon. J'en ai loué une le 23 de décembre. Depuis cet inſtant les ouvriers y ſont. Voilà donc ſix mois que je ſuis ſans maiſon, ſans cabinet, et par conſéquent ſans travail.

Jugez, Monſieur, de ma ſituation. Je ne tirerais pas un écu de mon père. Quand on a été dur toute ſa vie, on ne devient pas bon et généreux à 80 ans. M. *Dodun*, l'ancien receveur général, de qui j'ai loué, dans l'île, m'a fait attendre, mais il a dépenſé quatre mille francs pour m'ajuſter, et je ferai au mieux. J'ai des meubles qui, en les feſant aller aux lieux, me ſuffiront. Il ne me manque donc, Monſieur, que de pouvoir ſatisfaire à la dépenſe de mon emménagement qui ne laiſſera pas que d'être un objet, de payer quelques petites dettes que j'ai depuis ſix mois, et d'avoir une faible ſomme devant moi pour ouvrir mon cabinet, et vivre en attendant la pratique qui viendra ſurement.

J'ai toujours entendu dire, Monſieur, qu'il était permis aux malheureux de ſe vanter un peu. En profitant de ce privilége que je n'ai que trop acquis par ma ſituation qui eſt cruelle, je puis me vanter de ne craindre aucun des avocats qui ont actuel-

lement de l'emploi. Si j'ai du ſecours, je vais reprendre dans l'inſtant; mon cabinet a ſa valeur. Dans un an, mon emploi peut être conſidérable; et mon père me laiſſera enfin ce qu'il ne pourra pas emporter. Si je n'ai point de ſecours, ma maiſon me devient inutile. Je ne pourrai plus reparaître au palais, et je ſuis perdu ſans reſſource, car je ne ſuis bon à aucune autre choſe. Je donnerai toutes les ſuretés que je pourrai; je m'engagerai ſolidairement avec ma femme; je ferai même des lettres de change, pourvu que l'on me donne des délais ſuffiſans.

M'abandonnerez-vous, Monſieur? oublierez-vous l'ancienne amitié que vous avez eue pour moi? je ſuis un de vos plus vieux ſerviteurs, et l'apologiſte d'Oedipe ne doit pas périr dans la misère au milieu de ſi belles eſpérances; il ne s'agit que de l'aider un peu. Ce ſera un avocat que vous ferez; et s'il devient bon, l'opération n'eſt pas indigne de vous. Juſqu'à préſent, Monſieur, vous avez fait tant de choſes différentes, et dans tous les genres, que celle-là vous manquait peut-être. J'attends tout de vous, Monſieur; les temps ſont affreux, puiſque perſonne n'eſt ſenſible aux talens. Vous ſeul les connaiſſez tous, vous les protégez; et ſi vous penſez que je puiſſe faire quelque choſe, vous ne m'abandonnerez certainement pas. Ma fortune dépend donc du jugement que vous porterez de moi. J'attends votre déciſion avec confiance. Je demeure, rue de la comédie françaiſe, chez M. *Dubois*, au palais royal. En attendant que vous me mettiez en état

de gagner l'île, je compte que vous m'honorerez d'une réponſe. Je ſuis avec le plus tendre reſpect, Monſieur, votre très-humble, &c.

Mannory.

AUTRE DU MEME.

Ce jeudi matin.

VOUS m'avez permis, Monſieur, de vous importuner encore, après votre retour de la campagne. Je ſuis honnête en robe, mais je manque totalement d'habit, et je ne puis me préſenter devant perſonne. Cela dérange toutes mes affaires. Avez-vous penſé à M. *Thiriot?* je vous prie, Monſieur, de me le marquer. Je ſuis depuis ſix jours avec quatre ſous dans ma poche. Vous m'avez promis quelques légers ſecours; ne me les refuſez pas aujourd'hui, Monſieur. Dès que je ſerai habillé, je ſerai en état de ſuivre mes affaires, et ma ſituation changera. On m'annonce beaucoup d'affaires au palais, mais elles ne ſont pas encore arrivées. Nous touchons aux vacances; le temps n'eſt pas favorable. Souffrirez-vous, Monſieur, que je meure de faim; je n'ai mangé hier et avant hier que du pain. C'était fête; je n'ai pu décemment ſortir en robe, et mon habit n'eſt pas mettable. Je n'ai oſé aller chez perſonne, et je n'avais pas d'argent pour avoir quelque choſe chez moi. L'état eſt affreux. De grâce, Monſieur, donnez au porteur de cette lettre ce que vous pouvez

pour mon ſoulagement préſent; il eſt sûr. Mandez-moi ſi M. *Thiriot* fait quelque choſe. Laiſſerez-vous périr de miſère un ancien ſerviteur, un homme qui, j'oſe le dire, a quelques talens, et qui eſt actuellement à la vue du port? ſon vaiſſeau eſt un peu délabré; mais il ne s'agit que de le ſecourir pour entrer dans le port.

Je ſuis avec la plus vive reconnaiſſance, Monſieur, votre &c.

Mannory.

LETTRE

DE M. J. J. ROUSSEAU,

A M. DE VOLTAIRE.

Paris, le 11 de décembre 1745.

MONSIEUR,

Il y a quinze ans que je travaille pour me rendre digne de vos regards et des ſoins dont vous favoriſez les jeunes muſes en qui vous découvrez quelque talent. Mais pour avoir fait la muſique d'un opéra, je me trouve, je ne ſais comment, métamorphoſé en muſicien. C'eſt, Monſieur, en cette qualité que M. le duc de *Richelieu* m'a chargé des ſcènes dont vous avez lié les divertiſſemens de la Princeſſe de

Navarre. Il a même exigé que je fiſſe, dans les canevas, les changemens néceſſaires pour les rendre convenables à votre nouveau ſujet. J'ai fait mes reſpectueuſes repréſentations; monſieur le duc a inſiſté, j'ai obéi. C'eſt le ſeul parti qui convienne à l'état de ma fortune. M. *Ballot* s'eſt chargé de vous communiquer ces changemens. Je me ſuis attaché à les rendre en moins de mots qu'il était poſſible. C'eſt le ſeul mérite que je puis leur donner. Je vous ſupplie, Monſieur, de vouloir les examiner, ou plutôt d'en ſubſtituer de plus dignes de la place qu'ils doivent occuper.

Quant au récitatif, j'eſpère auſſi, Monſieur, que vous voudrez bien le juger avant l'exécution, et m'indiquer les endroits où je me ſerai écarté du beau et du vrai, c'eſt-à-dire de votre penſée. Quel que ſoit pour moi le ſuccès de ces faibles eſſais, ils me feront toujours glorieux s'ils me procurent l'honneur d'être connu de vous, et de vous montrer l'admiration et le profond reſpect avec leſquels j'ai l'honneur d'être,

Monſieur,

Votre très-humble, &c.

J. J. Rouſſeau, citoyen de Genève.

AUTRE

AUTRE DU MEME.

A Paris, le 30 de janvier 1750.

MONSIEUR,

Un *Rouſſeau* (*) ſe déclara autrefois votre ennemi, de peur de ſe reconnaître votre inférieur : un autre *Rouſſeau*, ne pouvant approcher du premier par le génie, veut imiter ſes mauvais procédés. Je porte le même nom qu'eux, mais n'ayant ni les talens de l'un ni la ſuffiſance de l'autre, je ſuis encore moins capable d'avoir leurs torts envers vous. Je conſens bien de vivre inconnu, mais non déshonoré ; et je croirais l'être ſi j'avais manqué au reſpect que vous doivent tous les gens de lettres, et qu'ont pour vous tous ceux qui en méritent eux-mêmes.

Je ne veux point m'étendre ſur ce ſujet, ni enfreindre, même avec vous, la loi que je me ſuis impoſée de ne jamais louer perſonne en face. Mais, Monſieur, je prendrai la liberté de vous dire que vous avez mal jugé d'un homme de bien, en le croyant capable de payer d'ingratitude et d'arrogance la bonté et l'honnêteté dont vous avez uſé envers lui au ſujet des fêtes de *Ramire* (**). Je n'ai

(*) *Jean-Baptiſte.* On ne connaît point l'autre *Rouſſeau*; ce n'eſt pas celui de Toulouſe, auteur du *Journal encyclopédique*, ni celui de Gotha.

(**) La Princeſſe de Navarre.

point oublié la lettre dont vous m'honorâtes dans cette occafion ; elle a achevé de me convaincre que, malgré de vaines calomnies, vous êtes véritablement le protecteur des talens naiffans qui en ont befoin. C'eft en faveur de ceux dont je fefais l'effai que vous daignâtes me promettre de l'amitié. Leur fort fut malheureux, et j'aurais dû m'y attendre. Un folitaire qui ne fait point parler, un homme timide, découragé, n'ofa fe préfenter à vous. Quel eût été mon titre ? Ce ne fut point le zèle qui me manqua, mais l'orgueil ; et n'ofant m'offrir à vos yeux, j'attendis du temps quelque occafion favorable pour vous témoigner mon refpect et ma reconnaiffance.

Depuis ce jour j'ai renoncé aux lettres et à la fantaifie d'acquérir de la réputation ; et défefpérant d'y arriver comme vous, à force de génie, j'ai dédaigné de tenter, comme les hommes vulgaires, d'y parvenir à force de manége ; mais je ne renoncerai jamais à mon admiration pour vos ouvrages. Vous avez peint l'amitié et toutes les vertus en homme qui les connaît et les aime. J'ai entendu murmurer l'envie, j'ai méprifé fes clameurs, et j'ai dit fans crainte de me tromper : ces écrits qui m'élèvent l'ame et m'enflamment le courage, ne font point les productions d'un homme indifférent pour la vertu.

Vous n'avez pas, non plus, bien jugé d'un républicain, puifque j'étais connu de vous pour tel. J'adore la liberté ; je détefte également la domination et la fervitude, et ne veux en impofer à perfonne. De tels fentimens fympathifent mal avec

l'infolence ; elle eft plus propre à des efclaves, ou à des hommes plus vils encore, à de petits auteurs jaloux des grands.

Je vous protefle donc, Monfieur, que non-feulement *Rouffeau* de Genève n'a point tenu les difcours que vous lui avez attribués, mais qu'il eft incapable d'en tenir de pareils. Je ne me flatte pas de mériter l'honneur d'être connu de vous, mais fi jamais ce bonheur m'arrive, ce ne fera, j'efpère, que par des endroits dignes de votre eftime.

J'ai l'honneur d'être avec un profond refpect,

Monfieur,

Votre très-humble, &c.

J. J. Rouffeau, citoyen de Genève.

LETTRE

DE M. LE MARQUIS D'ADHEMAR,

A M. DE VOLTAIRE.

A Paris, le 25 de novembre 1750.

J'AVAIS été inftruit dans le temps, Monfieur, de l'ingratitude et de l'infolence du petit d'*Arnaud* envers vous, et j'en avais marqué mon indignation. Je priai même M. d'*Argental* de remonter à l'origine de la *lettre à Fréron*, et d'en prendre copie. Cette lettre était fue de tout le monde, et fe débitait

d'une manière si désavantageuse, que je voulus voir la préface dont on se plaignait, et qu'on accusait d'être tronquée. Elle me parut aussi simple que je pouvais le désirer, et je n'y retrouvai à redire que le nom de l'auteur et son style. Enfin, Monsieur, je ne doute point que le grand roi que vous servez, ne vous rende promptement justice. On est heureux d'avoir à défendre la vérité devant le monarque qui l'éclaire et qui la protége.

Cependant, malgré cette assurance, je vous exhorte encore, Monsieur, au plus grand courage. Les grandes réputations et la parfaite tranquillité ne vont guère de compagnie.

Mais pour revenir à notre petit homme, on me dit dans le moment qu'il vient d'écrire une nouvelle lettre à *Fréron* où il assure que tout est raccommodé. Au nom de Dieu, Monsieur, en soutenant les vrais talens, gardez-vous de ces lourds frélons; ils ne se souviennent de ce qu'ils vous doivent que pour en punir leur bienfaiteur. Je me rappelle à ce propos qu'une personne (*) me disait un jour qu'étant placé à l'amphithéâtre auprès de l'abbé *Desfontaines* et de d'*Arnaud*, il entendit le premier reprocher à l'autre quelque attachement pour vous. Mais, Monsieur, répondit d'*Arnaud*, vous ne faites pas attention qu'il m'oblige, et que je lui dois de la reconnaissance : Eh bien, reprit l'abbé, on peut prendre de lui lorsqu'on a des besoins, mais il faut en dire du mal.

Vous voyez que l'homme s'est souvenu de la

(*) M. *Dutartres.*

morale, et qu'il n'a pas tardé de la mettre en pratique.

Adieu, Monſieur, mépriſez cette vile engeance, et tâchez de vous armer de philoſophie ſur les événemens. La vérité triomphe toujours à la longue, et l'envie ſe trouve abattue ſous le poids des grandes réputations.

LETTRE

DU SIEUR GUYOT DE MERVILLE, (*)

A M. DE VOLTAIRE.

A Lyon, le 15 d'avril 1755.

Vous ne pouvez pas ignorer, Monſieur, que je ſuis établi à Genève depuis deux ans. Dans l'eſpèce de néceſſité où les mauvais procédés des comédiens français de Paris m'ont mis de fuir leur préſence, il n'y avait point de retraite qui convînt mieux au penchant naturel que j'ai pour le repos et pour la liberté. Je ſuis d'autant plus content de mon choix, que d'autres raiſons vous ont déterminé pour le même aſile. Mais ce n'eſt pas aſſez que nos goûts s'accordent, il faut encore que nos ſentimens ſe

(*) La réponſe de M. de *Voltaire* ſe trouve au tome cinquième de la Correſpondance générale, placée par erreur dans l'année 1754, ainſi qu'un extrait de cette lettre.

concilient. Quel déſagrément pour l'un et pour l'autre ſi, habitant les mêmes lieux et fréquentant les mêmes maiſons, nous ne pouvions ni nous voir ni nous parler qu'avec contrainte, et peut-être avec aigreur! Je ſais que je vous ai offenſé. Mais je ne l'ai fait par aucune de ces paſſions qui déshonorent autant l'humanité que la littérature.

Mon attachement à *Rouſſeau*, ma complaiſance pour l'abbé *Desfontaines* ſont les ſeules cauſes du mal que j'ai voulu vous faire, et que je ne vous ai point fait. Leur mort vous a vengé de leurs inſpirations, et le peu de fruit des ſacrifices que je leur ai faits, m'a conſolé de leur mort.

Mille gens pourraient vous dire, Monſieur, que je vous eſtime plus que vos partiſans les plus zélés, parce que je vous eſtime moins légèrement et moins aveuglément qu'eux. La preuve en eſt inconteſtable. D'*Auberval*, comédien à Lyon, dont vous avez goûté les talens, et dont vous adoreriez le caractère, ſi vous le connaiſſiez comme moi, peut vous certifier que je le chargeai trois jours avant votre départ ſubit et imprévu, des vers que je vous envoie. Je profitais du paſſage que vous feſiez en cette ville, où je n'étais auſſi qu'en paſſant. Ces vers ſont encore plus de ſaiſon que jamais, puiſque je ſerai à Genève le 22 de ce mois, et que nous y voilà fixés tous les deux. Je n'ai rien à y ajouter que les offres ſuivantes.

J'ai fait, en quatre volumes manuſcrits, la critique de vos ouvrages. Je vous la remettrai. Il y a à la tête de ma première comédie une lettre dont *Rouſſet* m'écrivit autrefois que vous aviez été choqué, je la

fupprimerai dans l'édition que je prépare de mes œuvres. L'abbé *Desfontaines* a fait imprimer deux pièces de vers qu'il m'avait fuggérées contre vous, je les fupprimerai auffi. C'eft à ce prix que je veux mériter votre amitié.

Je ferai plus. Mes *Oeuvres diverfes* en deux volumes font dédiées à un gentilhomme du pays de Vaud qui brûle de vous voir, et que vous ferez bien aife de connaître ; pour convaincre le public de la fincérité de mes intentions et de ma conduite à votre égard, je fuis prêt, fi vous le permettez, à vous dédier mon théâtre en quatre volumes. Je ne crois pas que vous puiffiez rien exiger de plus.

Mais à propos d'édition, il eft bien temps, Monfieur, que vous penfiez, ainfi que moi, à en faire paraître une de vos ouvrages, fous vos yeux et de votre aveu. Le public l'attend avec impatience, parce qu'il ne croira jamais vous tenir que vous ne vous donniez vous-même. Vous êtes à Genève en place pour cela ; et je me charge, fi vous voulez, d'une partie du matériel de cette impreffion, comme vous m'avez chargé à la Haie, il y a plus de trente ans, de la correction des épreuves de la Henriade.

J'envoie copie de cette lettre et des vers qui l'accompagnent, à M. de *Montpéroux* qui m'honore de fon eftime et de fon affection. Je me flatte qu'il voudra bien appuyer le tout. Mais eft-il befoin que monfieur le réfident joigne fa recommandation à ma démarche? Ne favez-vous pas, Monfieur, qu'il eft plus grand de reconnaître fes fautes que de n'en jamais faire, et plus glorieux de pardonner que de

ſe venger? Je parle à *Voltaire*, et c'eſt *Merville* qui lui parle. Vous voyez que je finis en poëte; mais ce n'eſt pas en poëte, c'eſt en ami, c'eſt en admirateur, c'eſt en homme qui penſe, que je vous aſſure de l'eſtime ſingulière et du dévouement parfait avec lequel je ſuis, Monſieur, &c.

Guyot de Merville.

LETTRE

DE M. J. J. ROUSSEAU, (*)

A M. DE VOLTAIRE.

10 de ſeptembre 1755.

C'EST à moi, Monſieur, de vous remercier à tous égards. En vous offrant l'ébauche de mes triſtes rêveries, je n'ai point cru vous faire un préſent digne de vous, mais m'acquitter d'un devoir, et vous rendre un hommage que nous vous devons tous, comme à notre chef. Senſible d'ailleurs à l'honneur que vous faites à ma patrie, je partage la reconnaiſſance de mes citoyens, et j'eſpère qu'elle ne fera qu'augmenter encore, lorſqu'ils auront profité des inſtructions que vous pouvez leur donner.

(*) Voyez la lettre de M. de *Voltaire* à M. *Rouſſeau*, du 30 d'auguſte 1755; tome cinquième de la Correſpondance générale.

Embelliſſez l'aſile que vous avez choiſi, éclairez un peuple digne de vos leçons : et vous qui ſavez ſi bien peindre les vertus et la liberté, apprenez-nous à les chérir dans nos mœurs comme dans vos écrits. Tout ce qui vous approche doit apprendre de vous le chemin de la gloire et de l'immortalité.

Vous voyez que je n'aſpire pas à nous rétablir dans notre bêtiſe, quoique je regrette beaucoup pour ma part le peu que j'en ai perdu. A votre égard, Monſieur, ce retour ſerait un miracle ſi grand, qu'il n'appartient qu'à DIEU de le faire; et ſi pernicieux, qu'il n'appartient qu'au diable de le vouloir. Ne tentez donc pas de retomber à quatre pattes; perſonne au monde n'y réuſſirait moins que vous. Vous nous redreſſez trop bien ſur nos deux pieds, pour ceſſer de vous tenir ſur les vôtres. Je conviens de toutes les diſgrâces qui pourſuivent les hommes célèbres dans la littérature, je conviens même de tous les maux attachés à l'humanité, qui paraiſſent indépendans de nos vaines connaiſſances: les hommes ont ouvert ſur eux-mêmes tant de ſources de misères, que quand le haſard en détourne quelqu'une, ils n'en ſont guère plus heureux. D'ailleurs il y a dans le progrès des choſes, des liaiſons cachées que le vulgaire n'aperçoit pas, mais qui n'échapperont point à l'œil du philoſophe, quand il y voudra réfléchir.

Ce n'eſt ni *Térence*, ni *Cicéron*, ni *Virgile*, ni *Sénèque*, ni *Tacite* qui ont produit les crimes des Romains et les malheurs de Rome. Mais ſans le poiſon lent et ſecret qui corrompait inſenſiblement

le plus vigoureux gouvernement dont l'hiſtoire ait fait mention. *Cicéron*, ni *Lucrèce*, ni *Sallufte* ni tous les autres, n'euſſent point exiſté, ou n'euſſent point écrit. Le ſiècle aimable de *Lélius* et de *Térence* amenait de loin le ſiècle brillant d'*Auguſte* et d'*Horace*, et enfin les ſiècles horribles de *Sénèque* et de *Néron*, de *Tacite* et de *Domitien*. Le goût des ſciences et des arts naît chez un peuple d'un vice intérieur qu'il augmente bientôt à ſon tour : et s'il eſt vrai que tous les progrès humains ſont pernicieux à l'eſpèce, ceux de l'eſprit et des connaiſſances qui augmentent notre orgueil et multiplient nos égaremens, accélèrent bientôt nos malheurs. Mais il vient un temps où elles ſont néceſſaires pour l'empêcher d'augmenter : c'eſt le fer qu'il faut laiſſer dans la plaie, de peur que le bleſſé n'expire en l'arrachant.

Quant à moi, ſi j'avais ſuivi ma première vocation, et que je n'euſſe ni lu ni écrit, j'en aurais été ſans doute plus heureux. Cependant ſi les lettres étaient maintenant anéanties, je ſerais privé de l'unique plaiſir qui me reſte. C'eſt dans leur ſein que je me conſole de tous mes maux ; c'eſt parmi leurs illuſtres enfans que je goûte les douceurs de l'amitié, que j'apprends à jouir de la vie et à mépriſer la mort. Je leur dois le peu que je ſuis, je leur dois même l'honneur d'être connu de vous. Mais conſultons l'intérêt dans nos affaires, et la vérité dans nos écrits ; quoiqu'il faille des philoſophes, des hiſtoriens, et de vrais ſavans pour éclairer le monde et conduire ſes aveugles habitans, ſi le ſage *Memnon* m'a dit vrai, je ne connais rien de

ſi fou qu'un peuple de ſages. Convenez-en, Monſieur; s'il eſt bon que de grands génies inſtruiſent les hommes, il faut que le vulgaire reçoive leurs inſtructions. Si chacun ſe mêle d'en donner, où ſeront ceux qui les voudront recevoir? Les boiteux, dit *Montaigne*, ſont mal propres aux exercices du corps; et aux exercices de l'eſprit, les ames boiteuſes. Mais en ce ſiècle ſavant on ne voit que boiteux vouloir apprendre à marcher aux autres.

Le peuple reçoit les écrits des ſages pour les juger, et non pour s'inſtruire. Jamais on ne vit tant de dandins; le théâtre en fourmille, les cafés retentiſſent de leurs ſentences, les quais regorgent de leurs écrits, et j'entends critiquer l'*Orphelin*, parce qu'on l'applaudit, à tel grimaud ſi peu capable d'en voir les défauts qu'à peine en ſent-il les beautés.

Recherchons la première ſource de tous les déſordres de la ſociété, nous trouverons que tous les maux des hommes leur viennent plus de l'erreur que de l'ignorance, et que ce que nous ne ſavons point nous nuit beaucoup moins que ce que nous croyons ſavoir. Or quel plus sûr moyen de courir d'erreurs en erreurs que la fureur de ſavoir tout? Si l'on n'eût pas prétendu ſavoir que la terre ne tournait pas, on n'eût point puni *Galilée* pour avoir dit qu'elle tournait; ſi les ſeuls philoſophes en euſſent réclamé le titre, l'*Encyclopédie* n'eût point eu de perſécuteurs; ſi cent mirmidons n'aſpiraient point à la gloire, vous jouiriez paiſiblement de la vôtre, ou du moins vous n'auriez que des adverſaires dignes de vous. Ne ſoyez donc point ſurpris de

ſentir quelques épines inſéparables des fleurs qui couronnent les grands talens. Les injures de vos ennemis ſont les cortéges de votre gloire , comme les acclamations ſatiriques étaient ceux dont on accablait les triomphateurs. C'eſt l'empreſſement que le public a pour tous vos écrits qui produit les vols dont vous vous plaignez ; mais les falſifications n'y ſont pas faciles, car ni le fer ni le plomb ne s'allient avec l'or.

Permettez-moi de vous le dire par l'intérêt que je prends à votre repos et à notre inſtruction : mépriſez de vaines clameurs par leſquelles on cherche moins à vous faire du mal qu'à vous détourner de bien faire. Plus on vous critiquera , plus vous devez vous faire admirer. Un bon livre eſt une terrible réponſe à de mauvaiſes injures. Eh , qui oſerait vous attribuer des écrits que vous n'aurez point faits, tant que vous ne continuerez qu'à en faire d'inimitables. Je ſuis ſenſible à votre invitation ; et ſi cet hiver me laiſſe en état d'aller au printemps habiter ma patrie , j'y profiterai de vos bontés. Mais j'aime encore mieux boire de l'eau de votre fontaine que du lait de vos vaches ; et quant aux herbes de votre verger , je crains bien de n'y trouver que le *lotos* qui n'eſt que la pâture des bêtes , ou le *moli* qui empêche les hommes de le devenir.

Je ſuis de tout mon cœur , avec reſpect , &c.

J. J. Rouſſeau , citoyen de Genève.

LETTRE

DE M. L'ABBÉ AUBERT,

A M. DE VOLTAIRE.

En lui envoyant le recueil de ſes fables.

A Paris, le 10 de janvier 1758.

O toi dont les ſublimes chants
Imitent les ſons fiers des clairons, des trompettes,
Daïgne écouter mes chanſonnettes,
Daigne favoriſer mes timides accens.
Des cœurs ambitieux admirable interprète,
Ta muſe fait parler les princes, les héros;
La mienne fait jaſer le ſerin, la fauvette;
Par l'organe de l'âne, elle enſeigne les ſots.
Si quelquefois, dans d'heureuſes images,
J'ai peint avec ſuccès le vice ou la vertu,
Voltaire, c'eſt à toi que l'hommage en eſt dû:
J'ai relu cent fois tes ouvrages.

J'ai toujours penſé, Monſieur, que le premier devoir d'un homme qui voulait ſe faire un nom, dans quelque genre de poëſie que ce fût, était de ſe former ſur vos ouvrages; et le ſecond, de vous

offrir ſes eſſais. Je m'acquitte de ce dernier en comptant beaucoup ſur votre indulgence et ſur vos avis. Juſqu'à préſent les perſonnes que j'ai conſultées m'ont toutes donné des conſeils ſi oppoſés que je ne ſais quel parti prendre. L'un me reproche d'imiter trop *la Fontaine*, et l'autre de ne pas l'imiter aſſez; celui-ci ſe plaint que mes morales ſont trop longues, celui-là qu'elles ſont trop courtes; un troiſième voudrait m'obliger à les ſupprimer toutes, alléguant pour raiſon, malgré l'exemple de tous les fabuliſtes, que le but d'une fable doit ſe faire ſentir aſſez de ſoi-même, pour ſe paſſer de cette eſpèce de commentaire que l'on appelle morale. Il y en a qui voudraient que mes fables fuſſent toutes auſſi ſimples que celle de *la cigale et la fourmi*, comme ſi un fabuliſte était condamné à n'être lu que par des enfans.

Cette variété d'opinions ſur mon recueil m'a mis ſouvent dans le cas de m'appliquer la fable du *meunier, ſon fils et l'âne*.

Parbleu, dit le meunier, eſt bien fou du cerveau
Qui prétend contenter tout le monde et ſon père.

Vous voyez, Monſieur, combien j'ai beſoin d'être fixé par des avis sûrs, et dont on ne puiſſe appeler. Je me déciderai, Monſieur, d'après les vôtres, ſi je vaux la peine que l'auteur de la Henriade ſacrifie quelques momens à la lecture d'une cinquantaine de fables, et qu'il daigne m'écrire ce qu'il en penſe. J'attends, Monſieur, cette faveur de votre attention

à encourager les talens naiſſans ; et je me ferai, en tout temps, l'honneur de prendre des leçons du plus beau génie de la France.

Je ſuis, &c.

EPITRE DU MEME. (*)

MA muſe n'eſt pas aſſez vaine
Pour eſpérer, par ſes eſſais,
Egaler les brillans ſuccès
De l'ingénieux la Fontaine.
Elle connaît tout le danger
Du goût décidé qui l'entraîne ;
Mais tu daignas l'encourager :
Et ſi ſon vol eſt téméraire,
Dès qu'elle t'a déjà ſu plaire,
Que riſque-t-elle à s'y livrer ?
Depuis qu'au pays de la feinte
Un vif penchant me fait errer,
Sans ceſſe une importune crainte
Devant moi venait ſe montrer.
Aujourd'hui la douce eſpérance
Y guide, y ranime mes pas ;
Je cède au ſéduiſant appas

(*) A l'occaſion de la lettre de M. de *Voltaire* à l'auteur des fables, du 22 de mars 1758, tome ſixième de la Correſpondance générale.

D'une trop flatteuſe indulgence.
Eh, comment ne s'enivrer pas
D'un encens que ta main diſpenſe?

Je n'ai pas les charmans pinceaux
De l'ami de la Sablière;
Mais ſur l'homme et ſur ſes défauts,
Je puis dans de rians tableaux,
Répandre à mon tour la lumière,
Et du ſceptre juſqu'au rabot,
Prouver à l'homme qu'il eſt un ſot.
Tous les animaux, dans mes fables,
Lions, fourmis, aigles, moineaux,
Peuvent, par quelques traits nouveaux,
Trahir l'orgueil de mes ſemblables.
Ta voix a chanté des héros;
Mais qu'il ſoit d'Athène ou de Rome,
De Pétersbourg ou de Paris,
Tes philoſophiques écrits
Font voir que tout héros eſt homme.
Ecoutons ce ruſtre hébété
Que fait raiſonner la Fontaine:
Il voudrait, plein de vanité,
Que celui qui créa le chêne
Dans ſes œuvres l'eût conſulté.
L'homme eſt plus ou moins entêté
De quelque orgueilleuſe faibleſſe.
L'apologue fut inventé

Pour

Pour corriger avec adreſſe
Des grands l'inſolente fierté,
Des flatteurs l'indigne baſſeſſe,
Des petits l'indocilité.
Heureux ſi plein d'un zèle extrême,
Sur les ridicules d'autrui,
Un auteur corrigeait lui-même
Les défauts qu'on remarque en lui.
Mais quoi que l'on en puiſſe dire,
Fier d'un ſi glorieux accueil,
On verra croître mon orgueil
Si mes fables te font ſourire.

OBSERVATIONS

De M. de Chauvelin, l'ambaſſadeur, ſur une lettre de M. de Voltaire au roi de Pruſſe, écrite par ordre du miniſtère, 1759. (*)

LA lettre eſt très-bien, le fonds et le ton en ſont à merveille; je n'y ferai que deux obſervations.

1°. Je ne ſais ſi je lui préſenterais auſſi déciſivement l'idée de reſtitution; je crois qu'elle lui ſera toujours amère, et je ne ſais ſi elle ne bleſſerait pas ſa gloire autant que ſon intérêt. Peut-être faudrait-il adoucir ce paſſage.

(*) On n'a point trouvé cette lettre au roi; voyez celle qu'il écrit à *Voltaire*, du 22 de ſeptembre 1759, tome III de ſa Correſpondance.

2°. Je crois qu'il conviendrait de lui expliquer davantage le fond d'un fyftême de pacification fondé fur les idées propres à lui, qu'il développe dans fa dernière lettre. En conféquence je lui dirais, ce me femble :

Vous ne voulez pas faire la paix fans les Anglais, vous avez raifon, votre honneur y eft intéreffé ; mais pourquoi ne feriez-vous pas faire la paix aux Anglais en même temps qu'à vous? n'avez-vous pas acquis affez de droits fur leur eftime, affez d'afcendant fur eux pour qu'ils facrifient quelques-uns de leurs avantages à l'honneur de vous affurer les vôtres? Alors les Français, en compenfation d'un tel bienfait, ne feront-ils pas excités et autorifés à déterminer leurs alliés à des facrifices équivalens à ceux que les Anglais auront faits pour eux en votre faveur? alors ne ferez-vous pas l'auteur et le mobile de cette condefcendance réciproque qui ramènera tout à un équilibre défirable et utile à tout l'univers? En un mot, fi vous déterminez les Anglais à ne pas envahir l'empire des mers, la propriété de toutes les colonies, et le commerce univerfel, doutez-vous que les Français n'engagent vos ennemis à renoncer aux prétentions qui vous feraient nuifibles ?

Il me femble que cette tirade, maniée par le génie de M. de *Voltaire*, embellie des grâces nerveufes de fon ftyle, et ajoutée aux notions qu'il a des prifes du roi de Pruffe, et des objets les plus propres à l'émouvoir, peut mettre dans tout fon jour l'idée d'un plan qu'il ferait très-heureux que ce prince faisît, adoptât, et conduisît à fa maturité.

LETTRE

DE M. LE COMTE DE TRESSAN,

A M. DE VOLTAIRE.

A Commerci, ce 29 de juillet 1759.

Sa Majeſté polonaiſe, Monſieur, veut que je ſupplée à ſa vue pour répondre à la lettre charmante qu'elle vient de recevoir de vous. Ce prince m'ordonne de vous aſſurer de ſon amitié pour vous, et de ſa haute eſtime pour vos ouvrages.

Sa Majeſté confirme de nouveau l'atteſtation qu'elle m'avait ordonné de vous envoyer au ſujet de l'exacte vérité de tous les faits contenus dans votre Hiſtoire de *Charles XII.* Elle apprend par vous, Monſieur, avec un plaiſir ſenſible que le roi ſon gendre, en renouvelant les anciens priviléges de vos terres, vous donne une marque diſtinguée de ſa bienveillance et de ſon eſtime. Mais je ſens, Monſieur, tout ce que vous perdriez ſi vous ne voyiez pas du moins les caractères d'une main que vous baiſeriez avec tant de plaiſir; un ſeul mot de ce prince adoré, qui exécute ſans ceſſe tout ce que vous aimez à célébrer dans les grands rois, ſera mille fois plus précieux pour vous, que tout ce que le plus fidelle de vos ſerviteurs et amis pourrait vous dire.

Treſſan.

P. S. Du roi *Staniſlas*, à peine liſible.

Je vous réponds de cœur, au défaut de vue, pour vous aſſurer que je conſerve toujours les ſentimens d'une parfaite eſtime et amitié pour vous.

P. S. De M. de *Treſſan*.

Votre cœur vous fera deviner que mon cher et aimable maître vous écrit : *Je vous réponds de cœur, au défaut vue, &c.* Plaignez une ame active, (et celle des rois le ſont ſi rarement.) *Eheu !* plaignez la d'être privée du bonheur de revoir ſes ouvrages, de ne pouvoir plus lire, écrire, peindre, jouer des inſtrumens, et voir votre ancienne amie chez qui le roi vient d'écrire ce petit mot.

LETTRES

DU SIEUR CLEMENT, *de Dijon*,

A M. DE VOLTAIRE.

LETTRE PREMIERE.

A Dijon, ce 6 de décembre 1759.

MONSIEUR,

Si je ne ſavais pas que votre ſageſſe vous fait aſſez mépriſer les petiteſſes des grands, pour n'en pas être ſuſceptible, je ne ſerais pas ſurpris que vous euſſiez dédaigné de répondre à la lettre que j'ai oſé vous

écrire, et où mon cœur vous a peint tout ce qu'il ressentait. J'étais convaincu, quand ma main vous a tracé des caractères fidelles interprètes de mes sentimens, que la noblesse des vôtres ne vous permettait pas d'être insensible à la douleur d'un malheureux, et que vous saviez essuyer des pleurs que l'infortune a fait couler : j'étais persuadé que l'on n'implore pas en vain votre bonté, que vos bras s'ouvraient facilement pour y donner un asile à l'innocence, que votre cœur enfin était encore plus grand que votre esprit. Voilà ce dont j'étais persuadé, dont je le suis encore, et ce qui m'a enhardi à vous exposer ma triste situation dans ma première lettre. Jugez à présent, Monsieur, si votre silence peut ne pas m'affliger. Peut-être, hélas, vous êtes-vous imaginé que vous me verriez payer votre amitié, vos bienfaits par la plus noire ingratitude ; que je serais assez lâche, assez criminel pour n'en être pas plus reconnaissant. Ah! Monsieur, n'ayez pas, si vous le voulez, égard à mes autres prières, mais ne me faites pas l'injure de soupçonner ainsi ma probité ! C'est le seul bien qui me reste ; c'est ce bien précieux que je voudrais délivrer de la contagion générale. Vos soupçons le flétriraient ; votre générosité, votre grandeur d'ame peuvent en conserver, en relever l'éclat. Ma tendresse, mon zèle, mon respect, voilà mes seuls biens ; ils sont à vous, ils y seront toujours. Quand même vous me refuseriez ce que je vous demande avec tant d'ardeur, mais que vous n'êtes pas en droit de m'accorder, quand, dis-je, vous me le refuseriez, je serais

toujours convaincu que votre vertu le permet, que des raiſons qui me ſont inconnues vous y engagent, et je ne ſoupirerais alors qu'après le bonheur de les connaître. Enfin, Monſieur, quelles que ſoient vos bontés, faites-les ſavoir à un jeune homme que l'incertitude met dans l'état le plus triſte, et qui ne vous en aimera pas moins quand vous ne receviez pas les vœux qu'il vous adreſſe.

Peut-être, Monſieur, n'avez-vous pas reçu ma première lettre. Si cela était, et que vous déſiraſſiez la voir, vous pourriez me le dire.

Voici mon adreſſe : *A Clément fils, chez ſon père, procureur à Dijon, derrière les Minimes.*

LETTRE II.

Dijon, 17 de mai 1762.

MONSIEUR, permettez qu'un de ceux qui aime le plus les belles-lettres, ſans pouvoir les cultiver, et les génies qui les cultivent avec ſuccès, vous renouvelle aujourd'hui des hommages ſincères qui le flattent plus que vous. Les ſentimens que mon ingénuité vous a découverts ont paru vous toucher, je ſuis aſſez payé de ma tendreſſe, ſi vous l'avez ſentie comme moi.

La bonté que vous m'avez témoignée m'engage à vous demander une grâce. Dans quelques momens que de triſtes occupations laiſſent à mon goût pour la poëſie, j'ai eu le deſſein téméraire d'entreprendre une tragédie ſur le ſujet le plus ſingulier et le plus

intéreſſant qui ſoit peut-être dans notre hiſtoire moderne. C'eſt la mort de *Charles I* et l'uſurpation de *Cromwel*. Les difficultés de traiter ce ſujet étaient grandes, et un an de travail ne les a pas encore ſurmontées. Je n'ai fait juſqu'ici que le plan de ma pièce, après l'avoir changé pluſieurs fois, et brûlé impitoyablement un acte entier et plus qui ne répondaient pas à l'idée que je m'étais formée de la beauté de mon ſujet. Je ne me ſuis cependant pas découragé, et j'ai recommencé de nouveau. Ce qui a cependant ralenti mon ardeur, c'eſt que j'ai appris que vous travaillez, depuis quelque temps, ſur le même fonds, et que vous donneriez tôt ou tard cette pièce au public.

Vous devez bien penſer, Monſieur, que ma témérité n'irait pas juſqu'à me donner un concurrent tel que vous. Il n'appartient qu'à peu de génies d'entrer dans la même lice que ſes maîtres, et de les vaincre. J'abandonnerais bientôt mon deſſein, ſi j'étais ſûr qu'il fût le vôtre, d'autant plus que ce ſerait peut-être le ſeul ouvrage que je puſſe faire pendant ma vie obſcure, relégué dans le fond d'une ville où il y a des gens d'eſprit qui ne s'en ſervent pas, et qui haïſſent ou mépriſent ceux qui s'en ſervent. Mes jours ſeront abrégés par le travail, ſeul bien, ſeul plaiſir que la fortune n'a pu m'ôter; et *Cromwel*, ſeul à qui je donnerai tout ce que j'ai encore à vivre, conſervera la mémoire d'un jeune homme qui fut vieux trop tôt, parce qu'il penſa de trop bonne heure.

Oui, Monſieur, j'ai tâché de cultiver les Muſes

dès l'âge de fept ans ; et vous pouvez juger combien une étude affidue ufe la fanté d'un enfant. Mais excufez-moi fi je vous entretiens fi long-temps de chofes fi peu intéreffantes. Apprenez-moi donc, je vous prie, fi je dois continuer mon projet, et fi vous ne l'avez pas vous-même exécuté. Daignez m'éclairer de vos leçons ; j'en ai trop befoin, et mon zèle eft trop vif pour que vous ne m'en donniez pas. Vos lumières pourront me découvrir des obftacles que je n'ai pas prévus, ou des beautés que je ne pouvais imaginer. Vous m'animerez dans un travail difficile, vous me montrerez les écueils. Je m'y précipiterais fans vous, et votre génie m'aidera à les franchir. Ne refufez pas, de grâce, un jeune homme qui cherche à s'inftruire et qui refpecte fes maîtres, qui vous aime parce qu'il aime vos ouvrages et que votre ame y eft, qui vous doit tout parce que vos écrits lui ont appris à penfer.

Je fuis, Monfieur, avec toute l'eftime du cœur, &c.

Clément.

LETTRE

LETTRE III.

Paris, le 5 de décembre 1768.

J'AI brifé mes entraves, Monfieur; j'ai fecoué la pouffière claffique. Me voici libre, et à peu-près heureux à Paris, dans le centre des arts, où j'ai depuis fi long-temps défiré de cultiver les lettres. Mais, Monfieur, que les arts, les lettres et le bon goût ont étrangement dépéri dans ce pays! que tout ce que j'y vois s'accorde peu avec les idées que je m'étais formées d'après la lecture de nos modèles! Je me trouve ici comme tombé des nues. Je n'y entends perfonne, et l'on ne m'y entend point. On me parle de comédies qui font pleurer, et je vois des tragédies qui me font rire. On me dit de travailler dans ce goût-là, et je ne fais ce que c'eft que ce goût-là. Cependant il faudra bien m'y faire, et je commence à entrevoir que cela n'eft pas fi difficile.

En vérité, Monfieur, je ne fais ce qu'on penfera un jour de notre fiècle; mais je fais bien moi qu'il reffemble furieufement à celui de *Sénèque* et de *Silius italicus*. C'eft vous qui avez vu finir les beaux jours de notre littérature, et qui nous en avez fi long-temps confolés: et vous avez la douleur de ne laiffer après vous aucun efpoir de nous confoler de votre abfence.

Pardonnez, Monfieur, cette complainte à un trifte partifan du vieux goût, à un admirateur de vos ouvrages. Il n'eft pas poffible que je m'accoutume

jamais à trouver beau ce qui ne le fera jamais qu'à condition que *Molière*, *Racine*, *Boileau* et vous ferez déteftables.

Mais je viens enfin au principal objet de ma lettre, qui eft de vous remercier de la connaiffance que vous m'avez procurée de M. de *la Harpe*. Je n'ai qu'à me louer de fa politeffe et de fes confeils, et furtout de la vénération qu'il témoigne pour vous. Il jure par votre nom, comme *Philoctète* jurait par *Hercule;* et je ne doute point qu'il ne rempliffe glorieufement le rôle de *Philoctète*. Il ferait certainement bien en état de s'oppofer au torrent et de combattre les monftres de notre littérature, mais le mal eft trop invétéré; fon exemple vient trop tard, et il ne fera que fe fauver du naufrage général.

Je n'ai pas trouvé les efprits fort prévenus en faveur de ma Médée non-magicienne. On me fait mauvais gré d'avoir ôté cette brillante décoration qui fait un fi bel effet aux yeux des clercs et du peuple. On me dit auffi que ces évocations magiques de *Longepierre* ne font pas fans agrément, et qu'après tout fes vers redeviennent affez bons pour nos oreilles. J'ai eu beau dire, après vous, qu'une femme forcière ne peut nous toucher ni nous intéreffer, que la magie détruit tout l'effet, et rend tout autre perfonnage que *Médée* ridicule devant elle, que c'eft un monftre dégoûtant de tuer fes enfans fans raifon, puifqu'elle peut les emmener dans fon char: j'ai dit mille autres chofes femblables, mais on ne m'en a tenu compte; et dans ce fiècle philofophe, j'ai trouvé qu'on aimait encore affez les forcières, fans y croire.

Enfin, Monſieur, j'ai remis ma pièce entre les mains de M. *le Kain*, et j'attends ſon avis pour la lire à meſſieurs les comédiens aſſemblés. Je n'en augure pas un grand ſuccès, mais je m'en conſolerai en feſant mieux.

Comme mes revenus ne ſont pas aſſez conſidérables pour vivre ici en ſimple feſeur de vers, je cherche à m'y placer un peu honnêtement, ou comme ſecrétaire ou comme inſtituteur dans quelque maiſon conſidérable. Si par vos connaiſſances, Monſieur, vous pouviez m'aider dans mes vues, je joindrais cette bonté à celles que vous avez déjà eues pour moi, et ma reconnaiſſance vivrait autant que moi-même.

J'ai l'honneur d'être, Monſieur, avec l'admiration et l'attachement le plus ſincère, &c.

Clément.

LETTRE

DE L'EX-JESUITE PAULIAN,

A M. DE VOLTAIRE.

A Avignon, ce 4 de décembre 1765.

MONSIEUR,

Il eſt bien flatteur pour moi que le plus beau génie de ce ſiècle veuille bien jeter les yeux ſur quelqu'un de mes ouvrages. Je ſuis fâché que la troiſième édition du dictionnaire que vous demandez ne ſoit pas encore finie. Dès que ce dictionnaire, augmenté d'un volume, paraîtra, j'aurai l'honneur de vous en faire hommage : j'eſpère qu'il ſera moins indigne que celui-ci de vous être préſenté. En attendant, je vous prie d'accepter un exemplaire de mon *Traité de paix entre Deſcartes et Newton*. S'il mérite votre approbation, je ſuis aſſuré qu'il méritera par-là même l'immortalité.

J'ai l'honneur d'être avec reſpect, &c.

Paulian, ancien profeſſeur de phyſique du collége d'Avignon, de la compagnie de *Jéſus*.

LETTRE

DE M. THIRIOT,

A M. DE VOLTAIRE.

A Paris, ce vendredi 13 de janvier 1769.

Nec ſi plura velim, tu dare deneges.

Il n'y a que vous au monde, mon ancien ami, mon honneur et mon ſoutien, avec qui je puiſſe prendre l'air et le ton dont je vous écris.

Frontis ad urbanæ deſcendo præmia.

Il y a deux ans que je paye habituellement les tributs que la vieilleſſe doit à la nature. L'aſthme était mon incommodité dominante et familière ; mais un régime auſtère et une plante que j'ignore et dont je n'uſe plus, mais dont j'ai heureuſement une bonne proviſion, en a fait diſparaître tous les ſymptômes à la fin de l'été. Ma ſanté eſt donc auſſi bonne que je pouvais le ſouhaiter ; mais ma petite fortune et mes affaires ſont dans le plus grand dérangement. J'ai payé trois années, de 600 livres chacune, pour remplir les engagemens que j'avais pris pour le mariage de ma fille.

Voici mes revenus : 1200 livres du roi de Pruſſe, dont il ne me reſte que 1000 livres, les 200 livres

payant tous les papiers littéraires dont je lève mes extraits, payant auſſi des copies des pièces et autres ouvrages qu'il faut y joindre. Ces 1000 livres du roi de Pruſſe, avec 2600 livres viagères ſur l'hôtel de ville, et 400 livres par an ſur M. le comte de *Lauraguais*, me donnaient l'eſpérance de me tirer d'affaire, en payant même mon engagement de 600 livres. Mais une nouvelle charge perpétuelle m'eſt ſurvenue par la néceſſité de prendre une ſeconde femme pour me ſervir et me ſecourir dans mes infirmités.

Vous me fites l'amitié de m'écrire, au commencement de 1766, lorſque je vous demandais d'être inſcrit ſur la feuille de vos bienfaits, que j'avais attendu trop tard, que j'en ſerais puni, que j'attendrais; qu'il aurait fallu vous parler de mon grenier dans le temps de la moiſſon, que tout le monde avait glané, hors moi, parce que je ne m'étais pas préſenté. Vous me promettiez de réparer ma négligence; vous ajoutiez, de la manière la plus agréable et la plus conſolante, que vous m'aimiez comme on aime dans la jeuneſſe.

Cela m'a rappelé avec quelle vivacité vous entreprîtes et vous pourſuivîtes, ſur la fin de la régence, de faire mettre ſur ma tête la moitié de votre penſion, et comme, par vos inſtances, M. le duc de *Melun* s'intéreſſa au ſuccès de ce projet ſous le miniſtère de M. le duc. Mais les triſtes événemens qui ſe ſuccédèrent coup ſur coup, renversèrent une ſi rare marque d'amitié et de bienfeſance dont la gazette de Hollande fit une mention particulière.

C'eſt ce qui m'a toujours encouragé de vous dire, s'il en était beſoin, comme *Horace* le dit à *Mécène* en lui rappelant ſes bienfaits : *Nec ſi plura velim, tu dare deneges* ; et c'eſt ce qui me feſait dire dernièrement à table, chez M. le lieutenant civil, qu'il n'y avait que M. de *Voltaire* à qui je puſſe demander avec plaiſir, et de qui je puſſe recevoir de même.

Je ne vous écrirai point de nouvelles de littérature, parce que je ſuis trop plein de petits chagrins domeſtiques.

NOTE

Sur M. de Voltaire, et faits particuliers concernant ce grand-homme, recueillis par moi (*) pour ſervir à ſon hiſtoire, par M. l'abbé du Vernet.

L'amitié d'un grand-homme eſt un bienfait des Dieux.
OEDIPE, acte Ier, ſcène Iere.

PUIS-JE ne pas me glorifier d'un titre qui a fait à la fois mon état, ma fortune et le bonheur de ma vie ? L'extrait que j'en vais donner juſtifiera l'épigraphe que j'ai choiſie, et qui pourrait paraître un peu trop orgueilleuſe.

La paix de 1748, en rappelant les plaiſirs de tout genre dans la ville de Paris, devint l'époque mémorable d'une nouvelle inſtitution de quelques

(*) *Le Kain.*

ſociétés bourgeoiſes qui ſe réunirent pour le ſeul plaiſir de jouer la comédie.

La première fut établie à l'hôtel de *Soyecourt*, au faubourg Saint-Honoré ; la ſeconde, à l'hôtel de *Clermont-Tonnerre*, au Marais ; la troiſième, à l'hôtel de *Jabac*, rue Saint-Méri. C'eſt de ce dernier théâtre dont je ſuis le fondateur.

De tous les jeunes gens qui jouiſſaient alors de quelque célébrité ſur ces différens théâtres, et dont quelques-uns ſe ſont fixés dans nos provinces, je ſuis le ſeul qui ſoit reſté à Paris ; et c'eſt une faveur que je dois plus à ma bonne étoile qu'à la ſupériorité de mon talent. Voici comment la choſe eſt arrivée.

Le propriétaire de l'hôtel de *Jabac*, forcé de faire des réparations urgentes dans l'intérieur de la ſalle que nous occupions, nous mit dans la néceſſité de demander à meſſieurs les comédiens de *Clermont-Tonnerre*, la permiſſion de jouer alternativement avec eux ſur leur théâtre; traité qui fut ſtipulé entre eux et nous au mois de juillet 1749, en payant la moitié des frais. Nous y débutâmes par Sidney et George-Dandin.

Il n'eſt pas difficile de ſe figurer que la concurrence de ces deux ſociétés excita dans le public quelques conteſtations dont le réſultat ne pouvait être favorable aux uns ſans diminuer de la conſidération dont les autres avaient joui juſqu'alors. On était partagé ſur les talens de meſſieurs *tels* et *tels*, ſur ceux des demoiſelles *telles* et *telles*. Les unes étaient plus jolies, plus décentes que les autres ;

mais ces dernières avaient plus d'ufage du théâtre, plus de grâce, plus de fineffe, &c. C'eft ainfi que le public s'amufait et prenait parti, foit pour meffieurs de *Tonnerre*, foit pour meffieurs de *Jabac*. Mais qui pourra jamais croire qu'une fociété de jeunes gens, qui réuniffait le plaifir et la décence, pût exciter la jaloufie et les plaintes des grands chantres de *Melpomène?*

Le crédit de ces derniers nous fit fermer notre théâtre; et ce fut un prêtre janféniſte qui en obtint la réhabilitation. M. l'abbé de *Chauvelin*, confeiller-clerc au parlement de Paris, daigna s'intéreffer pour des élèves contre leurs maîtres, et nous fit jouer le Mauvais riche, comédie nouvelle en cinq actes et en vers, de M. d'*Arnaud*. La pièce eut peu de fuccès au jugement de la plus brillante affemblée qu'il y eût alors à Paris. C'était au mois de février 1750.

M. de *Voltaire* y fut invité par l'auteur; et foit indulgence pour M. d'*Arnaud*, foit pure bonté pour les acteurs qui s'étaient donné toute la peine imaginable pour faire valoir un ouvrage faible et fans intérêt, ce grand-homme parut affez content, et s'informa fcrupuleufement qui était celui qui avait joué le rôle de l'*amoureux*. On lui répondit que c'était le fils d'un marchand orfévre de Paris, lequel jouait la comédie pour fon plaifir, mais qui afpirait réellement à en faire fon état. Il témoigna à M. d'*Arnaud* le défir de me connaitre, et le pria de m'engager à l'aller voir le furlendemain.

Le plaifir que me caufa cette invitation fut encore

plus grand que ma ſurpriſe ; mais ce que je ne pourrais peindre, c'eſt ce qui ſe paſſa dans mon ame à la vue de cet homme dont les yeux étincelaient de feu, d'imagination et de génie. En lui adreſſant la parole, je me ſentis pénétré de reſpect, d'enthouſiaſme, d'admiration et de crainte ; j'éprouvais à la fois toutes ces ſenſations, lorſque M. de *Voltaire* eut la bonté de mettre fin à mon embarras, en m'ouvrant ſes deux bras, et en *remerciant* DIEU *d'avoir créé un être qui l'avait ému et attendri en proférant d'aſſez mauvais vers.*

Il me fit enſuite pluſieurs queſtions ſur mon état, ſur celui de mon père, ſur la manière dont j'avais été élevé, et ſur mes idées de fortune. Après l'avoir ſatisfait ſur tous ces points, et après ma part d'une douzaine de taſſes de chocolat mélangé avec du café, ſeule nourriture de M. de *Voltaire* depuis cinq heures du matin juſqu'à trois heures après midi, je lui répondis, avec une fermeté intrépide, que je ne connaiſſais d'autre bonheur ſur la terre que de jouer la comédie ; qu'un haſard cruel et douloureux me laiſſant le maître de mes actions, et jouiſſant d'un petit patrimoine d'environ ſept cents cinquante livres de rente, j'avais lieu d'eſpérer qu'en abandonnant le commerce et le talent de mon père, je ne perdrais rien au change ſi je pouvais un jour être admis dans la troupe des comédiens du roi.

,, Ah ! mon ami, s'écria M. de *Voltaire*, ne prenez jamais ce parti-là ; croyez-moi, jouez la comédie pour votre plaiſir, mais n'en faites jamais votre état. C'eſt le plus beau, le plus

difficile des talens; mais il eſt avili par des barbares et proſcrit par des hypocrites. Un jour la France eſtimera votre art, mais alors il n'y aura plus de *Baron*, plus de *le Couvreur*, plus de *Dangeville.* Si vous voulez renoncer à votre projet, je vous prêterai dix mille francs pour commencer votre commerce, et vous me les rendrez quand vous pourrez. Allez, mon ami, revenez me voir vers la fin de la ſemaine; faites bien vos réflexions, et donnez-moi une réponſe poſitive. „

Etourdi, confus, et pénétré juſqu'aux larmes des bontés et des offres généreuſes de ce grand-homme que l'on diſait avare, dur et ſans pitié, je voulus m'épancher en remercîmens. Je commençai quatre phraſes ſans pouvoir en terminer une ſeule. Enfin, je pris le parti de lui faire ma révérence en balbutiant; et j'allais me retirer lorſqu'il me rappela pour me prier de lui réciter quelques lambeaux des rôles que j'avais déjà joués. Sans trop examiner la queſtion, je lui propoſai, aſſez mal-adroitement, de lui déclamer le grand couplet de Guſtave, au ſecond acte. *Point, point de Piron*, me dit-il avec une voix tonnante et terrible, *je n'aime pas les mauvais vers; dites-moi tout ce que vous ſavez de Racine.*

Je me ſouvins heureuſement qu'étant au collége de Mazarin, j'avais appris la tragédie entière d'Athalie, après avoir entendu répéter nombre de fois cette pièce aux écoliers qui devaient la jouer. Je commençai donc la première ſcène, en jouant alternativement *Abner* et *Joad*. Mais je n'avais pas encore tout-à-fait rempli ma tâche, que M. de *Voltaire*

s'écria auſſitôt avec un enthouſiaſme divin : *Ah! mon Dieu! les beaux vers! Ce qu'il y a de bien étonnant, c'eſt que toute la pièce eſt écrite avec la même chaleur, la même pureté, depuis la première ſcène juſqu'à la dernière, c'eſt que la poëſie en eſt par-tout inimitable. Adieu, mon cher enfant*, ajouta-t-il en m'embraſſant, *je vous prédis que vous aurez la voix déchirante, que vous ferez un jour les plaiſirs de Paris; mais ne montez jamais ſur un théâtre public.*

Voilà le précis le plus vrai de ma première entrevue avec M. de *Voltaire*. La ſeconde fut plus déciſive, puiſqu'il conſentit, après les plus vives inſtances de ma part, à me recueillir chez lui comme ſon penſionnaire, et à faire bâtir au-deſſus de ſon logement un petit théâtre où il eut la bonté de me faire jouer avec ſes nièces et toute ma ſociété. Il ne voyait qu'avec un déplaiſir horrible qu'il nous en avait coûté juſqu'alors beaucoup d'argent pour amuſer le public et nos amis.

La dépenſe que cet établiſſement momentané cauſa à M. de *Voltaire*, et l'offre déſintéreſſée qu'il m'avait faite quelques jours auparavant me prouva, d'une manière bien ſenſible, qu'il était auſſi généreux et auſſi noble dans ſes procédés que ſes ennemis étaient injuſtes, en lui prêtant le vice de la ſordide économie. Ce ſont des faits dont j'ai été le témoin. Je dois encore un autre aveu à la vérité : c'eſt que M. de *Voltaire* m'a non-ſeulement aidé de ſes conſeils pendant plus de ſix mois, mais qu'il m'a défrayé pendant ce temps; et que depuis que je ſuis au théâtre, je puis prouver avoir été gratifié par lui

de plus de deux mille écus. Il me nomme aujourd'hui ſon *grand acteur*, ſon *Garrick*, ſon *enfant chéri :* ce ſont des titres que je ne dois qu'à ſes bontés pour moi; mais ceux que j'adopte au fond de mon cœur, ſont ceux d'un *élève reſpectueux et pénétré de reconnaiſſance.*

Pourrais-je n'être pas affecté d'un ſentiment auſſi reſpectable, puiſque c'eſt à M. de *Voltaire* ſeul que je dois les premières notions de mon art, et que c'eſt à ſa ſeule conſidération que M. le duc d'*Aumont* a bien voulu m'accorder mon ordre de début au mois de ſeptembre 1750.

Il eſt réſulté de ces premières démarches que, par une perſévérance à toute épreuve, je ſuis enfin, au bout de dix-ſept mois, parvenu à ſurmonter tous les obſtacles de la ville et de la cour, et à me faire inſcrire ſur le tableau de meſſieurs les comédiens du roi, au mois de février 1752.

Quiconque voudra bien lire tous ces détails, en obſerver la filiation, reconnaîtra que je ſuis loin de reſſembler à ces cœurs ingrats qui rougiſſent d'un bienfait; et qui, pour conſommer leur ſcélérateſſe, calomnient indignement leurs bienfaiteurs. J'en ai connu plus d'un de cette eſpèce à l'égard de M. de *Voltaire.* J'ai été témoin des vols qui lui ont été faits par des gens de toutes ſortes d'états. Il a plaint les uns, mépriſé tacitement les autres, mais jamais il n'a tiré vengeance d'aucun. Les libraires, qu'il a prodigieuſement enrichis par les différentes éditions de ſes ouvrages, l'ont toujours déchiré publiquement; mais il n'y en a pas un ſeul qui ait oſé l'attaquer en juſtice, parce que tous avaient tort.

M. de *Voltaire* eſt toujours reſté fidelle à ſes amis. Son caractère eſt impétueux ; ſon cœur eſt bon : ſon ame eſt compatiſſante et ſenſible. Modeſte au ſuprême degré ſur les louanges que lui ont prodigué les rois, les gens de lettres, et le peuple réuni pour l'entendre et l'admirer. Profond et juſte dans ſes jugemens ſur les ouvrages d'autrui, rempli d'aménité, de politeſſe et de grâces dans le commerce civil; inflexible ſur les gens qui l'ont offenſé ; voilà ſon caractère deſſiné d'après nature.

On ne pourra jamais lui reprocher d'avoir attaqué le premier ſes adverſaires ; mais après les premières hoſtilités commiſes, il s'eſt montré comme un lion ſorti de ſon repaire, et fatigué de l'aboyement des roquets qu'il a fait taire par le ſeul aſpect de ſa crinière hériſſée. Il y en a quelques-uns qu'il a écraſés en les courbant ſous ſa patte majeſtueuſe ; les autres ont pris la fuite.

Je lui ai entendu dire mille fois qu'il était au déſeſpoir de n'avoir pu être l'ami de *Crébillon ;* qu'il avait toujours eſtimé ſon talent plus que ſa perſonne, mais qu'il ne lui pardonnerait jamais d'avoir refuſé d'approuver Mahomet.

Je ne dirai rien de la ſublimité de ſes talens en tout genre. Il n'en eſt aucun où il n'ait répandu beaucoup d'érudition, de grâce, de goût et de philoſophie. Du reſte, c'eſt à l'Europe entière à faire ſon éloge. Ses ouvrages répandus d'un pôle à l'autre, ſont des matériaux ſuffiſans pour l'entreprendre. Heureux celui qui ſaura les apprécier, et parler dignement d'un homme auſſi célèbre et

auſſi rare. Tout le monde connaît ſa facilité pour écrire, mais perſonne n'a vu ce dont mes yeux ont été les témoins pour ſa tragédie de Zulime.

Son ſecrétaire avait égaré, ou brûlé comme brouillon inutile, le cinquième acte de cette tragédie. M. de *Voltaire* le refit de nouveau en très-peu de temps, et ſur de nouvelles idées qui lui furent ſuſcitées par les circonſtances.

Je lui ai vu faire un nouveau rôle de *Cicéron* dans le quatrième acte de Rome ſauvée, lorſque nous jouâmes cette pièce au mois d'auguſte 1750, ſur le théâtre de madame la ducheſſe *du Maine*, au château de Sceaux. Je ne crois pas qu'il ſoit poſſible de rien entendre de plus vrai, de plus pathétique et de plus enthouſiaſte que M. de *Voltaire* dans ce rôle. C'était, en vérité, *Cicéron* lui-même tonnant de la tribune aux harangues ſur le deſtructeur de la patrie, des lois, des mœurs et de la religion. Je me ſouviendrai toujours que madame la ducheſſe *du Maine*, après lui avoir témoigné ſon étonnement et ſon admiration ſur ce nouveau rôle qu'il venait de compoſer, lui demanda quel était celui qui avait joué le rôle de *Lentulus Sura*, et que M. de *Voltaire* lui répondit : *Madame, c'eſt le meilleur de tous.* Ce pauvre hère qu'il traitait avec tant de bonté, c'était moi-même ; et ce n'était pas ce qui flatta le plus les marquis, les comtes et les chevaliers dont j'étais alors le camarade.

Je ne finirai point cet article ſans citer encore quelques anecdotes qui ſont à ma connaiſſance, et qui ſerviront peut-être à donner encore quelques idées particulières du caractère de M. de *Voltaire*.

Perfonne n'ignore qu'à la mort du célèbre *Baron*, ainfi qu'à la retraite de *Beaubourg*, l'emploi tragique et comique de ces deux grands comédiens fut donné à *Sarrafin* qui ne fuivait alors que de bien loin les traces de fes maîtres. C'eft ce qui lui attira une affez bonne plaifanterie de M. de *Voltaire*, lorfque ce dernier le chargea du rôle de Brutus dans la tragédie de ce nom. On répétait la pièce au théâtre, et la molleffe de *Sarrafin* dans fon invocation au dieu *Mars*, le peu de fermeté, de grandeur et de majefté qu'il mettait dans le premier acte, impatienta tellement M. de *Voltaire* qu'il lui dit avec une ironie fanglante ; *Monfieur, fongez donc que vous êtes Brutus, le plus ferme de tous les confuls Romains, et qu'il ne faut point parler au dieu Mars comme fi vous difiez : Ah ! bonne Vierge, faites-moi gagner un lot de cent francs à la loterie.*

Il réfulta de ce nouveau genre de donner des leçons, que *Sarrafin* n'en fut ni plus vigoureux ni plus mâle, parce que ni l'une ni l'autre de ces qualités n'étaient en lui, et qu'il ne fut vraiment bon acteur que dans les chofes pathétiques. Il ignorait l'art de peindre les paffions avec énergie. On ne lui vit jamais l'ame de *Mithridate* ni la nobleffe d'*Augufte*.

L'on connaît la célébrité que mademoifelle *Dumefnil* s'était acquife dans le rôle de *Mérope*, et qu'elle a conftamment foutenue pendant vingt ans ; cette même célébrité ne fut cependant pas à l'abri du farcafme de M. de *Voltaire*. Lorfqu'il fit répéter Mérope pour la première fois, il trouvait que

cette

cette fameuſe actrice ne mettait ni aſſez de force ni aſſez de chaleur dans le quatrième acte, quand elle invective *Poliſonte. Il faudrait*, lui dit mademoiſelle *Dumeſnil*, *avoir le diable au corps pour arriver au ton que vous voulez me faire prendre. Eh, vraiment oui*, *Mademoiſelle*, lui répondit M. de *Voltaire*, *c'eſt le diable au corps qu'il faut avoir pour exceller dans tous les arts.* Je crois que M. de *Voltaire* diſait alors une grande vérité.

Il était un jour queſtionné ſur la préférence que les uns accordaient à mademoiſelle *Dumeſnil* ſur mademoiſelle *Clairon*, et ſur l'enthouſiaſme que cette dernière excitait, au grand regret de celle qui lui avait ſervi de modèle. Ceux qui tenaient encore au vieux goût, prétendaient que pour attacher l'ame, la remuer et la déchirer, *il fallait avoir*, comme mademoiſelle *Dumeſnil*, *de la machine à Corneille*, et que mademoiſelle *Clairon* n'en avait point. *Elle l'a dans la gorge*, s'écria M. de *Voltaire* : et la queſtion fut jugée.

Une très-jeune et jolie demoiſelle, fille d'un procureur au parlement, jouait avec moi le rôle de *Palmire* dans Mahomet, ſur le théâtre de M. de *Voltaire*. Cette aimable enfant, qui n'avait que quinze ans, était fort éloignée de pouvoir débiter avec force et énergie les imprécations qu'elle vomit contre ſon tyran. Elle n'était que jeune, jolie et intéreſſante ; auſſi M. de *Voltaire* s'y prit-il à ſon égard avec plus de douceur, et pour lui remontrer combien elle était éloignée de la ſituation de ſon rôle, il lui dit : ,, Mademoiſelle, figurez-vous que Mahomet

eſt un impoſteur, un fourbe, un ſcélérat qui a fait poignarder votre père, qui vient d'empoiſonner votre frère, et qui, pour couronner ſes bonnes œuvres, veut abſolument coucher avec vous. Si tout ce petit manége vous fait un certain plaiſir, ah, vous avez raiſon de le ménager comme vous faites; mais pour le peu que cela vous répugne, voici, Mademoiſelle, comme il faut vous y prendre. »

Alors M. de *Voltaire* répétant lui-même cette imprécation, donna à cette pauvre innocente, rouge de honte et tremblante de peur, une leçon d'autant plus précieuſe qu'elle joignait le précepte à l'exemple. Elle devint par la ſuite une actrice très-agréable.

En 1755, étant aux Délices, près de Genève, dans la maiſon que M. de *Voltaire* venait d'acquérir du procureur général *Tronchin*, je devins le dépoſitaire de l'Orphelin de la Chine que l'auteur avait fait d'abord en trois actes, et qu'il nommait ſes *magots*. C'eſt en conférant avec lui ſur cet ouvrage d'un caractère noble et d'un genre auſſi neuf, qu'il me dit : « Mon ami, vous avez les inflexions de la voix naturellement douces, gardez-vous bien d'en laiſſer échapper quelques-unes dans le rôle de *Gengis*. Il faut bien vous mettre dans la tête que j'ai voulu peindre un tigre qui, en careſſant ſa femelle, lui enfonce ſes griffes dans les reins. Si vos camarades trouvent quelques longueurs dans le cours de l'ouvrage, je leur permets de faire des coupures; ce ſont des citoyens qu'il faut quelquefois ſacrifier au ſalut de la république; mais faites en ſorte que l'on en uſe modérément, car les faux

connaiſſeurs ſont ſouvent plus à craindre, pour ces ſortes de changemens, que ceux qui ſont bonnement ignorans. »

Après mon départ de Ferney, au mois d'avril 1762, M. de *Voltaire* eut la fantaiſie de faire jouer ſur ſon petit théâtre ſa tragédie de l'Orphelin de la Chine. Le libraire *Cramer* s'était exercé avec M. le duc de *Villars* ſur le rôle de *Gengis*. Il n'y a perſonne qui ne ſoit inſtruit de la prétention de ce grand ſeigneur pour bien enſeigner à jouer la comédie. Auſſi fit-il de ſon élève *Cramer* un froid et plat déclamateur; et c'eſt ce dont M. de *Voltaire* ne tarda pas à s'apercevoir. Dès la première répétition, il ſentit plus que jamais que l'on pouvait être en même temps duc, bel eſprit, et le fils d'un grand-homme, mais que ni l'un ni l'autre de ces titres ne donnait du talent pour exercer les beaux arts, des connaiſſances pour les approfondir, et du goût pour les bien juger.

M. de *Voltaire* ſe mit à perſifler ſon *Cramer*, et promit de le tourmenter juſqu'à ce qu'il eût changé ſa diction. Le fidelle génevois fit des études incroyables pour oublier tout ce que ſon maître lui avait appris, et revint au bout de quinze jours à Ferney pour répéter de nouveau ſon rôle avec M. de *Voltaire*, qui s'apercevant d'un grand changement, s'écria avec joie à madame *Denis* : *Ma nièce, Dieu ſoit loué! Cramer a dégorgé ſon duc.*

Depuis plus de trente ans l'on n'avait pas encore vu de cabale auſſi forte que celle qui s'éleva contre M. de *Voltaire* à la première repréſentation de la

tragédie d'Oreſte (ſi toutefois on en excepte celle qui fut faite contre Adélaïde du Gueſclin) ſifflée depuis trois heures juſqu'à huit. Cependant la plus ſaine partie du public, celle dont le jugement ſeul demeure, parce qu'il eſt impartial, l'emportait de temps en temps ſur les fanatiques de *Crébillon*, et témoignait alors ſa ſatisfaction par les acclamations les moins ſuſpectes. C'eſt dans ces momens de tranſport et d'ivreſſe que M. de *Voltaire* s'élançant à mi-corps de ſa loge, ſe mit à crier de toutes ſes forces : *Applaudiſſez, applaudiſſez, braves Athéniens, c'eſt du Sophocle tout pur.*

Cette franchiſe et cette admirable préſence d'eſprit caractériſaient à chaque heure du jour l'homme unique dont nous avons recueilli quelques anecdotes. En voici une qui le montre tel que la nature l'avait formé, c'eſt-à-dire vif, éloquent et toujours philoſophe.

En 1743, à la troiſième ou quatrième repréſentation de Mérope, M. de *Voltaire* fut frappé d'un défaut de dialogue dans les rôles de *Poliſonte* et d'*Erox*. De retour de chez madame la marquiſe *du Châtelet* où il avait ſoupé, il rectifia ce qui lui avait paru vicieux dans cette ſcène du premier acte, fit un paquet de ſes corrections, et donna ordre à ſon domeſtique de les porter chez le ſieur *Paulin*, homme très-eſtimable, mais acteur très-médiocre, et qu'il élevait, diſait-il, à la brochette, pour jouer les tyrans. Le domeſtique obſerva à ſon maître qu'il était plus de minuit, et qu'à cette heure il lui était impoſſible de réveiller M. *Paulin*. *Va, va*, lui répliqua l'auteur de Mérope, *les tyrans ne dorment jamais.*

DECLARATION

De M. de Voltaire au roi de Pruſſe, remiſe de ſa main au miniſtre de ſa Majeſté à Francfort, 1753.

Je ſuis mourant; je proteſte devant DIEU et devant les hommes que n'étant plus au ſervice de ſa Majeſté le roi de Pruſſe, je ne lui ſuis pas moins attaché, ni moins ſoumis à ſes volontés pour le peu de temps que j'ai à vivre.

Il m'arrête à Francfort pour le livre de ſes poëſies dont il m'avait fait préſent. Je reſte en priſon juſqu'à ce que le livre revienne de Hambourg. J'ai rendu au miniſtre de ſa Majeſté pruſſienne à Francfort toutes les lettres que j'avais conſervées de ſa Majeſté, comme des marques chères des bontés dont elle m'avait honoré. Je rendrai à Paris toutes les autres lettres qu'il pourra me redemander.

Sa Majeſté veut ravoir un contrat qu'elle avait daigné faire avec moi, je ſuis aſſurément prêt à le rendre comme tout le reſte, et dès qu'il ſera retrouvé, je le rendrai ou le ferai rendre. Cet écrit, qui n'était point un contrat, mais un pur effet de la bonté du roi, ne tirant à aucune conſéquence, était ſur un papier de la moitié plus petit que celui que d'*Arget* porta de ma chambre à l'appartement du roi à Potſdam. Il ne contenait autre choſe que des remercîmens de ma part, de la penſion dont ſa Majeſté me gratifiait avec la permiſſion du roi mon

maître, de celle qu'il accordait à ma nièce après ma mort, et de la croix et de la clef de chambellan.

Le roi de Pruſſe avait daigné mettre au bas de ce petit feuillet, autant qu'il m'en ſouvient : *Je ſigne de grand cœur le marché que j'avais envie de faire il y a plus de quinze ans.* Ce papier, abſolument inutile à ſa majeſté, à moi, au public, ſera certainement rendu dès qu'il ſera retrouvé parmi mes autres papiers. Je ne peux, ni ne veux en faire le moindre uſage. Pour lever tout ſoupçon, je me déclare criminel de lèſe-majeſté envers le roi de France mon maître, et le roi de Pruſſe, ſi je ne rends le papier à l'inſtant qu'il ſera entre mes mains.

Ma nièce, qui eſt auprès de moi dans ma maladie, s'engage ſous le même ſerment à le rendre ſi elle le retrouve. En attendant que je puiſſe avoir communication de mes papiers à Paris, j'annulle entièrement ledit écrit ; je déclare ne prétendre rien de ſa Majeſté le roi de Pruſſe, et je n'attends rien dans l'état cruel où je ſuis que la compaſſion que doit ſa grandeur d'ame à un homme mourant, qui avait tout ſacrifié et qui a tout perdu pour s'attacher à lui, qui l'a ſervi avec zèle, qui lui a été utile, qui n'a jamais manqué à ſa perſonne, et qui comptait ſur la bonté de ſon cœur. Je ſuis obligé de dicter, ne pouvant écrire. Je ſigne avec le plus profond reſpect, la plus pure innocence, et la douleur la plus vive.

Voltaire.

LES J'AI VU,

Attribués fauſſement à M. de Voltaire, et qui le firent mettre à la Baſtille, ſous la régence, en 1716.

TRISTES et lugubres objets,
J'ai vu la Baſtille et Vincennes,
Le Châtelet, Bicêtre, et mille priſons pleines
De braves citoyens, de fidelles ſujets :
J'ai vu la liberté ravie,
De la droite raiſon la règle pourſuivie :
J'ai vu le peuple gémiſſant
Sous un rigoureux eſclavage :
J'ai vu le ſoldat rugiſſant
Crever de faim, de ſoif, de dépit et de rage :
J'ai vu les ſages contredits,
Leurs remontrances inutiles :
J'ai vu des magiſtrats vexer toutes les villes
Par des impôts crians et d'injuſtes édits :
J'ai vu ſous l'habit d'une femme (*)
Un démon nous donner la loi,
Sacrifier ſon Dieu, ſa religion, ſon ame
Pour ſéduire l'eſprit d'un trop crédule roi :
J'ai vu un homme épouvantable, (**)
Ce barbare ennemi de tout le genre-humain,
Exercer dans Paris, les armes à la main,
Une police abominable :
J'ai vu les tyrans impunis :
J'ai vu les gens d'honneur perſécutés, bannis :

(*) Madame de *Maintenon.*
(**) M. d'*Argenſon.*

J'ai vu même l'erreur en tous lieux triomphante,
La vérité trahie, et la foi chancellante :
J'ai vu le lieu ſaint avili ;
J'ai vu Port-royal aboli ;
J'ai vu l'action la plus noire
Qui puiſſe jamais arriver ;
L'eau de tout l'Océan ne pourrait la laver,
Et nos derniers neveux auront peine à la croire :
J'ai vu dans ce ſéjour par la grâce habité,
Des ſacriléges, des profanes
Remuer et tourmenter les mânes
Des corps marqués au ſceau de l'immortalité.
Ce n'eſt pas tout encor ; j'ai vu la prélature
Se vendre, ou devenir le prix de l'impoſture :
J'ai vu les dignités en proie aux ignorans :
J'ai vu les gens de rien tenir les premiers rangs :
J'ai vu de ſaints prélats devenir la victime
Du feu divin qui les anime.
O temps ! ô mœurs ! j'ai vu dans ce ſiècle maudit
Ce cardinal, l'ornement de la France
Plus grand encor, plus ſaint qu'on ne le dit,
Reſſentir les effets d'une horrible vengeance :
J'ai vu l'hypocrite honoré :
J'ai vu, c'eſt tout dire, le jéſuite adoré :
J'ai vu ces maux ſous le règne funeſte
D'un prince que jadis la colère céleſte
Accorda, par vengeance, à nos déſirs ardens :
J'ai vu ces maux, et je n'ai pas vingt ans.

Fin des Pièces juſtificatives.

ORDRE

DES VOLUMES.

ORDRE
DES VOLUMES

De la nouvelle édition des œuvres de Voltaire, et division des matières, en 92 tomes in-12.

PREMIERE DIVISION.

POESIE.

Poësie dramatique.

Tomes de la collection générale.		Tomes des divisions particulières.
1	THEATRE.	Tome I.
2	*idem*,	II.
3	*idem*,	III.
4	*idem*,	IV.
5	*idem*,	V.
6	*idem*,	VI.
7	*idem*,	VII.
8	*idem*,	VIII.
9	*idem*,	IX.

Poësie épique, héroïque, lyrique, &c.

Tomes de la collection générale.		Tomes des divisions particulières.
10	LA HENRIADE.	
11	LA PUCELLE.	
12	POEMES.	
13	EPITRES, STANCES, ODES.	
14	CONTES, SATIRES, POESIES MELÉES.	
15	LETTRES EN VERS ET EN PROSE.	

SECONDE DIVISION.

PROSE.

HISTOIRE.

Histoire générale.

16	ESSAI SUR LES MOEURS ET L'ESPRIT DES NATIONS.	Tome I.
17	*idem*,	II.
18	*idem*,	III.
19	*idem*,	IV.
20	*idem*,	V.
21	*idem*,	VI.

Tomes de la collection générale.		Tomes des divisions particulières.
22	SIECLE DE LOUIS XIV.	Tome I.
23	*idem*,	II.
24	*idem*,	III.
25	PRECIS DU SIECLE DE LOUIS XV.	

Histoires particulières.

26	HISTOIRE DE CHARLES XII.	
27	HISTOIRE DE RUSSIE SOUS PIERRE I.	
28	ANNALES DE L'EMPIRE D'ALLEMAGNE.	Tome I.
29	*idem*,	II.
30	HISTOIRE DU PARLEMENT DE PARIS.	
31	MELANGES HISTORIQUES.	Tome I.
32	*idem*,	II.
33	*idem*,	III.

Politique, Législation, &c.

34	POLITIQUE ET LEGISLATION.	Tome I.
35	*idem*,	II.
36	*idem*,	III.
37	*idem*,	IV.

PHILOSOPHIE.

Physique, Histoire naturelle, &c.

Tomes de la collection générale.		Tomes des divisions particulières.
38	PHILOSOPHIE DE NEWTON, &c.	Tome I.
39	*idem*,	II.

Métaphysique, Morale et Théologie.

40	PHILOSOPHIE GENERALE,	Tome I.
41	*idem*,	II.
42	*idem*,	III.
43	*idem*,	IV.
44	*idem*,	V.
45	DIALOGUES.	Tome I.
46	*idem*,	II.
47	DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE, A.	Tome I.
48	*idem*, A-B.	II.
49	*idem*, B C.	III.
50	*idem*, C-E.	IV.
51	*idem*, E-G.	V.
52	*idem*, G-I.	VI.
53	*idem*, I-N.	VII.
54	*idem*, N-R.	VIII.
55	*idem*, S-Z.	IX.

LITTERATURE.

Tomes de la collection générale.		Tomes des divisions particulières.
56	ROMANS.	Tome I.
57	*idem*,	II.
58	*idem*,	III.
59	FACETIES.	Tome I.
60	*idem*,	II.
61	MELANGES LITTERAIRES.	Tome I.
62	*idem*,	II.
63	*idem*,	III.
64	*idem*,	IV.
65	COMMENTAIRES SUR CORNEILLE.	Tome I.
66	*idem*,	II.
67	*idem*,	III.

Correspondance générale.

68	CORRESPONDANCE GENERALE, 1715-1736.	Tome I.
69	*idem*, 1736-1739.	II.
70	*idem*, 1740-1748.	III.
71	*idem*, 1749-1753.	IV.
72	*idem*, 1754-1757.	V.
73	*idem*, 1757-1760.	VI.

Tomes de la collection générale.		Tomes des divisions particulières.
74	*idem*, 1760-1761.	VII.
75	*idem*, 1761-1763.	VIII.
76	*idem*, 1763-1764.	IX.
77	*idem*, 1765-1766.	X.
78	*idem*, 1766-1767.	XI.
79	*idem*, 1767-1768.	XII.
80	*idem*, 1769-1770.	XIII.
81	*idem*, 1770-1773.	XIV.
82	*idem*, 1773-1775.	XV.
83	*idem*, 1775-1778.	XVI.
	Correspondances particulières.	
84	CORRESPONDANCE DU ROI DE PRUSSE, 1736-1738.	Tome I.
85	*idem*, 1739-1743.	II.
86	*idem*, 1744-1772.	III.
87	*idem*, 1773-1774.	IV.
88	CORRESP. DE L'IMPERATRICE DE RUSSIE, 1763-1777.	
89	CORRESPONDANCE DE D'ALEMBERT, 1746-1764.	Tome I.
90	*idem*, 1765-1772.	II.
91	*idem*, 1773-1778.	III.
92	VIE DE VOLTAIRE, &c. ET TABLES.	

TABLE

GENERALE ALPHABETIQUE

DES OEUVRES

DE VOLTAIRE,

EN 92 VOLUMES IN-12.

AVERTISSEMENT

DES REDACTEURS.

DANS les anciennes éditions des Oeuvres de *Voltaire*, on trouve deux ſortes de table. L'Eſſai ſur les mœurs et l'eſprit des nations, et le Siècle de *Louis XIV* ſont ſuivis d'une liſte alphabétique de noms propres; et les Hiſtoires de *Charles XII* et de Ruſſie, de tables indicatives des faits.

Cette liſte et ces tables ont été conſervées et réimprimées dans cette nouvelle édition. Mais leur utilité n'eſt pas ſans doute comparable à une *table générale alphabétique* dans laquelle ſont indiquées toutes les Oeuvres, et juſqu'aux plus petites pièces de vers ou de proſe qui n'ont pu être placées avec celles de même genre dans la diviſion générale des matières. Cette table ſuffit à l'homme de lettres et à l'homme du monde pour y trouver facilement les pièces qu'ils voudront chercher dans cette nombreuſe collection.

On trouvera à la ſuite, une autre *table*

des Oeuvres présentées dans l'ordre *chronologique*. Elle fera connaître la marche de l'esprit de *Voltaire*, son influence sur les opinions de son siècle, et les progrès qu'il a fait faire à la philosophie ou à la raison. Cette dernière table est suivie d'additions, d'éclaircissemens et de corrections.

Une opération de librairie aussi considérable que celle-ci, exécutée hors du royaume, à cent vingt lieues des rédacteurs et des éditeurs, ne pouvait être exempte de fautes. Et si l'on considère que dix années de travaux de toute espèce, ont à peine suffi pour la terminer; que les ennemis de l'auteur et des éditeurs, ou plutôt ceux des lumières et de la philosophie, ont opposé des obstacles sans nombre à sa réussite, en soulevant à la fois l'autorité royale, le clergé, les corps de magistrature, dès les premières livraisons, sans parler d'une foule de libelles obscurs par lesquels on espérait renverser l'entreprise, en lui ôtant la faveur du public; si l'on

fait attention aux accidens de tout genre qui arrivent dans des établiſſemens conſidérables, tels que ceux-ci qu'il a fallu créer à très-grands frais dans des lieux où tous les ſecours manquaient, on ſera ſurpris ſans doute que cette collection de *ſoixante-dix volumes* in-8°, et de *quatre-vingt-douze volumes* in-12, n'offre pas un plus grand nombre de fautes, et qu'on ait atteint, dans l'exécution typographique, une perfection peu commune, même dans les petits ouvrages exécutés en France.

Nous devons rendre ici cette juſtice aux éditeurs, qu'ils n'ont épargné ni ſoins ni dépenſes pour remplir l'attente du public. Ils ont ſacrifié des volumes entiers, déjà imprimés, plutôt que d'ajouter par forme de ſupplément aux matières anciennes, les nouvelles qui ſurvenaient trop tard pour le recueil des Epîtres, des Lettres, et de pluſieurs autres parties de cette immenſe collection. Le noble motif de rendre à l'auteur un hommage digne de

lui, les a ſeul ſoutenus dans le cours de cette longue et très-épineuſe carrière ; et ce n'eſt pas là faire *une opération de finance*, comme quelques libelliſtes les en ont accuſés lâchement !

Quelle ſpéculation en effet que le courage d'imprimer à ſes frais la collection complette des Oeuvres de *Voltaire*, hors de la France et ſans appui, et de l'y faire entrer à travers des perſécutions de tous genres ! Lorſque les Editeurs ont avancé, pendant dix ans, *trois millions* que cette entrepriſe leur coûte, et dont ils perdent les intérêts ; lorſqu'ils ont formé une loterie gratuite de *deux cents mille livres* deſtinées à cinq mille ſouſcripteurs, et qu'ils ont eu la généroſité de tirer, quoiqu'ils n'en euſſent pas obtenu dix-huit cents ; lorſqu'ils ont répandu gratuitement plus de trois cents exemplaires du prix de vingt louis, pour applanir tous les obſtacles qui s'élevaient à chaque pas ; lorſqu'ils ont formé dans Paris, à grands frais, un établiſſement

pour donner à cette édition la perfection du ſatinage, inconnu juſqu'à ce jour, et néceſſaire à la délicate beauté des caractères de *Baskerville* qu'ils ont enlevés aux Anglais; lorſqu'ils ont enfin perdu dans cette orageuſe entrepriſe plus de ſix cents mille francs de leurs fonds; (et qui ſont perdus ſans retour) lorſque ces éditeurs ont été dix fois ſur le point d'y voir leur fortune engloutie, et ſeront peut-être dix autres années à en raſſembler les malheureux débris, et cela pour le ſeul honneur de tenir l'engagement courageux qu'ils avaient contracté envers l'Europe entière, de lui préſenter dignement les Oeuvres d'un grand homme : qu'importe que de lâches ennemis les accuſent d'avoir ſpéculé en finance, ſans attacher d'autre idée à ce mot que celle d'une injure gratuite ! Qu'importe qu'on ait ajouté beaucoup d'outrages à cet outrage; qu'importe enfin que tel ennemi de la philoſophie, outré de n'avoir pas été choiſi pour diriger cette édition, ſe venge

en eſſayant de la décrier, en oſant imprimer qu'il faut regarder ce monument comme un outrage à la mémoire de *Voltaire*. (*) Et il n'a pas honte de propoſer au public une édition de *Voltaire*, tronquée et mutilée, et d'en offrir la dédicace à l'*Aſſemblée Nationale*, qui a répondu qu'elle n'accepterait aucune dédicace.

Le public éclairé qui ſait très-bien quels obſtacles il a fallu vaincre, quels monceaux d'or il a fallu ſacrifier, appréciera mieux ſans doute la ſuperbe édition qu'il a entre les mains, et la poſtérité rendra plus de juſtice à ceux qui lui ont fait un ſi magnifique préſent, au détriment de leur fortune et du repos de leur vie entière; et l'on pourra leur appliquer, même avec raiſon, cette deviſe :

De humano genere benè meritis.

(*) *Charles Paliſſot*, dans la dernière édition de ſes œuvres.

TABLE

TABLE

GENERALE ALPHABETIQUE.

N. B. *Le premier chiffre ſuivi d'une virgule, déſigne le tome de la collection, et celui qui eſt au bout de la ligne indique la page.*

ABBREVIATIONS.

Trag. *tragédie :* com. *comédie :* op. *opéra :* ép. *épître :* ſat. *ſatire :* dial. *dialogue :* hiſt. *hiſtoire :* mél. *mélanges :* litt. *littéraire :* hiſtor. *hiſtorique :* dict. *dictionnaire :* rom. *romans :* voy. *voyez :* tab. part. *table particulière*, &c. &c.

A.

B.

C.

E.

EMBELLISSEMENS,

F.

G.

H.

I.

L.

N. B. *Cet article comprend toutes les lettres éparſes dans les différens volumes de cette collection, excepté celles de la correſpondance générale.* (*Voyez les tables particulières des tomes* 68-83.) *Et celles des correſpondances particulières*, (*voyez les tomes* 84-91.)

LETTRES

M.

N.

O.

P.

Hymne

Q.

R.

S.

T.

TRADUCTIONS EN VERS de fragmens d'auteurs anciens ou étrangers.

Dante,

V.

Z.

TABLE
CHRONOLOGIQUE.

TABLE

CHRONOLOGIQUE

DES OEUVRES

DE VOLTAIRE,

OU EPOQUES DE LA PUBLICATION DE SES PRINCIPAUX OUVRAGES.

N. B. *Le chiffre indique le tome de la collection; l'aſtériſque, les ouvrages imprimés ou recueillis pour la première fois dans cette édition; et les guillemets, ceux dont la date n'eſt point certaine.* (*)

1706. EPITRE à M. le dauphin, fils unique de *Louis XIV*, pour un officier invalide, tome 13.

1712. * ODE ſur le vœu de *Louis XIII*, *idem*.

(*) Beaucoup de petits ouvrages de M. de *Voltaire* ont paru ſans nom d'auteur ni d'imprimeur et ſans date. Ce n'eſt que par une lecture réfléchie des correſpondances générale et particulières qu'on a pu trouver les dates de ces ouvrages.

1713. EPITRE à madame la comteſſe de *Fontaine*, *idem*.

1714. LE CADENAS, L'ANTI-GITON, contes, 14.

* LA POLICE ſous *Louis XIV*, poëme, 12.

1715. * LA BASTILLE, poëme, *idem*.

1716. * LETTRE en vers à l'abbé de *Buſſy*, tome 15.

1717. * EPITRE au duc d'*Orléans*, régent, 13.

Nota. *On n'indique ici que les plus anciennes de ces petites pièces, les autres ſe ſuccédant preſque ſans interruption dans toutes les années de la vie de l'auteur; un grand nombre d'entre elles, et preſque toutes les lettres paraiſſent pour la première fois dans cette édition.*

1718. OEDIPE, trag. (faite en 1713,) 1.

1719. LETTRES à M. de *Génonville*, ſur Oedipe, *idem*.

1720. * ARTEMIRE, trag. *idem*.

1722. * LE POUR ET CONTRE, (ou épître à *Uranie*) 12.

1723. LA HENRIADE, ſous le titre de poëme de la Ligue, 10.

1724. MARIAMNE, trag. 1.

* LA FETE DE BELLEBAT, 12.

1725. L'INDISCRET, com. 7.

1726. ESSAI ſur la poëſie épique, 10.

1727. ESSAI ſur les guerres civiles de France, *idem*.

1728.–1729. LES LETTRES PHILOSOPHIQUES écrites en anglais à M. *Thiriot*.

1730. BRUTUS, trag. 1.

LA MORT de mademoiſelle *le Couvreur*, poëme, 12.

1731. HISTOIRE de *Charles XII*, 26.

DEFENSE de milord *Bolingbrocke*, 42.

1732. LE TEMPLE du Goût, poëme, 12.

* ERYPHILE, trag. 1.

ZAIRE,

ZAÏRE, trag. tome 2.

SAMSON, op. (imprimé en 1750) 9.

1733. LES LETTRES PHILOSOPHIQUES en français. (jointes au Dict. philos.)

„ LE TEMPLE de l'Amitié, poëme, 12.

1734. ADELAÏDE DU GUESCLIN, trag. (imprimée en 1765) 2.

Les quatre premiers DISCOURS en vers sur l'homme, 12.

SUR LA CAMPAGNE d'Italie, poëme, *idem*.

* TRAITÉ de métaphysique, 40.

1735. LA MORT DE CESAR, trag. (faite en 1731) 2.

* TANIS ET ZELIDE ou les Rois pasteurs, op. 9.

1736. ALZIRE, trag. 2.

L'ENFANT PRODIGUE, com. 7.

LE MONDAIN, sat. 14.

1737. Les trois derniers DISCOURS en vers sur l'homme, 12.

1738. ELEMENS de philosophie de *Newton*, (écrits vers 1735) 38.

* ESSAI sur la nature du feu et sa propagation, 39.

* MEMOIRE sur un ouvrage de physique de madame *du Châtelet*, *idem*.

OBSERVATIONS sur *J. Law*, *Melon* et *Dutot*, &c. 34.

LE PRESERVATIF, 62.

REMARQUES sur les pensées de *Pascal*, 40.

1739. DISCOURS sur l'histoire de *Charles XII*, 26.

* DEFENSE du newtonianisme, 38.

* MEMOIRE sur la satire, 62.

VIE de *Molière*, 61.

1740. ZULIME, trag. (imprimée en 1761) 3.

PANDORE, op. (imprimée en 1756) 9.

* EXPOSITION du livre des Inſtitutions phyſiques de madame *du Châtelet*, tome 39.

PREFACE et EXTRAIT de l'*Anti-Machiavel*, 62.

„ COURTE REPONSE aux longs diſcours d'un docteur allemand, *idem*.

1741. „ DOUTES ſur la meſure des forces motrices, 39.

„ CONSEILS à un journaliſte, 62.

„ UTILE EXAMEN des trois dernières épîtres de *Rouſſeau*, *idem*.

1742. LE FANATISME ou Mahomet le prophète, trag. (faite en 1739) 3.

„ CONSEILS à M. *Racine*, &c. 62.

1743. MEROPE, trag. (faite en 1737) 3.

1744. RELATION touchant un maure blanc, 39.

LES EVENEMENS de l'année 1744, poëme, 12.

„ COSI SANCTA, rom. 58.

1745. LA PRINCESSE DE NAVARRE, com. op. 9.

LE TEMPLE de la Gloire, op. *idem*.

LE POEME de Fontenoi, 12.

DISSERTATION ſur les changemens arrivés dans le globe, 39.

1746. DISCOURS de réception à l'académie françaiſe, 61.

LE MONDE COMME IL VA, viſion de *Babouc*, rom. 56.

HISTOIRE de la guerre de 1741. (fondue en partie dans le Précis du ſiècle de *Louis XV*.)

1747. LA PRUDE, com. 7.

MEMNON ou la Sageſſe humaine, rom. 56.

„ HISTOIRE des voyages de *Scarmentado*, rom. *idem*.

1748. SEMIRAMIS, trag. 3.

PANEGYRIQUE de *Louis XV*, 61.

1756. ESSAI ſur les mœurs et l'eſprit des nations depuis *Charlemagne*, &c. (fait pour madame *du Châtelet* vers l'année 1740. Quelques fragmens dérobés à l'auteur avaient été imprimés en 1754, ſous le titre d'abrégé de l'hiſtoire univerſelle) tomes 16-21.

LE DESASTRE de Lisbonne, poëme, 12.

LES ARTICLES pour l'Encyclopédie. (joints au Dict. philoſ.)

„ REQUETE à tous les magiſtrats du royaume, 34.

1757. ARTICLES pour l'Encyclopédie.

„ PRECIS du ſiècle de *Louis XV*, 25.

1758. REFUTATION d'un ecrit contre M. *Saurin*, 62.

CANDIDE ou l'Optimiſme, rom. 56.

1759. SOCRATE, ouvrage dramatique, 8.

L'ECCLESIASTE, poëme, 12.

LE CANTIQUE des Cantiques, *idem*.

RELATION de la mort du jéſuite *Berthier*, &c. 59.

HISTOIRE de Ruſſie ſous *Pierre I*, (la ſeconde partie ne parut qu'en 1763) 27.

* MEMOIRES pour ſervir à la vie de l'auteur, écrits par lui-même, 92. (A la fin de la vie de *Voltaire*, par M. le marquis de *Condorcet*.)

1760. TANCREDE, trag. 4.

L'ECOSSAISE, com. 8.

PLAIDOYER DE RAMPONEAU, 46, et la plupart des facéties.

LE PAUVRE DIABLE, ſat. 14.

LE RUSSE à Paris, ſat. *idem*.

LA VANITÉ, ſat. *idem*.

1761. RESCRIT de l'empereur de la Chine, 59.

M. de *Voltaire*, dans son séjour à Paris, avait proposé de refaire le Dictionnaire de l'académie française ; messieurs les académiciens s'étaient partagé les lettres de l'alphabet, et il avait pris pour lui la lettre A, comme l'une des plus étendues. Il embrassait avec une ardeur incroyable ce nouveau travail, aussi fastidieux qu'utile,

quand la mort l'enleva du milieu de ſes compatriotes, le 30 de mai 1778. Il eſt fort à déſirer que l'académie exécute ce dictionnaire ſur le plan propoſé par M. de *Voltaire* et adopté par elle. Rien, ſans doute, ne contribuerait davantage à fixer la langue françaiſe, et à la préſerver de toute corruption. Cet ouvrage important paraît d'autant plus néceſſaire qu'il règne encore dans la grammaire, l'orthographe, la prononciation, quantité de bizarreries et d'incertitudes qu'il pourrait faire diſparaître. Il n'eſt guère douteux que la nation et l'Europe entière n'adoptaſſent les principes que l'académie en corps aurait conſacrés dans ce nouveau dictionnaire.

ECLAIRCISSEMENS,

ADDITIONS

ET CORRECTIONS.

ECLAIRCISSEMENS,

ADDITIONS

ET CORRECTIONS.

N. B. *L'*N *qui précède le chiffre marque qu'il faut compter par la première ligne des notes.*

TOME I. *Théâtre, tome* 1.

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
19	21	prétentions	eſpérances
303	6	hé bien	eh bien (1)

(1) Cette interjection Hé ne doit s'écrire par H que lorſqu'elle eſt appellative ou quand elle exprime le rire ; et l'h eſt aſpirée. On l'écrit par E quand elle marque la ſurpriſe, l'admiration. Les changemens de protes pendant un laps de dix ans ont jeté à cet égard quelque variété dans cette édition. On ne relèvera qu'ici cette faute qui eſt eſſentielle dans la poëſie, à cauſe des hiatus. Le lecteur attentif y ſuppléera aiſément, ainſi qu'aux erreurs de ponctuation. Il lira par-tout : Eh quoi, Eh oui, &c. On n'a pu, par la même raiſon, éviter quelque différence dans la manière d'écrire certains noms propres.

TOME IV. *Théâtre, tome 4.*

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
314	24	Européans	*Mettez par-tout de même, et ajoutez au bas de la page cette note de M. de Voltaire :*

Le père *du Halde*, tous les auteurs des Lettres édifiantes, tous les voyageurs ont toujours écrit Européans, et ce n'eſt que depuis quelques années qu'on s'eſt aviſé d'imprimer Européens.

TOME IX. *Théâtre, tome 9.*

N. B. *La pièce intitulée* Tanis et Zélide *eſt de* 1735, *et doit être placée immédiatement après* Samſon.

TOME XII. *Poëmes, tome 12.*

18	18	Il connut,	Il conçut
30	15	couchant	touchant
42	22	l'importante	l'importune
48	7	ſur lui-même	par lui-même
131	10	ces ſeux	ſes feux
158	9	du Vateau	de Wateau
162	2	Verſailles	Verſaille
166	4	De grâce, ouvrez &c.	*Tout ce vers en italique.*
194	5	ſemble	ſemblent
210	25	Je demandais	Je demandai
211	2	bons ſculpteurs ; c'eſt que	bons ſculpteurs ; c'eſt, me répondit-on, parce que les ſculpteurs et les peintres ont
250	22	dans une joie	dans une pièce
260	d.	nos provinces	ſes provinces
282	7	au milieu du baſſin s'élève	au milieu s'élève

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
282	13	les eaux	ses eaux
283	24	pour nous-mêmes.	pour nous-même.
354	16	*Après* toucher	Rien n'y résiste, homme, femme ni fille.
358	16	*Après* abhorrée,	Qui brave Rome, hélas! impunément ;
561	17	*Après* engagez mon héros,	Et qu'il y trouve une gloire nouvelle ;
367	3	*Après* en effet de lui,	C'était Caron amoureux de Mégère.

Une infernale et hideuse sorcière
Suit en tous lieux le magot ambulant,
Comme la chouette est jointe au chat-huant.
L'infame vieille &c.

367 7 *Après* ce couple odieux,
lisez: Si quelquefois, dans leurs ardeurs secrettes,
Leurs os pointus joignent leurs deux squelettes,
Dans leurs transports ils se pâment soudain
Du seul plaisir de nuire au genre humain.
Notre Euménide &c.

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
368	6	*Après* remonté.	Le lac au loin vomit de ses abymes
372	9	*Après* tout son plaisir.	J'ai quelquefois festoyé ma sorcière ;

Mais si le Ciel terminait sa carrière,
Je la verrais mourir à mes côtés
Des dons cuisans qui nous ont infectés,
Sur un fumier rendant son ame au diable,
Que ma vertu paisible, inaltérable,
Me défendrait de m'écarter d'un pas
Pour la sauver des portes du trépas.
D'un vrai Rousseau &c.

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
381	21	*Après* sûr de nuire	Ils font venir la vieille à leur taudis.

La gaupe arrive, et de ses mains crochues,

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.

Que de l'Enfer les chiens avaient mordues,
Forme un gâteau de matières fondues
Qui brûleraient les murs du paradis.
Pour en répandre au loin les étincelles
Vachine a pris &c.

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
390	7	*Après* famille,	Et de chez elle écartait le bon sens,
400	5	1724	1725
434	24	des tyrans	les tyrans
441	7	les trésors	ses trésors

TOME XIII. *Epîtres, stances et odes.*

67 N. d. *Après* dévotion *ajoutez* : C'est d'après ce même tableau qu'a été gravé le portrait placé à la tête du premier volume de cette édition.

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
108	15	Sur le bord de cette fontaine	Près de l'onde Castalienne,
Ibid.	19	ses	ces *bis.*
114	11	*Après* faiblesse	*Variante des deux derniers vers :*

Il serait aujourd'hui votre modèle auguste,
Et votre exemple en tout, s'il avait été juste.

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
122	10	ses agréables plaines	ces agréables plaines
Ibid.	13	les palais	le palais
200	7	affaire	à faire (2)

(2) Doit-on dire j'ai *affaire* à quelqu'un ou j'ai *à faire* à quelqu'un ? Voilà encore une de ces incertitudes que les livres classiques ne lèvent point complettement, et que les exemples ne font qu'augmenter. M. d'*Alembert* écrivait : *affaire ;* et M. de *Voltaire : à faire.* Cette dernière façon paraît préférable en ce qu'elle peut également s'employer par rapport aux lieux et par rapport aux personnes. *Faire* est une de ces expressions vagues et générales comme le mot

207

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
207	14	*Après* Therſite	(*b*)
209	12	*Avant* On lit	(*b*)
219	15	les talens	tes talens
230	24	au doyen	aux doyens (*et mettez en note*) Meſſieurs l'abbé d'*Olivet* et de *Montcrif*. Celui-ci avait plus de 90 ans, et l'autre guère moins.
303	19	Je pouvais	Je pourrais
331	3	Au roi de pruſſe.	*Cette adreſſe eſt fauſſe, et ces ſtances ſont partie d'une lettre au préſident Hénault.*
353	15	A madame *du Deffant.*	*Il paraît par une lettre de la Correſpondance générale que cette pièce n'a point été adreſſée à madame du Deffant.*
384	N. 4	n'ont écrit	n'a écrit
412	22	favoris	favori

TOME XIV. *Contes et ſatires.*

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
5	9	caractériſe	caractériſent
16	19	dans les mains	dans ſes mains
18	27	ſur terre	ſur la terre
35	d.	remords	remord
39	11	*Après* tout temps	Ce qui ſurtout l'emporte dans vos ames,
42	16	*Après* mère,	L'hymen encor offre d'autres plaiſirs.
62	18	Elevé dans ſon art, &c.	*liſez :* Cultivant tous les arts, et qui ſaurait le mieux En vers nobles et doux élégamment décrire *Animer ſur la toile*, &c.

choſe, qu'on ſubſtitue à des mots plus précis, comme j'ai à plaider à Rouen, j'ai à parler à *Simon*. On pourrait dire auſſi j'ai *affaire* à Rouen, par ſyncope, en ſous-entendant *une ;* mais on ne peut pas dire dans ce ſens : J'ai une affaire à *Simon*.

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
352	13	prétendit	prétendait
85	d.	de ses plaisirs	de ces plaisirs
89	13	*Après* mais il manquait l'amour,	Pour égayer notre mélancolique,
100	N. d.	parmi les ouvrages de littérature.	tome IV des Mélanges littéraires.
147	20	un mandement	un mandement d'évêque
152	24	*Après* méchans auteurs,	Froids romanciers, plats versificateurs;
155	11	la présenterez	le présenterez
212	27	attentif	attentive
229	d.	Dieu livre, selon nous, à la gêne éternelle *lisez :* Dieu, juste selon nous, frappe de l'anathême	
271	16	*Après* faiblesse	(*o*)
278	41	*Spinosa* circonspect	*Ceci est la dernière note, et doit être placé au bas de la page* 279, *avec le* N. B. *La note commence ainsi :* (*o*) *Baruch Spinosa*, théologien circonspect et fort honnête homme &c.
291	13	troupes	trompes
296	2	Et ce *systême* heureux qu'on dit de la nature	Et ce *systême* heureux qu'on dit *de la nature*.
300	24	de prêcher	d'outrager
319	N. 3	d'autres plaisanteries;	beaucoup de plaisanteries;
321	7	Il l'est, le fut ou le doit être.	*D'autres copies portent :* il l'est, il le fut ou doit l'être. *ou* il le fut, il l'est ou doit l'être. (3)

(3) M. de *Voltaire* n'ayant jamais gardé ces petites poësies qui lui échappaient en si grand nombre, il n'est pas étonnant qu'il se trouve quelques variétés dans les différentes copies qu'on en a pu recueillir. On a choisi la meilleure leçon; mais quelquefois elle est venue trop tard.

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
356	N.	*Après: du Châtelet*	*Ajoutez :* On fait que *Bernard* a fait un poëme de l'*art d'aimer.*
370	d.	fe rit	fe *rit*
378	N. 3	dans un libelle fait &c.	dans un libelle contre lui publié en 1735, fit &c.
Ib.	d.	*Après :* Henri	*Ajoutez à la note :* Nous n'avons vu ailleurs aucune trace de cette anecdote. L'impromptu que M. de *Verrières* attribue à M. de *Voltaire* pourrait l'être avec plus de vraifemblance à quelqu'un de fes amis.
387	17	d'un grand prix	de grand prix
395	22	deux	doux
404	9	L'autre jour au fond d'un vallon, &c.	*Une autre copie porte :* Hier auprès de Charenton Un ferpent mordit Jean Fréron. Que croyez-vous &c.
407	6	c'eft qu'en prophète &c.	*Variante :* C'eft qu'alors il prophétifait &c.
413	7	*Après :* gloire	où rien n'a pu vous retenir,
442	4	du	d'un
Ib.	14	Au roi de Pruffe.	(*Otez ces vers qui font partie d'une lettre au roi de Pruffe.*)
444	3	à M. * * *	*idem* d'une lettre à M. d'*Alembert.*
450	18	La cour a fifflé &c.	La cour a dénigré tes chants Dont Paris a dit des merveilles ; Hélas ! les oreilles des grands Sont fouvent de grandes oreilles.
456	2	*Après* était finie	Petits papillons d'un moment. Invifibles marionnettes, Qui volez fi rapidement De Polichinelle au néant, Dites-moi donc ce que vous êtes. *Au terme* &c.

TOME XV. *Lettres en vers et en proſe.*

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
5	8	des faux rapports	de faux rapports
12	7	*Après du Temple*	*mettez un aſtériſque, et liſez en note :* L'abbé de *Chaulieu.*
21	7-8	l'imagination.. volupté.. folie	l'Imagination . . Volupté . . Folie.
25	20	que tout Paris &c.	(*Ce ſont deux vers.*)
29	6	des belles lettres	de belles-lettres
76	3	feu	fou
149	N.	*Après* d'*Argental*	*ajoutez :* qui était nommé à l'intendance de Saint-Domingue.
170	d.	*Après* défuni, &c.	*mettez en note : Bernard* et *Rameau* ont depuis tellement changé cet opéra, que l'ancienne et la nouvelle partition n'ont preſque rien de commun.
206	d.	conforte	reconforte
212	8	bombillant	*ou :* bombinant
215	21	erreurs	erreur
265	16	de bons	des bons
287	10	nos ſeigneurs	Noſſeigneurs
344	15	Ce parlement	Mais ce parlement
376	11	le roi y perd	le roi perd
390	16	*Après Vaudeuil*	*mettez en note :* fille de M. *Drouin de Vaudeuil*, premier préſident du parlement de Toulouſe.
404	19	*Milles*	*Miller.*

TOME XVI. *Eſſai ſur les mœurs, tome* 1.

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
3	8	*et ſur l'eſprit*	*et l'eſprit*
Ib.	N.	*Après* ſa mort.	*ajoutez :* il ſuppoſe que la Philoſophie de l'hiſtoire fut faite pour madame

du Châtelet, parce qu'il l'a fait fervir d'introduction à l'Effai fur les mœurs des nations, compofé pour cette dame ; mais la Philofophie de l'hiftoire fut écrite beaucoup plus tard, et parut en 1765. Elle était dédiée à l'impératrice de Ruffie *Catherine II.*

Voici cette dédicace qui occupait toute une page en lettres majufcules.

A très-haute et très-augufte princeffe *Catherine II*, impératrice de toutes les Ruffies, potectrice des arts et des fciences, digne par fon efprit de juger des anciennes nations, comme elle eft digne de gouverner la fienne : Offert très-humblement par le neveu de l'auteur.

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
7	21	des petits	de petits
12	5	en a planté auffi	en a mis auffi
14	26	étaient	font
99	Note	*Après* philofophique	*ajoutez :* art. Brachmanes, Ezourvédam, &c. et les chap. 3 et 4 de l'Effai fur les mœurs, &c.
105	3	nulle différente manière	nulles différentes manières
110	2	fur l'hiftoire générale	fur les mœurs et l'efprit des nations.
116	19	et qu'*Hérodote*	dont *Hérodote*
215	19	légiflation	légation
297	d.	*Zamolxis*	*Zalmoxis*
305	13	affreufes :	affreux :
324	16	ils ont eu	les Chinois ont eu
339	3	adorée	adoré
342	9	Syriacs	Syriaques
375	12	rédigés	abregés
433	26	trompant leurs débiteurs	trompant leurs créanciers ou leurs débiteurs
437	15	Ni *Barnabé*, ni *Clément* ni *Ignace*	*Barnabé*, *Clément*, *Ignace*

TOME XVII. *Essai sur les mœurs, tome 2.*

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
106	13	Elle y avait	Elle leur avait
Ib.	26	avait reçu	avaient reçu
145	13	*Raoul*	*Rolon*
152	21	*Rotharis*	*Rotharic*
265	17	chez qui il	où il
271	5	de leurs	de ses
294	22	de dictionnaire d'histoires	de dictionnaires et d'histoires
305	6	concoururent	conclurent
375	24	dura long-temps	fut de longue durée.

TOME XVIII. *Essai sur les mœurs, tome 3.*

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
4	9	entre les lois	*ôtez :* entre
47	10	la Pouille ; il pria	la Pouille. *Manfreddo* pria.
58	N. 4 et d.	*Andra* (*bis*)	*Audra* (*bis*)
59	N. 9	*idem*	*idem.*
78		*Dans l'addition :* 1147	*mettez :* 1137.
Ib.		1149	1139.
81	10	ses	ces
107	14	*Noffo de Dei*	*Noffodei,*
130	13	tribunal	tribunat
133	19	d'*André*	de *Louis*
183	d.	de l'attention	d'attention.
200	14	trois mille	environ vingt mille
222	19	les révoltes	les révoltés
232	2	sept mille ou 5,000,000 pour	*lisez :* sept mille marcs ou 5,600,000 livres pour
237	5	*Jouvenel ;*	*Juvenel ; et par-tout de même dans cette note.*
393	22	les titres	le titre
416	10	titre de chevalerie	titre de chevalier

TOME XIX *Essai, tome* 4.

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
37	N. 13	néceſſaires	néceſſaire
41	8	ces faibles	ſes faibles
59	20	ces projets	ſes projets
Ib.	22	après être aſſuré	après s'être aſſuré
88	24-25	ces	ſes
131	16	point le continent	point dans le continent
162	22	des Turcs	les Turcs
235	N. 14	1623	1523.
296	12	de républiques	des républiques
303	4	témoin la *Thamar*	temoin *Thamar*
Ib.	5	*Amnon*	*Amnon*
Ib.	7	des ſottiſes	de ſottiſes
320	N. 22	le crime eſt	le fanatiſme eſt
349	3	cinquième	treizième

381 N. 7 le plus ſavant et le plus éclairé . . . le plus aimable *liſez :* les plus ſavans et les plus éclairés . . . . les plus aimables

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
407	24	de *la nouvelle*	de *nouvelle*
410	24	de la raiſon	de raiſon
429	25	ils paraiſſaient n'avoir point de barbe	aucun n'avait de barbe
434	15	auxquels	auxquelles
437	7	dans le fort	dans le fond
473	p.	du cacao, du ſagon	du coco, du ſagou
474	3	ces fruits	ſes fruits
Ibid.	10	cacaotiers	cocotiers

TOME XX. *Eſſai ſur les mœurs, tome* 5.

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
4	14	celle	celles
14	20	1657	1757
15	26	vous allez au Mariland	vous entrez dans le Mariland

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
49	10	d'*Amayoud*	d'*Amayum*
51	19	padicha	padisha
56	N. (*c*)	*Après* de l'Inde	*mettez :* et les événemens malheureux qui y font arrivés fous le règne de *Louis XV*, dans les *Fragmens fur l'Inde*, tome 37. de cette édition, et dans le Précis du fiècle de *Louis XV*, tome 25.
129	4	fa nation	la nation
166	20	eft	était
188	N. 5	et de la France	et de la Flandre
244	14	de l'affaffinat	de l'affaffin.
256	14	cet incendie	la diffention
276	N. 17	le comte de *Boulainvilliers*, &c.	*ôtez cette phrafe, qui eft dans le texte plus haut.*
295	5	envoyé	envoyés
297	5	achepter	acheptė
298	17	avis peu	avez pu
Ib.	26	fujet et notre misère	fujet que notre misère
299	12	que je me	que je ne me
303	24	de vous voir	de ne vous voir
408	11	des armes	des armées

TOME XXI. *Effai fur les mœurs, tome* 6.

83	N. 1	la rédaction	la relation
102	3	flotte invincible	(*en italique*)
126	6	dont ils font	dont les Hollandais font
Ibid.	9	mais il avait déjà	mais ils avaient déjà
126	27	vallons	wallons.
142	15	les plus dépendans	le plus dépendans
197	17	ces provinces	fes provinces
261	5	des lois, des préjugés	de lois, de préjugés

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
297	3	parvenir. Jufqu'à préfent dans	parvenir jufqu'à préfent. Dans
310	24	en leurs juges	entre leurs juges
338	9	s'emparent	s'emparèrent

TOME XXII. *Siècle de Louis XIV, tome 1.*

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
27	3	maréchal en 1722	*ôtez ces mots qui font plus haut.*
70	3	*Samfon*	*Sanfon*
79	2	de *Molière* et *Boindin* fut	de *Molière*. *Boindin* fut
92	26	CASSANDRE	CASSANDRE (*François*)
113	p.	n'eft	n'était
175	21	procureur général	procureur du roi
213	11	la Méthode des controverfes, ... les Principaux points de la religion catholique défendus, l'Inftruction du chrétien, la Perfection du chrétien.	*tous ces titres de livres en italique.*
226	24	*Polyfynodie*	*Polifynodie*
227	N. 4	il eft auffi	il eft également
257	22	d'autre	d'autres
267	8	*Meulan*	*Mellan*
303	N. 29	à un centième neuf marcs	à un centième quatre-vingt-dix-neuf marcs

TOME XXIII. *Siècle de Louis XIV, tome 2.*

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
12	8	petit-fils	petits-fils
78	3	avons appris	avons pris
114	12	(17)	*mettez ce chiffre plus haut après le mot :* exécutées.

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
120	6	ces princes	ce prince
129	12	par les lettres	dans les lettres
387	19	de grandeurs	de grandeur

TOME XXIV. *Siècle de Louis XIV, tome 3.*

7	3	commençait	commençaient
31	2	de la *place du*	de *place du*
56	6	qui avait	qui avaient
81	N. 1	*Fourbin*	*Forbin*
112	3	la prise de Valenciennes, le passage du Rhin.	*ces mots en italique.*
Ib.	18	ministre	maître
147	N. 10	*Après* opulente	*ajoutez :* des Républiques
243	23	des plus agréables et des plus	les plus agréables et les plus
402	3	des plus	les plus

TOME XXV. *Précis du siècle de Louis XV.*

82	21	ne trouve	ne retrouve
111	24	souverain	suzerain
125	6	en donnant de la jalousie en plusieurs endroits	en menaçant plusieurs endroits
130	17	on se relève	on se lève
135	7	*Courtin*	*Courten*
164	11	Normandie	le régiment de Normandie
166	21	*Après* le maréchal	*ajoutez :* de *Noailles*,
203	6	ne font pas	ne font pas
263	13	en France	de France
291	24	*Shelkrist*	*Shelkirck*
366	21	du grand ordre	du grand cordon
374	20	ce général	le général

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
391	N. 2	l'archevêque	l'evêque
394	23	Michelon	Miquelon
430	d.	d'*Atougnia*	d'*Atouguia*
460	9	il leur perfuada.. de payer fes dettes, mais de	il les engagea .. à payer fes dettes, mais à
480	28	„	*mettez les guillemets au commencement de la ligne.*
486	18	plus fait de cas	fait plus de cas
492	20	par fes lois	par fa voix
496	18	raffiné	épuré

TOME XXVI. *Hiſtoire de Charles XII.*

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
20	27	du drap rouge ou du drap	de drap rouge ou de drap
23	15	Nerva	Narva (*et par-tout de même*)
140	21	des guerres	de guerres
155	5	charge	décharge
195	22	des plus fertiles.. et des	les plus fertiles.. et les
331	27	des plus	les plus
370	21	le 21	le 16
397	14	et l'amener	et de l'amener

TOME XXVII. *Hiſtoire de Ruſſie.*

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
9	24	dont alors la Chine n'était	or la Chine alors n'était
22	13	inconnus	inconnu
41	6	que la nature	et que la nature
47	12	afiatiques	anféatiques
377	15	il y a de	il y a eu de
436	3	en haut	un bout
499	31	des préjugés, de tout	des préjugés, et de tout

TOME XXVIII. *Annales de l'Empire.*

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
125	16	il vient à Langres ſe faire couronner roi d'Italie en Champagne.	il vient à Langres, en Champagne, ſe faire couronner roi d'Italie.
306	26	partie	patrie
356	5	*Nolai*	*Molai*
402	3	contre eux	contre les gibelins

TOME XXIX. *Annales de l'Empire, tome 2.*

115	9	qui n'avait qu'une	qui n'avait eu qu'une
241	d.	Arles	Ardres
254	17	mercure dans Prague	mercure, dans Prague
268	p.	de Sicile	de Siléſie

TOME XXX. *Hiſtoire du Parlement.*

42	12	il faut s'arrêter	il ne faut que s'arrêter
45	21	à ce banniſſement	au banniſſement
57	17	des pairs	de Paris.
148	3	l'obſervation	l'inobſervation
215	21	inſtituée	établie
261	26	établie	établis
269	6	le promit	la promit
273	2	il eſt difficile	il était difficile
276	12	ſes pièces	ces pièces
303	6	(c'était, &c.	*ôtez la parenthèſe.*
416	24	de finances	des finances

TOME XXXI. *Mélanges hiſtoriques, tome 1.*

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
21	14	déclare	déclara
34	5	*Euribiades*	*Alcibiade*
75	13	lendes	leudes
96	18	dans le titre	dans le livre
97	28	les flèches	ſes flèches
108	20	depuis ſi long-temps	depuis long-temps
117	12	l'accuſateur	l'accuſation
134	2	de nains	d'aſſemblée de *nains*
137	11	jamais été traitée ainſi	jamais traité ainſi un de ſes membres.
162	23	*Après* ducats	*liſez en note* : *La Beaumelle* avait vendu ſes Remarques ſur le Siècle de *Louis XIV* pour quinze ducats.
181	20	ni les aimait	ni ne les aimait
192	7	qu'elle eſt plus	qu'elle en eſt plus
199	27	des plus	les plus
258	6	et quinze après	et quinze ans, après
Ib.	11	l'un des deux par l'autre	l'un des deux paſſages par l'autre
295	6	vivait il y a environ	vivait environ

TOME XXXII. *Mélanges hiſtoriques, tome 2.*

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
42	3	en pratique plus hautement	en pratique et plus hautement
62	11	*pecudum nates*	*pecudum carnes*
95	15	nécromane	nécromancie
249	24	*Brancus*	*Francus*
265	17	ſe connaître	le connaître
309	3	me ſemble,	(*ôtez ces mots.*)

TOME XXXIII. *Mélanges historiques, tome* 3.

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
26	N. 1	fouvenir	*fouvenirs*
Ib.	N. 2	lettre	lettres
27	13	dans fa révocation	dans fon apologie de la révocation
34	7	ces	fes
35	N. 1	ouvrage	ouvrages
72	23	pour cette guerre	par cette guerre
89	26	comme au feizième fiècle	comment, au feizième fiècle,
94	4	contrains-les	le *contrains-les*
109	11	d'efficace	d'efficacité
118	3	1597	1497
172	5	de notre efpèce	de notre efpèce actuelle
192	24	*univerfelle*	*générale*
203	12	*idem*,	*idem*,
210	21	moins habile	moins inhabile
249	16	qui ne favait que les rendre utiles	qui favait ne les rendre qu'utiles
261	9	*avant* un académicien	*mettez des guillemets en tête de chaque alinea jufqu'à la page* 268, *et les derniers après le mot* trompe, *lig.* 8.
295	22	fi frappé	tellement frappé
344	11	pas favoir	pas ignorer
357	13	les furpaffa	le furpaffa

TOME XXXIV. *Politique et Légiflation, tome* 1.

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
25	4	confrères	confréries
34	11	du gouvernement	de gouvernement
40	5	fit	fait
57	6	(*b*)	*Placez ce renvoi après le mot : Céfar.*

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
150	21	diftribués au receveur	diftribués aux portes des villes; ils prêteraient un prompt fecours au receveur
228	4	Nous cherchons donc	Cherchons donc
424	N. 1	l'impératrice	*ajoutez:* de Ruffie, *Catherine II*,

TOME XXXV. *Politique et Légiflation*, *tome* 2.

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
17	13	vous êtes	vous vous êtes
48	15	*Après* japonaifes	que l'on connaît fi peu
50	p.	et pour facrifier	et qu'il facrifie
59	N. 1	ce paffage n'eft pas	ce paffage de *Montefquieu* n'eft pas
104	4	*Après* jours) qui devait, &c.	jours.) Qui devait fuccéder à *Louis Hutin ?*
149	17	l'orgueil	l'original
275	1	A M. CHARDON.	*ôtez cette lettre qui n'a point de rapport au* traité de la Tolérance, *et placez la dans la Correfpondance générale, à fa date.*
298	N. 10	*Typhon*	*Tryphon*

TOME XXXVI. *Politique et Légifl. tome* 3.

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
44	p.	d'ôter aux hommes, en matière de religion, la liberté d'empêcher	d'ôter, en matière de religion, la liberté aux hommes, d'empêcher
73	d.	ce ferait	cela ferait
174	1	A M. D'ALEMBERT.	A M. DAMILAVILLE. (*Idem au titre courant.*)
249	4	*Après Caffen*	*Mettez en note :* cet ouvrage de M. de *Voltaire* avait été d'abord imprimé féparément, enfuite dans les Queftions fur l'En-

cyclopédie, article *juſtice*, ſous le titre de lettre de M. *Caſſen* à M. le marquis de *Beccaria*. Il eſt ici à ſa véritable place.

TOME XXXVII. *Politique et Légiſlation*, *tome* 4.

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
14	17	de ſe juſtifier	de juſtifier
134	N. 7	ci-deſſus	ci-deſſous
199	24	des poſſeſſions	les poſſeſſions
209	d.	que l'on peut tirer	que l'on en peut tirer
210	7	ſes œufs	les œufs
222	7	*Après* ſervent ;	ils s'inquiétent ſeulement de
224	8	les calamités	ces calamités
242	12	*Bourhave*	*Boërhaave*
254	9	qu'on	lorſqu'on
256	N. 1	le vaiſſeau	ce vaiſſeau
333	N. 2	page 93	page 178.
339	25	point de péché	point péché
377	23	par mœurs	par les mœurs

TOME XXXVIII. *Phyſique*, *tome* 1.

3	11	1740	1738. (*id.* p. 13, lig, 26.)
139	13	telles grandeurs	telle grandeur
151	21	paraiſſent	ſont à nos yeux
156	10	*ſinus* de *réfraction*	*ſinus de réfraction*
231	10	H S K	K S H

TOME XXXIX. *Phyſique*, *tome* 2.

3	d.	1740	1738
153	6	parche,	*ôtez la virgule.*
175	7	inondée	inondé

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
177	2	ce qu'il y a	ce qu'il a
219	18	on ne fait que les indiquer au lecteur &c.	Nota : *ſi l'on voulait rétablir l'ouvrage intitulé* des Singularités de la nature, *tel que M. de Voltaire le publia d'abord, il faudrait y replacer ces ſix articles du Dictionnaire philoſophique, et les faire précéder de celui-ci qui eſt le quatorzième chapitre des* Singularités de la nature.

CHAPITRE XIV.

Obſervation importante ſur la formation des pierres et des coquillages.

M. *le Royer de la Sauvagère*, ingénieur en chef, et de l'académie des belles-lettres de la Rochelle, ſeigneur de la terre Deſplaces en Touraine, auprès de Chinon, atteſte qu'auprès de ſon château une partie du ſol s'eſt métamorphoſée deux fois en un lit de pierre tendre dans l'eſpace de quatre-vingts ans. Il a été témoin lui-même de ce changement. Tous ſes vaſſaux et tous ſes voiſins l'ont vu. Il a bâti avec cette pierre qui eſt devenue très-dure étant employée. La petite carrière dont on l'a tirée recommence à ſe former de nouveau. Il y renaît des coquilles qui d'abord ne ſe diſtinguent qu'avec un microſcope, et qui croiſſent avec la pierre. Ces coquilles ſont de différentes eſpèces ; il y a des oſtracites, des griphites, qui ne ſe trouvent dans aucune de nos mers ; des cames, des télines, des cœurs, dont les germes ſe développent inſenſiblement, et s'étendent juſqu'à ſix lignes d'épaiſſeur.

N'y a-t-il pas là de quoi étonner du moins ceux qui affirment que tous les coquillages qu'on rencontre dans quelques endroits de la terre y ont été dépoſés par la mer ?

Si on ajoute à tout ce que nous avons déjà dit, ce phénomène de la terre Desplaces, si d'un autre côté on considère que le fleuve de Gambie et la rivière de Bissao sont remplis d'huîtres, que plusieurs lacs en ont fourni autrefois et en ont encore, ne sera-t-on pas porté à suspendre son jugement? Notre siècle commence à bien observer: il appartiendra aux siècles suivans de décider, mais probablement on sera un jour assez savant pour ne décider pas.

TOME XL. *Philosophie*, *tome* 1.

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
12	7	*histoire véritable de*	*histoire de*
Ib.	11	écrits	écrit
16	14	l'homme en a	l'homme n'en a
47	13	quelques batailles	quelque bataille
117	p.	de même	*Mettez en note :* voyez le *traité de Métaphysique* qui précède, ouvrage écrit plus de quarante ans avant celui-ci.
190	17	des plus avérées	les plus avérées
248	4-21	*du Tott*	de *Tott* (*bis*)
251	13	à *Saint-Witt*	à *Saint-Wit*,
252	25	que le bien	que si le bien
263	26	ses actions	ces actions
336	7	mauvais que de bon	mauvais vin que de bon
338	23	je suis dans l'erreur;	si je suis dans l'erreur;
390	4	ses mystères	ces mystères
405	23	haïssent	haïssaient

TOME XLI. *Philosophie*, *tome* 2.

22	13	*Après* excellent	*Mettez en note :* On voit assez que cette épithète n'a été mise que pour mieux cacher que les deux ouvrages étaient de l'auteur.

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
42	d.	*Après* en génie	*ajoutez en note :* Si cependant la date d'une lettre à madame de *Fontaine*, du 11 de juin 1761, eſt exacte, comme on peut le croire, il réſulterait que le Sermon des cinquante a précédé d'un an la publication de l'Emile de *Rouſſeau*. Voyez la *France littéraire.*
153	23	pourraient-ils	pouvaient-ils
178	p.	il dit	il eſt dit
236	18	*Après* manuſcrit	*mettez en note :* On peut croire que tout cela eſt ſuppoſé, ainſi que la date de 1736. L'ouvrage eſt de 1767, temps où l'on ne pouvait encore défendre la cauſe de l'humanité contre le fanatiſme qu'avec beaucoup de précautions.
272	9	(*i*)	*mettez ce renvoi après :* ſon égliſe. *A la fin de l'alinea ſuivant.*
291	N. p.	pièces de rentes	pièces d'or de rente
383	p.	allée	allé
388	16	conſeilla l'empereur	conſeilla à l'empereur
390	5	des mieux	les mieux

TOME XLII. *Philoſophie, tome* 3.

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
172	3	(5)	*placez ce renvoi après* écrivain, *page* 171, *ligne* 22.
217	20	*Maximin ;*	*Maximien ;*
271	25	*Marie-Anne*	*Mariamne*
288	10	propre (*bis*)	*ce mot en italique, ainſi qu'aux lignes* 13 *et* 14.
320	26	faux	faulx
321	16	*Idem.*	*Idem.*

TOME XLIII. *Philosophie, tome 4.*

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
7	12	sens-dessus-dessous	(*ou*) sans dessus-dessous (4)
Ib.	13	chantereb	chaut-éreb
12	N. 6	du coco, des dattes, de l'anana, du ginsing	du cocos, des dattes, de l'ananas, du ginseng
35	N. 17	qui se formèrent en un instant	*supprimez ces mots, et mettez un point après* langues.
36	16	il prit *Sara*	il prit *Saraï*
43	N. p.	d'Haran	d'Aran
140	N. p.	(*z*)	*mettez ce renvoi deux lignes plus haut avant* les incrédules
146	N. 13	qu'on y retrouve	qu'on n'y retrouve
157	6	Héthéens	Ethéens
165	N. 32	des plus délicats	les plus délicats
179	N. 31	son frère, Jésu le tua	son frère Jésu, le tua
186	N. 27	douze cents mille étaient	douze cents mille hommes étaient
231	5	faux	faulx (*et par-tout de même*)
Ib.	7	Héthéens	Ethéens
285	N. 7	témoin	témoins
322	N. 29	s'essayait	s'asseyait
334	21	il n'est pas permis	il n'est permis
363	21	une quadrige	un quadrige
364	13	Héthéennes	Ethéennes
391	11	très-poileux	très-poiloux

TOME XLIV. *Philosophie, tome 5.*

6	10	des plus rusés	les plus rusés

(4) Les auteurs varient sur ces manières de s'exprimer. Nous ne déciderons pas quelle est la meilleure.

TOME XLVII. *Dictionnaire philoſophique, tome* 1.

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
375	8	*Après* celui qui écrit cet article en ſait peut-être plus que le père *Griffet*, et n'en dira pas davantage.	*ajoutez le morceau ſuivant tiré d'une édition des* Queſtions ſur l'Encyclopédie, *Londres, in-octavo*, 1771.

ADDITION DE L'EDITEUR.

Il eſt ſurprenant de voir tant de ſavans et tant d'écrivains pleins d'eſprit et de ſagacité ſe tourmenter à deviner qui peut avoir été *le fameux Maſque de fer*, ſans que l'idée la plus ſimple, la plus naturelle et la plus vraiſemblable ſe ſoit jamais préſentée à eux. Le fait tel que M. de *Voltaire* le rapporte, une fois admis, avec ſes circonſtances ; l'exiſtence d'un priſonnier d'une eſpèce ſi ſingulière, miſe au rang des vérités hiſtoriques les mieux conſtatées, il paraît que non-ſeulement rien n'eſt plus aiſé que de concevoir quel était ce priſonnier, mais qu'il eſt même difficile qu'il puiſſe y avoir deux opinions ſur ce ſujet. L'auteur de cet article aurait communiqué plutôt ſon ſentiment, s'il n'eût cru que cette idée devait déjà être venue à bien d'autres, et s'il ne ſe fût perſuadé que ce n'était pas la peine de donner comme une découverte, une choſe qui, ſelon lui, ſaute aux yeux de tous ceux qui liſent cette anecdote.

Cependant, comme depuis quelque temps cet événement partage les eſprits, et que tout récemment on vient encore de donner au public une lettre dans laquelle on prétend prouver que ce priſonnier célèbre était un ſecrétaire du duc de Mantoue (ce qu'il n'eſt pas poſſible de concilier avec les grandes marques de reſpect que M. de *Saint-Mars*

donnait à ſon priſonnier), l'auteur a cru devoir enfin dire ce qu'il en penſe depuis pluſieurs années. Peut-être cette conjecture mettra-t-elle fin à toute autre recherche; à moins que le ſecret ne ſoit dévoilé par ceux qui peuvent en être les dépoſitaires, d'une façon à lever tous les doutes.

On ne s'amuſera point à réfuter ceux qui ont imaginé que ce priſonnier pouvait être le comte de *Vermandois*, le duc de *Beaufort*, ou le duc de *Monmouth*. Le ſavant et très-judicieux auteur de cette dernière opinion a très-bien réfuté les autres; mais il n'a eſſentiellement appuyé la ſienne que ſur l'impoſſibilité de trouver en Europe quelque autre prince dont il eût été de la plus grande importance qu'on ignorât la détention. M. de *Saint-Foix* a raiſon, s'il n'entend parler que des princes dont l'exiſtence était connue; mais pourquoi perſonne ne s'eſt-il encore aviſé de ſuppoſer *que le Maſque de fer pouvait avoir été un prince inconnu, élevé en cachette, et dont il importait de laiſſer ignorer totalement l'exiſtence?*

Le duc de *Monmouth* n'était pas pour la France un prince de ſi grande importance; et l'on ne voit pas même ce qui eût pu engager cette puiſſance, au moins après la mort de ce duc et celle de *Jacques II*, à faire un ſi grand ſecret de ſa détention, s'il eût été en effet le *Maſque de fer*. Il n'eſt guère probable non plus que M. de *Louvois* et M. de *Saint-Mars* euſſent marqué au duc de *Monmouth* ce profond reſpect que M. de *Voltaire* aſſure qu'ils portaient au *Maſque de fer*.

L'auteur conjecture, de la manière dont M. de *Voltaire* a raconté le fait, que cet hiſtorien célèbre eſt auſſi perſuadé que lui du ſoupçon qu'il va, dit-il, manifeſter; mais que M. de *Voltaire*, à titre de français, n'a pas voulu, ajoute-t-il, publier tout net, ſurtout en ayant dit aſſez pour que le mot de l'énigme ne dût pas être difficile à deviner. Le voici, continue-t-il toujours, ſelon moi :

„ *Le Maſque de fer etait ſans doute un frère, et un frère aîné de Louis XIV*, dont la mère avait ce goût pour le linge fin ſur lequel M. de *Voltaire* appuie. Ce fut en liſant les Mémoires de ce temps, qui rapportent cette anecdote au ſujet de la

reine, que, me rappelant ce même goût du *Masque de fer*, je ne doutai plus qu'il ne fût son fils : ce dont toutes les autres circonstances m'avaient déjà persuadé.

„ On sait que *Louis XIII* n'habitait plus depuis long-temps avec la reine, que la naissance de *Louis XIV* ne fut due qu'à un heureux hasard habilement amené, hasard qui obligea absolument le roi à coucher en même lit avec la reine. Voici donc comme je crois que la chose sera arrivée.

„ La reine aura pu s'imaginer que c'était par sa faute qu'il ne naissait point d'héritier à *Louis XIII*. La naissance du *Masque de fer* l'aura détrompée. Le *cardinal* à qui elle aura fait confidence du fait, aura su par plus d'une raison tirer parti de ce secret ; il aura imaginé de tourner cet événement à son profit, et à celui de l'Etat. Persuadé par cet exemple que la reine pouvait donner des enfans au roi, la partie qui produisit le hasard d'un seul lit pour le roi et pour la reine, fut arrangée en conséquence. Mais la reine et le cardinal, également pénétrés de la nécessité de cacher à *Louis XIII* l'existence du *Masque de fer*, l'auront fait élever en secret. Ce secret en aura été un pour *Louis XIV*, jusqu'à la mort du cardinal *Mazarin*.

„ Mais ce monarque apprenant alors qu'il avait un frère, et un frère aîné que sa mère ne pouvait désavouer, qui d'ailleurs portait peut-être des traits marqués qui annonçaient son origine, fesant réflexion que cet enfant, né durant le mariage, ne pouvait sans de grands inconvéniens et sans un horrible scandale, être déclaré illégitime après la mort de *Louis XIII*, *Louis XIV* aura jugé ne pouvoir user d'un moyen plus sage et plus juste que celui qu'il employa, pour assurer sa propre tranquillité et le repos de l'Etat : moyen qui le dispensait de commettre une cruauté que la politique aurait représentée comme nécessaire à un monarque moins consciencieux et moins magnanime que *Louis XIV*.

„ Il me semble, poursuit toujours notre auteur, que plus on est instruit de l'histoire de ce temps-là, plus on doit être frappé de la réunion de toutes les circonstances qui prouvent en faveur de cette supposition. „

NOTE DES EDITEURS.

Cette anecdote, donnée comme une addition de l'éditeur, dans l'édition de 1771, paſſe chez bien des gens de lettres pour être de M. de *Voltaire* lui-même. Il a connu cette édition, et il n'a jamais contredit l'opinion qu'on y avance au ſujet de l'*homme au Maſque de fer.*

Il eſt le premier qui ait parlé de cet homme. Il a toujours combattu toutes les conjectures qu'on a faites ſur ce *maſque;* il en a toujours parlé comme plus inſtruit que les autres, et comme ne voulant pas dire tout ce qu'il en ſavait.

Aujourd'hui il ſe répand une lettre de mademoiſelle de *Valois*, écrite au duc, depuis maréchal de *Richelieu*, où elle ſe vante d'avoir appris du duc d'*Orléans* ſon père, à d'étranges conditions, quel était l'*homme au Maſque de fer*; et cet homme, dit-elle, était un frère jumeau de *Louis XIV*, né quelques heures après lui.

Ou cette lettre, qu'il était ſi inutile, ſi indécent, ſi dangereux d'écrire, eſt une lettre ſuppoſée, ou le régent en donnant à ſa fille la récompenſe qu'elle avait ſi noblement acquiſe, crut affaiblir le danger qu'il y avait à révéler le ſecret de l'Etat, en altérant le fait, et en feſant de ce prince un cadet ſans droit au trône, au lieu de l'héritier préſomptif de la couronne.

Mais *Louis XIV* qui avait un frère, *Louis XIV* dont l'ame était magnanime, *Louis XIV* qui ſe piquait même d'une probité ſcrupuleuſe, auquel l'hiſtoire ne reproche aucun crime, qui n'en commit d'autre en effet que de s'être trop abandonné aux conſeils de *Louvois* et des jéſuites, *Louis XIV* n'aurait jamais détenu un de ſes frères dans une priſon perpétuelle pour prévenir les maux annoncés par un aſtrologue auquel il ne croyait pas. Il lui fallait des motifs plus importans. Fils aîné de *Louis XIII*, avoué par ce prince, le trône lui appartenait; mais un fils, né d'*Anne d'Autriche*, inconnu à ſon mari, n'avait aucun droit, et pouvait cependant eſſayer de ſe faire reconnaître, déchirer la France par une

une longue guerre civile, l'emporter peut-être ſur le fils de *Louis XIII* en alléguant le droit de primogéniture, et ſubſtituer une nouvelle race à l'antique race des *Bourbons*. Ces motifs, s'ils ne juſtifiaient pas entièrement la rigueur de *Louis XIV*, ſervaient au moins à l'excuſer : et le priſonnier trop inſtruit de ſon ſort, pouvait lui ſavoir quelque gré de n'avoir pas ſuivi des conſeils plus rigoureux ; conſeils que la politique a trop ſouvent employés contre ceux qui avaient quelques prétentions à des trônes occupés par leurs concurrens.

M. de *Voltaire* avait été lié dès ſa jeuneſſe avec le duc de *Richelieu* qui n'était pas diſcret : ſi la lettre de mademoiſelle de *Valois* eſt véritable, il l'a connue ; mais doué d'un eſprit juſte, il a ſenti l'erreur, il a cherché d'autres inſtructions. Il était placé pour en avoir. Il a rectifié la vérité altérée dans cette lettre, comme il a rectifié tant d'autres erreurs.

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
500	5	LUC	AUG.

TOME L. *Dictionnaire philoſophique*, *tome* 4.

5	16	DES COQUILLES	(voyez ce que nous avons dit ci-deſſus, page 537, touchant *les Singularités de la nature.*)
36	20	CREDO	*ſupprimez cet article, et renvoyez au mot* SYMBOLE.

TOME LI. *Dictionnaire philoſophique*, *tome* 5.

268 24 *Après* du méridien *mettez en note :* Voyez la philoſophie de *Newton*, (volume de *Phyſique*) ce paragraphe en eſt tiré. L'auteur l'ayant inſéré dans ce Dictionnaire, avec quelques changemens, on n'a pas cru devoir l'ôter.

TOME LII. *Dictionnaire philoſophique, tome* 6.

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
9	2	*alma*	vierge
95	17	*Concohigramki*	*Concochigzamki*
428	7	*Après* préférer	*ajoutez* : S'il eût vécu ſeulement dix ans de plus, il y a grande apparence qu'il eût donné une toute autre forme à l'Europe que celle qu'elle a aujourd'hui. La religion chrétienne a dépendu de ſa vie; les efforts qu'il fit pour la détruire ont rendu ſon nom exécrable aux peuples qui l'ont embraſſée. Les prêtres chrétiens ſes contemporains l'accuſèrent de preſque tous les crimes, parce qu'il avait commis le plus grand de tous à leurs yeux, celui de les abaiſſer. Il n'y a pas encore long-temps &c.
Ibid.	22	de ſon malheureux changement,	des diſputes entre les payens et les chrétiens dans leſquelles il prit parti;
430	22	*Avant Grégoire*	*mettez* : Des écrivains qu'on nomme pères de l'Egliſe, *Grégoire*, &c.
432	14	la hauteur ſingulière	l'inſolence
Ib.	24	cet orgueil ſi oppoſé au chriſtianiſme dut	une vanité ſi brutale dut
433	9	l'averſion malheureuſe que les abus de la religion chrétienne lui inſpirèrent pour elle. Les politiques ne furent pas plus ſurpris de voir	l'averſion qu'il devait avoir pour la religion chrétienne. Il n'eſt pas plus étrange de voir
Ib.	19	*Après* dogmes, &c.	ils ne forçaient point les hom-

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
			mes à croire l'incroyable ; ils ne demandaient que des facrifices ; et ces facrifices n'étaient point commandés fous des peines rigoureufes ; ils ne fe difaient point le premier ordre de l'Etat, ne formaient point un Etat dans l'Etat, et ne fe mêlaient point du gouvernement. Voilà bien des motifs pour engager un homme du caractère de *Julien* à fe déclarer pour eux. Il avait befoin &c.
Ib.	p.	les faux zélés	les fanatiques
434	10	*Après* ne font pas,	*lifez :* d'être en public les premiers efclaves de la crédulité. Le fultan &c.
435	19	que de les avoir quittés, de s'être trompé, de s'être fait tort à lui-même ;	et de n'être pas de leur avis. (5)

T O M E L I I I. *Dictionnaire philofoph. tome 7.*

16	18	tu es porté	tu es portée
381	N. 1	Philofophie, t. II.	Philofophie, tome III.

T O M E L I V. *Dictionnaire philofophique, tome 8.*

363	9	faux	faulx
396	N. 5	*Après* philofophiques	*lifez :* Elles avaient été en effet adreffées à M. *Thiriot*, en anglais, pendant le féjour de M. de *Voltaire* à Londres.
455	16	libelles	libelliftes

(5) Ces corrections font tirées d'un ancien manufcrit de l'auteur, communiqué trop tard aux éditeurs.

TOME LV. *Dictionnaire philoſophique, tome 9.*

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
140	25	*Après* conduite	*ôtez les deux alinea ſuivans qui ſont au mot* CATON.

TOME LVI. *Romans, tome 1.*

17	28	de ſciences,	de ſcience,
36	16	*Sadder*	le *Sadder*
37	2	en ſavait même plus	en ſavait plus
47	27	Il fit un moment	il fit un mouvement
71	N. 2	*Après* imprimées	*liſez :* le chapitre XIII était terminé par ce qui ſuit. *Zadig* partit &c.
131	23	quelque ville	quelques villes
145	p.	des femmes	de femmes
156	2	DE L'AUTEUR POUR UNE NOUVELLE EDITION.	DE L'AUTEUR.
184	1	*Après* AVERTISSEMENT	*ajoutez :* DES EDITEURS.
211	5	à vous manifeſter	à manifeſter
298	28	c'était des émeraudes	c'etaient des émeraudes
328	p.	*Après Monime*	*mettez en note :* Mademoiſelle *le Couvreur.*

TOME LVII. *Romans, tome 2.*

81	10	avec une retenue	avec retenue
128	N. p.	et il paraît que cela	et il paraît que l'augmentation
153	12	pour ſa valeur	par ſa valeur
174	23	terraquée	terraqué
242	22	inconnues	inconnu
370	6	qu'il a	qui l'a

TOME LVIII. *Romans, tome 3.*

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
27	27	l'angle	l'ongle
47	9	fuperftitieufe	fi pernicieufe
103	13	calpe	calpé
110	13	et autres *ens* et *ites*	et autres en *iftes* et en *ites*
151	19	*Après* ainfi :	*fermez la parenthèfe.*
152	16	rend le témoignage	rend témoignage
313	N. 7	confervé	confervées
335	5	propofitions fi héréti-ques.	propofitions hérétiques

TOME LIX. *Facéties, tome 1.*

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
23	N. 1	et *lettres*	et les *lettres*

TOME LXI. *Mélanges littéraires, tome 1.*

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
24	27	confcience	confiance
36	6	leur genre	fon genre
80	5	ne t'imposèrent	ne t'en imposèrent
84	4	erreurs	terreurs
149	15	il joua	*Molière* joua
188	18	qui a eu	qui ont eu
193	6	dans fon	de fon
201	19	au divertiffement	aux divertiffemens
257	20	font	font
324	19	*Après* Tancrède,	*mettez en note :* M. *le Kain.*
328	15	des morts	de morts
369	15	voudraient	devraient
373	17	*farce*	*face*

TOME LXII. *Mélanges littéraires, tome 2.*

P.	L	FAUTES	CORRECTIONS.
58	10	d'une *capanée*	d'un *capanée*
115	11	*Harrot*	*Hariot*
139	19	*Gratien*	*Lucien*
170	19	proportionnées	proportionnée
179	25	en ſon ſein	en naiſſant
187	1	SUR L'ANTI-MACHIAVEL	*On pourrait placer cette pièce au tome III des Mélanges littéraires, page* 164, *avant* L'EXTRAIT D'UN ÉCRIT PÉRIODIQUE.
Ibid.	N. 1	*Après* de l'*Anti-Machiavel*	*ajoutez* : ouvrage du roi de Pruſſe.
252	11	de le lui pardonner,	de lui pardonner,

TOME LXIII. *Mélanges littéraires, tome 3.*

P.	L	FAUTES	CORRECTIONS.
33	25	et vous pétrit	et nous pétrit
56	5	ſa mère	la mère
64	4	par la ſuite	pour la ſuite
134	17	*Après* ceſſerez-vous de donner ?	ce diſcours peut nous étonner
162	19	ſes amis	ces amis
188	p.	ces lettres rapportées à l'article *François Rabelais*, dans les Queſtions ſur l'Encyclopédie	ces lettres dont il eſt fait mention dans l'ouvrage intitulé : Lettres à ſon alteſſe monſeigneur le prince de ***, (Mélanges littér. tome II.)
204	2	le duc de Savoye	duc de Savoye
253	25	d'eux-mêmes,	d'eux-même,
255	17	ces gouffres	les gouffres
301	17	celle-ci	celles-ci
409	22	le plus utile	les plus utiles

TOME LXIV. *Mélanges littéraires, tome 4.*

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
30	13	ſept ou huit cents mille	ſept ou huit mille
Ib.	21	du commerce	de commerce
33	13	du public?	du bien public?
36	26	vers la matière, le voici.	vers la matière penſante, le voici :
61	10	ſoit encore	ſoient encore
84	p.	*dedicere*	*didicere*
156	23	vous avez	avez-vous
168	3	*Après* aux nations	*mettez en note :* Titre ſous lequel avait paru d'abord l'ouvrage intitulé : *Du théâtre anglais, par Jérôme Carré.*
Ib.	18	opéra	*ou :* opéras (6)
170	15	*G****	*Grangé*
203	3	*Après* par ces vers :	*mettez les ainſi :*

Trovommi amor del tutto diſarmato,
Ed aperta la via per gli occhi al core,
Che di lagrime ſon fatti uſcio, e varco.
Però, al mio parer, no li fu onore
Ferir me di ſaetta in quello ſtato,
E a voi armata non moſtrar pur l'arco.
L'amour me ſurprit ſans défenſe et s'ouvrit &c.

(6) On a toujours écrit dans cette édition *opéra*, au pluriel, ſans *s*. Pluſieurs auteurs emploient l'*s*; et il paraît en effet aſſez naturel que ce mot étranger et autres ſemblables tels que *factum*, *imbroglio*, *concetti*, *lazzi* &c. reçus par adoption dans notre langue, en prennent le coſtume et les uſages. Les Romains ne manquaient pas de latiniſer tous les mots qu'ils empruntaient des autres langues, même les noms propres et les noms de lieu. L'académie françaiſe dans le nouveau Dictionnaire que tous les littérateurs déſirent, pourrait établir ſur ce point et ſur beaucoup d'autres, également incertains, des règles invariables.

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
203	19	*e'l fanno, è l'oziofe*	*el fonno, e l'oziofe*
204	14	que *Zappi*	que celui de *Zappi*
211	15	de fe noyer	de la noyer
271	7	*coïonnerie*	*coglionerie*
285	p.	le plus confidéré	les plus confidérés
449	p.	de ***	de *Noailles*
450	23	*Ibid.*	*Ibid.*
476	26	l'*Ange*	*Lange*
477	N. 2	*Après* attribué	*terminez ainfi la note :* Les faits ont fans doute été fournis par l'abbé de *Prades* lui-même, ou par quelque docteur de forbonne, témoin oculaire ; mais on ne peut guère douter qu'ils n'aient été mis en œuvre par M. de *Voltaire*, d'après quelques paffages de la Correfpondance du roi de Pruffe. L'auteur a pu y changer à deffein fon ftyle et fa manière.

TOME LXV. *Commentaires fur Corneille, tome 1.*

83	3	*Après* en 1635	*mettez en titre :* PREFACE DU COMMENTATEUR.
66	1	REMARQUES SUR L'EPITRE DEDICATOIRE DE CORNEILLE &c.	*Epître dédicatoire de Corneille* &c. *fimplifiez également tous les titres des autres pièces prèliminaires ou acceffoires, et ôtez-y :* Remarques fur. *On peut même ne pas repèter ces mots en tête du premier acte, en ne laiffant ce titre général qu'une feule fois au-devant de toutes les pièces prèliminaires de chaque tragédie ou comédie, et au titre courant. Cette obfervation eft pour les volumes de ces Commentaires, en cas de réimpreffion.*
124	1	PREFACE DU COMMENTATEUR SUR	REMARQUES SUR LE CID, *tragédie* repréfentée en 1636.

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
		LE CID.	PREFACE DU COMMENTATEUR. *Et par-tout de même, conformément à l'observation ci-dessus.* (7)
126	16	de *Corneille*	sur *Corneille*
173	10	*était couvert*	*était ouvert*
249	1	AVERTISSEMENT DU COMMENTATEUR SUR LA TRAGEDIE DE CINNA.	REMARQUES SUR CINNA, trag. représentée en 1643. (8) AVERTISSEMENT DU COMMENTATEUR.
272	4	la poësie moins	la poësie le moins
279	p.	les succès	le succès
428	d.	les plus éclairés	les mieux éclairés
482	20	avec une *s*	(*ou*) avec un *s* (9)

(7) On peut substituer au mot *préface* le mot *avertissement* quand le discours n'est pas d'une certaine longueur, comme au-devant de la tragédie de Cinna.

(8) Nous ignorons pourquoi dans l'édition in-quarto la tragédie de Cinna, représentée en 1643, précède celle des Horaces, jouée en 1641. On aurait pu rétablir ici l'ordre chronologique, et diviser aussi plus également les deux volumes de ces Commentaires, en plaçant à la fin les Remarques sur les discours et sur la vie de *Corneille*, comme dans l'in-quarto, et en commençant le deuxième volume par les Remarques sur Rodogune.

(9) Rien de plus incertain encore que le *genre* des noms de lettres. Pourquoi ces noms ne feraient-ils pas tous du même genre? Pourquoi un usage bizarre fait il l'*a* masculin et l'*s* feminin; et remarquons que cet usage n'est rien moins qu'uniforme. Il y a beaucoup de variation sur ce point dans les auteurs, et M. de *Voltaire* lui-même, dans ces Commentaires sur *Corneille*, a écrit *un s*, *cet s*, et *une s*, *cette s*.

TOME LXVI. *Commentaires ſur Corneille, tome 2.*

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
89	4	qu'on ait vue	qu'on ait vues
138	4	*iſſem*	*eſſem*
207	4	elle eſt	eſt-elle
267	1	REMARQUE DU COMMENTATEUR *ſur un paſſage concernant Héraclius.*	REMARQUES SUR HERACLIUS, EMPEREUR D'ORIENT, *tragédie* repréſentée en 1647. PREFACE DU COMMENTATEUR. *Et de même par-tout, conformément à l'obſervation ci-deſſus.*
483	d.	le vers ſuivant	le vers ſuivant *Au milieu de leur ſang à tes pieds répandu.*

TOME LXVII. *Commentaires ſur Corneille, tome 3.*

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
30	16	en 1657	*ou* en 1652 (10)
85	p.	dénouement vulgaire de tragédie.	*dénouement vulgaire de tragédie.*
213	7	l'unité de deſſein	l'unité de deſſin
281	7	le maître de la ville mais auſſi des murs	(*en italique*)
387	23	d'un ſi juſte travail noblement étonné	d'un ſi noble travail juſtement étonné
474	19	ce qu'on m'a vu	ce qu'on m'a vu &c.

(10) Le texte de la remarque ferait croire que la tragédie de Nicomède eſt de 1657. Suivant le titre elle eſt de 1650, et ſuivant le Dictionnaire hiſtorique des théâtres elle eſt de 1652.

TOME LXVIII. *Correſpondance générale, tome* 1.

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
12	N. d.	en 1772, à Paris où il était le correſpondant littéraire.	en 1772; il était alors à Paris, l'agent littéraire
24	2	LETTRE XII.	*elle eſt de* 1724. *La* lettre XV *doit la ſuivre. La* XVI *eſt de* 1722, *datée de Forges.*
41	28	*Après* édition	*mettez en note :* Des œuvres de l'abbé de *Chaulieu.*
152	7	LETTRE LXVIII.	*elle eſt de la fin de novembre* 1732, *et doit précéder la* LVII.
222	8	*Après Petit-pas*	*mettez en note :* Dans l'opéra d'Hypolite et Aricie.
250	N. 1	honoraire	d'honneur
Ib.	N. 2	*Après* de Parme à Paris.	*ajoutez :* il y avait un grand nombre de lettres à M. d'*Argental*, antérieures à celle-ci. Les premières dataient de 1716 ou 1717. On n'a pu les retrouver, quoiqu'elles aient été données, à ce qu'on croit, avec les autres, par M. d'*Argental.*

Il n'a ceſſé juſqu'à ſa mort de prendre le plus vif intérêt à cette édition des œuvres de M. de *Voltaire.* Non-ſeulement il a déterminé par ſes ſollicitations pluſieurs perſonnes de conſidération en France à communiquer les lettres qu'elles avaient reçues de M. de *Voltaire*, mais il a employé pour le même objet dans les pays étrangers, avec un zèle qui ne s'eſt jamais refroidi, le crédit des miniſtres avec leſquels ſa place le mettait en relation. Il n'a pu jouir malheureuſement de cette partie de l'édition. Avec quelle ſenſibilité, avec quelle douce émotion n'eût-il pas lu cette *Correſpondance* où ſon nom tient le premier rang ! Combien n'eût-il pas chéri ce monument qui doit tranſmettre à la poſtérité de nombreux témoignages des qualités rares de ſon eſprit,

comme des vertus de sa belle ame, et l'associer à la gloire de son ami! Si la perte de M. d'*Argental* a devancé la publication de ce recueil, les éditeurs ont dû payer du moins à sa mémoire le juste tribut de leur reconnaissance. Ils ont cru ne pouvoir mieux remplir ce devoir qu'en consignant la notice intéressante de M. de *la Harpe* dans l'un des volumes de cette collection. (tome LXXXIII, page 443.) Ils joindront ici quelques détails sur la famille de M. d'*Argental*.

Charles-Augustin de Fériol, comte d'*Argental*, naquit à Paris, le 20 de décembre 1700, d'une famille distinguée par son amour pour les lettres et les arts. Il fut le second fils de M. de *Fériol*, d'abord receveur général des finances du Dauphiné, et ensuite président au parlement de Metz, comme son père, et de N. *Guerin de Tençin*, sœur de ce nom, et de la célèbre madame de *Tençin*. On doit à M. de *Fériol* son oncle, ambassadeur à la Porte ottomane, un ouvrage intéressant sur les mœurs et les usages des Turcs, M. de *Pont-de-Vesle*, frère aîné de M. d'*Argental*, a été fort connu par les agrémens de son esprit, sa gaieté, ses vers faciles, et par plusieurs comédies restées au théâtre.

M. d'*Argental*, né timide, débuta dans le monde avec moins de succès. Il fut d'abord destiné à l'état militaire; mais son frère ayant refusé une charge de conseiller au parlement de Paris, ses parens engagèrent M. d'*Argental* son cadet à le remplacer, et par déférence pour eux, il se dévoua à la magistrature pour laquelle il n'avait point de goût, et dont il a cependant rempli les devoirs pendant plus de quarante années avec autant de zèle que de lumières. Il fut fait conseiller d'honneur, et céda cette charge en 1771, à l'abbé de *Chauvelin*, dont le frère, le marquis de *Chauvelin*, était depuis long-temps son intime ami. M. d'*Argental* avait été nommé en 1738, à l'intendance de Saint-Domingue. Tous ses amis qui craignaient de le perdre pour jamais, le pressèrent tellement de renoncer à cette place qu'il dut céder à leurs instances.

Il accepta en 1757, celle de ministre plénipotentiaire de l'infant duc de Parme auprès du roi, que madame infante,

fille de *Louis XV*, qui était alors à la cour, fit créer pour lui. Il dut principalement ce don que la princeffe accompagna de toute la grâce poffible, à l'amitié de M. le duc de *Choifeul* qui lui fut toujours très-attaché, ainfi que feu M. le duc de *Praflin*.

M. d'*Argental* fut admis très-jeune dans la fociété de madame de *Tençin* fa tante, où il vécut avec tout ce que la France avait de plus diftingué dans les lettres. Sa liaifon avec M. de *Voltaire* s'était formée dès le collége. Ils y avaient joué enfemble dans les tragédies que les jéfuites étaient dans l'ufage de faire repréfenter. L'analogie de leur goût pour la poëfie et pour les ouvrages dramatiques, une forte de fympathie avaient cimenté leur amitié qui ne s'eft jamais démentie pendant foixante et dix ans. M. d'*Argental*, né avec beaucoup de fenfibilité et de goût, fut toute fa vie adorateur des grands talens; et quand à la fleur de fon âge, il les trouva unis avec l'efprit et la beauté dans mademoifelle *le Couvreur*, l'on dut peu s'étonner de la paffion violente qu'il conçut pour elle, quoique beaucoup plus âgée que lui. Il eut la douleur de la voir mourir entre lui et M. de *Voltaire* en 1730, à l'âge de quarante ans. Elle le chargea de remplir fes dernières intentions, et de partager fa petite fortune entre deux filles naturelles qu'elle laiffait. Il les maria depuis toutes deux, et comme le bien de mademoifelle *le Couvreur* ne fuffifait pas pour leur procurer un établiffement avantageux, il y ajouta du fien, quoiqu'elles lui fuffent étrangères, et qu'il fût peu riche alors. Il s'eft toujours intéreffé à leur fort et à celui de leurs enfans, et leur en a même donné des preuves dans fon teftament. Une petite anecdote pourra faire connaître la manière dont M. d'*Argental* favait aimer; on fait que les préjugés dont l'empire décroît de jour en jour à mefure que celui de la raifon s'étend, avaient forcé les amis de mademoifelle *le Couvreur* à la faire enterrer furtivement fur les bords de la Seine vers la rue Belle-Chaffe. Cinquante ans après, M. d'*Argental*, à l'âge de plus de quatre-vingts ans, apprenant qu'un particulier propriétaire de ce terrain avait découvert, en bâtiffant, les veftiges du tombeau

de mademoiselle *le Couvreur*, court ſur les lieux, reconnaît en pleurant ces traces précieuſes, obtient d'y ériger un monument, et y fait graver des vers où ſe peint toute la ſenſibilité de ſon ame.

Quelques années après la mort de cette célèbre actrice, M. d'*Argental* épouſa mademoiſelle *du Bouchet*, dont le père ſurintendant de M. le duc de *Berri* avait diſſipé la fortune; mais il n'avait rien négligé pour l'éducation de ſa fille; elle avait des grâces et de l'eſprit, et c'était aſſez pour le bonheur de M. d'*Argental*. Il vécut avec elle dans la plus parfaite union juſqu'en 1774, où il eut le malheur de la perdre ſans en avoir eu de poſtérité. Il lui a ſurvécu juſqu'au 6 de janvier 1788; époque funeſte pour tout ce qui l'approchait, et dont M. de *la Harpe* a parlé avec tant de ſenſibilité.

Depuis ſa mort on a appris de Mᵉ de *Courteille*, qui lui était très-attachée, que le roman du Comte de *Comminges*, attribué juſqu'ici à madame de *Tençin*, eſt de M. d'*Argental*, ſon neveu; et elle le ſavait de lui-même. On connaît auſſi des vers très-agréables de M. d'*Argental;* nous n'en citerons que quatre. Dans le dernier ſéjour de M. de *Voltaire* à Paris, ſon *cher ange* ne le quittait guère. A la fin d'une journée pénible, où tout Paris était venu rendre hommage au vieillard de Ferney, M. d'*Argental* lui dit: „ Si quelqu'un a dû jamais „ être fatigué d'honneurs et de louanges, c'eſt vous. On „ vous en accable. Jamais ce mot de *grand-homme* n'a été „ prononcé par tant de bouches. Mais c'eſt un éloge trop „ rebattu. Il eſt devenu en général, et ſurtout par vous en „ particulier, un lieu commun, une expreſſion triviale. Que „ ces meſſieurs vous appellent avec la poſtérité, *grand-homme*, „ tant qu'ils voudront; moi qui vous connais mieux et „ depuis plus long-temps qu'eux tous, je vous réſerve un „ éloge auſſi vrai et plus neuf, car aucun de nos Pariſiens „ ne s'en eſt encore aviſé. Eh quoi? dit M. de *Voltaire*. — „ C'eſt que vous êtes un *bon homme* et que vous l'avez „ toujours été. — Par ma foi, vous avez raiſon, reprit „ M. de *Voltaire*, cet éloge me touche plus que tous les

„ autres ; et il a cela de bon, qu'on peut l'accepter ſans trop „ bleſſer la modeſtie. „ La converſation continua ſur ce ton, la ſoirée fut très-gaie, et fournit à M. d'*Argental* le ſujet de cette inſcription qu'il mit ſur une ſtatue de M. de *Voltaire* :

Que pourrait-il manquer à ſa célébrité ?
Ses écrits à jamais vivront dans la mémoire ;
Aſſez d'autres ſans moi parleront de ſa *gloire*,
Je ne veux déſormais que louer ſa *bonté*.

Voici ceux que M. le commandeur de *Buſſevent* fit pour le buſte de M. d'*Argental* ſon ami :

Philoſophe ſans faſte et ſans pédanterie,
L'infortune à ſon cœur commande les bienfaits ;
Homme rare, ami sûr, le charme de ſa vie
Eſt de s'environner des heureux qu'il a faits.

TOME LXIX. *Correſpondance générale*, *tome* 2.

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
80	2	LETTRE XXXVII.	*Elle doit être de la fin de février 1737, et datée de Cirey.*
91	10	*Après* Polymnie	*mettez en note :* madame de *la Poplinière.*
160	19	*Après* ces Meſſieurs	*mettez en note :* Mademoiſelle *Deshayes*, depuis madame de *la Poplinière*, qui avait fait un petit ouvrage ſur les principes de *Rameau*.
219	9	*Après* propoſe	*mettez en note : Balechou* qui grava alors le beau portrait pour l'édition de Dreſde, et qui long-temps après le regrava en médaillon pour l'édition de MM. *Cramer*.
231	2	à DIEU nous	à DIEU de nous
262	9	j'écris	j'écrirai

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
280	9	LETTRE CX.	*Elle eſt du 24 de décembre 1738.*
300	7	*Après* deviné	*mettez en note :* Qu'il n'avait ſigné un factum contre M. de *Voltaire* qu'à la ſollicitation de l'abbé *Desfontaines* qui en était l'auteur.
335	3	rendre. . . parler	de rendre. . . de parler
336	4	*Après* vigueur	*virgule*
341	23	feu	feue
410	9	*Après* ce chancelier	*mettez en note :* M. d'*Argenſon*, chancelier du duc d'*Orléans.*

TOME LXX. *Correſpondance générale*, *tome* 3.

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
36	18	mon *cher* roi	mon cher roi
79	27	Quelque goth et quelque vandale	Quelques goths et quelques vandales
84	13	LETTRE XXXVII.	*Otez cette lettre qui eſt dans le tome II des Mélanges littéraires.*
101	11	et de Mahomet. Au troiſième acte vous ſentez	et de Mahomet au troiſième acte. Vous ſentez
106	11	15 février	25 février
151	17	dont l'une	dont l'un
173	16	LETTRE LXXIV	*Elle paraît écrite de Bruxelles en octobre, et devoir précéder celle à M. d'Argental.*
182	2	LETTRE LXXVIII.	*Elle eſt de* 1740.
263	a. p.	une du	un du
290	21	ſi je ne me trompe	ſi je me trompe
301	21	*Après* drolerie	*mettez en note :* Diſcours ſur les événemens de l'année 1744, volume de Poëmes.
303	a. p.	l'embroglio	l'imbroglio
324	10	*Après* de ſe manger	*mettez en note :* Alluſion à des

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
			vers de M. d'*Argenfon*, dans lefquels il difait que les fouverains reffemblent trop fouvent aux araignées qui fe dévorent les unes les autres. Voyez la lettre du 2 janvier 1745, au marquis d'*Argenfon*, volume de Lettres en vers.
354	2	*Lettre critique* &c.	*Cette réponfe aux détracteurs du Poëme de Fontenoy, aurait été mieux placée dans les notes à la fuite de ce Poëme ; mais l'original de cette pièce, écrit de la main de l'auteur, a été communiqué trop tard. Il faut fupprimer dans le titre ces mots :* A M. ***.
391	9	LA DUCHESSE DE ***	*C'eft peut-être madame de Montenero, fille de madame du Châtelet.*
414	10	quatrième	cinquième

TOME LXXI. *Correfpondance générale, tome* 4.

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
23	16	*Cicéron* proxenate	*Cicéron* proxenète (*le manufcrit portait : Cicéron M****)
53	11	partifane	partifan
57	9	(*)	*mettez ce renvoi après* ce que j'ai
62	N. 1	en nous communiquant	en communiquant
69	2	*Après* Zulime.	Celui de *Zulime* l'avait été par madame *Denis*.
93	19	qu'on me traitait chez moi	qu'on me traitait mal chez moi
228	9	*c'eft un Dieu*	c'eft *un Dieu*
295	16	l'hiftoire des mœurs du dix-huitième fiècle	*ces mots en italique, et mettez en note :* par M. *Duclos*.
379	15	de lui faire	de le lui faire
399	16	et on eft	ou l'on eft
414	12	*Après* de là qu'on eft	*mettez en note :* Cette phrafe

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
		citoyen	obſcure ſe trouve ainſi dans la Correſpondance de l'abbé *Mouſſinot*, publiée par l'abbé *Duvernet*. L'original manque, et l'erreur n'a pu être rectifiée.
415	7	*Après* qui l'a faite	*mettez en note :* Elle était intitulée : *Lettre au public.*
426	N. 2	c'était les mémoires	c'étaient les mémoires
455	10	*Après* frère *Gaillard*	*mettez en note :* l'abbé de *Prades*
457	21	ni avec le Siècle de *Louis XIV.*	ni avec cette infame édition du Siècle de *Louis XIV.*
469	2	*Après* françaiſe	*mettez en note :* On l'a inſéré dans cette édition, non comme ſon ouvrage, mais comme celui d'un de ſes diſciples, et comme un recueil d'obſervations utiles ſur ſes œuvres et ſur la littérature françaiſe en général. Voyez Mélanges littér. tome III.
485	2	*Après Monime*	*mettez en note :* Une fille naturelle de mademoiſelle *le Couvreur.*
493	8	je me porte	je me porte bien

TOME LXXII. *Correſpondance générale, tome* 5.

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
17	25	de ſa folie	de la folie
28	20	fourra	foura
42	22	des uns des autres	les uns des autres
107	17	LETTRE XLVIII.	*Cette lettre eſt du mois d'avril* 1755. *Celle de M. Guyot a été imprimée d'après la correſpondance de l'abbé Mouſſinot, publiée par l'abbé Duvernet. On la trouve plus complette dans ce volume, page* 389, *d'après l'original de la main de Guyot.*
110	3	feu	feue
136	9	de parler encore à *Lambert*	de parler à *Lambert*

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
168	6	que je devais	que je devrais
213	15	venues	venu
462	6	deſſein	deſſin

TOME LXXIII. *Correſpondance générale, tome 6.*

27	N. 2	et elle eût épargné	et elle aurait épargné
93	23	plans	plants
110	12	*Après* brûlée	*mettez en note :* Les îles de Rhé et d'Aix qui appartenaient alors à M. d'*Argental*, avaient été en partie ravagées par les Anglais. Le roi en a fait depuis l'acquiſition.
148	9	puiſſe	puiſſent
182	23	embraſſe	embraſſe de tout mon cœur:
255	19	quantité préciſe de la maſſe	quantité de la maſſe
341	N. 2	MM. d'*Argental*, de *Voltaire* et *le Kain*	MM. le duc d'*Aumont*, d'*Argental* et *le Kain*
361	14	*Après* Bohême	*mettez en note :* M. *Grimm*
386	a. p.	crisk	(*ou*) crik
441	15	les M. ***	les *Montmorenci*
460	9	les moindres	les *moindres*
462	18	*hippofila*	*hippophile*

TOME LXXIV. *Correſpondance générale, tome 7.*

15	8	et les flottes	et des flottes
177	24	je fais un peu	je ſuis un peu
201	19	*Goldini!*	*Goldoni!*
Ib.	23	tutto l'mondo	*tutto 'l mondo*
212	2	LETTRE LXXXVII.	*Elle eſt du 9 de décembre, et doit précéder celle à madame du Deffant.*

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
214	19	LETTRE LXXXVIII.	*Elle eſt du* 16 *de décembre, et doit précéder celle à M. le Kain.*
362	8	LETTRE CLI.	*Elle paraît être de l'année* 1758.
429	8	douze cents Zulime	douze cents de Zulime

TOME LXXV. *Correſpondance générale, tome* 8.

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
38	18	*Après de Jéſus-Chriſt*	*mettez en note :* Miſe en vers français par *P. Corneille.*
67	p.	*Après Mémoire hiſtorique*	*mettez en note :* C'eſt une apologie de la conduite de la France envers l'Angleterre, au ſujet de la guerre de 1756.
80	a. p.	*Après Nouveau teſtament*	nouveau *Teſtament, et mettez en note :* Le Teſtament politique du maréchal de *Belle-iſle.*
103	2	*Tabouceau*	*Tabareau*
120	12	*Magens*	*Mayans y ſiſcar*
180	2	LETTRE LXXVII	*Elle paraît être de la fin de janvier* 1762.
185	6	*Non, je n'expire point,*	*Non, je ne pleure point,*
201	13	LETTRE LXXXIV.	*Elle eſt du commencement de mars* 1762.
207	9	LETTRE LXXXVII.	*Elle eſt du* 10 *mars* 1762.
233	9	*Réponſe à cette lettre du ſieur Fez*	*lettre du ſieur Fez à M. de Voltaire.*
315	5	*Après* d'*Alembert*	*mettez en note :* Voyez la Correſpondance de d'*Alembert,* 29 de mars et 17 d'octobre 1762.
339	20	le mercure	le *Mercure*
344	4	j'écrirai	je crierai
397	5	Mettez-vous là &c.	*c'eſt un vers. Il doit être diſtingué du texte.*
406	7	deſſinés	deſſiné

P. L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
443 12	AU MEME.	A M. LE COMTE D'ARGENTAL.
447 3	AU MEME.	A M. DAMILAVILLE.
448 15	*Après le Franc*	*mettez en note :* Voyez la Correfpondance de d'*Alembert*.

TOME LXXVI. *Correfpondance générale, tome* 9.

58 12	LETTRE XXIV.	*Elle paraît du* 6 *d'augufte* 1763.
62 25	*Après* pittorefque	*mettez en note :* C'eft la tragédie du Triumvirat.
106 7	*Après* long-temps	*mettez en note :* Sur le *prêt à intérêt*.
126 25	cet autre *Hume* charmant, auteur	cet autre *Hume*, charmant auteur
145 2	LETTRE LXV.	*Elle eft du* 27 *juillet* 1763, *et doit fuivre celle à M. d'Argental.*
146 5	LETTRE LXVI.	*Elle eft du* 30 *juillet* 1763, *et doit fuivre celle à M. d'Argental.*
154 23	que d'un côté	*ôtez :* que
176 13	*Après Créqui*	*mettez en note :* Voy. la lettre du 1 février.
253 28	fi je ne me trompe	fi je me trompe
257 23	l'exercice des eaux	l'exercice, des eaux
259 18	les talens de mademoifelle *Duménil*	les talens naturels de mademoifelle *Duménil*.
317 5	intendant	furintendant.
384 6	LETTRE CLXXIX.	*Elle eft du* 8 *de juillet* 1764, *après celle à M. d'Argental.*
391 6	LETTRE CLXXXII.	*Elle eft de* 1762.
514 3	pouffatin	*Pouffatin*

TOME LXXVII. *Correſpondance générale, tome* 10.

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
49	N. 1	*Après* de mars	*ajoutez à la note :* voyez Politique et Légiſl. tome III, page 174.
83	d.	que de la vôtre	que la vôtre
157	d	de *la chevalerie*	de *la chabalerie*
461	18	y a-t-il jamais rien	y a-t-il jamais eu rien
470	13	que votre	que notre

TOME LXXVIII. *Correſpondance générale, tome* 11.

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
69	6	A M. ***.	*Mettez en note :* Probablement M. *Blin de Sainmore* qu'on avait ſoupçonné mal à propos d'être l'éditeur des lettres en queſtion.
73	3	B... V...	*Belleval...* Villancour.
148	3	de *Lamberta*	*Lambertad* (*l'anagramme de d'Alembert.*)
167	6	avant que de	avant de
213	a. p.	*Après* majeſté	*mettez en note :* Voyez les lettres des ſouverains, volume de la Correſpondance de l'impératrice de Ruſſie.
224	12	de rois en quatrième	de roi quatrième
244	6	je vous ai mandé &c.	*ôtez cet alinea, qui eſt une répétition.*
281	18	*Après* écuyère	*mettez en note :* M. l'abbé *Mignot*, auteur d'une hiſtoire des Turcs, M. de *Florian*, M. d'*Ornoy* et madame de *Florian.*
308	11	les oreilles que *Cicéron* appelle ſuperbes font	les oreilles, que *Cicéron* appelle *ſuperbes*, font
390	21	on s'en eſt moqué	ou s'en eſt moqué

TOME LXXIX. *Correſpondance générale, tome* 12.

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
18	25	feu	feue
23	13	où il y a moins	où il y a le moins
98	2	avec les meſſieurs	avec ces meſſieurs
118	10	il mérite	elle mérite
212	N. 1	cette lettre &c.	*mettez ainſi la note :* On n'a point trouvé de lettres à M. *Damilaville* poſtérieures à celle-ci, quoiqu'il ne ſoit mort qu'au mois de décembre ſuivant, d'un abces à la gorge.
356	6	*Après* des papes	*mettez en note :* Voyez Politique et légiſlation, tome I.

TOME LXXX. *Correſpondance générale, tome* 13.

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
138	18	ces	ſes
298	10	prochain	prochaine
359	14	LETTRE CLXII	*Elle eſt de la fin d'avril* 1770.
362	7	perdre	prendre
366	10	engagent encore à faire	engagent à faire
431	13	Chicachas	Chichacas
439	21	*Après* regardait	*mettez en note :* Le préſident *Hénault.*

TOME LXXXI. *Correſpondance générale, tome* 14.

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
13	10	il tiendra	il rendra
94	6	ce qui vous	ce qu'il vous
Ibid.	9	LETTRE XLVII.	*Elle eſt du 5 février, après celle à M. de Châtellux.*
112	12	*Après* eſt en ſix actes	*mettez en note :* L'établiſſement des ſix conſeils ſupérieurs.

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
227	14	de Paris	des pairs
250	21	menez-y l'acteur	menez-y l'auteur
260	20	ſes plus brillans	les plus brillans
267	16	celui là	cela lui
315	2	voilà donc &c.	*en caractère des vers.*
316	18	plus difficile	moins difficile
417	12	répondu, *mais* ſans aigreur	répondu *mais*, ſans aigreur
456	9	*Paparilla*	*Parapilla*

TOME LXXXII. *Correſpondance générale, tome* 15.

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
61	d.	ſe trompe; on veut tromper	ſe trompe ou veut tromper
78	11	*vivo*	*rivo*
142	N. ant. p.	les forts, c'était au point	les forts, au point
143	6	ne m'empêche pas de les voir, mais il m'empêche de vous écrire.	m'empêche de les voir, mais il ne m'empêche pas de vous écrire.
193	5	*Papillon* philoſophe	*Papillon-philoſophe*
223	N. d.	*Après* par le même motif	*mettez :* Note de M. de *Lalande.*
339	12	méritez bien de l'être	méritez de l'être
408	N. 2	M. d'*Etallonde*, ingénieur	*ôtez ces mots, et mettez :* M. *Racle* &c.

TOME LXXXIII. *Correſpondance générale, tome* 16.

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
188	2	pas être	pas en être
270	p.	tous les auteurs	la foule des méchans auteurs
291	N. 1	c'était	c'étaient
361	21	*Après* de m'écrire	*mettez en note :* Madame de *Vimeux.*

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
371	23	vous-mêmes	vous-même
390	14	feu	feue
421	ant. p.	*Après* fcélérats	*mettez en note :* Après avoir fait banqueroute, ils s'étaient réfugiés à Ferney où, fur l'offre qu'ils avaient faite à M. de *Voltaire* d'y établir des plantations et des fabriques de lin et de tabac, ils avaient obtenu des conceffions avantageufes. Ils en abusèrent bientôt en vexant tous leurs voifins et M. de *Voltaire* lui-même. Mais fe voyant enfin connus, ils s'enfuirent du pays, au milieu des procédures qu'ils avaient intentées.

TOME LXXXIV. *Correfp. du roi de Pruffe, tome* 1.

28	11	qu'ils fervent	le fervent
32	13	les mœurs	fes mœurs
39	8	n'ont aucun prix	font fans prix
51	3	avec égale	avec une égale
62	ant. p.	*Après Céfarion*	*mettez en note :* Le baron de *Keyferling*.
87	16	faire le préfent	faire préfent.
88	12	*étendard*	*étendards*
99	2	Car l'Europe &c.	*c'eft un vers*
117	3	font matière	font matière
154	22	ces merveilles	les merveilles
173	9	nés ? Nous autres habitans de ce continent, pour être barbus à un certain âge, nous	nés, nous autres habitans de ce continent, pour être barbus à un certain âge ? Nous
200	12	fur ces efprits	fur les efprits
232	4	fur les penfées et fur les	les penfées et les

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
235	25	*et parvâ*	*an parvâ*
288	6	Vos ouvrages	Mes ouvrages
370	N. 1	ceci &c.	*mettez ainsi la note :* Ce passage et celui de la lettre, page 252, prouvent que M. de *Voltaire* avait donné au prince la première idée de l'établissement d'une académie à Berlin, et d'en faire président M. de *Maupertuis*. On sait combien celui-ci en a été reconnaissant.
373	2	LETTRE LX.	*Elle doit précéder celle de la page* 368.
383	14	le plus persécutés	les plus persécutés

TOME LXXXV. *Corresp. du roi de Prusse, tome* 2.

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
11	12	répand à chaque jour	répand chaque jour
16	14	LETTRE LXVI.	*Elle doit précéder celle de la p.* 15.
19	14	mandé	demandé
49	d.	rien de semblable à souffrir que le sont les chagrins	rien à souffrir de semblable aux chagrins (11)
92	16	de force et d'esprit	de force que d'esprit
141	14	plat univers	*plat* univers
172	7	consolez-vous	consolez-nous
235	14	LETTRE VI.	*Elle doit précéder la* V.
267	11	LETTRE XIX.	*La date doit être postérieure, et du temps où M. de Voltaire était en Prusse.*

(11) On s'est permis de corriger du moins dans cet errata quelques fautes de français qu'on a laissées dans les lettres du roi de Prusse, de peur d'altérer le texte. Ce prince n'avait point encore la connaissance parfaite de notre langue, qu'il a acquise depuis ; et il est très-étonnant que dès lors il pût écrire le français avec autant de clarté, de force, et même de correction.

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
321	7	ce que vous ſavez. Après ces	ce que vous ſavez, après ces
Ibid.	8	de la Neiſs, certainement	de la Neiſs. Certainement
Ibid.	10	dédaigné d'aller	daigné aller
354	7	eſtime	eſtimerai
359	16	ſeigneur	*ſaigneur*
380	5	Que feſons-nous	Que feſions-nous
Ibid.	8	*Après* en mitre	D'homme et de citoyen abjurant le vain titre,
408	N. 1	voyez le Commentaire &c.	voyez ce qui eſt dit de *Boyer*, évêque de Mirepoix, dans le Commentaire hiſtorique, Mélanges littér. tome III.
413	d.	*Après* mon prince?	*mettez : Le reſte manque.* (12)
426	16	il abandonna le roi ſon beau-père	il abandonna le roi *Staniſlas*, beau-père de *Louis XV.*
437	ant. p.	*Après* ſans nez	*mettez en note :* Voyez le Commentaire hiſtorique &c. Mél. littér. tome III.

TOME LXXXVI. *Correſp. du roi de Pruſſe, tome* 3.

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
15	N. 1	ce géomètre &c.	*mettez ainſi la note : Léonard Euler*, l'un des plus grands hommes de notre ſiècle. Il avait perdu un œil, et il eſt très-vrai &c.
45	ant. p.	morigéné	moriginé

(12) Pluſieurs minutes des lettres de M. de *Voltaire* au roi de Pruſſe n'étaient pas entières. On a dû trouver ces lettres complettes, et en plus grand nombre dans les papiers de ce prince. Il eſt étonnant que les éditeurs de ſes œuvres poſthumes ne les y aient pas jointes. Peût-être feront-elles partie du ſupplément qu'ils annoncent. Le public leur devrait le complément de la plus ſinguliere et de la plus importante de toutes les correſpondances.

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
50	N. 1	érudit célèbre	*ajoutez à la note :* qui de bénédictin s'était fait luthérien et était devenu bibliothécaire du roi de Pruffe, *Jordan*, mort en 1745, lui avait fuccédé.
67	N. 5	je dis qu'oui	je dis que fi
71	2	LETTRE CV. avril.	*Il paraît par la fin de la lettre qu'elle doit être de décembre* 1749 *ou de janvier* 1750.
80	p.	font déjà	font déjà
116	17	le hafard	*le Hafard*
148	12	tant que je vous ai cru	tant que je ne vous ai cru
152	21	fi peu	et fi peu
193	p.	des parties *fub utrâque*, et la forbonne	des parties *fub utrâque* et *fub unâ*, et la forbonne
247	23	d'emporter	de remporter
261	4	décembre	*Cette lette eft de la fin de janvier* 1770, *et doit être la* CLXVI.
324	5	j'ai cru	j'aurais cru
393	23	*Après* larmes	*un point*
397	15	*Après ce vers :* Il terraffa l'erreur et la religion.	*mettez en note :* Ce vers du roi de Pruffe paraît exiger quelque interprétation. Le dernier mot eft trop vague, et pourrait laiffer croire que *Voltaire* a voulu détruire toute religion. Il eft très-avéré pourtant que nul homme n'a plus conftamment pratiqué et prêché la religion des premiers patriarches, celle que les hommes les plus éclairés de tous les temps et de tous les pays ont embraffée, l'adoration d'un être fuprême; en un mot, la religion, ou fi l'on veut, la loi naturelle. Il a toujours combattu les athées; et fon génie même, fa vafte intelligence feront pour tous les efprits raifonnables une des meilleures preuves de l'exiftence du génie univerfel, de l'intelligence infinie qui préfide à la

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.

nature, et qu'il ferait abfurde de vouloir comprendre ou définir. *Voltaire* lui feul a peut-être ramené à DIEU plus d'adorateurs que tous les moraliftes et tous les prédicateurs enfemble. Le roi de Pruffe avait les mêmes fentimens, et l'on entend bien ce qu'il a voulu dire, mais fa penfée eût été plus exactement rendue de cette manière :

Il terraffa l'erreur, la fuperftition.

TOME LXXXVII. *Corrrefp. du roi de Pruffe*, *tome* 4.

6	15	aient plus de part	aient le plus de part
34	25	fils	petit-fils
52	16	*Willeminæ*	*Wilhelminæ*
70	4	mars	le 11 de mars
94	16	s'expliquât	s'expliquât auffi bien
116	25	après la mort	après votre mort
121	8	*Après* l'infcription	*mettez en note : immortali*
126	6	LETTRE CCLVIII.	*Elle eft de l'année* 1776.
147	d.	*anima*	*pneuma*
163	14	de renoncer	d'y renoncer
187	21	ait fait	ont fait
205	16	les *Desfontaines*, les *Frérons*, les *Paulian*, les *la Beaumelles*	les *Desfontaines*, les *Frérons*, les *Paulian*, les *la Beaumelle* (13)

(13) Dans ce cas et autres femblables doit-on mettre l'*s* à la fin des noms propres? Rien n'eft moins décidé. On trouve dans cette édition un nombre à peu près égal des deux manières, et prefque tous les auteurs ont employé arbitrairement l'une ou l'autre, comme M. de *Voltaire*. Ne pourrait-on pas établir que les noms propres dans tous les cas font indéclinables, et ne faire à cette règle générale qu'une feule exception en faveur de la poëfie, où l'afferviffement de la rime fait tolérer la licence d'ajouter ou de fupprimer une lettre, même dans certains temps des verbes, tels que je dis, je bois, je ris, &c. ou pren, ren, li, &c. à l'impératif?

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
205	19	comte de Foix	duc de Foix
222	p.	de respect et de tendresse	de respect que de tendresse
348	2	LETTRE XXVII.	*Elle paraît être de 1758, et devoir suivre celle du 2 janvier.*
350	8	*Après* mon amant	*mettez en note :* Allusion au cardinal de *Tençin* avec lequel elle voulait négocier la paix.
425	10	*Après* FRÉDÉRIC GUILLAUME.	*mettez en note :* Depuis roi de Prusse, sous le nom de *Frédéric Guillaume II.*
Ibid.	ant. p.	Systême de la nature	*Systême de la nature*

TOME LXXXVIII. *Corresp. de l'impératrice de Russie.*

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
3	N. 2	On n'a trouvé &c.	On n'a point trouvé la lettre dont M. de *Voltaire* l'avait chargé pour l'impératrice. Les vers sont sans doute les mêmes que ceux de la lettre à M. le comte de *Schouvalof.* Voyez la *Correspondance générale*, tome VII, page 229.
53	18	loi romaine	foi romaine
58	4	2 septembre	*Il paraît qu'elle est du 2 d'octobre.*
80	18	qui devait	qui devrait
103	ant. p.	armes victorieuses	armées victorieuses
134	10	l'a brûlée tout entière	*ou* l'a brûlée toute entière (14)

(14) Les uns emploient en cette occasion l'adverbe *tout*, d'autres le pronom collectif *tout*, *toute*. La diversité des auteurs sur ce point de grammaire le rend très-douteux, et prouve qu'il mériterait aussi d'être fixé.

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
137	10	chofe ! Monfieur le comte	chofe, Monfieur ! le comte
219	20	Jaman	Taman
235	17	M. *Mouftapha*	Monfieur *Mouftapha*
288	9	15 mars	19 de mars
306	18	*fanta cafa*, dit *Loretta*	*fanta cafa di Loretta*
440	10	chefs	ferfs
442	17	qui ne reçoivent	qui ne revoient

TOME LXXXIX. *Correfp. de d'Alembert, tome* 1.

3	8	quelle fuite et quel zèle ils ont réuni	quelle fuite de travaux et quel zèle ils ont réunis
38	26	laiffez agir nos amis	laiffez agir vos amis
79	26	ce fecret	le fecret
145	16	demoifelle	mademoifelle
154	21	il faut... feftoyer les	il faut.... les
178	15	*Après* un ancien officier	*mettez en note :* M. le marquis d'*Argence de Dirac.*
179	13	*Après* le *Phallum*	*mettez en note :* Figure de l'inftrument qui caractérifait le dieu *Priape* chez les Romains, et qu'ils révéraient, ainfi que les Grecs et les Egyptiens, comme l'emblème de la génération. Le Phallus eft encore honoré du même culte dans les Indes, auffibien que le *Lingam* qui eft la figure repréfentative de l'union des deux fexes. On voit dans le cabinet des curieux de ces petites idoles indiennes imitant parfaitement la nature, même en action, au moyen des refforts qui y font adaptés. La plupart font richement ornées d'or et de pierres précieufes.
180	9	de requêtes	des requêtes

P. L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
182 N. 1	c'était &c.	*ſupprimez cette note qui eſt remplacée par celle ci-deſſus.*
210 14	*Après* ſourdaud	*mettez en note :* M. de *la Condamine.*
233 8	*Après* ſix jours	*mettez en note :* Olympie.
249 8	nous avons	nous avions.
Ibid. 18	vous avez	vous aviez
250 15	comme la choſe	comme cela
294 15	des chiens	de chiens
307 9	il m'a fait trop	il m'a trop fait
308 22	du temps	de temps
318 19	l'eſprit du corps	l'eſprit de corps
322 5	vous m'apprenez &c.	*cette phraſe en italique.*
337 25	*Après* l'excl ure	*mettez en note :* On lui attribuait une parodie de la grande ſcène de Cinna, dans laquelle M. le duc d'*Aumont* jouait un rôle
347 16	Dieu conduiſe &c.	*c'eſt un vers.*
393 11	ſe faire à tout	ſe faire tout à tous
396 3	*Après litière*	*mettez en note :* Voyez la *Correſp. générale*, 24 mai 1760.
412 23	ce plaiſir	le plaiſir
431 15	les mains	les maiſons

TOME XC. *Correſp. de d'Alembert, tome* 2.

15 22	s'aſſembler; on donne	s'aſſembler. Ce chapitre eſt compoſé de quatre cents élus ; on donne
22 3	ce monſtre	le monſtre
26 15	tous les autres	*ôtez* tous
67 6	le jour commence	le jour de la raiſon commence
95 8	le vil	le bel
107 ant. p.	vous ſavez	vous ſaurez

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
109	7	vous rirez	vous ririez
121	11	*Après* courbes	*mettez en note :* La *Deſtruction des jéſuites.*
126	16	c'eſt le défaut	c'eſt-là le défaut,
169	8	qu'on vous prêche	qu'on vous a prêché
Ibid.	19	la maiſon	les maiſons
Ibid.	24	vous ſoient rendues !	vous en ſoient rendues !
185	9	la maiſon	ſa maiſon
213	6	*Après* de M. O.	*mettez en note :* L'*O* eſt la lettre indicative des articles de M. d'*Alembert*, dans l'Encyclopédie.
Ibid.	ant. p.	coquins. Je ne ſais ſi je m'explique, je vous	coquins; je ne ſais ſi je m'explique. Je vous
240	7	ces gens	les gens
264	p.	ces deſpotes avec	ces deſpotes (j'entends les libraires) avec
272	21	dans mon inaction	de mon inaction
276	13	vous ſavez	vous ſentez
278	ant. p.	Dieu merci, et	et, Dieu merci,
286	20	mon goſier	mon oreille
303	1	il faut qu'il donne. Par quelque	il faut qu'il donne peu. Par quelque
265	10	pluſieurs	avec pluſieurs
380	p.	Père éternel, quelle vergogne &c.	*Père éternel, vous avez tort, Et devriez avoir vergogne* &c.
387	8	DE M. D'ALEMBERT.	DE M. DE VOLTAIRE.
388	8	que c'eſt au ſavant d'inſtruire et non pas au bourreau.	que c'eſt au bourreau d'inſtruire et non pas au ſavant.
390	7	*Après* tranquilles	*mettez en note :* Voyez *les Syſtêmes*, volume de *Contes et Satires.*

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
402	p.	procureur, qui fe-raient préfens, et qui par fa	procureur, qui par fa

TOME XCI. *Correfp. de d'Alembert, tome* 3.

25	13	être un peu plus	être plus
27	14	immole	y a immolée
30	14	les clabauderies	fes clabauderies
35	9	fera	fera
38	18	officiers	offices
44	8	et plus modefte, quoique hardie	et plus hardie, quoique mo-defte
111	15	étonnant	étrange
127	23	avec quelque impa-tience	avec impatience
153	10	*Après* de l'Europe	*mettez en note : M. de Saint-Germain.*
162	4	12 d'avril	12 de mars
Ibid.	p.	*Après* petit bien	*mettez en note :* Le roi de Pruffe
163	17	*Après* forces	*mettez en note :* L'ouvrage de M. *Dionis du Séjour*, fur l'anneau de Saturne
209	20	qu'un bedeau	qu'un porte-Dieu
213	22	d'andouillers	d'andouillets
224	12	une femme de Saint-Gobin	la femme d'un actionnaire de Saint-Gobin
231	3	de réunir, outre la	de réunir contre la
246	9	*Après* d'autres pièces	*mettez en note :* Mariamne avait été repréfentée en 1724, avant le voyage de l'auteur en Angleterre.

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
247	18	*Après* paru	*mettez en note :* L'Hiſtoire de *Charles XII* eſt de 1731. Le Siècle de *Louis XIV* ne parut qu'en 1752. Madame *du Châtelet* était morte en 1749.

TOME XCXII *et dernier. Vie de Voltaire* &c.

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
42	N. 1	voyez la Corref-pondance générale.	voyez la Correſpondance de d'*Alembert*, 20 de juin 1790.
67	12	*Richelieu.* Cet homme	*Richelieu*, cet homme
81	4	Eriphyle	Eryphile
Ib.	ant. p.	aimer *Sémiramis*	chérir *Sémiramis*
164	13	fixés	fixes
187	10	funeſtes	funeſte
202	2	à qui peut-être il n'avait jamais pardonné	et qui peut-être ne lui avait jamais pardonné
205	N. 1	deux	d'eux
217	20	des tyrans	les tyrans
Ibid.	p.	ſang	ſang humain
231	5	les commentaires ſur la vie et les ouvrages	le Commentaire hiſtorique ſur les œuvres (15)
320	19	dit	dites
342	d.	*Après* l'ame de *Voltaire.*	*ajoutez :* C'eſt ainſi qu'avec plus de déſintéreſſement

(15) Dans les éditions futures on pourra ôter du Commentaire hiſtorique ſur les œuvres de l'auteur de la Henriade (Mélanges littéraires, tome III) les paſſages de ces *Mémoires*, qui y avaient été intercalés, dans le temps où l'on ne croyait pas que ce dernier ouvrage dût être publié en entier. On peut voir, au ſujet de ces *Mémoires*, dans les œuvres du marquis de *Villette*, ſa lettre à M. le comte de *Guibert.*

P. L. FAUTES. CORRECTIONS.

encore, il engagea en 1765 mademoiselle *Clairon* à renoncer au théâtre, quoique le talent de cette ſublime actrice fût alors dans toute ſa force, et devînt de jour en jour plus néceſſaire au poëte dont le génie dramatique commençait à s'affaiblir par l'âge et les travaux.

Ses conſeils à MM. d'*Alembert* et *Diderot*, perſécutés pour l'Encyclopédie, et pluſieurs traits de ce genre prouveraient encore que l'amour de la juſtice l'emportait dans ſon eſprit ſur toute autre conſidération.

350	N. p.	des dates	les dates
387	d.	ſue	lue
388	N. 1	*Dutartres*	*Dutertre*
389	p.	quatrième	cinquième
392	20	citoyens	concitoyens
Ibid.	p.	tome quatrième	tome cinquième
399	p.	tome cinquième	tome ſixième
400	11	qu'il eſt un ſot	qu'il eſt ſot
401	p.	tome ſecond	tome troiſième
402	28	qu'il a des priſes	qu'il a déjà priſes
424	8	du Brutus	de *Brutus*
428	4	depuis trois heures	depuis cinq heures
431	21	.... donner la loi, Sacrifier &c.	.... donner la loi ; Elle ſacrifia ſon Dieu, ſa foi, ſon ame Pour ſéduire l'eſprit d'un trop crédule roi : J'ai vu dans ce temps redoutable Le barbare ennemi de tout le genre humain Exercer dans Paris, les armes à la main, Une police épouvantable. J'ai vu les traitans impunis :
432	5	aboli	démoli
Ibid.	12	remuer et tourmenter	remuer, tourmenter

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
Ibid.	17	les gens	des gens
Ibid.	25	c'eſt tout dire,	c'eſt dire tout, (16)
454	9	*Auddrais*	*Audrais*
509	26	*Après* 1760	imprimé en 1764, en un volume, et fort augmenté depuis ſous le titre de Queſtions ſur l'Encyclopédie.

La même exactitude que nous avons miſe à relever les fautes qui ſe ſont gliſſées dans cette édition, nous avions tâché de l'apporter dans ſa rédaction. L'un des principaux écueils que nous devions éviter dans ce travail, c'était d'attribuer à M. de *Voltaire* des ouvrages qui ne fuſſent pas de lui. Les petites pièces ſi nombreuſes de proſe et de vers exigèrent à cet égard beaucoup d'attention. On ſait que l'auteur les gardait rarement, et ne s'était jamais occupé du ſoin de les recueillir toutes. Nous en avions raſſemblé depuis long-temps un grand nombre, tirées en partie du dépouillement complet des journaux français, depuis le commencement du ſiècle, et en partie des porte-feuilles de quelques amis de M. de *Voltaire*. Depuis ſa mort on nous en remit beaucoup parmi leſquelles pluſieurs nous parurent évidemment ſuppoſées. Celles-ci furent écartées, et pour toutes les autres nous ne voulûmes pas nous fier à notre tact ſeul. Madame *Denis*, nièce de l'auteur, M. le comte d'*Argental*, ſon plus ancien ami, M. de *la Harpe*, le plus diſtingué de tous ſes diſciples, prirent la peine de lire les poëſies diverſes. M. de *Saint-Lambert* fut auſſi conſulté. Leurs avis furent très-utiles, ainſi que les notes écrites par feu M. *Thiriot*, en marge de notre premier recueil.

Malgré ces précautions, on n'a pu ſe préſerver de toute

(16) Ces corrections ſont tirées d'une meilleure copie des *J'ai vu* qui nous a été remiſe depuis peu

méprise, et nous avons reconnu que le roman intitulé *le Crocheteur borgne*, donné par un homme en place, comme une production de *Voltaire*, est de M. de *Bordes*, de Lyon. On l'avait aussi faussement attribué à M. le chevalier de *Boufflers*. Nous avons également de fortes raisons de croire que l'épître à *Samuel Bernard*, écrite au nom de madame de *Fontaine Martel*, n'est pas plus de *Voltaire* que le roman dont nous venons de parler. Il suffit de la lire et de se connaître un peu en vers pour être sûr qu'il n'a pas écrit une pièce si insipide. On ne l'avait laissé passer d'abord que dans la supposition que l'auteur avait voulu se déguiser tout-à-fait sous un nom emprunté ; et il faut convenir qu'il n'aurait pu donner mieux le change qu'en fesant des vers communs et insignifians.

Nous sentons bien qu'en fesant l'aveu de ces erreurs, et en relevant scrupuleusement nos fautes, aussi-bien que celles des typographes, quoique les unes et les autres, pour la plupart, eussent pu n'être pas remarquées de beaucoup de lecteurs, c'est mettre aux mains ennemies des armes contre soi-même. Mais cette crainte n'a pas dû nous retenir. La plus grande des erreurs serait de laisser se perpétuer celles dont nous n'avons pu nous garantir. Nous répétons que le désir d'honorer la mémoire de M. de *Voltaire* est le grand motif qui a toujours animé les éditeurs et les rédacteurs, et devant cette considération tout amour propre doit se taire.

Fin des Eclaircissemens, Additions et Corrections, et du tome 92 et dernier.


a39003 002350931b


U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 07 11 08 06 3